N° 701 38e Année Tome CXCVIII 1er Septembre 1927

# MERCVRE

DE

# FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE





| | | |
|---|---|---|
| Marcel Rouff........ | *Perruques et Bousingots. 1827-1927.* | 257 |
| P. Gentizon.......... | *La Querelle des Coiffures. Du Turban au Chapeau par le Fez.........* | 288 |
| André Romane........ | *Poèmes..................* | 320 |
| S. Posener.......... | *Défense de la Russie. La Théorie russe de M. Henri Massis...........* | 323 |
| Armand Lods........ | *Premières Editions d'Alfred de Musset.* | 343 |
| Paul Fort........... | *Guillaume le Bâtard ou la Conquête de l'Angleterre, chronique de France en cinq actes* (II)............. | 369 |

*REVUE DE LA QUINZAINE.* — Jean de Gourmont : **Littérature,** 394 | André Fontainas : **Les Poèmes,** 400 | John Charpentier : **Les Romans,** 405 | André Rouveyre : **Théâtre,** 410 | Louis Richard-Mounet : **Littérature dramatique,** 414 | Edmond Barthélemy : **Histoire,** 418 | Georges Bohn : **Le Mouvement scientifique.** 424 | Marcel Hénon : **Questions économiques,** 428 | Ernest Raynaud : **Police et Criminologie,** 433 | Maurice Besson : **Questions coloniales,** 437 | Charles-Henry Hirsch : **Les Revues,** 441 | R. de Bury : **Les Journaux,** 445 | Auguste Marguillier : **Musées et Collections,** 451 | Divers : **Chronique de Glozel,** 457 | Charles Merki : **Archéologie,** 465 | Albert Sauzède : **Tourisme,** 469 | J.-W. Bienstock : **Lettres Russes,** 473 | Rechad Noury : **Lettres turques,** 479 | Jules Beaucaire : **Lettres canadiennes,** 484 | George Soulié de Morant : **Lettres chinoises,** 487 | Divers : **Bibliographie politique,** 492 ; **Ouvrages sur la Guerre de 1914,** 495 | Mercvre : **Publications récentes,** 500 ; **Échos,** 503.




—

***PRIX DU NUMÉRO***

***France*....... 4 *fr.* | *Étranger*....... 4 *fr.* 50**

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

# BULLETIN FINANCIER

En dépit de cet été pluvieux qui rend peu attrayant le séjour à la campagne, la ourse apparaît aussi déserte. Au sein de cette assistance clairsemée, les transactions e pouvaient revêtir une grande ampleur, aussi les modifications de cours restent-elles resque partout insignifiantes. Il est cependant certaines valeurs qui ne se sont point éparties de beaucoup de fermeté, leur bonne orientation semblant plutôt être le fait achats de puissants syndicats que d'ordres passés par la clientèle proprement dite, ujours fort timorée. D'ores et déjà, la campagne d'été est bien compromise et l'on mmence à évoquer la rentrée des Chambres.... et ses suites, pour expliquer l'hésition de certains à employer des disponibilités qui restent stériles. — Nos rentes n'ont t que consolider leurs cours antérieurs, se maintenant toutefois à un niveau satisfaint ; le nouveau 6 o/o 1927, qui avait été assez malmené, finit en reprise vigoureuse. en à dire des Bons du Trésor et des obligations du Crédit National qui s'établissent peu de chose près à leurs cours de la précédente quinzaine ; quant à la plupart des ntes étrangères, leurs fluctuations n'offrent aucun intérêt. — La tenue de nos grandes nques qui, devant la lourdeur de la cote, avaient dû céder du terrain, est aujourd'hui s satisfaisante ; la Banque de Paris, le Comptoir d'Escompte, la Société Générale ient leurs cours bien défendus. Aux valeurs étrangères, les banques Mexicaines sont tenues, la Banque Ottomane est réalisée Réalisation également, parmi les valeurs nobilières, de la Rente foncière et de la Société Générale foncière.

Les valeurs de charbonnages, de métallurgie et de transports ont été très calmes, endant le Suez s'est enlevé au-dessus de 14 000, repris en mains, dit-on, par certains upes financiers. Peu d'activité dans les compartiments eaux, gaz et électricité. te de quorum, l'Assemblée extraordinaire des Constructions électriques de France, devait se tenir le 13 août en vue de la réduction du capital de 50 à 20 millions et ne augmentation ultérieure à 67 millions 1/2, n'a pu avoir lieu.

Londres, le marché des métaux est irrégulier, faiblesse du cuivre et de l'étain, prossion du plomb et du zinc de Silésie. Quelques réalisations en valeurs de produits niques et sucrières ne pèsent qu'avec modération sur les valeurs intéressées. Parmi valeurs diverses, les demandes en actions Havas, Didot-Bottin, compteurs et maté- d'usines à gaz sont toujours nombreuses.

Après quelques velléités de reprise, les pétrolifères redeviennent indécises; pourtant cordia, Pétrofina, l'Omnium, du groupe roumain, progressent légèrement. Le comiment des caoutchoucs a suscité plus d'intérêt et s'est relevé assez nettement, malune légère augmentation des statuts.

n Banque, le marché des mines d'or et de diamants fut assez terne ; la De Beers particulièrement en régression sur la crainte d'une accentuation de la concurrence diamants alluvionnaires.

LE MASQUE D'OR.

# MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)

R. C. SEINE 80.493

---

**Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine.**

***VENTE ET ABONNEMENT***

**Les abonnements partent du premier numéro de chaque mois.**

FRANCE ET COLONIES

**Un an : 70 fr. | 6 mois : 38 fr. | 3 mois : 20 fr. | Un numéro : 4 fr.**

ÉTRANGER

***1° Pays ayant accordé le tarif postal réduit :***

Albanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Congo Belge, Cuba, Egypte, Equateur, Espagne, Esthonie, Ethiopie, Finlande, Grèce, Guatémala, Haïti, Hongrie, Lettonie, Libéria, Lithuanie, Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Roumanie, Russie, Salvador, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, Union Sud-Africaine (Cap, Orange, Transvaal), Uruguay, Vénézuéla, Yougoslavie (Serbie-Croatie-Slovénie).

**Un an : 90 fr. | 6 mois : 49 fr. | 3 mois : 26 fr. | Un numéro : 4 fr. 50**

***2° Tous autres pays étrangers :***

**Un an : 105 fr. | 6 mois : 57 fr. | 3 mois : 30 fr. | Un numéro : 5 fr.**

En ce qui concerne les ***Abonnements étrangers***, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

**On s'abonne** à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques postaux, chèques et valeurs à vue, coupons de rentes françaises nets d'impôt à échéance de moins de 3 mois. Pour la France, nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Il existe un stock important de numéros et de tomes brochés, qui se vendent, quel que soit le prix marqué : le numéro 4 fr. ; le tome autant de fois 4 fr. qu'il contient de numéros. Port en sus pour l'étranger.

**Chèques postaux.** — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, *PARIS-259-31* ; celles qui n'ont pas de compte courant peuvent s'abonner au moyen d'un chèque postal dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de la correspondance.

Les avis de **changements d'adresse** doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard le 7 et le 22, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

**Manuscrits.** — Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

*COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés* **impersonnellement** *à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages* **personnels** *et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.*

---

Poitiers. — Imp. du Mercure de France Marc Texier.

# PERRUQUES ET BOUSINGOTS

## 1827-1927

—

Le romantisme est entré en scène le jour de la publication de la *Nouvelle Héloïse*. Il n'en est pas encore sorti.

Qu'on ait choisi 1927 plutôt qu'une autre date pour commémorer son centenaire, peu importe. Dans le public, au bal masqué, chez les antiquaires, le style, la mode « 1830 » sont plus en vogue et plus célèbres que le style et la mode « 1827 » assurément. Mais 1827 est l'année de la *Préface de Cromwell,* manifeste non seulement illustre, mais capital pour la technique de l'école nouvelle. Si les grands chefs-d'œuvre de cette école sont postérieurs, déjà ils s'annoncent. Cette année même paraît la traduction qu'Edgar Quinet donne des *Idées sur la Philosophie de l'Histoire de Herder,* aujourd'hui oubliée, mais qui aura sur le mouvement une influence certaine. *Le Génie du Christianisme, Atala, René, L'Itinéraire, les Martyrs* sont déjà anciens. Stendhal a publié (1822) *Racine et Shakespeare,* qui est comme une préface à la préface d'Hugo. Les *Méditations poétiques* et les *Nouvelles Méditations, La Mort de Socrate,* le *Dernier chant de Childe Harold* sont de 1820, 1823 et 1825. On connaît déjà les *Poèmes* de Vigny (1822), *Eloa* (1824). Mérimée est *déjà l'auteur du Théâtre de Clara Gazul* (1825) et de *la Guzla* (1826).

Le mouvement est donc nettement déclanché en France

— pour ne parler que de la France — et a déjà produit des chefs-d'œuvre. L'année 1927 est donc très acceptable pour une commémoration. D'ailleurs, l'heure de la messe a peu d'importance. L'essentiel est qu'on ait pensé à allumer des cierges et à jeter des fleurs sur l'autel. La célébration de ce centenaire est une heureuse occasion d'un retour sur nous-mêmes et un prétexte bien choisi pour évaluer ce que nous sommes, ce qu'ont été nos aînés d'hier et d'avant-hier puisque, quoi qu'on en ait, le romantisme, leur religion et leur foi, a régné sur l'art et sur la littérature de tout le XIXe siècle, l'a transformé et accommodé et qu'aujourd'hui encore, assimilé d'une autre manière, on le retrouve au fond des œuvres mêmes qui paraissent en être le mieux affranchies.

Que le romantisme soit fils de la Révolution, c'est une opinion répandue, mais probablement fausse. Ne tirons même pas argument des débuts catholiques et royalistes de tous les romantiques. Pour la plupart d'entre eux, le développement de leur vie le souligne, c'est là l'attitude d'une intellectualité qui ne s'est pas encore constituée. Il faut bien admettre que, malgré tout, la Terreur et l'Epopée avaient masqué les sensibilités géniales qui s'apprêtaient à contester leur doctrine et à combattre leur essence. En vérité, la Révolution et l'Empire, en épuisant pour un temps les énergies actives, avaient rejeté vers les créations du sentiment et de l'intelligence les génies qui mûrissaient. Il semble bien que la nostalgie permanente du combat politique et du pouvoir effectif, qui plane sur la carrière d'un Lamartine et d'un Hugo, par ailleurs si comblés de satisfactions d'un ordre bien supérieur, soit la dernière pulsation des fièvres conventionnelles et impériales et comme un regret d'être nés au lendemain des siècles d'action. On peut admettre encore que la Révolution et l'Empire, en tarissant dans leur incendie et leur drame guerrier la joie de vivre et la force nerveuse accumulées en France pendant le XVIIIe siècle, por-

tent la responsabilité d'un des aspects du romantisme, le plus superficiel d'ailleurs : le désespoir et la mélancolie ne sont qu'une des attitudes de l'école, si peu profonde qu'elle n'atteint pas son chef, qu'elle ne s'impose pas sérieusement à un Lamartine, qu'elle n'empoisonne la verve ironique d'un Musset qu'à travers les péripéties d'une aventure personnelle, qu'elle se transforme en un pessimisme purement philosophique chez un Vigny, plus épris, nous le savons aujourd'hui, de l'existence et de ses passions charnelles qu'il ne l'a laissé paraître, qu'elle n'entrave pas enfin la mode triomphante du dandysme moral qui est sa radicale négation. En réalité, la « désespérance » permanente a été le fait surtout des médiocres et des secondaires, de ceux qui n'apportaient rien d'autre à la grande rénovation que leur désenchantement littéraire, leur impuissance frénétique et leurs déceptions d'orgueil.

Quant à cette hautaine retraite dans l'imaginaire, dans le rêve et dans l'impossible qui, dans sa forme outrancière, deviendra la Tour d'ivoire de l'art pour l'art, nombre d'œuvres, comme *Les Misérables,* sont là pour attester que le romantisme a, au contraire, quand il l'a jugé utile, profondément plongé dans la vie et dans le siècle et exercé sur l'un et sur l'autre une influence considérable. Mais enfin ce volontaire exil moral a souvent été réel. Nous en verrons plus loin les origines, le sens et la valeur. En tous cas, les romantiques s'y sont peu confinés et, si la plupart d'entre eux sont demeurés assez éloignés de la République bourgeoise de Robespierre, nombreux sont ceux qui ont évolué vers une démocratie humanitaire et socialisante, voire anarchiste, en tout cas nettement terrestre.

Le romantisme est exactement une réaction contre l'esprit de 1789-1793. La Révolution a été essentiellement classique, dans son esprit, dans son développement et dans ses méthodes. La Terreur a été organisée sur le mo-

dèle des Dragonnades et est de même inspiration que l'Inquisition. Comment en eût-il été autrement? Ceux qui l'ont conçue, déclanchée, conduite, avaient reçu une culture classique et, à travers le XVIII^e^ siècle, étaient imprégnés de cartésianisme. Assurément, ils sont fils intellectuels de l'Encyclopédie. Mais qu'est-ce que l'Encyclopédie elle-même, sinon l'épanouissement dans les domaines philosophique, politique et social de cette Raison qui domine l'Art et la Littérature du XVII^e^ siècle et à laquelle la Convention dédiera un culte? Qui dit « raison » dit « discipline » intellectuelle. Ce n'est pas uniquement par amour des Belles-Lettres ni par seul souci de l'éclat de son règne que Louis XIV imprima aux créateurs de son temps les directives de sa faveur. Il s'agissait pour lui d'asseoir l'Etat, c'est-à-dire lui-même, sur une France intellectuellement façonnée par sa puissance. Rêve de tous les grands dominateurs, que reprendra Napoléon et sur lequel il fondera son Université. Fontanes, son Grand Maître, tirait parfois sa montre et déclarait avec un épanouissement satisfait : « A cette heure, dans tous les lycées et collèges de France, tous les élèves font la même version latine. » Le Roi Soleil réussit à merveille dans son dessein. Trop bien pour le repos de ses successeurs, car il prépara des cerveaux si dociles, si unifiés, si bien entraînés à penser à l'unisson qu'un jour vint où, avec cette discipline qu'il leur avait imposée, ils se trouvèrent prêts tous ensemble à recevoir la philosophie corrosive et libératrice — politiquement — du XVIII^e^ siècle. Pour que la Révolution fût possible, il fallait qu'une majorité de Français se rencontrât assez douée de cet esprit critique, issu de la Raison, pour scruter le droit divin, et assez imbue de discipline pour tirer en même temps de cette enquête les mêmes conclusions. Le classicisme l'avait préparée. Supposons un instant que se soit poursuivi et épanoui le magnifique mouvement émancipateur et individualiste qui va de Rabelais à la

jeunesse de Pierre Corneille, et la Révolution devenait moins aisée, ou, du moins, prenait une autre forme et un autre cours dans une France infiniment plus complexe, plus nuancée, plus moralement morcelée. Même *le Contrat Social,* qui passe pour être le bréviaire des hommes de 1789 — et dont il faudra bien débrouiller un jour les véritables tendances jusqu'ici déformées, — *le Contrat Social* est exactement dans la ligne classique. Il est la justification, fondée sur la Raison, d'un ordre humain. Si Rousseau est l'ancêtre du romantisme — et il l'est, — c'est par sa sensibilité, et non par son intelligence, par *les Confessions,* par *les Lettres de la Montagne,* par *la Nouvelle Héloïse.*

D'ailleurs les événements eux-mêmes, ou plutôt les deux grandes idées directrices des parlements et des gouvernements révolutionnaires sont imprégnés du traditionalisme le plus authentique et de l'esprit politique le plus classique. Comment la Révolution aurait-elle innové en art et en littérature, elle qui, en dépit des apparences, n'a pas su ou n'a pas pu se dégager des obsessions politiques de l'ancien régime? En doute-t-on? A l'intérieur, centralisatrice et unificatrice à outrance, elle continue et achève l'œuvre commencée par Louis XI quand il bataillait contre les grands vassaux, confirmée par Richelieu quand il pliait devant le trône les dernières seigneuries récalcitrantes, par Louis XIV lui-même quand il détruisait au profit de Versailles-Lumière toute la vie aristocratique de la province. A l'extérieur, la Convention poursuit la lutte plusieurs fois séculaire contre la Maison d'Autriche, hantise, idée fixe de la monarchie jusqu'à son crépuscule, encore que, avec un sens prophétique aigu, Louis XIV agonisant ait montré du doigt le nouvel ennemi : les Hohenzollern. On sait que les philosophes pré-révolutionnaires — l'erreur a persisté même après Sadowa et a joué toujours à Versailles en 1919 — n'eurent que grâces et sourires pour Frédéric le Grand et

que haine pour Marie-Thérèse. Louis XIV avait si profondément organisé l'esprit français que, dans ce domaine encore, le pilote bourgeois se substitua au pilote royal sans qu'il y ait dans la politique étrangère du pays grand'chose de changé.

Pas plus la littérature que la politique. Le classicisme, la grande tourmente éteinte, poursuivit une carrière, que la Révolution avait à peine bouleversée, au théâtre, où Talma fit figure de novateur pour s'être refusé à jouer, comme au XVII[e] siècle, le rôle d'un empereur romain en costume de ville, dans la philosophie, dans la poésie, dans le roman, dans les arts et dans les lettres en général. Citons pêle-mêle des noms, alors extrêmement populaires et glorieux, bien que nous ayons peine à l'imaginer aujourd'hui. Fontanes, Nisard, Anquetil, Velly, Lebrun, M. de Jouy, Legouvé, Baour-Lormian, Viennet, Duvergier de Hauranne, Delrieux et bien d'autres, sans parler de Scribe, étaient où devinrent les auteurs à succès, les fournisseurs chéris de la bourgeoisie, les maîtres artistiques et intellectuels de l'heure. Un Pixérécourt — qui accusait 13.000 représentations de ses pièces saugrenues — était, pour quelques extravagances, tenu avec indulgence comme un audacieux, et Ponsard comme un grand homme. Les nouveaux dirigeants, sortis des boutiques et des comptoirs pour devenir rois, avaient trouvé des Racine, des Molière, des Voltaire à leur mesure. Le classicisme — dégénéré — était si puissant et si florissant encore que, en 1825-26, les romantiques, réfugiés dans le salon de Charles Nodier, étaient tout simplement en passe d'être écrasés. Sur ce terrain non plus, la Révolution n'avait rien tué, rien interrompu. N'y eut-il pas bataille le soir d'*Hernani* au nom de la raison, de la tradition, de la discipline?

Que voulaient donc ces bousingots lyriques et échevelés qui prétendaient démolir les règles consacrées et les vieilles gloires et empêcher l'immortelle pléiade acadé-

mique de faire du siècle de Louis-Philippe un nouveau siècle de Louis XIV?

Ils voulaient simplement affranchir, libérer la personnalité humaine et l'Art, qui en est l'expression. C'est cet effort, couronné d'ailleurs d'un plein triomphe, qui constitue la valeur profonde du romantisme, sa valeur éternelle peut-on dire, puisque toutes les écoles qu'on pourra fonder après sa victoire relèvent et relèveront de cette liberté de l'Art qu'il a imposée.

Peu importe que le romantisme ait été outrancier et parfois ridicule dans sa forme, excessif et échevelé, larmoyant souvent. Peu importe ses tares extérieures, ses désespoirs affectés, ses grandiloquences, ses images douteuses (nous avons vu plus douteux depuis lui), sa manie d'antithèses, tout ce qu'on s'obstine à lui reprocher. Combien de critiques, combien de conférenciers, en cette année de commémoration, s'en tiennent aveuglément, pour le tourner en ridicule et le condamner, à l'aspect physique le moins favorable de cet énorme mouvement humain, sans vouloir aller au delà! Ce qu'on extrait inlassablement de sa floraison prodigieuse, ce qu'on cite obstinément, ce sont ces ridicules temporaires et transitoires, ces inévitables exagérations que toute école, que toute doctrine neuve, que toute explosion de jeunesse a toujours portés, portera toujours, dans la première joie d'exister, puisque les créations qui s'avèrent par la suite les plus éternelles sont toujours parées, au moment où elles se lèvent sur le monde, d'oripeaux drapés au goût passager du temps de leur naissance.

Il n'en reste pas moins vrai qu'au moment même où la bourgeoisie triomphante organise la Révolution, aménage à son profit la discipline intellectuelle classique, proclame que les règles restrictives de l'Art sont aussi sacrées que le code gardien de ses nouvelles injustices économiques, de ses préjugés, de sa fortune, c'est à ce moment que les romantiques se dressent et proclament

que l'Art est libre et sans lois, que la passion confère au possédé tous les droits et que la fortune n'a qu'une valeur relative. En face de l'homme social, ils affirment la souveraineté de l'individu. Individualiste à outrance, tel est le caractère profond du mouvement romantique.

C'est une insurrection de l'être passionnel, le plus individuel de tous, étouffé pendant deux siècles sous le poids de la Raison, contre l'être civil tel que les classiques l'ont façonné. Désormais, Hippolyte ne mourra plus au nom de l'ordre social, il enlèvera Phèdre par le droit d'aimer et quand Don Carlos sacrifie Dona Sol, comme Titus Bérénice, ce n'est plus, comme le Romain, par calcul politique, mais pour répondre à l'appel d'une autre passion, l'ambition, plus impérieuse que celle de son cœur. Car il n'est pas dit dans l'Evangile romantique que l'amour soit la seule passion. L'important, c'est que la passion triomphe.

Les romantiques, s'ils n'ont pas, à proprement parler, inventé cette manière de sentir dont ils usent frénétiquement et qui règle le rythme de la vie, l'ont du moins affranchie de cette froide et rationnelle réserve, de cette implacable retenue dans lesquelles l'avait enfermée le XVII^e siècle, même le divin Racine. Ils lui ont arraché sa perruque, à cette passion, et ont dénoué ses cheveux dans le vent des tempêtes. Ils l'ont dressée sur le monde dans toute sa véhémence, dans toute sa fureur, dans tout son déchaînement, sans restriction, sans frein. Ils ont fait d'elle la loi suprême et la seule règle de notre destin.

Chose étrange, paradoxale : contre toute attente, ils sont arrivés à tirer au profit des mœurs en général et de leur vie personnelle une morale vraiment haute de ce paroxysme de sentiments. Le XVII^e et le XVIII^e siècles, ayant mis la main sur les intelligences, avaient négligé les mœurs, ou plutôt avaient laissé aux hommes l'illusion de la liberté en canalisant vers leur licence effré-

née toutes les aspirations et toutes les velléités. Voir Saint-Simon. De sorte que, aujourd'hui encore, quand on fouille dans la biographie de ces graves hommes à pourpoint et à rhingrave, si distants, si maîtres d'eux-mêmes, si équilibrés dans leur extérieur et dans leurs œuvres, on demeure confondu d'y rencontrer des amours tumultueuses, des aventures innombrables, tout un dévergondage brûlant, impétueux, qui, parfois, allait si loin qu'il les conduisait jusque chez la Brinvilliers.

En regard, ô surprise, voici le cœur de ces romantiques déchaînés. La passion qu'ils viennent de découvrir les a comme épurés en fixant leur vie. Ils sont les hommes des amours frénétiques, certes, mais souvent des amours uniques, toujours des amours sentimentales plus que sensuelles, en tout cas de ces amours libérés de l'intelligence subtile et raisonneuse qui les vicie et qui les rend incertaines. Sur la tombe de Musset, un seul nom à graver. Sur celle de Lamartine, un seul aussi, puisqu'on n'est pas au clair sur la réalité de Graziella. Un seul sur celle de Vigny. Il n'a pas tenu à Hugo qu'on ne pût y inscrire que le nom unique de sa femme. Et si Chateaubriand étale devant la postérité la plus belle collection d'amantes qu'on puisse rêver, c'est qu'il tient encore, lui, et profondément au XVIIIe siècle. Nous ne voulons pas dire, évidemment, qu'il n'y ait pas eu d'autres femmes au long des jours de tous ces poètes. Mais les passades, les caprices et les désirs ne peuvent infirmer notre thèse et nous n'entendons parler ici que de l'essentiel. D'ailleurs, leur donjuanisme lui-même, quand donjuanisme il y a, se présente comme une sorte de renforcement du sentiment, de l'idée de l'amour, soit qu'ils y aient cherché l'oubli d'une blessure profonde, soit que, comme le don Juan de Namouna, ils aient demandé à leurs errements passionnels ou charnels de leur révéler l'être de leur destin :

Quelle est donc, disent-ils, cette femme inconnue,
Qui, seule, eût mis la main au frein de son coursier,

Qu'il appelait toujours et qui n'est pas venue?
Où l'avait-il trouvée? Où l'avait-il perdue?
Et quel nœud si puissant avait su les lier,
Que, n'ayant pu venir, il n'ait pu l'oublier?

On reconnaîtra peut-être qu'avec ce nouvel impératif du cœur nous sommes loin des mœurs sceptiques du Palais-Royal, épanouies sous le Directoire, filles de la très classique Régence, et loin aussi du voltairianisme passionnel que la bourgeoisie était en train, précisément, pour sa commodité et pour continuer la tradition des maîtres de la veille, d'introduire dans la coutume et dans la société.

L'esprit bourgeois, c'est-à-dire l'esprit de la Révolution, voilà donc l'ennemi des romantiques. Constamment ils ont été obsédés non seulement par l'idée de combattre le bourgeois, mais de le mystifier ou de l'étonner, selon une forme de gaîté exubérante de leur état d'âme. Non par simple besoin de farces ou de galéjades, mais pour ridiculiser Joseph Prudhomme dont ils ont percé à jour le plat matérialisme, la bassesse de pensée et l'irrémédiable ridicule. Le gilet rouge de Gautier, le soir d'*Hernani*, est plus et mieux qu'une excentricité. Il vaut une proclamation. C'est l'affirmation d'une âme collective, comme la canne de Balzac, comme la pipe de George Sand. C'est le défi de la personnalité libre à une société organisée. Et, dans cette tendance très nette qui relève, en somme, d'une vie intérieure profonde, apparaît pour la première fois la filiation des romantiques aves *Les Confessions*. Ce livre a exercé une influence souveraine sur leur cerveau. Il y a tout dans la sensibilité de Jean-Jacques, tout ce qui va éclore cinquante ans après sa mort et s'installer pour poser, entre autres hypothèses, que le fameux mystère des enfants du Genevois à l'Assistance, sa complaisance à étaler ce que Pascal appelle sa « délection morose » et ses vantardises de « gidisme » relèvent peut-être déjà, en partie du moins, de ce goût de défier la morale courante et la pseudo-décence des boutiquiers soi-disant vertueux.

Un homme! C'est un homme que Rousseau a voulu raconter dans ses *Confessions*. Ici, la grande nouveauté, c'est qu'il ne s'agit plus de mémoires, mais de confidences. Plus rien d'objectif. L'étalage direct de la vie de l'écrivain. Plus de « on », mais le « je ». L'individu surgit et va s'imposer. Tout le romantisme a passé par cette brèche ouverte dans la tradition consacrée. Non seulement les *Mémoires d'Outre-Tombe*, mais la *Confession d'un enfant du Siècle* et *les Nuits*, le *Journal d'un Poète* et *les Méditations*. Un personnage nouveau apparaît en littérature : l'auteur. C'est non seulement le règne de l'individu philosophique et sociologique qui s'ouvre, c'est l'avènement, bien autrement important, de l'individualité et de l'individualité passionnée. Une passion vraie a sur les destinées humaines une bien autre influence qu'un bulletin de vote. C'en est fini — à quelques exceptions près — du type général. D'abord, le goût des romantiques pour la vie entière, intense — bien plus réel en eux que l'appétit artificiel de la mort — les a conduits au pittoresque, à la recherche du détail original qui caractérisera dans l'espèce l'individu qu'ils viennent d'appeler à la lumière, par conséquent à vêtir un personnage et à le déterminer moralement d'une façon précise et personnelle. Balzac, qui est un romantique — nous l'allons démontrer — a ainsi bâti, pétri tout un monde qui, par la silhouette nette de chacun de ses habitants, n'a plus rien de commun avec les dessins magnifiques, mais abstraits, des auteurs du grand siècle. Il faudrait une étude complète pour spécifier ce qui sépare Grandet d'Harpagon. Un individu et une individualité, nécessairement en révolte contre la société, tels sont les personnages romantiques.

Avant de les étudier plus à fond, il s'agit de souligner un autre trait — et dominant quoique superficiel — de leur caractère : leur désespérance. Expression peut-être impropre mais suggestive — mettons, si l'on pré-

fère, leur « incurable mélancolie ». Superficiel?... Entendons-nous. Ce caractère est évidemment superficiel puisqu'on ne remarque nulle part qu'il bride, qu'il paralyse ce besoin, cet appétit, cet enthousiasme d'action qui les pousse et qui les soulève. Le Frank de ce magnifique poème : *La coupe et les lèvres*, est le type le plus complet peut-être — puisque bornant cette étude au romantisme français nous ne parlons pas ici des héros de Byron — de ces désespérés ivres de vie, de toute la vie. *Hernani* est un autre exemple de ce que les bourgeois ont appelé, dans leur désir vengeur de le ridiculiser, « le beau ténébreux ». Il s'agit, pour en appeler de ces trois mots un peu sommaires, de discerner les réalités douloureuses par l'analyse révélées au fond de cette inguérissable tristesse qui est loin de n'être qu'une attitude. Cette mystérieuse et vague damnation dont presque tous se proclament frappés non sans volupteux orgueil, soit dans leurs confessions directes, soit, par détour, dans ce qu'ils prêtent à leurs enfants intellectuels, est tout autre chose qu'une couleur, qu'un jeu littéraires. Elle a à son origine une palpitation vivante qui dépasse la mode et de beaucoup : affranchis soudain, libérés tout à coup, dressés sans transition dans leur ivresse d'individus souverains, livrés inopinément au vent de leurs passions légitimées, lâchés dans une jeunesse éclatante longtemps refoulée, abandonnés à leur fièvre et à leurs élans sans qu'une éducation préalable, qu'une transition salutaire leur eût permis d'accommoder peu à peu la vie au rêve et vice-versa, les romantiques débridés ont tout voulu, tout espéré, tout conçu. Mais, inévitablement demeurés des hommes de chair et des êtres sociaux quoiqu'ils en aient eu, ils ont vite rencontré leurs propres limites. Ils se sont presque immédiatement brisés aux nécessités qu'ils portaient en eux. Aux premiers coups d'ailes, ils ont mesuré qu'il y avait loin de l'enthousiasme de l'esprit au matérialisme de la vie et compris que les allé-

gresses les plus libérées sont prisonnières d'un corps enchaîné :

> Borné dans sa nature, infini dans ses vœux,
> L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux.

Conférez leur vie et leurs œuvres. A l'exception de leur chef géant, Hugo qui, après une sanglante expérience, rencontre vite et pour toute sa vie l'équilibre de son cœur et désormais, en amour comme en poésie, s'affirme plus comme une force de la nature que comme un raffiné du cœur, vous trouverez au fond de toutes les biographies de cette époque une aventure lamentablement humaine, une amère et vaine tentative vers l'absolu de l'amour. Le génie seul a arraché ces fervents déçus à la banalité terrestre pour les hausser jusqu'à la grandeur, jusqu'au définitif où la chair a en vain tenté d'atteindre. Mais à quel prix ! Que de vraies larmes, que de vrai sang sur la route de leur ascension : Pagello et Venise sont les limites où se brise l'élan sentimental de Musset. *Les Nuits, La Lettre à Lamartine, La Confession d'un Enfant du Siècle* sont les voies sublimes par où il échappe à sa douloureuse humanité. M^me^ Dorval enchaîne Vigny aux vicissitudes des amours communes, *les Destinées* l'arrachent à leur boue. On pourrait multiplier les exemples et les rapprocher de cette discipline classique qui, dans la destinée d'un Racine, meurtrie pourtant par le deuil durable de la Du Parc ou par l'amertume de telle rupture, ne mûrit en lui que plus d'objectivité dramatique, plus de contact étroit avec son siècle et, en fin de compte, lui dicte son fameux testament, acte de soumission à un ordre, à la terre, à la Raison.

Donc, contraints de ne se réaliser que littérairement, les romantiques prennent en dégoût la vie bornée et mesquine qui ne sera jamais à la mesure de leur fièvre. Quelques-uns, comme Gérard de Nerval, dégusteraient la mort dans le couloir d'un hôtel borgne plutôt que d'abdiquer devant leur lamentable petitesse, ou comme Musset implo-

reront jusqu'à en périr les illusions de l'alcool. Les autres cherchent dans leurs œuvres le moyen de s'évader, de franchir les étroites frontières de leur pauvre humanité, d'en briser les obstacles. En imagination, ils grandissent l'amour jusqu'au crime comme Antony; ils s'enivrent de vertigineux mensonges comme Ruy Blas; ils se réfugient dans une titanesque et hautaine révolte philosophique comme Vigny; ils s'exaltent dans l'orgueil comme Chateaubriand. Le cor d'Hernani sonne pour eux tous, toujours et au seuil des réalisations, l'avertissement du destin qu'ils sont exclus du bonheur absolu. Leur satanisme — presque tous les romantiques ont eu pour le satanisme un goût qui nous fait sourire aujourd'hui — n'est qu'un sursaut pour franchir l'infranchissable, pour s'élever au-dessus d'eux-mêmes, pour atteindre au delà. Il est de même essence que la prière. Il ressemble au Jésus du *Mont des Oliviers,* fatigué de se trouver devant un ciel

Muet, aveugle et sourd au cri des créatures...

et qui tente de déchiffrer l'énigme ailleurs. Le satanisme, avide de forcer l'ordre de la nature, est frère de cette angoisse moderne qui pousse les foules vers les déchiffreurs d'avenir et chez les spirites. Il participe, dans ses origines et dans ses tendances, des explorations actuelles de l'inconscient ou du subconscient. Les romantiques ont été, comme Prométhée, enchaînés pour avoir dérobé le feu du ciel.

C'est peut-être ce sentiment douloureux de limitation, de contrainte charnelle qui les a conduits à retrouver deux sources de création que le classicisme, dans son souci de discipline et dans son équilibre, avait complètement taries. L'une, l'imagination, avait déjà coulé à pleins bords au moyen âge, au temps de Rabelais surtout. L'autre balbutiait encore quand la Raison vint étouffer sa belle enfance : le lyrisme. Le XVIIe siècle, dès ses débuts, comprit vite le danger que présentait pour

l'œuvre sociale et politique qu'il se disposait à entreprendre cette sève qui éclatait depuis trois siècles, non seulement dans les écoles littéraires, mais encore dans l'architecture des cathédrales et des châteaux, dans les dessins de Callot et les mascarons de Jean Goujon! Que de rêves enfermés dans des rythmes ou ciselés dans la pierre! La liberté chantait partout, aussi bien sur les lèvres de Gargantua et de Pantagruel que dans les scènes figées d'un porche ou les astragales d'une décoration. L'individualisme le plus personnel avait inspiré Montaigne et Clouet, Mathurin Régnier ou l'architecte de Blois. Les esprits s'étaient habitués à concevoir, à imaginer ce qu'ils ne pouvaient connaître, à traduire dans un ivoire travaillé, dans une palmette, dans une coquille, dans une gargouille cet affranchissement qui passait sur la terre au souffle de la Renaissance et de la Réforme. L'imagination était débridée, déchaînée, libérée. Le lyrisme commençait à chanter. Partout il faisait reculer la scholastique. Satirique ou amoureux, héroïque ou joyeux, devant la Femme, devant la Nature, devant la Justice, devant les Vertus, un frémissement annonçait que l'homme avait besoin d'hymnes, de souffles qui le soulevassent au-dessus de lui-même, qui l'arrachassent à la pure et vaine opération intellectuelle des docteurs en religion et en philosophie comme aux raffineurs de belles manières et de pointes trop subtiles, qui le conduisissent enfin directement, et sans l'intermédiaire du raisonnement, au principe divin, à la Vérité. Quel danger pour la discipline que Richelieu, Mazarin, Louis XIV méditaient d'imposer à la France!

Les romantiques, dans la frénésie qui les saisit de s'affranchir de la vie, se précipitèrent, se ruèrent, après une période d'hésitation, sur ces deux exaltations du cerveau et de l'âme qui, jadis déjà, avaient servi aux hommes à s'évader des prisons du dogme : l'imagination et le lyrisme. Mais ils ne les retrouvèrent pourtant pas du pre-

mier coup. Il faut noter cette nuance : les débuts de Victor Hugo sont de tendance réaliste et son œuvre romanesque ne s'affranchira jamais complètement de ce choix premier de son esprit. Sans parler des *Odes*, qui relèvent souvent de l'inspiration de circonstance et des événements, la *Préface de Cromwell* prétend encore asseoir la Révolution artistique et littéraire sur des réalités, mais sur des réalités complètes, sur la vérité observée, mais traduite dans sa plénitude, sur les nuances quelles qu'elles soient et les complexités de la vie elle-même. C'est au nom du réalisme qu'il renverse les lois classiques de l'unité de temps et de lieu, c'est au nom du réalisme encore qu'il soutient le droit à l'art du laid et du grotesque. Et *Cromwell* enfin, le drame même de *Cromwell*, est, dans sa plus grande partie, une œuvre d'un réalisme curieux et poussé. C'est à cette époque qu'Hugo conçoit *Les Misérables* (sous le titre : *Les Misères*). Il les terminera trente ans plus tard. Mais déjà il accumule les notes, les références, les faits divers, les observations, tout ce qu'il peut rencontrer sur son chemin, autour de lui, dans la vie, avec un souci prodigieux d'exactitude et de documentation, en tout cas de vraisemblance. Ce n'est que quelques années plus tard qu'il ajoutera à son gigantesque roman les magnifiques draperies de son imagination.

Même un Dumas père qui devait, par la suite, se livrer uniquement à sa prodigieuse et fantaisiste faculté créatrice, commençait par chercher dans le document son inspiration : c'est une page d'Anquetil, lue par hasard dans les bureaux du Prince d'Orléans où il était employé, qui lui inspira *Henri III* et lui ouvrit les voies de la Renommée.

Ce réalisme, nous allons voir qu'une fraction de l'école romantique va s'en emparer, le développer profondément dans une direction inattendue et en faire un définitif usage. En tout cas, à son aurore, le romantisme est loin

d'être d'emblée lyrique et imaginatif. Quelques maîtres de l'école, comme Vigny, en resteront toujours à ses premières formes ou, du moins, ne s'aventureront sur un autre terrain qu'avec des réserves infinies et des timidités insurmontables.

Mais le génie d'Hugo était trop véhément pour se satisfaire longtemps du monde tel qu'il est et s'enfermer pour toujours dans le réalisme pur et simple. Il devait en arriver nécessairement à interpréter et à recréer. A sa suite, les romantiques se lancèrent dans les imaginations les plus vertigineuses de fond et de forme, à défaut d'aventures vécues et personnelles où ils eussent pu se pleinement dépenser. Et dans le lyrisme. Cette perception nouvelle du monde par le sentiment, dans toutes ses nuances, de la plus calme à la plus exaltée, leur en révélait tout à coup des mystères et des nuances que la Raison même, étant donné son essence, avait été jusque-là impuissante à dévoiler aux hommes, des aspects intangibles avec les seuls moyens de l'intelligence obstinément en usage, des horizons insondables avec les seuls instruments de connaissance que leur avaient légués leurs devanciers. Pour prendre un exemple, le printemps n'est plus seulement, pour eux, comme pour l'abbé Delile, le jeu précis de couleurs ou de formes florales. Un univers inconnu se découvre derrière les fraîcheurs et les draperies du crépuscule, un univers moral bien plus que physique.

L'amour devient autre chose, lui aussi, qu'une synthèse psychologique. Et pour l'exprimer dans son ampleur mystérieuse, il leur faut une forme poétique d'expression qui les soulève et qui soulève les autres jusqu'à l'immensité des horizons et des mondes nouveaux qu'ils viennent d'explorer. Leur nouvelle sensibilité exige, réclame des signes extérieurs dont le dessin réel ne soit que la manifestation la moins essentielle.

C'est une injustice et une incompréhension profonde

que de les accabler — ou de vouloir les accabler — sous l'accusation de verbalisme. Des mots... peut-être. Mais des mots qui sont avant tout le signe tangible d'un enthousiasme. Eux qui, prisonniers libérés, se grisaient de tout dans l'exubérance de leur jeunesse ressuscitée, pourquoi ne se seraient-ils pas grisés de verbes? Et pourquoi n'auraient-ils pas cherché dans l'exaltation des mots et dans l'ivresse de leur sonorité l'aspect matériel du lyrisme qu'ils venaient de découvrir en eux? Ce n'est évidemment pas dans la langue précise et dépouillée, toujours pâle, quoique souvent balancée et divine, des classiques qu'ils pouvaient trouver le clavier vibrant que réclamait leur déchaînement. La discipline, en comprimant les esprits, l'avait étiolée et amaigrie jusqu'au squelette. Il s'agissait non seulement de délivrer la prisonnière du purisme stérilisant, mais de la fortifier, de lui rendre muscles et couleurs, chaleur et nerfs. Et puis le romantisme n'avait pas soufflé dans la littérature seulement : cette musique des siècles classiques, — raffinée mais mièvre, mélodieuse mais immuablement noble et calme, uniquement soucieuse de mesure et de balancement, — qui forma l'oreille des écrivains de la grande époque, avait tout à coup été remuée, soulevée, bouleversée par la grande voix nouvelle et passionnée de Beethoven, par la mélodie mélancolique et douloureuse de Schubert. Gonflées par le génie de ces maîtres, les notes venaient, pour la première fois, de retentir avec des vibrations d'amour, des échos de joie, des reflets de lumière, des arrière-plans de désespoir dont ces musiciens inattendus les amplifiaient soudain... Comment les poètes et les écrivains n'auraient-ils pas tenté, eux aussi, l'oreille pleine de ces harmonies inattendues, de prolonger dans l'au-delà le chant des mots et de s'attacher plus à ce qu'ils suggèrent qu'à ce qu'ils signifient?

Passion, liberté, individualisme, imagination, lyrisme, subsidiairement pittoresque, couleur, mélange du grand

et du petit, du sublime et du grotesque, du beau et du laid, affranchissement du Verbe, tout cet effort complexe et cohérent du romantisme devait en fait créer dans la littérature des types nouveaux. Le plus spécial, le plus spécifiquement romantique est l'Insurgé, le Révolté. Notons immédiatement qu'il ne restera pas sur la scène ou dans les livres, qu'il ne se cantonnera pas dans la littérature, qu'il va bientôt passer dans la vie et monter sur les barricades . 1830 et 1848 ont été, quand on les examine, deux révolutions inouïes, uniques, exceptionnelles. Evidemment, elles relèvent, dans leurs origines et dans leurs conclusions, de la politique. Mais, avant tout, tant par leur aspect physique que par leur inspiration spirituelle, elles sont moralement romantiques, archi-romantiques. Retournez voir comment Delacroix a montré *La Liberté conduisant le peuple* ou *la Grèce expirant sur les ruines de Missolonghi,* et vous comprendrez que cette bataille fougueuse, que cette résurrection de l'âme et du geste n'ont plus rien de commun avec les parlotes bourgeoises des clubs de 93. C'est une explosion joyeuse d'enthousiasme et d'idéal, d'imagination et de lyrisme, une attitude du cœur, l'exaltation magnifique de tomber pour une allégresse. C'est la ruée de l'Idée, c'est un acte mortel d'amour, bien différent de la longue lutte parlementaire, coupée par des massacres entre quatre murs, escortée du couperet de la guillotine, sec comme la Raison elle-même, bien différent de la Grande, de Celle de Robespierre. Trois Glorieuses qui jettent un peuple vers la Liberté... et c'est tout! La Barricade est une invention symbolique qui se dresse entre deux mondes. Enfin, dans cette transposition de l'Idéal dans la vie, n'oublions pas que c'est le romantisme qui a lancé la France au secours de la Grèce agonisante, malgré les appréhensions et les atermoiements d'un gouvernement pusillanime.

Le héros romantique est donc le Révolté : révolté contre l'ordre social — Ruy Blas, Hernani, Jean Valjean, —

révolté contre l'ordre de la nature qui emporte pêle-mêle dans sa course indifférente joies et souffrances, bonheurs et détresses — *Le Lac, La maison du Berger,* — révolté contre les fatalités sentimentales — Rolla, le Poète des Nuits, Octave de la Confession, — révolté contre Dieu — *Le Jardin des Oliviers.* Le processus de la création est toujours pareil : une individualité placée dans l'aventure la plus apte à mûrir sa passion. Insurrection. Création imaginaire du monde idéal où cette passion pourra le mieux s'épanouir. Envol lyrique pour y atteindre. On voit immédiatement que dans cette formule rentrent tous les personnages des grands enfanteurs de cette époque. Avec des nuances qui tiennent au tempérament de chacun d'eux, avec des modifications et des variantes selon qu'ils placent leurs héros dans le milieu réel, amplifié et recréé, ou dans un milieu fictif, mais avec un caractère commun invariable : l'individu contre l'ordre social ou au milieu de l'ordre social. Qui peut nier l'innovation? Les personnages classiques participent de l'éternel et portent sur eux les reflets du monde platonicien des idées. Ils vivent dans l'absolu. Phèdre n'est pas Phèdre. C'est l'Amour Incestueux. C'est l'amour Fatal.

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée.

Tartufe, Sganarelle, Harpagon, Georges Dandin, Arnolphe sont pétris de vices ou de ridicules indépendants du temps et de l'espace. Cinna, c'est la Clémence. Le Lion de La Fontaine, c'est le Roi, comme le Renard est la Fourberie, comme l'Agneau est l'Innocence. Même les croquis, si précis, semble-t-il, d'un La Bruyère ont surtout une extraordinaire valeur de généralité. Tous ces êtres, vus et peints par la Raison, étalent un caractère indéniable d'universalité. Ce sont des verrues, des cancers qui ont poussé, qui pousseront toujours sur le corps social, ou, au contraire, des lumières qui l'illuminent, qui l'illumineront toujours. En tous les cas, chancres ou lumières, ils y sont incorporés par ce qu'ils ont de perdurable, au

point que ce corps social évoluant en apparence, ils continuent à y représenter nos vices et nos vertus dans ce qu'ils ont de plus impersonnel. Il en va tout autrement des personnages franchement romantiques, et même des personnages sortis du réalisme apparent d'un Balzac, profondément romantique, quoi qu'on en ait pensé.

Le réalisme, à ses débuts, issu de la *Préface de Cromwell* et de cette volonté d'exprimer la vie tout entière avec ses lumières et ses ombres, est pétri des conceptions du Cénacle et de la *Muse française*. Le simple bon sens indique que Balzac, édifiant l'immense épopée de son temps, l'ait naturellement pétrie de romantisme. En la bâtissant avec d'autres matériaux, il se fût montré mauvais observateur. La nouvelle école, quand son génie entreprend sa vaste construction, avait définitivement triomphé du classicisme. La minorité avait imposé sa loi au siècle, à la banque comme à la politique, au commerce comme à l'armée. Elle avait, sinon convaincu intellectuellement la bourgeoisie, du moins imprégné peu à peu ses mœurs, sa vie. Elle avait créé une manière d'être et de sentir et, somme toute, c'est d'un monde romantique que l'auteur de *La Comédie Humaine* dressait, comme il disait, l'état civil.

D'ailleurs, abstraction faite du modèle qu'il avait sous les yeux, il est hors de doute que Balzac était personnellement romantique jusqu'aux moelles, par nature, par tempérament. Ses véhémences, ses enthousiasmes, son aptitude à souffrir, sa passion constante en amour, mêlée à ses fringales de donjuanisme, sa fougue à vivre, sa manière de travailler, son orgueil, son besoin d'étonner et de provoquer, son dandysme, tout le range, non pas dans la troupe, mais dans l'état-major romantique. Une bonne partie de son œuvre de début est romantique ouvertement, totalement, sans retenue : ses récits de la Chouannerie, les nouvelles qu'il a signées dans le recueil qui porte le titre de *La Tête à l'envers*, les *Contes drola-*

*tiques, La Peau de chagrin,* et, à l'exception de deux contes, la série des *Romans et Contes philosophiques,* pour ne pas parler des premières œuvres signées de pseudonymes, Horace de Saint-Aubin, Lord Roon, éclatent de tous les signes de l'époque. Le Raphaël de Valentin, dans *La Peau de Chagrin,* sort d'un poème de Byron, indiscutablement. Et le roman comporte même la fameuse scène d'orgie qui classe toute œuvre de ce temps. Dans le moment même où Balzac jette l'anathème sur le salon de Nodier et sur la jeunesse qui s'y réunit autour de la doctrine nouvelle, à l'instant où il n'a pas assez de traits contre le bric-à-brac historique dont les romantiques se grisent, contre leur manie d'antiquailles, contre le fantastique et l'extraordinaire dont ils se repaissent avidement, il entre dans les Lettres avec des œuvres tout éclatantes des défauts qu'il reproche aux autres : *Les Proscrits, L'enfant maudit, L'Elixir de longue Vie, La Comédie du diable.* Il ne recule même pas devant ce qu'on devait appeler plus tard le « mélo ». *Les Deux Rencontres* et *Le Doigt de Dieu, L'Eglise et Jésus-Christ en Flandre,* si riches en couleurs, en impétuosité, sont pleins du romantisme religieux de Lamennais, que Balzac lit beaucoup, et de celui de Rousseau, qui a façonné son cerveau et dominé sa jeunesse (1). A cette époque féconde de son existence, il est à ce point sous l'influence de Goethe, de Byron, de Hoffmann, qu'il conçoit une première fois *La Comédie Humaine* à la façon de *Faust,* comme une suite d'œuvres symboliques, allégoriques, mythiques (2).

Sans doute Balzac, sous des influences qu'on ne peut étudier ici, va évoluer du côté du réalisme. Mais de quel réalisme? Et comment ne garderait-il pas des traces profondes des empreintes de sa trentième année? Il ne saurait être question de reprendre ici un à un les principaux

(1) M. Arrigon, dans *Les années romantiques de Balzac,* a très nettement indiqué l'orientation de toutes ses œuvres de début.

(2) Lettre à Montalembert (Août 1831).

personnages de ce monde infini, multiple, grouillant qu'il a créé, aussi complexe que le monde réel — plus complexe peut-être — ni de chercher par où, par quoi chacun de ses enfants intellectuels est, demeure romantique. Prenons-en quelques-uns. *Le Curé de campagne*, par exemple. Vous y verrez immédiatement ceci : tandis que les créations classiques sont des moments de l'éternel incarnés dans des corps transitoires très sommairement différenciés, les êtres sortis du cerveau romantique de Balzac sont des corps transitoires, mais précis, spéciaux, caractérisés, humains, éclairés de reflets d'éternel. La différence est notoire et la formule balzacienne de l'amalgame se révèle incomplète dans le portrait si spécifiquement romantique de Véronique Sauviat. Quant au révolté, au damné sympathique à la mode du jour, il n'a jamais été dessiné avec une netteté aussi grande, aussi lumineuse que sous les traits de Jean-François Tascheron, cet assassin paré de tant de vertus et dont l'abbé Pascal, émerveillé murmure : « Cet homme a trouvé son paradis ici-bas. »

On ne refusera pas non plus, je pense, la qualité de « romantique » à cette admirable *Duchesse de Langeais* où Balzac versa toute la souffrance et toute l'amertume que venait de lui prodiguer M^me^ de Castries. Montriveau, comme la Duchesse, sont indiscutablement marqués dans leur caractère et dans leur existence du destin byronien. Un univers les sépare, derrière eux du monde classique, devant eux du monde réaliste-naturaliste que vont façonner les disciples littéraires du maître, un univers fait de cette espèce de satanisme qui vicie leurs élans, des aventures qu'ils machinent et qu'ils suggèrent au destin, de ce goût bien caractéristique — et slave — qu'ils ont de souffrir et de se faire souffrir.

Quant au *Lys dans la Vallée,* ce roman d'une humanité si magnifique et si douloureuse, s'il ne livre pas aussi ouvertement, aussi lumineusement son romantisme, il en

est pourtant inondé. Considérez le caractère de Mme de Mortsauf. Elle est belle, élevée d'âme, grande de sentiments et d'esprit. Et pourtant une fatalité pèse sur elle : la vie l'a déçue dans son mari, dans ses enfants. C'est une de ces héroïnes déchirées, sorties de cette non-adaptation de la sensibilité, enfin libre aux possibilités réelles dont nous avons parlé plus haut. La vie va-t-elle faire de la châtelaine de Clochegourde une Madame Bovary avant la lettre? Non pas. Elle est fille de son siècle et ce n'est par conséquent pas, comme l'héroïne de Flaubert, dans son siècle qu'elle cherchera une consolation. Elle va se réfugier ailleurs et inventer à son usage un monde sentimental imaginaire. Et, révoltée qu'elle est contre le rythme normal si mesquin et si limité du cœur, surtout contre l'amour tel que l'a aménagé la volonté sociale, elle bâtira sa vraie patrie dans l'impossible. Un Vandenesse qui, sans la connaître, a osé lui plaquer, en plein bal, un baiser sur les épaules, elle tentera d'en faire un amant d'âme, sans se donner à lui, de le tenir enchaîné dans le platonisme le plus intégral et de le garder comme mari pour sa fille. Et quand elle apprend que ce Vandenesse, trahissant l'idéal qu'elle veut lui imposer, ne l'a pas suivie dans l'empyrée de son imagination et a une maîtresse, Lady Dudley, elle l'abandonne sur la terre sans se retourner, intransigeante et implacable.

D'ailleurs, les héroïnes de Balzac composent une galerie impressionnante de ces vies lamentables, de ces existences désaxées, de ces aspirations impuissantes, nostalgiques d'un monde d'utopie, romantiques en un mot. Rappelez-vous encore Mme d'Aiglemont dans *La Femme de Trente ans*, et tant d'autres. En général, l'amour balzacien participe complètement de la conception passionnelle de son époque. Le géant a peint toutes les passions humaines en indiquant, avec une profondeur psychologique extraordinaire, que, seul entre toutes, l'amour est exclusif, absolu et dévastateur inexorable de l'ordre social. Il

est le seul qui ne comporte pas de fissures, de composition, de salut. Il n'aurait certes pas conçu le *Cid* ou *Andromaque* comme Corneille ou Racine, et, d'autre part, jamais un classique n'aurait osé effleurer, même en pensée, un sujet comme celui du *Père Goriot*. Phèdre, me dira-t-on?... Non. Le roman de Phèdre n'est que le roman d'un demi-inceste et traité avec quelle prudence, quelle précaution de remords, d'imprécations contre soi-même, avec quels appels à l'excuse de la Fatalité! Mettez en regard l'ouragan monstrueux qui souffle dans le cœur de Goriot, qui ravage et asservit cet homme fort, qui jette cet avare aux pires ruines. Evoquez cette scène de la garçonnière que le père, à la fois amoureux et complice, a meublée pour l'amant de sa fille. Ce Rastignac, il l'aime à la fois pour la joie qu'il donne à sa Delphine adorée et pour l'illusion qu'il lui permet de la partager avec lui. Il l'aime et il le jalouse quand, devant lui, il se couche comme un chien sur le tapis pour embrasser les pieds de son enfant, comme on embrasse les pieds d'une maîtresse éperdument aimée. Vous comprendrez, en mettant ces deux chefs-d'œuvre, *Phèdre* et *Goriot*, face à face, ce que le romantisme a apporté de nouveau au monde et l'abîme qui sépare l'analyse objective, intelligente, contenue, d'une passion de sa peinture directe, impitoyable et crue.

Nous ne quitterons pas la pension Vauquer sans y cueillir la plus romantique des magnificences de Balzac. Dans ce meublé infect où Goriot, dépouillé par Nucingen, par le comte de Restaud et surtout par lui-même, agonise, Rastignac se lève : Rastignac dont toute la destinée, que nous ne pouvons suivre ici, est l'illustration vivante de notre thèse. Le vieux, mort, il l'accompagne seul au cimetière avec Christophe. Il est alors jeune : il a encore du cœur. Quand le cercueil est descendu dans la fosse, que Christophe est parti, le jeune homme s'en revient solitaire dans le cimetière et, tout à coup, aperçoit Paris,

ce Paris de luxe et de fête qui est compris « entre la colonne de la place Vendôme et le dôme des Invalides ». Alors, il jette un coup d'œil conquérant sur la ville, et dit à mi-voix :

« A nous deux maintenant! »

Cri formidable d'ambition, d'orgueil, de résolution, d'avenir et de révolte, qui est de même allure, de même essence, de même inspiration que la célèbre apostrophe d'Hernani :

Oui, de ta suite, ô Roi, de ta suite, j'en suis!

Il est encore deux personnages — entre la foule grouillante de la *Comédie Humaine* — où nous voulons aller chercher le romantisme de Balzac : la cousine Bette et Vautrin, deux principaux, deux essentiels. Je ne pense pas qu'on ait jamais accumulé ni juxtaposé dans un livre tant de passions que dans *La Cousine Bette,* qu'on ait jamais aussi nettement accusé leur caractère inexorable, leur implacable nécessité. Il pèse sur tous les personnages du drame cette fatalité qui enserre et écrase toutes les créations romantiques comme certaines lignes du drame grec.

« Moi, je porte malheur à tout ce qui m'entoure! » peut s'écrier Lisbeth Fischer à la manière du proscrit. Elle contient en effet en elle l'envie dévastatrice, comme Hulot la débauche, comme Valérie Marneffe le vice. Il n'en est pas moins vrai que, si le Destin ne conduisait pas dans une mansarde proche de son logement le comte Wenceslas Steinbock, venu des steppes polonaises pour déchaîner en elle les tempêtes qui y dorment et qu'elle ignore, son âme d'envie et son cœur d'amour se seraient peut-être toujours traînés dans les rancœurs et les haines médiocres. Les premiers pas que Wenceslas a faits sur la route de l'exil sont pour la famille du Baron Hulot, sans qu'elle s'en doute, le terme du bonheur. Il est en route pour remuer les boues qui reposent dans la vieille fille, y allumer à la fois cette affection mons-

trueuse qu'elle s'efforcera en vain de maintenir dans les limites du sentiment maternel, et une haine telle que Byron seul a su en concevoir d'aussi gigantesques comme élément d'âmes. C'est dans la haine que la cousine Bette va construire, va imaginer. C'est par la haine qu'elle va prendre place dans la galerie des anormaux — ou plutôt des extra-normaux — que Balzac a burinés avec une inégalable maîtrise.

Et puis... voici Vautrin!... Ah! Vautrin!... A peine serait-il utile d'en parler ici, tant il sort authentiquement, lumineusement du volcan de 1830, tant il est, si j'ose dire, auréolé de l'infernale damnation des monstres qu'a enfantés le romantisme. Il est plus romantique même que le Javert ou le Jean Valjean des *Misérables*. Il est le héros même de l'époque. Mais, et c'est là le prodige, avec quelle vérité, avec quelle simplicité, avec quelle réalité! Balzac, s'il avait été un authentique réaliste pourtant, eût simplement, directement peint Vidocq qu'il avait sous la main, qui dînait chez lui. C'eût déjà été assez beau de voir l'ancien voleur-faussaire, deux fois évadé du bagne de Toulon, devenir Chef de la Sûreté. Il avait devant lui le héros vivant de cette histoire fantastique. Mais cette aventure authentique n'a pas suffi au romancier. Epris, comme tous ses contemporains, des personnages qui comportent un au-delà et qui présentent un sens supérieur à celui de la vie, dans les trois romans où il a mis en scène Jacques Collin, dit Vautrin, dit Trompe-la-Mort, il a enfanté un tel géant, un tel surhomme que lui-même, nous le savons, demeura, devant ce fils de son cerveau, confondu d'horreur. Oui, « surhomme », car avant que Nietzsche ait pensé, Balzac avait accouché d'un être dont l'énergie et le génie diabolique s'étaient déjà avancés « par delà le bien et le mal » : dans son pacte avec Lucien de Rubempré (à défaut de Rastignac défaillant), il invente un amalgame de vengeance et d'amour, un composé de haine, d'ambition et de tendresse qui est à pro-

prement parler une passion nouvelle, un aspect inédit du cœur qui ne relèvent plus d'aucune morale ni d'aucun dogme. Ce qui nous stupéfie encore aujourd'hui, ce n'est pas que Vautrin ait pu, non seulement dans sa personne physique, mais même dans sa substance morale, se transformer au point d'avoir eu plusieurs vies, se maquiller en policier ou en commis, en humble rentier ou en vieux militaire, en prêtre ou en marchand cossu. Ceci, c'est du roman génial, mais du roman. Il y a dans Vautrin un génie qui ne se contente pas de l'existence extérieure : ce criminel, dressé en insurgé contre une société qu'il hait implacablement, est le plus admirable des psychologues et des capteurs de pensée, un immense philosophe! Il fallait être un demi-dieu pour tenter et pour réussir ce paradoxe de rendre vrai, de faire vivant un personnage aussi invraisemblable, aussi sublime dans le génie que dans l'abjection. C'est une hantise essentiellement romantique qui aida Balzac dans cette gageure. Il se peut que Vautrin, au sortir du bagne, après plusieurs tentatives d'évasion, soit devenu le banquier et le chef d'une immense société secrète de forçats, qu'il ait créé à son usage une armée du crime et qu'il la manœuvre en grand stratège, que le peuple de son royaume soit, dans les bouges, aveuglément soumis à cet homme exceptionnel qui vit pourtant loin de lui, à ce Napoléon de la gouape, invincible parce qu'inaccessible à la femme comme au jeu, au luxe comme à l'alcool, il n'en est pas moins vrai que, très probablement, ce dieu du banditisme avait jadis faussé lui-même sa destinée par la grandeur du sacrifice et pris à son compte, quand il commençait sa vie, un faux qu'il n'avait pas commis pour sauver un jeune Italien. Le condamné innocent est alors très à la mode. Mais le sublime Jean Valjean lui-même l'est peut-être moins que Vautrin puisqu'il a, malgré tout, volé un pain. Ainsi Trompe-la-Mort qui, dans *La dernière incarnation de Vautrin*, s'effondrera, châtié dans son cœur, sur la tombe

de Rubempré, ce fils adoptif de son génie et de son âme formidable, auquel il avait préparé la conquête du monde, débute à l'aurore par une offrande plus que divine à sa première tendresse. Conception énorme, admirable, que ce monstre débordant de vols, de faux, de crimes, d'aventures, de honte, soit enfermé entre deux actes d'amour, entre un tribunal où il comparaît, innocent, et un cercueil sur lequel il abdique puni. Mais il faut avouer que nous sommes là en plein romantisme. Je ne pense pas qu'on le conteste.

Peut-être avons-nous un peu longuement soutenu cette thèse du romantisme de Balzac et tenté de dresser son nom à côté des quatre grands chefs d'école : Hugo, Lamartine, Musset, Vigny. C'est que nombre de critiques se sont évertués à l'en séparer et que lui-même se connaissant mal, ou impatient de se libérer à maintes reprises, a lancé la malédiction à ses frères. Or, dans une étude qui a pour objet de chercher, à propos du centenaire de cet impérissable mouvement littéraire, quel a été son apport et ses répercussions, il est extrêmement important de revendiquer Balzac pour le romantisme. Extrêmement important, puisque le réalisme qui, au déclin de ce romantisme, va tenir une si grande place dans les lettres, est sorti précisément de Balzac (et de certains romans et drames de Hugo) du romantisme, par conséquent (1).

**En ce qui concerne Balzac, c'est incontestablement lui,** ou du moins une des faces de son génie, qui inaugure l'évolution du roman moderne et qui lui ouvre les voies sur lesquelles il va s'engager. Son imagination, en effet, pas plus que celle de Hugo romancier, ne joue exclusivement dans l'abstrait, dans l'absolu. Elle est d'une puissance créatrice formidable, mais elle puise ses données dans la vie. Pourtant, — ce qui la différencie de l'obser-

(1) Il serait aisé de suivre la filiation entre Flaubert et Hugo et de montrer dans la minutie documentaire de celui-ci l'aube de celui-là.

vation classique — elle s'attaque à la vie complète, à la vie totale, non plus aux aspects exclusivement nobles ou éternels des êtres et des choses et son moyen d'investigation est, non plus l'intelligence, mais la sensibilité. Pour un classique, l'intéressant, c'est l'humain à l'état aigu, en période de crise. La seule ligne à dessiner, c'est la principale, celle qui frappe les yeux, celle vers qui convergent d'autres qu'on ne trace pas. Mettez côte à côte un de ces admirables portraits de La Bruyère et la fantastique, l'inoubliable description du *Cousin Pons,* vous découvrirez le secret des deux conceptions. Il arrive souvent à Balzac, sauf en ce qui concerne les portraits de femmes qui, à peu d'exceptions près, se sont toutes rencontrées sur son chemin, vivantes, il arrive à Balzac de sentir, de pressentir plus que de regarder. A un de ses amis qui le félicitait de l'acuité de son observation, il répondait : « Observer!... mais j'ai à peine le temps d'écrire! » Cette intuition pourtant, par un miracle magnifique, amalgamée aux souvenirs de sa jeunesse, aux expériences de ses périodes mondaines et extérieures, se trouve toujours d'une vérité, d'une réalité prodigieuses, plus prodigieuses que la vérité, que la réalité elles-mêmes. Il a vraiment recréé le monde et l'homme dans son cerveau. Non comme Corneille, le monde et l'homme comme ils devraient être dans la seule vertu, mais comme ils devraient être dans leur plénitude complète. Ce qui fait qu'encore aujourd'hui nous appelons « balzacien » les types qui nous paraissent approcher de la cohérence totale. C'est par là que Balzac diffère des purs réalistes qui vont naître de lui. Mais c'est par là aussi qu'il est, malgré tout, leur père intellectuel. Il ne s'agit plus ici de Namouna ou de Frank, d'Atala ou d'Antony, purement fictifs, ni même de ces personnages qui ne tiennent à la vie que par des fils si ténus qu'ils n'ont presque plus rien de matériel : Graziella, Chatterton. Les personnages de Balzac sont incorporés à la terre par une humanité si profonde, si palpitante qu'ils

vivent d'une existence plus synthétique, mieux rythmée pour leurs caractères, pour leurs cœurs et pour leurs âmes, plus adaptée à la maturité de leurs passions, de leurs vices et de leurs vertus que l'existence réelle elle-même.

Il est facile de discerner comment le réalisme sortit du romantisme balzacien. A la vérité, il a pu rétrécir la méthode du maître, s'attacher uniquement à l'observation directe, à l'exclusion des vues intuitives, refuser avec hauteur la collaboration des facultés imaginaires, cueillir autour de lui des personnages tout faits sans daigner en composer. Mais il coule quand même de la puissante source balzacienne. Entre *Manon Lescaut, Les Liaisons dangereuses* et Flaubert, Maupassant, plus tard Zola, les Goncourt, il y a un monde, le monde de la *Comédie Humaine*. C'est par Balzac autant que par Hugo que le romantisme a bouleversé les lettres et exercé une influence décisive sur le XIX[e] siècle, et même sur le XX[e], puisque les formules d'art actuelles n'existent qu'en vertu de cette liberté proclamée à l'aurore du romantisme.

MARCEL ROUFF.

# LA QUERELLE DES COIFFURES

### DU TURBAN AU CHAPEAU PAR LE FEZ

—

De tout temps la coiffure a joué dans l'Orient musulman, et spécialement en Turquie, un rôle d'une extrême importance. Elle permettait en effet de distinguer non seulement la race, le statut national, la religion, les opinions politiques des individus, mais aussi leur profession. C'est ainsi que jusqu'à l'époque où Mahmoud II ordonna la première réforme des couvre-chefs, c'est-à-dire jusqu'en 1829, chaque sujet du sultan était obligé de se coiffer selon son rang, ses fonctions et sa croyance, d'un turban dont la forme, les dimensions, la couleur étaient minutieusement réglementées. Le sultan lui-même se distinguait par une coiffure particulière dont l'aspect varia d'ailleurs avec le temps. L'ambassade de France à Constantinople possède à ce sujet un tableau des plus instructifs et aussi des plus précieux, puisque, fait complètement interdit en terre d'Islam jusqu'à une date récente, il reproduit la physionomie de tous les sultans de la famille d'Osman jusqu'à Sélim III (1808). D'après ce document, les premiers monarques ottomans n'avaient d'autre coiffure qu'un simple bonnet de feutre couleur miel (seul celui d'Orkhan I^er^ est rouge), entouré à sa base d'un turban de mousseline blanche. Le chevalier d'Ohsson (1) écrit à ce sujet qu'à l'origine de la monarchie,

(1) *Tableau général de l'empire ottoman*, par le chevalier d'Ohsson, Paris, 1791, tome IV, p. 113.
D'Ohsson, probablement d'origine arménienne, était interprète auprès de la légation de Suède.

les Ottomans ne portaient que des bonnets de feutre dits *kulah,* qui étaient la coiffure ordinaire des peuples tartares et turkomans, et servaient aux civils comme aux militaires. C'est Sélim Ier (1520) qui le premier revêtit le haut bonnet blanc en forme de tiare, orné de pierres précieuses, de plumes de héron et que les sultans portèrent avec de légères variantes jusqu'à Mahmoud II.

Dans son voyage en Turquie et en Grèce, le R. P. Robert de Dreux fait le tableau suivant de Mahomet IV, qu'il entrevit à Larissa en 1665 :

Le Grand-Seigneur avait sur sa tête un haut bonnet orné de quatre grosses pierres d'un prix inestimable. Celle qui était sur le front était accompagnée d'une plume de héron et sur chacune de celles qui étaient aux côtés il y avait un bouquet de trois aigrettes (2).

Ce turban des padischahs était l'un des attributs de leur charge. Il équivalait en somme à la couronne des monarques occidentaux. A tel point d'ailleurs que parmi les officiers attachés à sa personne, à côté des porte-glaives et porte-tabourets, il s'en trouvait aussi d'autres qui, dans les grandes processions, l'accompagnaient en tenant à la main, monté sur un petit trépied en bois, un turban impérial. A leur passage, la foule, depuis les plus humbles sujets jusqu'aux grands fonctionnaires, courbaient la tête en signe de respect, tandis que les porteurs répondaient à ces hommages en inclinant un peu les coiffures à droite et à gauche. Parfois même, les porte-turbans se tenaient à cheval. Le R. P. Robert de Dreux rapporte par exemple comment il vit à Larissa, immédiatement derrière Mahomet IV, « quatre hommes montés sur de beaux chevaux et portant chacun un des bonnets du Grand-Seigneur ». Il ajoute que ces turbans servaient à sa Hautesse suivant ses différentes occupations, « car il y a le bonnet pour le divan, un autre pour les céré-

(2) *Voyage en Turquie et en Grèce,* par le R. P. Robert de Dreux, Société d'édition « Les Belles Lettres ».

monies, un autre pour la chasse et un autre pour la guerre ».

Nul pays d'ailleurs, plus que la Turquie sous les sultans osmanlis, n'a usé de variétés de couvre-chefs aussi abondants et aussi fantaisistes. Au XVIIIe siècle par exemple, sous l'effet de ces seules coiffures, le carnaval semble s'être installé à demeure à Constantinople. Le grand-vizir portait un turban blanc en forme de pain de sucre coupé en son milieu d'un ruban d'or. Le capitan-pacha (grand-amiral) et le kislar-agha (chef des eunuques) en arboraient un semblable, avec cette différence que le ruban était placé de biais, de droite à gauche pour le premier, et de gauche à droite pour le second. Le turban du chef des ulémas n'était qu'une boule énorme emboîtée dans la tête et faite de mousseline verte, couleur du Prophète. Celui du grand mufti était de même forme, mais blanc. Le réis-effendi (grand-chancelier) disposait de son côté d'une coiffure composée de deux turbans superposés, le supérieur blanc débordant sur l'autre qui était rose. Les icoglans, ou pages du Grand-Seigneur, avaient le chef orné d'un bonnet de brocart doré, véritable « pot de vermeil », comme le qualifie le R. P. de Dreux. Dans l'armée également, les différents corps de troupes se distinguaient par une abondance de coiffures des plus bizarres. Les janissaires entre autres, qui avaient été glorifiés, à l'origine, par un derviche fameux du nom de Hadji Bektach, portaient en son honneur, à leur coiffure, une large bande d'étoffe qui était censée représenter la manche du saint et rappeler de la sorte le souvenir de la bénédiction qu'il leur avait donnée en étendant son bras sur leurs têtes. Les officiers de ce corps de troupes étaient eux-mêmes reconnaissables par des couvre-chefs plus extravagants les uns que les autres. Et peut-être exista-t-il à l'origine une certaine parenté entre ces casques de janissaires et le shako des uhlans prussiens. Cette conjecture nous paraît d'autant mieux fondée que le mot

uhlan est lui-même tiré du turc, *oghlan*, jeune homme, et par extension, soldat.

Bref, la nation entière était soumise pour la coiffure à des prescriptions des plus sévères (3). Les artisans des diverses corporations, les écrivains publics, les étudiants, les derviches, les fonctionnaires, les docteurs, les gens de loi, les porteurs d'eau, les portefaix, les bateliers se distinguaient les uns des autres par leur turban. Bien plus, la couleur de cette coiffure servait à différencier les raïas, c'est-à-dire les juifs et les chrétiens sujets du sultan, des disciples du Prophète. « Il est défendu aux chrétiens de porter toute couleur verte... » écrit Volney dans son *Voyage en Syrie* (1784) ; « et la Porte vient de renouveler ses ordonnances pour qu'ils rétablissent l'ancienne forme de leur turban : il doit être d'une grosse mousseline bleue, avec une seule visière blanche... » Le chevalier d'Ohsson (4) relève également la différence sensible entre le costume des sujets étrangers à l'islamisme et celui des Mahométans, « surtout pour la coiffure qui, pour les premiers, doit être de couleur foncée ». Au cours d'un voyage en Asie-Mineure, en 1865, M.-G. Perrot (5), séjournant à Angora, fait la description d'un certain Havak-Oghlou, un catholique grec qui, « modestement vêtu, porte ce turban noir qui fut longtemps la seule coiffure permise aux chrétiens et dont les vieillards ne se sont pas encore déshabitués ». Et Perrot d'ajouter :

Tandis que les couleurs vives et joyeuses comme le blanc, le rouge et le vert étaient réservées aux vrais Croyants, le noir, cette couleur sombre et triste, était assignée aux chrétiens par un usage qui avait force de loi et auquel, en bien des endroits, il ne faudrait pas encore se risquer de déroger. C'était un frappant symbole de dépendance et d'abjection, et

(3) Remarquons à ce sujet que plusieurs empereurs byzantins, dont le pouvoir était absolu, légiférèrent sur la coiffure. C'est ainsi que le vieux Michel Stratiotique édicta une loi pour obliger les citoyens à porter le couvre-chef qui avait été en vogue au temps de sa prime jeunesse.

(4) Tome IV, p. 21.

(5) *Souvenirs d'un voyage en Asie-Mineure*, p. 348.

ces insignes de deuil convenaient bien à ces vaincus qui ne semblaient point avoir l'espérance de jamais se relever...

Les cimetières turcs attestent encore de façon saisissante l'importance du rôle que jouait la coiffure dans la société ottomane; car, au cours des siècles, la coutume s'est conservée en Turquie de sculpter au sommet de la stèle funéraire des tombes d'hommes (6) le couvre-chef qu'ils portaient durant leur vie. Dans ce sens, les vastes champs des morts qui s'étendent à Scutari d'Asie et à Stamboul le long des murailles byzantines, offrent le spectacle curieux d'un véritable musée de toutes les anciennes coiffures turques. A perte de vue, s'étale une étrange forêt de milliers et de milliers de turbans en marbre, de toutes les formes et de toutes les dimensions. Les uns sont ronds comme des boules ou côtelés comme de gros melons, les autres, plats et cylindriques, sont de véritables meules. Parfois, ils sont unis sans frange ni ornement, parfois dentelés, plissés ou ornés de pompons et de rubans. En voici, évasés comme des shakos, arrondis en pain de sucre, pointus comme des mitres ou terminés en ogive comme des obus; en voilà en coupoles de mosquée, en bulbes, en toits de pagodes à la chinoise, en tuyaux de poêle, en tonneaux même, dont l'un des fonds s'adaptait à la tête. Et néanmoins, pendant des siècles, une société qui fut brillante se soumit au port de ces coiffures compliquées et inesthétiques. Le fait surprend d'autant plus que de tels couvre-chefs constituaient pour l'armée et la marine ottomanes de véritables *impedimenta*. Les chroniqueurs rapportent d'ailleurs que la hauteur des turbans, gênant la manœuvre, fut l'une des causes de la défaite navale de Tchechmé. On sait, d'autre part, que le chevalier de Bonneval, chargé, en 1740, de former un corps d'artilleurs turcs, jugea que l'uniforme et les turbans des soldats confiés à ses soins empêchaient

(6) Pour les femmes, cette stèle est simplement ornée de fleurs stylisées.

le bon maniement des canons. Il tenta donc la première réforme vestimentaire de l'armée turque; mais cet essai demeura confiné au terrain de manœuvres de Scutari. Le baron de Tott y revint sous Mustapha III, mais sans plus de succès. Pour la vie civile, les ennuis que causaient les turbans devaient être également des plus sensibles. Il y avait indécence en effet à ne pas avoir la tête couverte en public. Le costume n'était complet qu'avec le turban. Mais il est bien évident que chaque Turc, rentré chez lui, se débarrassait vivement de l'incommode attirail. Cependant, nul n'osait confier sa coiffure, d'une architecture si compliquée, à de simples patères. Aussi avait-on inventé un meuble spécial, le *kaouklouk* (de *kaouk* qui était le turban des fonctionnaires), sorte d'étagère sculptée dont les amateurs se disputent encore aujourd'hui les derniers spécimens au bazar de Stamboul et sur laquelle le maître du logis déposait soigneusement son volumineux couvre-chef.

Lorsqu'on songe à tous les inconvénients de pareilles coiffures, à la difficulté de les édifier, de les maintenir en équilibre, aux embarras sans nombre qu'elles devaient susciter tous les jours, à l'infériorité enfin qu'elles donnaient aux troupes combattantes, on s'étonne que leur suppression n'ait eu lieu qu'au XIXe siècle, bien après la révolution française, en 1829. C'est cette année-là, en effet, que le grand réformateur qui introduisit le premier en Turquie les costumes et usages d'Occident, le sultan Mahmoud II, en même temps qu'il réorganisait l'armée à l'européenne et s'habillait lui-même à la franque, interdit le port du turban à tous les Turcs, à l'exception toutefois de ceux qui exerçaient une fonction religieuse. Cependant, cette innovation se heurtait à des préjugés solidement ancrés. Car pour les musulmans pieux de l'époque, le turban, coiffure du Prophète, avait la valeur d'un véritable symbole. Il était en effet censé représenter le poêle ou drap mortuaire que tout bon croyant devait porter sur

sa tête comme un perpétuel *memento* de l'heure dernière. Aussi sa suppression irrita-t-elle vivement les fanatiques. On sait d'ailleurs comment les réformes de Mahmoud II furent accueillies. Les hodjas poussèrent le peuple à la résistance. Des insurrections éclatèrent en Albanie, en Macédoine, en Bosnie, à Bagdad. A Constantinople même, la révolte gronda. Lorsque le sultan se montrait dans la rue, la populace allait jusqu'à lui jeter des pierres. On raconte même qu'un jour Mahmoud II traversait à cheval le pont qui reliait déjà Stamboul à Galata, lorsqu'un derviche appelé Cheik Satchili, et que le peuple vénérait comme un saint, saisit la bride de la monture en s'écriant : « Padischah ghiaour, n'es-tu pas repu d'abomination? Allah te demandera compte de ton impiété. Tu ruines l'islamisme et attires la malédiction du Prophète sur nous tous! » Les aides de camp essayèrent de lui faire lâcher prise et le sultan, haussant les épaules, dit : « C'est un fou! » « Fou! » reprit le derviche avec indignation, « non, je ne suis pas fou. C'est toi, padischah ghiaour, ce sont tes infâmes conseillers, c'est vous autres qui êtes des insensés. L'esprit de Dieu parle par ma bouche : je dois lui obéir et confesser la vérité; il m'a promis en récompense la couronne du martyre... » Le vœu du derviche fut exaucé : il fut conduit au supplice. Mais la révolte redoubla. Des exaltés tentèrent même de mettre le feu à la ville. Une nuit, dix mille maisons flambèrent à Péra, résidence des Européens. Et le lendemain des libelles avertissaient que le Sérail serait aussi incendié si le monarque continuait à souiller la ville en imitant les infidèles. Mais courageusement Mahmoud II ne dévia pas de la ligne de conduite qu'il s'était tracée. Ayant supprimé le turban, il le remplaça par le fez. Mais en ce faisant il n'innovait guère. Il est devenu toutefois une formule courante de dire que Mahmoud II se contenta de choisir le bonnet rouge des Grecs de l'Archipel. Il est vrai que ces insulaires portaient un pareil couvre-chef. Mais il est

certain aussi que c'était là une coiffure dont de nombreux musulmans s'affublaient également. Entendons-nous : sous le turban ou serrée à la tête par le turban, les fils du Prophète ont toujours porté une calotte de feutre ou de drap. Dans son *Tableau général de l'empire ottoman*, paru à Paris en 1791, soit près de quarante ans avant la réforme mahmoudienne, le chevalier d'Ohsson dit textuellement que « de façon générale tous les Mahométans se font raser la tête, qu'ils couvrent d'abord d'une calotte rouge, *fess*, et ensuite du turban » (7). Dans son *Voyage en Syrie*, Volney (8) parle d'un habitant de la ville de Gaza qui troqua contre des perles, qu'un Bédouin avait prises pour des pois secs, « un bonnet rouge de *Fâz* ». Les recherches que nous avons faites prouvent d'ailleurs que le fez, en tant que coiffure, existait dès le XVII[e] siècle. La ville de Fez, qui lui donna son nom, avait alors le monopole de sa fabrication, grâce à une petite baie, le kermés (9), qui, recueilli aux environs, permettait de le teindre facilement en rouge foncé. Le fez fut ainsi porté en premier lieu et sous cette dénomination par les habitants de l'Afrique du nord, et surtout par les hardis corsaires qu'étaient les Barbaresques; et comme ceux-ci guerroyaient pour le sultan dans toute la Méditerranée, leur coiffure, la calotte rouge, se propagea peu à peu dans tout le Levant, adoptée par les insulaires grecs comme par les musulmans. La demande de fez fut telle d'ailleurs dès le XVIII[e] siècle, que la fabrication s'en répandit en France, spécialement à Orléans (10). Les vaisseaux du Roy exportaient cette marchandise dans tout l'Orient méditerranéen, et elle finit même par être connue sous le nom de « bonnet de France ». Les Turcs ne furent pas d'ailleurs les premiers à l'arborer comme coiffure officielle. Quelques an-

(7) D'Ohsson, tome IV, p. 125.
(8) Volney, tome II, p. 196.
(9) Kermes a donné en arabe *kermesi*, rouge, d'où vient le français cramoisi.
(10) D'Ohsson, tome IV, p. 152.

nées avant la réforme de Mahmoud II, en 1824, le fondateur de la dynastie actuelle d'Egypte, Mehemet Ali, inspiré sans doute par le souvenir des troupes de Bonaparte, avait procédé à une rénovation complète des uniformes de son armée. Cependant, il n'osa pas tout emprunter aux Européens, c'est-à-dire aux infidèles. C'est ainsi qu'il ne put adopter le shako, les prescriptions religieuses musulmanes interdisant, comme nous le verrons plus loin, le port de toute coiffure munie d'une visière. Le fez d'ailleurs n'était pas européen, mais africain. Il s'adaptait donc à merveille à la réforme de Mehemet Ali. Or, deux ans plus tard, en 1826, les troupes turques et égyptiennes combattaient côte à côte dans le Péloponèse contre les Grecs luttant pour leur indépendance. Le fils de Mehemet Ali, Ibrahim pacha, se trouvait à la tête des forces venues du Caire, et voici comment un chroniqueur de l'époque (11) parle de ce soldat :

> Il portait le costume que les chefs égyptiens avaient adopté les premiers et qui devait devenir bientôt en Turquie le symbole de la réforme, fez rouge et veste brodée, à la taille.

D'autre part, dès le lendemain du siège de Missolonghi, le fameux Kapou--Kiahia d'Egypte (général représentant le monarque), Nedjib effendi, fut chargé avec un corps d'officiers égyptiens, instruits eux-mêmes à la française, d'apprendre la manœuvre européenne aux troupes turques. Il ne restait plus à Mahmoud II qu'à adopter le même costume, la même coiffure. Ce qu'il fit, payant lui-même le premier de sa personne, en se montrant, comme on disait alors, « en uniforme égyptien ».

A l'époque où il fut imposé comme coiffure officielle dans l'empire ottoman, le fez symbolisa véritablement l'idée du progrès. Néanmoins, la population musulmane ne s'y rallia qu'avec mauvaise grâce et la plus grande lenteur. D'ailleurs le fez ne fut jamais adopté uniformément par toute la population de l'empire. Les Arabes du désert, les

(11) Cité par E. Manass, Journal le *Stamboul*, 16 nov. 1925.

Druses par exemple, restèrent fidèles au *keffiyeh*, grand voile généralement blanc retenu autour de la tête par une cordelette et retombant dans le dos en larges plis. Plus au nord, les Kurdes, qui vécurent de tout temps presque en dehors du cadre administratif de l'empire, continuèrent à porter une espèce de bonnet pointu, entouré, chez les Cheiks, des multiples plis d'un turban monumental. Le long de la mer Noire, les Lazes conservèrent le bachlik, qui est comme un bonnet phrygien, aux pans noués derrière la tête. On peut ajouter à cette nomenclature les bonnets en tromblon des derviches tourneurs. Quant au turban, comme nous l'avons dit, la réforme du sultan Mahmoud l'avait réservé à ceux qui remplissaient dans la nation une fonction religieuse. A tel point que le terme d'enturbanné servit bientôt dans le langage courant à désigner la classe des imams, muftis et hodjas. Le fez en somme ne fut porté finalement que par les Turcs et les Arabes des villes, et naturellement aussi par tous les chrétiens et Juifs de l'Empire, auxquels il finit par servir pour ainsi dire de certificat de fidélité et de loyauté devant les pouvoirs publics. Les raïas furent d'ailleurs d'autant plus portés à s'en affubler, qu'avec cette coiffure aucune différence humiliante dans le costume ne les distingua plus des musulmans.

Honni à ses débuts, le fez finit cependant par jouir d'un véritable prestige. La mode lui donna peu à peu un aspect plus imposant. Primitivement calotte s'adaptant étroitement au crâne, il s'exhaussa avec la réforme mahmoudienne et devint une toque basse et ronde avec un gros gland de soie bleue, dont les franges descendaient jusque sur le col de l'habit. Sous Abdul-Hamid, il se haussa encore, se mua en une sorte de cône tronqué, de pot à fleur renversé, puis devint avec la révolution jeune-turque tout à fait cylindrique, tel que le portent encore aujourd'hui les Egyptiens. Avec le temps, le gland dimi-

nua de volume et de longueur. Seule la couleur rouge sombre ne varia jamais.

Mais le plus curieux est que cette coiffure qui fut méprisée au début par tous les vrais Croyants, comme personnifiant un programme de révolution sociale inspiré par l'Europe, c'est-à-dire par les infidèles, prit peu à peu, par accoutumance, une signification tout opposée. Le fez finit par symboliser à son tour, comme autrefois le turban, l'esprit traditionaliste, national et religieux. Objet d'abomination en 1830 pour la majorité de la population, il servit au contraire avec la fin de l'empire de véritable signe de ralliement, d'étendard pour tous les orthodoxes musulmans. Le Turc finit en somme sous Abdul-Hamid par considérer le fez comme un emblème de solidarité religieuse dont l'abandon aurait été une offense à la foi coranique, et, comme du temps du turban, le même rapport s'établit entre la coiffure et la croyance. D'autre part, jusqu'à la révolution de 1908, le fez fut aussi, en quelque sorte, la marque distinctive de tous les sujets du sultan et les raïas qui ne s'en affublaient pas étaient des plus mal vus. Lorsque Ferdinand de Bulgarie, qui n'était encore que prince, vint en 1896 visiter son suzerain à Constantinople, il dut accepter de s'en coiffer. Par contre, quand les troupes grecques occupèrent Salonique, en 1913, l'on vit tous les chrétiens de cette ville, du fait qu'ils avaient cessé d'être sujets du Commandeur des Croyants, jeter leur fez par-dessus les moulins. Dès cette époque, le même fanatisme religieux qui s'était, en 1830, manifesté contre le fez, commença à se tourner contre le chapeau. Le terme de *chapkali* ou porteur de chapeau, employé par les Turcs, avait un sens très net de mépris. Le fait était d'ailleurs d'autant plus paradoxal que, passé les frontières de Thrace, tous les Turcs musulmans se rendant en Europe n'hésitaient pas à porter les mêmes coiffures que les Occidentaux.

Mais le comble enfin est qu'avec la courageuse réforme

de Mustapha Kémal, en 1925, le même fez finit par devenir un emblème d'une signification exactement contraire à celle qu'il avait eue à ses débuts en 1829. Jadis symbole de l'esprit de progrès, il devint, par une dérision du sort, le symbole de l'esprit de réaction. Comme nous le verrons, de même que leurs ancêtres s'étaient soulevés en faveur du turban contre le fez, des milliers de Turcs musulmans se révoltèrent en faveur du fez contre le chapeau. Dans toute cette histoire de coiffures, le fez ne fut d'ailleurs qu'une étape. Lorsqu'en 1829, Mahmoud II s'efforça d'appliquer toutes les réformes par lesquelles il cherchait à rénover l'empire sur le modèle de l'Europe, il se heurtait à des préjugés séculaires farouchement tenaces. Il n'aurait pu imposer le chapeau : il se serait fait assassiner. Il choisit le fez. Mais ce dernier n'a été en somme qu'un compromis entre le turban et le chapeau, qu'une coiffure de transition. Mais quels qu'aient été ses avatars, le fez prépara l'avenir et rendit possible la grande réforme de Mustapha Kémal.

Le port du chapeau peut paraître un détail qui n'a l'air de rien. Et cependant, en 1925, l'importance que certaines classes de la population musulmane attachaient encore à la coiffure était telle qu'il y aurait eu certainement danger à imposer brusquement, sans préparation, le couvre-chef occidental. A cette époque encore, et spécialement dans tous les moments de tension entre la Turquie et les puissances européennes, les porteurs de chapeau étaient particulièrement honnis. Et c'est ainsi qu'en septembre 1923, à l'entrée des troupes kémalistes à Constantinople, des exaltés ne craignirent pas de faire tomber, de piétiner en plein Péra les feutres du drogman de l'ambassade de France, M. Cuinet, et de notre confrère P. Erio. Le même jour, Grecs, Arméniens et Juifs qui, pendant l'occupation alliée, n'avaient pas hésité à s'affubler du chapeau, s'empressèrent de leur côté d'arborer les fez les plus rutilants. Bref, c'est dire que la réforme

ne pouvait réussir qu'en étant amenée insensiblement. C'est pourquoi le passage du fez au chapeau ne fut pas l'œuvre d'un jour. Mais disons, en premier lieu, qu'entre ces deux coiffures se glissa d'abord, en 1908, un autre couvre-chef, le *kalpak*. Ce bonnet d'origine tartare et fait d'astrakan fut choisi comme signe distinctif des Jeunes-Turcs, pour qui le fez présentait cette tare d'être une marque de sujétion à l'égard du sultan. A la même époque, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine avait suscité en Turquie une vive animosité contre l'Autriche-Hongrie, qui se trouvait être le véritable fournisseur des fez ottomans. Pour cette double raison, le kalpak devint rapidement la coiffure nationale par excellence. Dès le début du mouvement kémaliste, ce bonnet de fourrure, qui n'était pas sans élégance, fut porté par tous les grands chefs de la nouvelle Turquie, dont il attestait le pur républicanisme.

Mais le premier et véritable échec du fez ne fut autre qu'une réforme d'apparence infime, mais qui n'en était pas moins, au point de vue islamique, aussi révolutionnaire que l'abolition du khalifat : au printemps 1925, le gouvernement d'Angora ordonna l'adjonction d'une visière au képi de l'armée. Jusqu'à ce moment-là, les coiffures tant civiles que militaires de l'Islam orthodoxe étaient dépourvues de tout rebord, pour la raison que ce dernier empêchait le croyant de toucher la terre avec le front pendant la prière. Or, le dogme lui prescrivait également de ne prier, de ne se prosterner du côté de la Mecque que le chef couvert (12). D'autre part, le Pro-

(12) Aujourd'hui encore, dans la majorité des pays d'Orient, se tenir tête découverte devant une personnalité est considéré comme lui manquer de respect. L'histoire rapporte qu'un ambassadeur persan, accompagnant un sultan en voyage, posa une question plutôt embarrassante au grand-vizir. Il lui demanda pourquoi les Européens rencontrés sur la route retiraient leur chapeau sur le passage du souverain. Une explication des usages occidentaux eût été trop longue et peut-être mal comprise. Le grand-vizir était homme d'esprit et il se contenta de dire : « C'est pour indiquer qu'ils font hommage de leur tête à Sa Majesté et qu'ils la lui offrent en sacrifice. »

phète avait dit : « Tu combattras face au soleil. » Cette formule, qui n'avait certainement à l'origine d'autre signification que de stigmatiser la lâcheté, fut aussi, avec le temps, prise dans un sens défavorable à toute visière. On rapporte même qu'un sultan pieux avait une telle horreur des coiffures à rebord qu'il cravacha un jour un de ses courtisans qui, devant lui, pour mieux contempler le Bosphore, s'était oublié à interposer sa main à hauteur du front, entre les rayons de soleil et le visage... Quoi qu'il en soit, l'armée turque, au lendemain de la guerre d'indépendance, possédait encore un képi, conçu, il est vrai, à l'européenne, mais caractérisé par l'absence complète de visière. La dernière guerre, cependant, amena dans toutes les armes du monde une transformation profonde de la coiffure militaire. Elle a vulgarisé par exemple le casque d'acier portant des pare-éclats à l'avant et à l'arrière. Mais la France elle-même eut quelques difficultés à en faire adopter le port par les troupes musulmanes de l'Afrique du nord (13). C'est ainsi que des essais furent faits pour placer sous la chéchia des tirailleurs indigènes une simple calotte d'acier qui n'aurait protégé que le sommet du crâne. Mais finalement une *fetva* des chefs religieux de Tunis autorisa les contingents de religion islamique à arborer le même casque que les soldats de la métropole.

(13) « Il ne faut pas badiner en pays d'Islam avec le problème des chapeaux », m'écrivait en juillet 1924 le chef du service des renseignements du bureau des Ait Youssi au Maroc. Et de me signaler les incidents suivants au début de la guerre de 1914 : « J'étais alors lieutenant à la compagnie auxiliaire marocaine à Tanger où je venais d'arriver le 29 juin. Lorsque éclata la guerre, de nombreux Marocains vinrent nous demander à s'engager pour partir au front. Parmi eux se trouvait un indigène qui s'était converti au catholicisme — fait extrêmement rare — et était employé comme domestique chez un membre de la colonie française de Tanger. Cet indigène posa comme condition absolue à son engagement « qu'il serait enrôlé dans un corps portant le képi ». Et comme je lui faisais observer qu'il serait peut-être mieux à sa place et plus utile dans un bataillon de tirailleurs marocains, il me répondit : « Je n'ai pas abandonné la religion musulmane pour reprendre à nouveau la chéchia. Je suis catholique, je veux porter le képi. » J'ai eu également sous mes ordres un lieutenant kabyle, mort des suites de ses blessures reçues au front de France et dont le grand chagrin était de ne pas servir au titre français, parce qu'il aurait dû en ce cas coiffer un képi. »

Or, après l'expérience de douze années de guerre presque consécutives, la République turque ne craignit pas à son tour de tendre vers une adaptation raisonnée de l'équipement de ses troupes aux conditions de la bataille moderne. La visière n'a-t-elle pas ce grand avantage de protéger efficacement les yeux et cela surtout dans les pays d'Orient où la lumière du jour est éblouissante? Ne facilite-t-elle pas dans une large mesure l'efficacité du tir individuel? Et d'ailleurs n'était-il pas absurde de prendre au pied de la lettre la parole du Prophète de « combattre face au soleil », alors que cette sentence n'a jamais eu qu'une signification métaphorique invitant à la lutte loyale? Restait enfin l'empêchement de toucher le sol avec un front armé d'une visière. Sur ce point, les soldats bulgares et serbes de religion musulmane tournent la difficulté en priant avec le képi à l'envers s'il n'a qu'une visière, ou de travers s'il en a deux. Rien n'empêchait donc les soldats turcs d'en faire autant. Bref, au printemps 1925, la réforme fut décidée. La garde républicaine à Angora porta la première le nouveau couvre-chef, qui fut arboré progressivement dans le courant de la même année par tout le reste de l'armée, la gendarmerie et la marine.

L'adoption de la visière revêtait une énorme importance. Cette réforme signifiait en effet que rien n'empêchait plus désormais le civil turc musulman d'user un jour ou l'autre de notre chapeau. Néanmoins, le port de ce dernier suscitait de grandes difficultés, du fait qu'il signifiait encore, aux yeux de la majorité des populations, une différence de religion. Pour bien comprendre tout le courage qu'il y avait à l'imposer à cette époque encore, il suffit d'ailleurs de se rappeler que sous les derniers sultans, tout Turc qui aurait osé l'arborer aurait été aussitôt incarcéré et condamné à une peine sévère. Quand on voulait à Constantinople discréditer à jamais un personnage politique, il suffisait de publier dans un

journal une photographie le représentant à l'étranger, coiffé d'un melon ou d'un chapeau mou. Ce fut encore le cas pour un journaliste des plus connus, lors de la Conférence de Lausanne. Toutefois de nombreux faits laissaient déjà entendre qu'un jour ou l'autre la question de la coiffure ne jouerait plus en Turquie le même rôle qu'autrefois. C'est ainsi qu'un étudiant turc, étant revenu d'Allemagne à Constantinople en juin 1924 pour un bref séjour, avait gardé son feutre acheté à Berlin. Sous Abdul-Hamid et même sous l'Union et Progrès, il aurait été immédiatement emprisonné. Cette fois-ci, il fut bien arrêté par la police... mais relâché quelques heures plus tard. En août de la même année, pendant les grandes chaleurs, le médecin de la ville d'Adana ne craignit pas de recommander aux habitants, par la voie des journaux, de porter le chapeau pour éviter les insolations. Signalons d'autre part qu'à la même époque, un groupe de députés avait déjà pris l'habitude d'assister tête nue aux séances de la Chambre. C'était là une autre innovation des plus importantes pour un pays d'Islam où, contrairement à la coutume occidentale, la bienséance et la politesse, tout autant que le dogme, imposaient encore le port d'une coiffure en société. Le geste des parlementaires à tête nue fut d'ailleurs imité dans d'autres assemblées. C'est ainsi qu'à Constantinople, en octobre 1924, un membre du Conseil municipal, le docteur Réfik bey, demanda l'autorisation pour des raisons d'hygiène de pouvoir enlever fez et kalpak pendant les séances. Le préfet de la ville répondit que les conseillers qui présentaient cette excuse pouvaient fort bien se découvrir et sur-le-champ une douzaine d'édiles se décoiffèrent. Bref, la tendance se manifestait chaque jour davantage chez les intellectuels de s'opposer, dans le domaine de la coiffure, à toutes les prescriptions dogmatiques et à ne suivre sur ce terrain que les règles de la santé et les exigences de la vie sociale.

Toutefois, la grande masse de la population continuait, par la force même d'anciens préjugés sucés avec le lait, à établir un rapport entre la coiffure et la foi. D'autre part, la seule vertu d'une infime minorité d'intellectuels ne pouvait réussir à imposer le chapeau. Un acte d'autorité était nécessaire. Et seul pouvait l'oser, en raison même de la confiance qu'il imposait au peuple, le héros de l'indépendance turque.

C'est à Castamouni, petite ville anatolienne située entre Angora et la mer Noire, que, le 1er septembre 1925, Mustapha Kémal, donnant lui-même l'exemple et délaissant le kalpak que le nationalisme avait cependant mis en honneur, apparut à ses concitoyens coiffé d'un chapeau.

Au milieu de l'émotion générale, bravant traditions et préjugés, il alla même jusqu'à demeurer tête découverte dans toutes les cérémonies organisées en son honneur et obligea les fonctionnaires qui l'entouraient de l'imiter. En même temps, par de véhéments discours devant la foule assemblée, il tirait la morale de sa réforme :

La tenue internationale des peuples civilisés, disait-il, convient parfaitement à notre nation. Nous chausserons souliers et bottines, nous porterons pantalon, chemise, gilet, faux-col, cravate, veston; nous coifferons un couvre-chef à visière ou, pour parler plus clairement, un chapeau. Nous porterons redingote, jaquette, smoking, frac et, s'il se trouve des gens qui hésitent, je leur dirai qu'ils sont des sots et des ignorants.

Généralisant son sujet, Mustapha Kémal ajoutait :

En portant une coiffure distincte du reste de l'univers, nous restons à l'écart. Regardez le monde turc et musulman. Vous verrez des gens qui souffrent et se débattent parce qu'ils ne conforment pas leurs pensées et leur esprit aux changements qu'exige la vie du monde. C'est la cause de notre retard et des malheurs qui nous sont arrivés. Si nous nous sommes sauvés en l'espace de quelques années, c'est grâce à la transformation de notre mentalité. Nous ne pouvons pas nous arrêter. Il nous faut avancer toujours. La nation doit savoir que la civilisation possède une force telle qu'elle brûle et qu'elle détruit tout ce qui, devant elle, reste indifférent.

Ce que Mustapha Kémal cherchait en somme par cette réforme, c'était d'un côté d'écarter toute mystique dans la façon de vivre du peuple turc, et de l'autre de mettre les vêtements de ses concitoyens en rapport avec les progrès de l'époque. Après avoir accepté toutes les inventions modernes, la vapeur, l'électricité, le téléphone, l'avion, la télégraphie sans fil, dues à la civilisation, le Turc doit adopter également la coiffure et le costume qu'elle a créés. Aucune différence d'aspect extérieur ne doit le séparer à l'avenir des autres peuples.

Au cours de ces journées décisives pour une réforme qui risquait cependant de le rendre impopulaire, Mustapha Kémal manifesta le plus grand courage personnel en se montrant partout, selon les circonstances, tantôt en melon, tantôt en feutre ou en panama. Après Castamouni, il se rendit encore dans d'autres villes, à Inéboli, à Brousse, Eskichéhir, Konia, entreprenant en quelque sorte une véritable tournée de propagande. En de nombreuses occasions, il ne craignit pas de se mêler à la foule et de s'adresser directement à elle. A Inéboli, apercevant un complet à l'européenne devant une boutique d'un tailleur, il interroge à haute voix : « N'est-ce pas là un habit de coupe et de type international? — Oui, lui fut-il répondu. — Eh bien, constatez, dit le Gazi, ce costume est simple et coûte peu. » Puis, avisant le fez d'un commerçant, il s'écrie : « Regardez! Au-dessous de cette calotte rouge, il y a une sorte de bonnet de nuit; au-dessus un turban! Pour chacun de ces objets, vous payez à part et cet argent va à l'étranger. Est-ce logique? » Désignant ensuite du doigt l'un des spectateurs : « Je vois dans la foule un homme avec un fez sur la tête et sur ce fez un turban; bien plus il revêt une robe (*mintan*) et par-dessus un veston comme le mien... Une personne civilisée ne mérite-t-elle pas de s'attirer par cette tenue la risée du monde? »

Le mot d'ordre : « Nous coifferons désormais le cha-

20

peau », avait à peine retentit que de suite le port de ce couvre-chef se répandit un peu partout en Turquie. A Angora spécialement, tous les membres du Conseil des ministres, tous les hauts dignitaires et fonctionnaires, tous les chefs de service abandonnèrent d'un jour à l'autre fez et kalpak. A tel point que lorsque, quelques jours plus tard, Mustapha Kémal revint à la capitale, la moitié de la foule qui l'attendait à la gare était déjà coiffée à l'européenne. Il est à remarquer d'ailleurs que le changement de couvre-chef ne fut nullement obligatoire dès le début pour toute la population. Pour des raisons de tactique qui visaient à préparer insensiblement l'opinion publique à la réforme, cette dernière ne fut appliquée que par de multiples mesures successives s'étendant sur plusieurs semaines. Le lendemain de l'arrivée de Mustapha Kémal à Angora, une première décision prise par le Conseil des ministres rendit obligatoire le port du chapeau, mais pour les fonctionnaires d'Etat seulement. Puis le préfet de Constantinople adopta une mesure semblable pour les employés de la ville. Pendant ce temps, les autres citoyens étaient laissés entièrement libres ou de porter le fez et le kalpak ou d'arborer la nouvelle coiffure. Mais — fait qu'il convient de souligner — la grande majorité de l'élite intellectuelle turque s'empressa d'adopter la réforme. Médecins, avocats, journalistes, ingénieurs, professeurs de Stamboul, d'Angora, de Brousse, d'Adana, de Trébizonde, tous ceux qui, au cours de leurs études en Europe, avaient déjà porté la coiffure occidentale, s'empressèrent de sortir parmi leurs vieux effets le feutre, le melon, le canotier arboré jadis à Paris, Londres ou Berlin et que la plupart avaient conservé comme souvenir. A Stamboul, toute la jeunesse universitaire les imita. Le plus grand poète de la Turquie moderne, Abdul Hak Hamid, fut lui-même l'un des premiers à revêtir le chapeau, auquel il s'était d'ailleurs habitué pendant un court séjour en Occident, où l'avait exilé le despotisme

hamidien. Bien plus, il fit parvenir à Mustapha Kémal une dépêche de félicitation pour la nouvelle réforme. Bref, le mouvement était déclanché. En quelques jours, Péra présenta un aspect tout nouveau. La plupart des fez disparurent, cédant la place au panama, au feutre, au melon et même au gibus que le préfet de la ville, Emine bey, fut le premier à arborer au cours d'une réception officielle. Tous les employés municipaux, les sergents de ville, les veilleurs de nuit, les gardiens des musées, les pompiers, les cochers, les agents des pompes funèbres, tout un menu monde, du jour au lendemain, porta casquette. Les compagnies étrangères ne voulurent naturellement pas rester en retard et contrôleurs, conducteurs de tramways, garçons de bureau et agents de toutes sortes se coiffèrent de couvre-chefs à visière de toutes formes et de toutes couleurs. Le mouvement fut général. Si bien que lorsque Constantinople, le 6 octobre 1925, fêta le troisième anniversaire de sa libération par les troupes kémalistes, un cortège formé de milliers de participants et comprenant jusqu'aux corporations de portefaix et de bateliers de la ville, tous portant chapeau à l'exclusion du fez et du kalpak, put être organisé. La ville entière changea de coiffure. Il en résulta d'assez curieuses conséquences. Les rares chapelleries de Péra firent en quelques jours des affaires inespérées. A certaines heures, elles furent littéralement assiégées par les clients, comme des boulangeries en période de famine. Le mouvement se répandit aussi dans les campagnes de la Thrace et de l'Anatolie occidentale. Des villages entiers chargèrent leurs édiles de l'achat en masse de nouvelles coiffures. A Smyrne, pendant quelques semaines, le commerce des chapeaux fut plus actif que celui des figues et des raisins. Une première fabrique turque de casquettes se créa à Karamousal et des artisans indigènes se mirent à confectionner des feutres en poil de chèvre d'Angora. La presse d'ailleurs se mit de la partie, chantant le los du chapeau, tout en

stigmatisant le fez, « cette coiffure sang de bœuf, rappelant un régime dont la nation entière eut à souffrir » et sous le règne duquel « les pires calamités ont fondu sur le pays ». Certains journaux finirent même par ne plus parler qu'avec répulsion de « cette coiffure d'opéra-comique », cet « accessoire de tréteau de foire », « cachet rouge de bouteille de vin », « coquelicot », « crête de coq » avec, en plus, « ce gland s'agitant à chaque pas, à chaque soufle du vent... » (14) Bref, en quelques jours, le sentiment romantique qu'avaient fait naître les descriptions de Théophile Gautier, des Gérard de Nerval et des Loti à l'égard des bonshommes à fez et à turban, tomba complètement. Les porteurs de chapeau se dressèrent contre les porteurs de la calotte. Et souvent même les moyens les plus énergiques, jusqu'à l'action directe y comprise, furent employés pour faire sentir à ceux qui arboraient encore la coiffure mahmoudienne qu'il était temps de changer de couvre-chef... ou de rester nu-tête. A maintes reprises dans la rue, dans les bateaux, dans les salles de spectacle, les « chapeaux » attaquèrent les « fez ». Chaque fois ceux-ci furent vaincus, c'est-à-dire lacérés, piétinés ou jetés à la mer. Il y eut des manifestations solennelles. A Brousse, au cours d'un meeting devant l'hôtel de ville, chacun déchira son propre fez. A Konia, les élèves du lycée prêtèrent serment de ne plus porter cette coiffure qui « sépare le Turc du monde civilisé ». A Constantinople, à un signal donné, des groupes de hamals lancèrent le leur dans le Bosphore. Et bientôt, le commerce des fez ne fut plus que l'ombre de ce qu'il était jadis. L'un après l'autre, les « kalibjis » ou repasseurs de fez plièrent bagage. Sur leurs magasins, des écriteaux mélancoliques dansèrent au vent : « Fonds à céder », « Boutique à louer ». En quelques jours, leur clientèle s'était évanouie.

(14) *Gazette* (Constantinople), 5 oct. 1925.

Bref, la brusque offensive contre les fez se traduisit bientôt, à Constantinople du moins, par le triomphe complet du chapeau. Détail amusant : ce résultat souleva spontanément dans toute la société de la ville des discussions sans fin sur la forme, la couleur, le port du nouveau couvre-chef et la façon de s'en servir. Autrefois en effet, le fez, toujours rouge et toujours immuable, était utilisé dans toutes les circonstances. Avec la diversité des coiffures occidentales, les unes pour la campagne, l'automobile, les voyages, les sports, les autres pour la ville, les enterrements, les réceptions, il ne pouvait plus en être de même... D'où consultations sans fin sur les règles de bon ton en matière de couvre-chef. Les journaux mêmes traitèrent gravement de la question « comment porter le chapeau? » en exposant les règles du bon ton occidental.

L'apparition du chapeau et son maniement à l'européenne provoquèrent d'autre part un changement dans tous les rites de la politesse (15). C'est ainsi que jusqu'alors, il était de mauvais ton, en Turquie comme dans tout l'Orient, de rester le chef nu en société. Or, la circulaire qui imposait le chapeau aux fonctionnaires stipulait en même temps que ces derniers travailleraient désormais dans leur bureau et se présenteraient devant leurs chefs tête nue. Elle ajoutait que le salut, tête découverte, se ferait désormais non plus avec la main, mais « par un signe de la tête ou une légère inclination du buste », et prescrivait enfin avec le chapeau le salut à

(15) Durand la minorité de Louis XV, le sultan Ahmed III avait envoyé à la Cour de France un ambassadeur du nom de Mohamed effendi. De retour à Constantinople, ce diplomate dépeignit de la sorte les Francs à son monarque : « Les Francs ne ressemblent pas plus aux Turcs que la nuit ne ressemble au jour. Quand nous entrons dans un appartement, nous ôtons nos chaussures et demeurons la tête couverte. Les Francs, eux, gardent leurs souliers et enlèvent leur chapeau. Nous laissons croître notre barbe et rasons nos cheveux. Ils laissent croître leur cheveux et rasent leur barbe. Nous écrivons de droite à gauche, ils écrivent de gauche à droite. Nous mettons les tapis sous les tables, Ils les mettent dessus... Bref, conclut-il, mettez un Turc la tête en bas et les pieds en l'air, vous aurez un Franc. »

l'européenne. Ce nouveau code du savoir-vivre en société supprima d'abord le salut à la turque, ce salamalec connu consistant à faire le geste de ramasser de la poussière et de porter la main au cœur, à la bouche et au front, pour montrer de la façon la plus humble que sentiments, paroles et pensées appartiennent à la personne qu'on salue : geste de servitude, de soumission du valet à l'égard du maître, dénoncé d'ailleurs depuis longtemps comme tel par tous les adversaires du turquisme.

Mais que faire du chapeau pendant les dévotions? Convenait-il pour la première fois en Islam de prier tête découverte ou devait-on s'incliner avec une coiffure à visière dans la direction de la Mecque? Dans les milieux religieux, la question donna lieu à maintes controverses, tandis que certains fidèles se risquaient déjà à se présenter en chapeau dans les mosquées... Interrogé par un journaliste, le grand mufti de Constantinople prononça d'ailleurs ces paroles de haute sagesse :

> La Turquie a adopté la convention moderne d'après laquelle, pour se présenter devant une personne qu'on respecte, on ôte son chapeau. Avoir la tête découverte désormais est un signe de respect. Dès lors, pourquoi refuser ce geste de vénération à l'égard d'Allah, puisqu'on le prodigue ouvertement à tout personnage que l'on honore?...

Pour trancher finalement la difficulté, le directeur des affaires du culte à Angora (16) fit parvenir à tous les muftis de Turquie une circulaire déclarant que désormais les croyants seraient admis à faire leurs prières, à volonté, en chapeau ou sans chapeau. A la même époque enfin, au début de la session d'automne de l'Assemblée nationale à Angora, le président de la Chambre monta à la tribune en frac et haut de forme. Lorsqu'il eut déposé ce dernier sur le bureau, la séance fut considérée comme ouverte et elle fut levée lorsqu'il se coiffa. Ainsi,

(16) Le directeur des affaires du culte à Angora remplace l'ancien *cheik-ul-islam*, dont les fonctions ont été supprimées par la révolution.

pour la première fois, un Parlement réuni sur la terre d'Asie siégea selon le cérémonial en usage dans les Chambres de députés européennes.

En même temps qu'elle imposait le chapeau à ses fonctionnaires, la République réglementa sévèrement le port du turban. On se souvient que le sultan Mahmoud avait réservé cette coiffure à tous ceux dont l'activité concernait une fonction religieuse. Or, cette formule avait été prise, au cours du XIX^e^ siècle, dans un sens des plus larges. C'est ainsi qu'à côté des imans et autres dignitaires du culte, l'on vit bientôt les muezzins, les professeurs de médressés, les softas (étudiants en théologie), les gardiens des mosquées, les souleveurs de portière, les présenteurs de babouches, les fossoyeurs des cimetières, les laveurs de morts arborer le turban à leur tour. Finalement, nombre de charlatans, derviches, nécromants, thaumaturges, mendiants même en firent un détestable abus. Le décret rendu par Angora sur le port du turban prévoit que désormais seuls les imams, muftis et hodjas, agréés comme tels par les autorités de la République, peuvent revêtir cette antique et vénérable coiffure. Ces religieux ont reçu de la direction de la police une attestation écrite de leur identité et leur donnant l'autorisation de s'entourer la tête d'un turban. Un contrôle sévère put s'organiser de la sorte sur le port de ce dernier. Et c'est pourquoi des centaines de personnes, non qualifiées pour être considérées comme des religieux, durent, fin septembre 1925, se désenturbanner. Ce fut le cas de tous les élèves des écoles de théologie et même de certains professeurs turcs du lycée de Galata Séraï. Relevons ici un détail curieux : Le dernier khalife, Abdul-Medjid, bien qu'invité par les chefs religieux à remplacer son fez par un turban, « ainsi qu'il convenait à la dignité du Commandeur des Croyants », s'y refusa nettement, voulant sans doute protester de la sorte contre l'abrogation du pouvoir temporel, c'est-à-dire du sultanat. Il se

contenta de laisser croître sa barbe pour donner satisfaction aux musulmans rigides, qui, partant du fait que le Prophète ne se rasait pas, ne pouvaient admettre que son successeur agît autrement.

Nous avons vu qu'au début de l'offensive contre le fez, seuls les fonctionnaires de l'Etat avaient été soumis au port obligatoire du chapeau, le reste de la population restant libre de choisir l'un ou l'autre couvre-chef. Dans les grands centres et dans les vilayets occidentaux en contact avec la Méditerranée et l'Europe, le mouvement en faveur de la nouvelle coiffure se généralisa néanmoins sans peine parmi les masses. Le chapeau avait cependant contre lui un argument qui, en raison même de la crise économique de l'après-guerre, n'était pas sans avoir un certain poids. Il coûtait cher. Si bien qu'à Constantinople notamment, les derniers récalcitrants furent d'abord tous les gagne-petit qui ne pouvaient s'offrir le luxe d'un changement de coiffure; puis, quelques fanatiques qui considéraient comme un véritable péché de porter un couvre-chef à visière et finalement aussi, par ostentation, certains adversaires politiques des dirigeants d'Angora...

Cependant, dès le 16 novembre, le député de Konia, Réfik bey, déposait sur le bureau de l'Assemblée un projet de loi imposant à tous les Turcs le port obligatoire du chapeau, « coiffure de la civilisation ». Le 25 novembre, la Grande Assemblée en entamait la discussion. La facilité avec laquelle le pays tout entier avait accueilli jusqu'alors la nouvelle réforme pouvait laisser croire que ce projet allait être approuvé sans incident. Ce ne fut pas le cas. Un héros de la guerre d'indépendance, commandant de corps d'armée et chef des troupes qui délivrèrent Smyrne, le général Noureddine pacha, se prononça en effet à la Grande Assemblée contre l'adoption du port du chapeau. Tous les titres et qualités de cet officier, représentant au Parlement d'Angora la ville de Brousse, ne

l'empêchèrent point de se séparer nettement de ses anciens frères d'armes arrivés au pouvoir. S'astreignant chaque jour aux cinq prières rituelles, Noureddine pacha était d'ailleurs resté en matière de foi le vieux Turc doctrinaire et intransigeant. C'est pourquoi il n'acceptait nullement nombre d'innovations d'origine occidentale, qu'il estimait contraires à la religion. Dans ce domaine, il n'entendait faire la moindre concession pas même aux besoins de la vie pratique et aux idées du siècle. Bref, ce pieux chevalier de l'Islam, misonéiste né, ne put résister au besoin de protester publiquement contre le port d'une coiffure venue d'Occident. Sans doute estimait-il aussi, comme je ne sais quel théologien arabe, que « toute loi nouvelle est une innovation, toute innovation est un égarement et tout égarement mène au feu éternel... » Bref, le fait est que le 26 novembre, Noureddine pacha déposa sur le bureau de la Chambre un *takrir* déclarant que la loi sur le port du chapeau violait l'article 103 de la Constitution, relatif à la liberté individuelle, et que par conséquent nul citoyen turc ne pouvait être astreint au sacrifice de porter une nouvelle coiffure...

La lecture de cette motion plongea la Chambre entière dans une stupéfaction mêlée de colère. Le ministre de la justice, Mahmoud Essab bey, tint d'abord à s'élever contre l'inanité des motifs invoqués, en affirmant qu'on ne saurait violer la Constitution par l'adoption de la coiffure employée par les peuples civilisés. Et plusieurs députés de développer à leur tour la même thèse. Le premier, après avoir déclaré que jamais pareille discussion ne s'était déroulée dans aucun parlement du monde, qualifia de rétrograde la mentalité qui avait poussé Noureddine pacha à lier des questions vestimentaires à la notion du statut organique. Un autre député fit remarquer que la Constitution turque n'était pas née dans les milieux du pays où les gens portent à leurs habits des

manches interminables et mettent vingt mètres de toile blanche autour de leur coiffure.

Elle est issue, poursuivit-il, de la civilisation à laquelle il convient de se conformer. Le peuple turc a admis le pantalon, la cravate, le veston. Pourquoi se dresserait-il uniquement contre le chapeau? Les longs bonnets des janissaires ont-ils donc réussi à vaincre les défenseurs de Vienne et le fez du Vali de Smyrne a-t-il empêché le débarquement des Grecs?

Et le dernier orateur de conclure :

Toute main qui se permettra d'enlever désormais le chapeau de la tête du peuple turc sera condamnée à être brisée par ce peuple lui-même.

L'Assemblée nationale approuva finalement la loi à l'unanimité sauf deux voix, celles de Noureddine pacha et d'un autre député, Ibsan bey. L'article 1er interdisant le port de toutes les anciennes coiffures (soit le fez et le kalpak, le turban restant réservé aux fonctionnaires religieux), des mesures furent prises de suite pour empêcher toute violation de cette loi qui entrait immédiatement en vigueur. A Constantinople, des commissaires de police accompagnés d'agents se placèrent sur les principales artères de la ville, entre autres aux deux extrémités du grand pont qui relie Stamboul à Galata. Arrêtant alors toute personne coiffée d'un fez ou d'un kalpak, ils le confisquaient, ou, s'il s'agissait d'un quidam en turban, contrôlaient l'autorisation délivrée. La moindre opposition amenait l'arrestation du coupable. De même à Angora, le 27 novembre au matin, des agents placés à l'angle des rues principales obligèrent chaque passant l'un après l'autre d'enlever ou dissimuler leur fez ou kalpak, en leur enjoignant en même temps de s'acheter l'une des nouvelles coiffures, sinon d'aller tête-nue. Bien entendu, tout ahuris de l'aventure, la plupart des paysans des environs, arrivés en ville dans la matinée, furent obligés de suivre ce dernier parti. Les stoks de chapeaux et de

casquettes disparurent en un clin d'œil... si bien que pendant quelques jours des centaines d'habitants durent rester tête découverte. Cependant les premiers arrivages permirent peu à peu de coiffer toute la population. Mais certains expéditeurs peu scrupuleux n'avaient pas hésité d'envoyer à Angora tous les rebuts des chapelleries d'Occident, si bien que les rues se remplirent bientôt des coiffures les plus diverses et les plus bizarres. On vit des têtes vénérables surmontées, en plein novembre, de chapeaux de toile blanche faits pour la saison des bains de mer. On vit des melons de toutes les modes et de tous les pays, des feutres défraîchis mis de travers, s'enfonçant jusqu'aux yeux ou dansant au sommet des crânes. On vit des marchands arborer des hauts-de-forme, des paysans de vieux képis déplumés de *bersaglieri*.

Cependant, le même jour, de graves incidents éclatèrent dans les villages orientaux. Des scènes semblables à celles qui se déroulèrent à Constantinople en 1830 contre le sultan réformateur, se répétèrent dans des circonstances presque semblables à l'égard du régime kémaliste. A Sivas, des placards, stigmatisant la nouvelle coiffure et faisant appel aux sentiments religieux du peuple turc, sont trouvés affichés sur la plupart des édifices de la ville, quelques heures après la nouvelle du port obligatoire du chapeau. A Erzeroum, plusieurs milliers d'émeutiers, obligeant les boutiquiers du bazar à fermer leurs portes, se portent vers le Konak, résidence du vali en criant :« A bas les ghiaours! » Ghiaour, c'est-à-dire mécréant infidèle, soit porteur de chapeau, tel est le suprême argument du fanatisme contre les efforts de rénovation des dirigeants d'Angora. A Marache, quelques centaines d'exaltés, s'emparant du drapeau sacré de la mosquée, l'étendard vert du Prophète, s'en vont le brandir sous les fenêtres du palais gouvernemental, en poussant des cris hostiles au régime. A Rizeh, dans le Lazistan, une manifestation semblable se déroule devant les édifices gouvernemen-

taux et les fonctionnaires de l'Etat sont insultés et frappés.

Jetez cependant un coup d'œil sur la carte : Erzeroum, Sivas, Marache, Rizeh sont toutes les cités sises dans les vilayets orientaux de la Turquie. L'émeute est née de la sorte dans les régions les moins évoluées du pays, dans les contrées les plus reculées d'Anatolie, près de ces terres kurdes d'où le Cheik Saïd, quelques mois auparavant, défiait au nom du Coran les « chefs impies » de la République. Toutes les populations de cet Orient turc sont frustes, attardées et ignorantes. Aucun chemin de fer pour les mettre en communication avec le monde. Aucune route bien entretenue. Aucune école digne de ce nom. C'est dire l'absence de maturité morale et intellecturelle, leur fanatisme d'un autre âge, leurs croyances désuètes, leurs superstitions d'autant plus difficiles à détruire qu'elles se sont incorporées au cours des siècles à leur fanatique religiosité. Le pire, enfin, était que nombre d'intérêts personnels reposaient encore sur cet état de choses. Derviches, cheiks, certains hodjas même, thaumaturges, magiciens, diseurs de bonne aventure, avaient tout avantage en effet à s'opposer, dans ces régions qu'ils considéraient comme leurs fiefs, aux réalisations novatrices de la République. C'est pourquoi ces anciens enturbannés à tous crins travaillaient encore à dénoncer la vérité venue d'Angora, fût-ce même la plus scientifique, comme entachée d'erreurs et d'athéisme. Pour ces fanatiques, l'abomination de la désolation était d'adopter les institutions et les usages des peuples occidentaux et chrétiens. Depuis longtemps déjà, ils insinuaient en sourdine et en cachette que le nouveau régime n'avait d'autre but que de faire de la nation turque un peuple d'infidèles. L'imposition du chapeau fit déborder la coupe. C'est alors qu'entraînant le peuple en masse sous les fenêtres des konaks gouvernementaux, ils insultèrent par les cris

de ghiaours cent fois répétés les fonctionnaires de la République.

Mais, depuis l'insurrection du Kurdistan, les dirigeants d'Angora ne pouvaient être surpris par des événements de cette nature. C'est pourquoi, grâce aux mesures énergiquement prises, le mouvement fut étouffé au moment même où, commençant à se dessiner, il aurait pu devenir un véritable danger pour la nation. Dans les villes susnommées, l'état de siège fut aussitôt appliqué et les tribunaux d'indépendance (17) fonctionnèrent instantanément. A Sivas, un iman, convaincu d'avoir proféré quelques phrases incitant le peuple à changer de gouvernement et d'être l'auteur du manifeste contre le chapeau, fut condamné à mort et pendu le jour même. Dans la même ville, plusieurs autres promoteurs du mouvement furent frappés de dix, quinze, vingt ans de travaux forcés; le président du Conseil municipal eut pour son compte sept années de la même peine et deux de ses adjoints furent envoyés en exil dans d'autres villes. A Marache, à Erzeroum, où l'émeute avait été particulièrement violente, plusieurs centaines de manifestants furent arrêtés et quelques dizaines condamnés à mort. Et pour contenir la population de Rizeh, le croiseur *Hamidié* vint jeter l'ancre devant la ville.

A la nouvelle de ces événements, l'émotion dans tout le pays est vive et profonde. A l'Assemblée nationale, c'est l'atmosphère des grands jours. Instinctivement, de nombreux députés voient dans tous ces incidents l'écho de la motion Noureddine pacha. Et les attaques contre ce dernier, qui a d'ailleurs dû s'affubler lui-même d'un chapeau, reprennent aussitôt avec violence. Un député fait remarquer que des malheureux, des ignorants ont payé de leur vie le crime de s'être révoltés contre le port du chapeau, tandis que le véritable instigateur est cou-

(17) Tribunaux d'exception créés par la révolution.

vert par sa qualité de parlementaire. Le représentant de Konia, Réfik bey, se fait surtout remarquer par sa véhémence passionnée :

> Noureddine pacha, c'est à vous que je m'adresse. Le moment est venu pour vous de parler. L'heure a sonné de vous demander compte du sang versé. Noureddine pacha, vous êtes accusé d'avoir préparé ce mouvement, d'avoir causé des troubles dans le pays. Répondez!

Mais pendant les terribles apostrophes de son confrère, le député de Brousse, prudemment, sans mot dire, s'était levé et avait quitté la salle.

Grâce aux mesures prises par le gouvernement, le danger d'une explosion générale de fanatisme fut rapidement conjuré. L'effervescence causée par la réforme se calma peu à peu, et aujourd'hui il n'est de Turc qui ne porte l'une ou l'autre de nos coiffures. Cependant le trouble profond, suscité pendant près d'un mois par le port obligatoire du chapeau, permet de saisir sur le vif toute la complexité de la tâche entreprise par la République. Quelles que soient les réformes que se proposent les dirigeants d'Angora, ils doivent s'attaquer à peu près à tout ce qui a été jusqu'à ce jour un objet de respect et de vénération pour le peuple turc. Ils doivent lui faire adorer ce qu'il a brûlé et brûler ce qu'il a adoré.

Le port du chapeau par les musulmans peut cependant paraître aux Occidentaux un détail de minime importance. Et cependant cette réforme est l'une des plus lourdes conséquences parmi celles qu'ait réalisées Mustapha Kémal. Jusqu'au jour où cet homme osa le premier arborer notre coiffure, l'Orient entier restait divisé en deux camps hostiles, l'un comprenant les fidèles, les musulmans, l'autre les mécréants, les chrétiens et se distinguant d'après le couvre-chef que chacun d'eux portait. Or maintenant, pour la première fois de leur histoire, des millions de Turcs se coiffent et s'habillent comme des Européens. Les élus de Dieu, les fils du Prophète sont

en tous points semblables aux infidèles. Un Turc musulman peut être pris pour un chrétien et un chrétien pour un musulman. Et cette ressemblance extérieure est d'une portée incalculable. A elle seule, elle constitue la garantie d'un meilleur avenir pour le peuple du Proche-Orient. En effet, le chapeau deviendra bientôt à leurs yeux un symbole de réconciliation. Car il signifie déjà entre tous les hommes de cette région du globe un accord complet sur les principes essentiels, au-dessus des dogmes et des rites étroits. Déjà, pour tous les Européens, une autre atmosphère se répand en Turquie. Ils n'ont plus autour d'eux que des êtres humains qui sont leur propre image. Et partout une cordialité plus agissante s'affirme dans les rapports réciproques. Bref, le chapeau qu'arborent maintenant les Turcs est un symbole des plus impressionnants. Cette coiffure est en effet le premier signe visible d'un état d'esprit et de choses nouveau. Avec le chapeau, la liberté de pensée s'instaure dans la société musulmane. Le rationalisme triomphe. Au-dessus de la foi coranique, la conscience humaine, libérée, reprend ses droits. Avec le chapeau, pour la première fois, les Turcs deviennent citoyens du monde.

C'est pourquoi Mustapha Kémal a fait une œuvre que nul Européen de bon sens, s'il en saisit véritablement la portée, ne peut désapprouver. Cette importante réforme mérite d'ailleurs d'être d'autant plus applaudie qu'elle n'a été suggérée par aucun sentiment de démagogie. En la réalisant, le héros de l'indépendance turque ne cherchait nullement à flatter les masses; il risquait fort au contraire de se rendre impopulaire parmi nombre de ses concitoyens. En fait, comme on l'a vu, la réforme mécontenta toute une partie de la population qui, dans les vilayets orientaux, courut même à l'émeute. En faisant arborer notre coiffure par une dizaine de millions de musulmans, Mustapha Kémal a donc manifesté un courage moral qu'il serait vain de vouloir diminuer.

P. GENTIZON.

# POÈMES

—

## *AZUR, ENTRE PAR LA FENETRE*

*Azur, entre par la fenêtre,*
*Imprègne-moi de ta splendeur;*
*Soleil, en mon esprit pénètre,*
*Fais-y flamber ta fauve ardeur;*

*Que tout ce qui vit et m'enchante,*
*Tout ce qui m'exalte et m'est doux,*
*Tout ce qui rit, palpite et chante*
*En ce dernier jour du mois d'août,*

*Que tout en mon verbe se fonde,*
*Comme se fiance en mon cœur*
*La jeune éternité du monde*
*A mon éphémère vigueur.*

*Je souhaitais du grandiose,*
*De l'auguste, du merveilleux,*
*En mon besoin d'apothéose,*
*Pour calmer la faim de mes yeux.*

*Or, j'aperçois à ma croisée*
*Un humble fragment d'univers :*
*Jardins, prés, montagne boisée,*
*Le blanc village en son nid vert.*

*Mais si rien bien haut ne s'élève,*
*Loin ne s'étend, je sais encor*
*Aux dimensions de mon rêve*
*Agrandir soudain le décor.*

*D'ailleurs une jeune lumière*
*Vêt les arbres et les maisons,*
*Fait chanter l'ardoise et la pierre,*
*Vaporise les frondaisons.*

*Un vol sinueux d'hirondelles*
*Vient narguer le coq du clocher*
*Et mille cris stridents l'appellent,*
*Mais lui ne peut se dépercher.*

*Au bout de sa croix, il rutile,*
*Oiseau d'or, muet et captif;*
*Quelque chose en moi d'immobile*
*Voudrait cingler comme un esquif.*

*Invitations au voyage,*
*Mélodieux soupir du vent*
*Changeant en aile le feuillage,*
*Nuage qui fuit au levant,*

*Ah! je voudrais pouvoir vous suivre*
*Et cueillir, d'un geste puissant,*
*Un vers digne de me survivre*
*Au fond du ciel éblouissant.*

*Je suis à l'affût du mystère,*
*Nature, dis-moi tes secrets!*
*A force de chanter ma terre*
*Et de célébrer ses attraits,*

*D'unir le plus pur de mon être*
*Au meilleur de mon sol natal,*
*J'obtiendrai la faveur, peut-être,*
*Divin salaire de mon mal,*

*Que l'on retrouve la substance,*
*Les tons justes, les vrais parfums,*
*Dans mon sonnet ou dans ma stance*
*De la beauté du jour défunt;*

*Que la gloire enfin me sourie,*
*Qu'un de mes poèmes sans art,*
*Ingénus et fils du hasard,*
*Devienne un peu de ma patrie.*

ANDRÉ ROMANE.

# DÉFENSE DE LA RUSSIE

## LA THÉORIE RUSSE DE M. HENRI MASSIS

—

M. Henri Massis est parti en guerre contre les doctrines orientales, le bouddhisme, le brahmanisme, l'hindouisme, le taoïsme, etc. « Car l'Asie, écrit-il, dans sa *Défense de l'Occident*, parue récemment chez Plon, ne cherche pas seulement à susciter la révolte de ses indigènes pour priver notre continent appauvri des immenses ressources qu'elle détient. C'est l'âme de l'Occident qu'elle veut atteindre » (p. 14). La marche à l'assaut de la citadelle de l'Occident, d'après lui, s'achemine par deux voies : l'idéalisme allemand et le mysticisme slave. « Germanisme, slavisme, voilà les sources où s'alimente tout ce qui est en révolte contre l'Occident » (p. 129). L'Allemagne, mise en échec sur les champs de bataille, regarde vers l'Est et tourne le dos à l'Occident. Ses prophètes de la dernière heure : les Spengler, les Kayserling annoncent, à qui veut les entendre, que les malheurs qui se sont abattus sur l'Allemagne et sur l'Europe viennent du « maudit esprit romain ». Dans les rêves fantasmagoriques d'un Spengler, l'Allemagne joue le rôle de la Rome qui disciplinerait le néo-messianisme de l'Orient. « Les colonnes de la civilisation germano-latine chancellent, dit une citation extraite par M. Henri Massis de la revue *Neue Rundschau*, le travail de reconstruction slavo-germanique progresse, au contraire. » L'heure de la bataille décisive s'approche. Il faut défendre « l'Europe meurtrie dans son esprit et dans sa chair ». La seule puissance capable de restaurer la véritable civilisation, c'est l'Eglise catholique.

Nous n'avons résumé l'étude remarquable de M. Henri

Massis que pour relever une seule de ses théories, celle qui concerne la Russie.

M. Henri Massis pense, en toute sincérité, que la Russie, « après deux siècles d'européanisation forcée, retourne à ses origines asiatiques, se dresse et dresse tous les peuples de l'Est contre une civilisation qu'elle n'a subie que par violence au milieu des résistances les plus âpres » (p. 69). Tous les autocrates qui ont précédé Pierre le Grand avaient les yeux tournés vers l'Asie et la lignée, interrompue, par un tour inattendu du sort, par le premier empereur russe et suivie par la maison des Romanoff, fut rétablie ensuite par Lénine. En tuant le dernier des Romanoff, les bolchéviks ont renversé Pierre Ier et « sa chute a ouvert devant l'âme populaire russe, non pas, comme on a pu le croire, le chemin de l'Europe, mais celui du retour à l'Asie » (p. 75). La Russie bolchéviste n'est que « l'avant-garde de l'Asie en Europe ». Le bolchévisme « se fonde sur un principe anti-occidental, anti-humain » ; la pensée maîtresse de Lénine, c'est « *faire remonter la Russie à ses sources* ». En un mot, le propre de la Russie, c'est l'asiatisme, et les bolchéviks n'ont fait que rétablir, devant tout l'Univers, sa véritable figure.

Nous ne nous proposons nullement de défendre ou de réhabiliter, à n'importe quel point de vue, l'œuvre néfaste et pernicieuse pour la Russie des communistes russes, et nous n'en traiterons que dans la mesure où elle concerne la thèse de M. Henri Massis, — l'asiatisme de la Russie. Jusqu'à ces derniers temps, cette thèse s'étalait de préférence, dans un but nettement politique, dans les déclarations des représentants semi-officieux de certains Etats qui se donnent l'honneur d'être les anges gardiens de la civilisation européenne à ses frontières de l'Est. Aujourd'hui, grâce à l'intervention empressée de M. Henri Massis, elle revêt le caractère d'une découverte sociologique. En face d'une *Défense de l'Occident* contre l'asiatisme, y compris la Russie, doit se dresser une *Défense de la Russie* contre

les défenseurs zélés de ce que cette dernière n'a guère l'intention de combattre et de ce qu'elle voudrait, tout au contraire, s'approprier.

I

DOSTOIEVSKY

A l'appui de sa thèse, dont nous n'avons donné forcément qu'un court aperçu, M. Henri Massis cite plusieurs auteurs russes. Dostoïevsky, le barde de l'avenir glorieux du peuple russe, voisine dans son exposé avec Tchaadaieff qui affirmait que « les meilleures idées se paralysent dans les cerveaux russes » ; Herzen, devancier des socialistes-révolutionnaires de son pays, y figure à côté de Plékhanoff, leader social-démocrate ; Gorki, fervent admirateur de l'Occident, s'y promène bras dessus-dessous avec les *eurasiens*, détracteurs bruyants de la civilisation occidentale. Tout sert à M. Henri Massis, pourvu que la citation qu'il emprunte à un auteur paraisse confirmer sa thèse.

M. Henri Massis a très volontiers recours aux écrits de Dostoievsky. Certes, l'œuvre du grand écrivain russe se prête à la démonstration d'une thèse. Le malheur est qu'elle s'y prête trop et qu'on y peut puiser des arguments en faveur de plusieurs théories, même contradictoires. Non sans raison, M. A. Dolinine, l'un des Russes d'aujourd'hui qui connaissent le mieux Dostoievsky, parle du « chaos des suggestions, des idées et des opinions réciproquement contradictoires » de l'écrivain et constate que, pour cette raison, « la plupart des investigateurs passent sous silence les œuvres politico-sociales de Dostoïevsky » (1)

« Nous avons commencé notre civilisation directement par la perversion », cite M. Henri Massis d'après l'auteur des *Possédés*. «Ce n'est qu'après plusieurs générations,

(1) A. Dolinine : *Dostoïevsky. Etudes et documents*, Saint-Pétersbourg, 1922, p. 278.

peut-être après une nouvelle période de deux cents ans, que la bonne semence pourra lever ; mais, en attendant, des choses terribles nous sont réservées, à nous-mêmes et à nos enfants », lisons-nous dans une autre citation. Et encore : le Russe est « pris et entraîné par le torrent fatal d'autonégation et d'autodestruction, si naturelles au caractère russe, torrent qui se déchaîne avec une soudaineté fulgurante à certaines époques de l'existence du peuple ». Tout cela à l'appui de la thèse de M. Henri Massis, établissant que le Russe est l'incarnation du principe « anti-occidental, anti-humain » et qu'il n'aspire qu'à la destruction de la civilisation occidentale et du catholicisme (pp. 102-104-105, etc).

Mais voilà une autre citation du même auteur relevée par M. Henri Massis lui-même. Il s'agit d'une phrase extraite du fameux discours sur Pouchkine, reconnu par tous les critiques comme l'exposé le plus profond et le plus brillant de l'idéal le plus sacré de Dostoïevsky.

Devenir véritablement et complètement un Russe, dit le grand écrivain, cela signifie peut-être devenir le frère de tous les hommes, un omni-homme, si vous voulez ...

Cela signifie, d'après Dostoïevsky, « accueillir dans cette âme (de Russe) tous ses frères avec un égal amour, et aussi, peut-être, prononcer la parole définitive de la grande harmonie générale, de la concorde fraternelle de toutes les races dans la loi évangélique du Christ » (p. 121). Le principal trait du caractère russe, d'après Dostoïevsky, est précisement son *omni-humanité*, l'absence d'égoïsme national, la tolérance envers tous les allogènes. Sa tolérance est indissolublement liée à une autre particularité du caractère russe : l'absorption facile de tout ce qui vient du dehors, la capacité de se réincarner.

Le Russe seul, dit Dostoïevsky, dès maintenant, c'est-à-dire avant qu'on ait pu dresser un bilan de son activité, s'est approprié le don de devenir le Russe au plus grand degré, précisément au moment où il est l'Européen au maximum. C'est

cela qui nous différencie nationalement... En France, je suis Français, dans la société des Allemands je suis Allemand, avec les Hellènes antiques un Hellène, et par là je suis le Russe au maximum, par là je suis un véritable Russe et je rends en le déclarant le plus grand service à la Russie, puisque je démontre son principe primordial (Dolinine, *op. cit.*, p. 41).

L'une des sources des grands dangers prêts à engloutir la civilisation occidentale, affirme M. Henri Massis, c'est le slavisme, et pour soutenir cette thèse il cite Dostoïevsky. Ce dernier était un grand champion de l'idée du slavisme, mais il la comprenait tout différemment.

L'idée slave dans sa plus large conception, écrit-il, est une victime, le besoin de s'offrir en victime pour ses frères ; le sentiment le plus fort du peuple slave est de combattre pour le plus faible de ses frères afin d'assumer l'égalité dans la liberté et dans l'indépendance politique, afin de poser ainsi la base de la grande union slave au nom de la vérité du Christ, c'est-à-dire au profit, au service et pour l'amour de toute l'humanité, à la défense de tous les faibles, de tous les opprimés (*Journal d'un Ecrivain*, août 1876, *post-scriptum*).

Dostoïevsky a été le grand prophète du messianisme russe. M. Henri Massis, qui a bien étudié ses œuvres, le sait bien. Mais le messianisme de l'écrivain russe n'appartient aucunement à ce genre envahisseur et destructeur qui flotte devant l'imagination de son commentateur français, effrayé par les méfaits bolchévistes.

Le rôle du peuple russe, tel que le préconisait Dostoïevsky, est un rôle messianique, l'établissement d'une harmonie générale sur terre, de l'amour véritable et de la fraternité parmi les classes et les peuples de la race aryenne (*Œuvres complètes*, en russe, t. XX., p. 179).

Pourquoi M. Henri Massis, qui accueille toutes les paroles de Dostoïevsky qui paraissent confirmer la thèse fondamentale de la *Défense de l'Occident*, passe-t-il sous silence une quantité innombrable d'autres passages qui la réfutent ? La position principale de M. Henri Massis, c'est,

comme on le sait, que le salut de la civilisation occidentale en danger ne peut venir que de l'Eglise catholique : « l'Eglise de la Vérité » (p. 262). Pour Dostoïevsky, le catholicisme est toujours un des plus remarquables phénomènes de l'histoire humaine, il lui prête une attention tendue et vibrante, il en parle dans presque toutes ses œuvres importantes. Mais qu'est-ce qui rapproche le grand écrivain russe de la foi catholique ? L'exposé le plus profond et le plus subtil des opinions de Dostoïevsky sur le catholicisme, l'exposé fait par un génie en proie à un véritable délire religieux, se trouve dans la *Légende du Grand Inquisiteur.* Quelle est la thèse fondamentale de cette œuvre capitale? C'est que le catholicisme erre lourdement, parce qu'il croit non pas en Christ Dieu-Homme et Homme-Dieu, mais à la raison sceptique et cynique du Malin. La base du catholicisme, pris sous son aspect individuel et social, d'après Dostoïevsky, c'est que le règne du Christ est de *ce monde,* que le Christ « ne peut se maintenir sans régner sur terre ». L'Eglise romaine ne peut pas abandonner, n'abandonnera jamais le pouvoir temporel : « elle aimera mieux voir s'anéantir le christianisme que perdre le royaume séculier de l'Eglise ». M. Henri Massis sait très bien tout cela, il écrit lui-même que Dostoïevsky « ne cesse de répéter qu'il n'y a pas de culture plus ennemie du christianisme que la culture romaine » (p. 118-119) ; pourquoi donc laisse-t-il de côté ces déclarations de l'écrivain, qui sont pourtant les plus caractéristiques pour ce dernier ?

M. Henri Massis oublie aussi bénévolement les déclarations de Dostoïevsky sur la France et son avenir. Elle était pour lui « la nation catholique par excellence ».

La France, dit-il, est précisément le pays qui, s'il n'y restait plus un seul homme fidèle, non seulement au pape, mais à Dieu lui-même, serait demeurée malgré tout et essentiellement un pays catholique, représentant, pour ainsi dire, tout l'organisme catholique, son drapeau (*Grajdanine*, 1874, nº 1).

La France est « un pays élu, mais son sort est effrayant,

elle est élue pour livrer une bataille terrible, *la dernière bataille*, elle sombrera dans une catastrophe » (*Œuvres*, en russe, t. XXI, p. 169). Toute la civilisation occidentale périra avec elle.

Dans l'Europe, dans cette Europe où se sont accumulées des richesses énormes, les fondations de toutes les nations sont minées et peut-être demain déjà tout s'écroulera-t-il à tout jamais sans laisser aucune trace (*Ibid.*, p. 427).

Et lorsque « toute l'Europe sera couverte de sang », s'ouvrira l'ère glorieuse pour le peuple russe...

La révolution russe, suivie de la victoire bolchéviste, a démontré, hélas! la fausseté de la prédiction de Dostoïevsky. L'Occident s'est comporté brillamment devant les horreurs d'une guerre sans exemple dans les annales de l'humanité et devant les assauts des « possédés » russes, et c'est la malheureuse patrie du génial écrivain qui est couverte de sang et qui est suspendue au-dessus d'un gouffre.

Le lecteur voit bien qu'il est aisé de tirer des écrits de Dostoïevsky une documentation qui peut servir de base à des thèses diamétralement opposées. Mais la critique scientifique et véritablement impartiale a établi depuis longtemps que les œuvres les plus caractéristiques de l'idéologie de l'auteur des *Frères Karamazoff*, les œuvres où se sont concentrées les idées philosophiques et religieuses de Dostoïevsky, sont la *Légende du Grand Inquisiteur* et le *Discours sur Pouchkine*. Dans ces écrits, Dostoïevsky, comme nous l'avons établi par des citations peut-être trop nombreuses, émet des opinions qui ne correspondent nullement aux affirmations de M. Henri Massis.

## II

### HERZEN

Herzen est un autre penseur éminent russe, invoqué par M. Henri Massis pour confirmer sa thèse anti-russe. Ro-

mancier, publiciste, philosophe, son influence sur le développement des lettres russes, de l'*intelligentsia* russe, a été prépondérante. M. Henri Massis révèle une compréhension assez précise des choses de Russie en le faisant témoigner en faveur de ses arguments. Il cite la prédiction de Herzen, qui disait que ce seront des Russes qui porteront « les coups les plus féroces au milieu du désastre et du chaos » qui accompagnera « la catastrophe de l'Occident sous la poussée révolutionnaire de la Russie » (p. 74). M. Henri Massis ne cite de Herzen que les passages révélant dans le peuple russe le mépris profond du passé, le nihilisme le plus raffiné.

Le respect du passé? cite M. Henri Massis d'après les écrits du grand penseur russe. Mais quel est le point de départ de l'histoire moderne russe, sinon l'entière négation de tradition? Nous sommes indépendants, parce que nous ne possédons rien, rien que nous puissions aimer.

Nous n'avons ni souvenirs qui nous lient, ni héritage qui impose des devoirs, dit une autre citation (p. 87).

Herzen est considéré comme le promoteur et le chef reconnu des occidentalistes (*zapadniki*) russes ; à ce point de vue, le choix des citations de M. Henri Massis semble plausible. Mais les historiens de la civilisation russe ont établi depuis longtemps déjà que Herzen, sous plusieurs rapports, exprime dans ses œuvres aussi bien les idées des slavophiles que celles des *zapadniki*.

Plus les études sur l'occidentalisme et le slavisme se poursuivent, lisons-nous chez un savant russe, plus les cloisons qui les isolent s'amincissent ; de nombreux problèmes et des solutions sortent des limites de la partialité pour revêtir le caractère spécifique de la période qui va de 1830 à 1840 dans l'histoire de la pensée aussi bien russe qu'européenne.

Le problème principal que Herzen se posa toute sa vie fut celui des rapports entre l'individu et la société. En Europe, le problème a trouvé, d'après Herzen, son expression outrée dans le type de l'Anglais indépendant, orgueilleux,

mais dont « la liberté se base sur une anthropophagie courtoise ». La Russie a produit un phénomène diamétralement opposé :

Le pauvre moujik ne joue aucun rôle dans la société, livré, mains et pieds liés, au pouvoir du *barine* pour lequel il n'est qu'un objet comestible.

Pour Herzen, la solution du problème est dans la réconciliation de ces deux oppositions, la suppression du contraste au cours de la marche ultérieure de l'humanité, pour « garder l'indépendance de l'Anglais en supprimant l'anthropophagie et développer la conscience du paysan russe sans laisser disparaître le *mir* ».

L'avenir attirait surtout l'attention de Herzen ; le présent en Russie comme à l'étranger, l'attristait infiniment. En Russie, c'était l'époque de la pire réaction, sous le règne du « gendarme de l'Europe entière », Nicolas I^er^. En Europe, c'était la période où s'écoulaient les beaux rêves issus des Journées de février. Herzen survécut à la Révolution de février. L'échec de ce mouvement fut pour lui un indescriptible malheur et les Journées de juin ouvrirent une ère nouvelle dans son idéologie. Occidentaliste, il tourne son regard vers son pays natal, et le problème principal devient pour lui une synthèse entre l'Europe et la Russie.

« L'Europe s'approche d'un formidable cataclysme », telle est la thèse initiale de sa *Lettre à Michelet* :

Le parlementarisme, le protestantisme ne sont que des délais provisoires, un salut provisoire, des barrières puissantes contre la mort et la renaissance.

Il existe « un problème primordial du siècle », celui de la réconciliation de l'individu avec la société ; l'Europe, affirme Herzen, ne pourra pas le résoudre par ses propres forces ; le concours de la Russie lui sera indispensable ; si cette dernière reste à part, la lutte, la lutte décisive, par laquelle doit passer l'Occident, se terminera soit par une formidable catastrophe, soit par le passage à un nouveau

régime social, au *régime communiste*. Herzen, dont le témoignage est invoqué par M. Henri Massis, pour opposer à l'Occident la Russie communiste et asiatique, regardait le communisme comme le propre de l'Occident...

Et, en premier lieu, un phénomène français, puisque pour lui, comme pour Dostoïevsky (2), l'Europe, l'Occident, c'était tout d'abord la France, et la France c'était Paris. Pour le Paris du 2 décembre et de Napoléon III, Herzen était implacable.

Paris qu'on observe, dit-il dans ses *Notes*, présentait le tableau de la dépravation morale, de la fatigue de l'âme, du vide, de la médiocrité ; une indifférence complète pour tout ce qui dépasse le cercle restreint des petits problèmes de tous les jours régnait dans la société... La France a une passion pour la police, pour les autorités. Chaque Français est de sa nature un commissaire de police : tout ce qui est indépendant, individuel, l'irrite ; l'égalité n'est pour lui que le nivellement ; il se soumet au bon plaisir de la police, pourvu que les autres en fassent autant.

Si M. Henri Massis connaît ces opinions de Herzen, qu'en pense-t-il ?

Et pourtant elles sont caractéristiques pour le penseur russe, elles sont à la base de sa thèse fondamentale. Herzen prédisait à la civilisation occidentale la mort, mais aussi la renaissance. Cette dernière devait venir de Russie, du sein du peuple russe dont la nature, le passé, dénué de tout contenu pour M. Henri Massis, comprennent, d'après Herzen, les germes, le gage sûr du salut. Le chemin qui conduira à la porte du salut, c'est la réconciliation de la civilisation occidentale avec celle de la Russie. Le devoir des intellectuels russes est d'apporter la civilisation européenne au moujik. La Russie sait « s'assimiler les langues, les mœurs et la technique des autres peuples » avec une facilité, avec une tolérance rares. La civilisation occidentale, ajoutée à la civilisation russe, complétée des dons sin-

(2) On aimerait mieux dire : « pour Dostoïevsky comme pour Herzen », car Dostoïevsky, en critiquant l'Occident, ne faisait que répéter et amplifier les assertions de Herzen.

guliers de l'âme russe, deviendra invincible devant toutes les forces ennemies.

C'est l'alliance étroite avec l'Occident, une symbiose organique avec lui que Herzen préconisait comme unique moyen d'éviter l'écroulement général. Qu'on est loin de l'exposé de M. Henri Massis !...

## III

### TCHAADAIEFF

Le troisième pilier de la documentation de M. Henri Massis, c'est Tchaadaieff, écrivain russe d'il y a cent ans, dont les *Lettres philosophiques* sont citées à profusion dans la *Défense de l'Occident*.

Ces *Lettres philosophiques*, écrit M. Henri Massis, sont un document de tout premier ordre qu'il faudrait réimprimer intégralement ; nous y faisons maints emprunts (p. 85).

Mais oui ! M. Henri Massis a su tirer parti des œuvres de Tchaadaieff. Il y a trouvé de quoi appuyer sa thèse du vide de la culture russe, « d'une culture toute d'importation et d'imitation ».

Venus au monde, dit une de ces citations, comme des enfants illégitimes, sans héritage, sans lien avec les hommes qui nous ont précédés sur la terre, nous n'avons rien dans nos cœurs des enseignements antérieurs à nos propres existences (p. 85-6).

Ou ceci :

Les meilleures idées, faute de liaison ou de suite, stériles éblouissements, se paralysent dans nos cerveaux. Il n'y a dans nos têtes absolument rien de général ; tout y est individuel, tout y est flottant et incomplet (p. 103).

Et celle-ci encore, la plus importante à l'appui de la thèse de M. Henri Massis :

Pierre le Grand ne trouva chez lui que du papier blanc, et de sa forte main il traça ces mots : *Europe et Occident* ; dès lors, nous fûmes de l'Europe et de l'Occident (p. 88).

M. Henri Massis a beau citer les écrits de Tchaadaieff ; il est à regretter qu'il ne les cite pas tous. Pierre Tchaadaieff, neveu des princes Chterbatoff, membre de la plus haute aristocratie russe, appartenait, dès sa naissance, à ces milieux de la capitale qui se trouvaient sous l'influence prédominante de Joseph de Maistre, ancien ambassadeur du roi de Sardaigne auprès de la Cour de Saint-Pétesbourg. Les œuvres de l'auteur français de *Du Pape* et des *Soirées de Saint-Pétersbourg* ont produit une forte impression sur l'imagination du jeune penseur russe. Ayant échoué dans sa carrière militaire, Tchaadaieff quitta le pays natal pour l'étranger, où il fut le disciple fervent de de Bonald. L'œuvre principale du philosophe français, *Législation primitive, considérée par la Raison*, est la pierre angulaire de la philosophie de Tchaadaieff première manière. Le christianisme, considéré comme l'unique forme du progrès qui puisse exister, le catholicisme comme l'unique forme du christianisme, la culture antique et la Réforme comme une déviation de la ligne droite de la civilisation humaine, toutes ces idées bien chères à Tchaadaieff (et à M. Henri Massis aussi !) ont été empruntées par le penseur russe à Bonald.

Toute la civilisation contemporaine, dit de Maistre, est partie de Rome ; regardez la carte : partout où s'arrête l'influence romaine, la civilisation s'arrête aussi, c'est la loi de la nature.

Isolés dans l'univers, nous ne lui avons rien donné, ni rien appris ; nous n'avons pas augmenté d'une seule pensée le trésor des idées humaines, nous n'avons pas apporté notre concours au progrès de la raison humaine, et nous avons dénaturé tout ce dont elle nous a dotés, écrivait Tchaadaieff en imitant ses maîtres français.

Mais la période de la soumission idéologique a pris fin, Tchaadaieff secoue l'emprise de la philosophie réactionnaire française, et ses opinions sur le passé et l'avenir du peuple russe ont changé.

Vous savez bien, lisons-nous dans une de ses lettres à Alexan-

dre Tourgueneff, que la Russie a un grand avenir spirituel : elle devra résoudre tous les problèmes qui passionnent l'Europe.

Dans ses œuvres capitales, *Apologie d'un fou* et dans les *Lettres sur la philosophie de l'histoire*, il rétracte ses opinions antérieures par plusieurs points. Il reconnaît maintenant la valeur de la civilisation antique qu'il reniait auparavant ; il diminue le rôle historique du catholicisme, il découvre des points lumineux dans le passé russe, — sa foi ardente en premier lieu, — il s'imprègne de la certitude qu'un avenir glorieux attend son pays natal.

Il est exagéré de s'attrister, même un instant, sur le sort d'un peuple qui a produit la nature gigantesque d'un Pierre, l'esprit universel d'un Lomonosoff, le génie gracieux d'un Pouchkine, écrit-il. Je suis fermement convaincu que nous sommes appelés à résoudre la plupart des problèmes d'ordre social, à développer la plupart des idées nées dans la vieille société et à trouver une solution aux problèmes les plus importants du monde.

Voilà la profession de foi la plus caractéristique de Tchaadaieff. Le peuple russe pour lui est un peuple élu, un peuple choisi par Dieu pour apporter à l'humanité souffrante le salut et la paix. Les « enfants illégitimes, sans héritage » de sa première manière deviennent pour lui les grands sauveurs de l'Univers, les uniques détenteurs de la Révélation. Le sort d'un Russe est le sort d'un privilégié, sans exemple au monde.

La plupart des habitants de l'Univers sont écrasés par le fardeau des traditions et des souvenirs, ne soyons pas jaloux de leur horizon étroit... Qu'ils luttent avec leur implacable passé... Profitons de notre avantage colossal de ne nous guider que par la raison éclairée, par la mûre volonté.

Devancier de Dostoïevsky et de Herzen, Tchaadaieff peut être considéré comme le fondateur du messianisme russe. Tout comme chez ses successeurs glorieux, son messianisme n'est nullement anti-occidental. Personne plus que lui n'a prêché en Russie l'importance de la civilisation occidentale, la nécessité de l'assimilation des idées européen-

nes par le peuple russe. Le partisan convaincu et fervent de l'Occident, M. Henri Massis, cherche à faire de Tchaadaieff un promoteur du mouvement anti-occidental. Les quelques lignes que le lecteur vient de lire suffisent, il nous semble, pour révéler le caractère futile de ce fragile échafaudage idéologique.

## IV

### PIERRE LE GRAND

Dans la démonstration que fait M. Henri Massis du caractère anti-occidental soi-disant inné de la Russie, Pierre le Grand occupe une place plus importante encore que Tchaadaieff. C'est lui qui a européanisé la Russie de force; le régime occidental qu'il a fondé n'était qu' « une équivoque », qu' « un paradoxe » (p. 75). « Le peuple russe reconnut en lui (Lénine) le descendant de ces grands autocrates tournés vers l'Asie dont Pierre le Grand avait interrompu la lignée », affirme M. Henri Massis. L'histoire de la Russie avant Pierre le Grand est une *table rase* ; « un peuple sans expérience historique, voilà le peuple russe » (p. 83); Pierre le Grand lui imprime la civilisation occidentale « par violence au milieu des résistances les plus âpres » (p. 69).

Certes, la réforme de Pierre le Grand a été introduite par un autocrate omnipotent qui avait bien souvent recours à la violence ; il arrive maintes fois qu'elle ait provoqué l'opposition des grandes masses de la population ; mais l'appréciation qu'en fait un historien, un écrivain qui étudie l'interdépendance des événements du passé, tout en tenant compte de la réaction presque physiologique de l'organisme national, s'appuie sur une autre base.

Telle n'était pas, par exemple, l'opinion exprimée sur Pierre le Grand par les écrivains russes que nous avons mentionnés dans les chapitres précédents et que M. Henri Massis cite comme principaux témoins à charge. Dostoïevsky qui devrait, semble-t-il, confirmer la thèse de M. Henri

Massis sur un Pierre le Grand qui ne serait qu'un *deus ex machina*, a écrit qu' « il est absurde de penser que la réforme (de Pierre le Grand) n'était pour nous qu'une assimilation des habitudes, des coutumes, des inventions et de la science de l'Europe ». Il se peut qu'au début Pierre le Grand n'ait poursuivi qu'un but utilitaire, mais « ensuite, au fur et à mesure du développement de son idée, il obéissait, sans aucun doute, à un certain sentiment profond qui le conduisait, dans l'accomplissement de sa mission, vers un avenir dont il attendait indubitablement beaucoup plus qu'un utilitarisme immédiat ». Malgré toute l'opposition qu'elle a provoquée, la réforme de Pierre le Grand fut, selon Dostoïevsky, l'œuvre *la plus nationale*, puisque « le peuple a pressenti dans la réforme de Pierre le Grand à brève échéance un but ultérieur et incommensurablement supérieur, qu'il l'a saisie spontanément et se l'est immédiatement appropriée comme si elle lui appartenait depuis longtemps » (v. *Dolinine*, op. cit., p. 283).

Faut-il apporter des arguments pour établir que Herzen considérait la réforme de Pierre le Grand comme nécessaire et inéluctable après tout ce qui l'avait précédé ? Il vaut mieux arrêter l'attention sur Tchaadaieff, qui sert si obligeamment la cause de M. Henri Massis. Mais nous avons déjà souligné « qu'il y a Tchaadaieff et Tchaadaieff, l'un qui est entièrement sous l'empire idéologique des de Maistre et des Bonald, l'autre qui s'est soustrait à l'emprise des philosophes réactionnaires français.

Ils ont oublié tout ce que l'Occident a fait pour nous, écrit-il dans l'*Apologie d'un fou* en polémisant avec les slavophiles, — ils sont ingrats à l'égard du grand homme qui nous a civilisés, envers l'Europe qui nous a donné sa culture, ils désavouent et l'Europe et le grand homme.

Le « grand homme », pour Tchaadaieff, c'est Pierre le Grand.

L'idée de la marche discontinue de l'histoire, de la liaison organique et inéluctable entre la réforme de Pierre le

Grand et tout ce qui l'avait précédée est une acquisition certaine de la science historique russe datant d'au moins un demi-siècle. Le grand historien russe, professeur à l'université de Moscou, Serge Solovieff, fut le premier qui, sous l'influence incontestable de l'ouvrage classique de Tocqueville, *L'Ancien Régime et la Révolution*, a décelé les liens solides qui unissent la réforme de Pierre à la Russie ancienne. Depuis lors, les explorateurs du passé russe n'ont fait qu'apporter de nouvelles preuves à l'appui de cette thèse. L'histoire ne fait pas de bonds, l'exactitude de ce postulat historique se vérifie à l'époque du grand réformateur russe. Sans parler de l'histoire diplomatique de la Russie, celle de l'église russe, du schisme russe, de l'art ecclésiastique, de la littérature populaire, de l'instruction qui manifestent d'évidentes influences occidentales, ainsi que les relations commerciales qui existaient entre la Russie et les nations de l'Occident, font la preuve que la dépendance réciproque était étroite. Pierre le Grand n'a fait que relever et mettre en relief des tendances qui se faisaient jour bien auparavant. M. Henri Massis veut nous faire croire qu'il ne sait rien de tout cela. Nous avions meilleure opinion sur ses connaissances au sujet du passé de la Russie.

## V

### L'ORIENT RUSSE

Il faut pourtant admettre qu'un lecteur peu au courant des œuvres de Dostoïevsky, de Herzen, de Tchaadaieff, soit capable de tomber facilement dans l'erreur de M. Henri Massis : ces écrivains parlent, en effet, souvent dans leurs écrits de l'*Orient* par opposition à l'Occident, relevant l'origine *orientale* de la Russie et glorifiant le grand avenir de la Russie, précisément parce qu'elle est de souche *orientale*.

C'est là le nœud du problème, c'est là le piège qui attend

les investigateurs sans expérience. Le Russe, lorsqu'il emprunte un mot à une langue étrangère, lui donne souvent un sens tout différent. Cela vaut aussi pour les termes et les désignations géographiques. Jusqu'à ces derniers temps, l'Orient, en russe, ce n'était nullement les pays de l'Asie Centrale et de l'Extrême Orient, objets des inquiétudes de M. Henri Massis : c'était le Sud-Est de l'Europe et le littoral de l'Asie-Mineure, — tout d'abord la Grèce et ensuite Byzance. Voilà l'Orient dont parlent les écrivains russes, dont s'enorgueillissaient les slavophiles et qu'ils opposaient à *l'Occident pervers.*

« Vers l'Orient, voilà où mène notre voie historique. Constantinople doit nous appartenir », écrit Dostoïevsky. Pour lui, l'Orient, c'est Constantinople. « La question d'Orient, c'est, dans sa substance, la question de l'église orthodoxe », affirmait Dostoïevsky en nouant ainsi les liens les plus solides entre l'orthodoxie et la Turquie, héritière de Byzance. A l'Occident, à l'univers de la chrétienté occidentale, il oppose l'univers de la chrétienté orientale. La personnification de la première, c'est la France ; celle de la seconde, c'est la Russie ; Rome est le berceau de la première, Byzance de la seconde.

Voilà l'Orient de Dostoïevsky, c'est « l'Orient orthodoxe » *pravoslavny vostok*, répète-t-il bien souvent dans ses écrits politiques. Les doctrines du bouddishme, du brahmanisme, de l'indouisme n'existaient pas pour lui, ne l'intéressaient pas. De même, pour Herzen, pour Tchaadaieff et pour plusieurs autres écrivains russes qui illustrèrent les annales du développement intellectuel du grand pays du Nord.

L'Occident, est il le berceau de la science et de la sagesse profonde ? Tout le monde sait que la source en est l'Orient. Revenons donc à l'Orient avec lequel nous voisinons partout, *auquel nous avons jadis emprunté notre croyance*, nos lois, nos vertus, en un mot tout ce qui a fait de nous un peuple puissant, écrivait Tchaadaieff en parodiant les slavophiles.

Mais l'Orient dont il est question là, c'est bien Byzance et pas autre chose.

En désignant Byzance et les pays balkaniques par le nom d'Orient, les écrivains russes cités par M. Henri Massis ne faisaient que continuer la grande tradition historique de leur pays. Durant des siècles, l'Orient a été pour le Russe le Proche-Orient. De Byzance et de la Grèce il a reçu sa religion et son alphabet ; les architectes grecs ont bâti les plus anciennes églises et cathédrales des plus vieux centres russes, Kieff et Novgorod ; les peintres grecs ont couvert de leurs peintures les murs de ces édifices ; les chants d'Eglise sont venus, eux aussi, de Byzance et des peuples slaves des Balkans. Jusqu'à l'invasion des Tartares en Russie, le chef de l'Eglise russe, le métropolite de Kieff, était nommé directement par Constantinople. Puis un changement survint. Avec l'apparition en Asie Mineure des peuples turcs et la conquête de Byzance par les Croisés, les métropolites russes reçurent leur nomination en Russie et n'allèrent à Constantinople que pour en obtenir la confirmation. L'accomplissement de l'union de l'Eglise orientale chrétienne avec celle de l'Occident et surtout la conquête de Constantinople par les Turcs furent le point de départ d'une grande réforme. L'église orthodoxe russe est nécessairement devenue indépendante. Byzance anéantie, le sort de l'orthodoxie, la responsabilité de son maintien et de son épanouissement se sont concentrés en Russie. La Russie est apparue comme l'héritière légale et unique de Byzance qui, de son côté, héritait de la Rome chrétienne.

L'Eglise de l'ancienne Rome a péri à cause de l'irréligion du schisme apollinaire ; l'Eglise de Constantinople, de la deuxième Rome, a été frappée par les haches des Agariens. « Maintenant, la sainte Eglise apostolique de la troisième Rome, de ton royaume souverain, brille plus que le soleil dans tout l'Univers », écrivait au tsar Ivan III le supérieur d'un monastère de Pskov Philaphée. « Tous les royaumes chrétiens ont abouti au tien, unique au monde, *deux Romes ont péri, la troisième survit, et la quatrième ne naîtra pas.* »

Cette théorie de la Russie « troisième Rome », avec l'assertion que « la quatrième ne naîtra pas », est une des plus importantes traditions historiques russes qui a créé, à plusieurs points de vue, des rapports idéologiques entre la Russie et l'Europe occidentale, et a servi de fondation à l'idéologie nationale russe, point de départ des conceptions historico-philosophiques de Dostoïvevsky et d'un grand nombre d'autres écrivains russes. Le mariage du tsar Ivan III avec Sophie Paléologue a rendu possible la sécularisation de la théorie de la troisième Rome ; le fils d'Ivan III, Basile III, se dit déjà tsar (César), et le petit-fils, Ivan IV accepte ce titre officiellement. Ils ne sont que les successeurs des empereurs (Césars, tsars) byzantins dont le royaume est tombé aux mains des infidèles et dont les trésors les plus sacrés — l'Eglise orthodoxe et le pouvoir souverain — devaient émigrer en Russie pour se maintenir.

Voilà où mène la véritable tradition historique russe ; voilà l'Orient russe. A ce point de vue, la Russie de Pierre le Grand ne diffère nullement de l'ancienne Russie. Lui, le premier empereur russe, était l'héritier des empereurs byzantins, aussi bien que son aïeul, le premier tsar russe, davantage même, puisque ce fut Pierre le Grand qui abrogea le patriarcat et réunit le pouvoir spirituel à la puissance impériale. Quand il livrait bataille à l'embouchure du Don ou sur le Prut, il poursuivait le même but que ses glorieux aïeux Ivan III et Ivan IV, en combattant les Livoniens, les Lithuaniens, les Polonais. C'était toujours le même but : « Percer la fenêtre de l'Europe », rétablir l'union avec l'ancienne métropole, — l'Occident.

« Enfants illégitimes, sans héritage », les Russes se considèrent, ainsi l'affirment du moins leurs représentants les plus marquants, les tsars aussi bien que les écrivains à tendances révolutionnaires, comme les seuls héritiers en droite ligne, comme les titulaires d'une immense succession. L'expression malheureuse que nous venons de citer est de Tchaadaieff ; en la tormulant, il ne faisait que suivre ses

guides spirituels, Joseph de Maistre et Bonald. M. Henri Massis, en faisant de ce jugement sur le passé du peuple russe la pierre angulaire de ses dissertations sur son avenir, ne s'est pas éloigné d'un seul pas des écrivains réactionnaires français d'il y a cent ans.

S. POSENER.

# LES PREMIÈRES ÉDITIONS D'ALFRED DE MUSSET

—

A peine ses études classiques terminées, Alfred de Musset fut présenté à Victor Hugo par Paul Foucher. Il soumit au poète ses premiers essais et fit partie du *Cénacle*. C'est dans le salon de Victor Hugo (1) qu'il donna lecture de *Don Paez*, de *Barcelone*, de *Madrid* et de la fameuse *Ballade à la Lune* qui scandalisa si fort les adversaires des romantiques.

Musset devint un des habitués des réunions où Charles Nodier conviait souvent littérateurs et artistes. Dans ses *Mémoires*, Alexandre Dumas raconte qu'en 1830 il assista à l'Arsenal à une lecture de Musset et retrace en quelques lignes expressives le portrait du poète. C'est, écrit-il, « un jeune homme de taille ordinaire, mince, blond, avec des moustaches naissantes, des longs cheveux blonds rejetés en touffe d'un côté de la tête, en habit vert, très serré à la taille, en pantalon de couleur claire »; et il ajoute : « Sa grande désinvolture de manière n'était destinée qu'à cacher une timidité réelle (2). »

Les deux frères Devéria se lièrent intimement avec ce débutant et c'est chez eux qu'il connut Sainte-Beuve,

(1) Dans les *Souvenirs et indiscrétions littéraires*, p. 37, Sainte-Beuve rapporte qu'en 1828, il rencontra Musset dans le salon de la rue Notre-Dame-des-Champs et il ajoute : « On ignorait chez Victor Hugo que Musset fit des vers. C'est le lendemain matin, après cette soirée, que Musset vint frapper à ma porte. Il me dit en entrant : « Vous avez hier récité des vers, eh bien, j'en fais et je viens vous les lire. »

« Il m'en récita de charmants, un peu dans le goût d'André Chénier. Je m'empressai de faire part à Hugo de cette heureuse recrue poétique. On lui demanda désormais des vers à lui-même, et c'est ainsi que nous lui vîmes faire ses charmantes pièces de *L'Andalouse* et du *Départ pour la chasse* (Le Lever). »

(2) Alexandre Dumas : *Mes Mémoires*, VIII<sup>e</sup> série, p. 187.

David d'Angers, Gustave Planche, Petrus Borel, en un mot les principaux champions du romantisme (3). Ces joyeux compagnons organisaient des parties de campagne au petit village de Plaisance et dans un cabaret tenu par la mère Saguet, ils déclamaient leurs vers, chantaient leurs chansons, « les bosquets retentissaient des éclats de leurs saillies, des accents de leur verve et de leur enthousiasme » (4).

Les poésies de Musset ayant eu dans ces réunions un éclatant succès, ses amis insistèrent pour qu'il les fît connaître au grand public. Urbain Canel consentit à devenir l'éditeur des *Contes d'Espagne et d'Italie,* qui sortirent de presse à la fin de l'année 1829 (5). Le manuscrit envoyé tout d'abord au libraire ne contenait pas matière suffisante pour former un in-octavo assez important. Musset alla s'établir le 29 août 1829 chez son oncle Desherbiers et en revint le 19 septembre avec le poème *Mardoche* qui compléta le volume.

L'apparition de ce recueil déchaîna une vive polémique (6). Loué par les uns, vivement attaqué par les adversaires de la nouvelle école, Musset sollicita l'avis de son oncle Desherbiers à qui il écrivait au début de l'année 1830 :

Je t'envoie ces poèmes dont tu as entendu une partie. Lire et entendre sont deux, comme tu le sais (7).

(3) Théophile Gautier : *Histoire du Romantisme*, p. 221.

(4) *La Petite Revue*, numéro du 18 août 1866, p. 21.

(5) *Contes d'Espagne et d'Italie*, par Alfred de Musset, Paris, A. Levasseur, Librairie du Palais-Royal, Urbain Canel, librairie, rue J.-J. Rousseau, n° 16, 1830, in-8, 238 pages. — Dans *Le Trésor du Bibliophile*, L. Carteret a reproduit en fac-similé les couvertures des principales éditions originales de Musset.

(6) Léon Séché : *Correspondance d'Alfred de Musset*, p. 23.

(7) En 1828, sous le titre *L'Anglais mangeur d'opium*, traduit de l'anglais, Musset avait publié chez Mame in-12, 221 pages, une paraphrase d'un roman anglais de Thomas de Quincey. Le volume ne portait point de nom d'auteur, mais les initiales A. D. M. Un exemplaire qui fit en 1881 partie de la vente Coepel porte la dédicace : « A Monsieur Henrion, de la part de l'auteur. Alfred de Musset. »

Nous ne faisons pas figurer *Gamiani ou Deux nuits d'excès*, Bruxelles, 1833, in-4° en deux cahiers de 16 et 12 pages, dans les œuvres d'Alfred de Musset, car rien ne prouve que cette plaquette doive être attribuée à

Cette lettre démontre que ces poèmes n'avaient été publiés ni dans les journaux, ni dans les revues, et que pour la première fois ils étaient réunis dans le volume dont Musset faisait hommage à son parent.

Le succès retentissant du jeune poète détermina le docteur Véron à l'attacher à la *Revue de Paris* qu'il avait fondée en 1829.

De juillet 1830 à octobre 1831 on trouve, dans cet intéressant périodique, quatre pièces de vers de Musset : *Les secrètes pensées de Rafaël* — *Les Vœux stériles* — *Octave* — *Suzon,* une comédie : *La Nuit Vénitienne,* et une nouvelle : *Le Tableau d'Eglise.*

*La Nuit Vénitienne,* jouée à l'Odéon, fut sifflée, elle n'eut que quelques représentations. Découragé par cet échec, Musset déclara ne plus vouloir opposer ses œuvres « au feu de la rampe ». Présenté à Jacques Coste, directeur du journal *Le Temps,* par Loëve-Veimars dont il avait fait connaissance à la *Revue de Paris,* il donna à ce journal vingt-deux chroniques qui toutes ont été recueillies par Edmond Biré (8).

Tout en collaborant à la *Revue de Paris* et au *Temps,* Musset publiait, au mois de janvier 1831, dans le *Keepsake Américain,* un fragment important du poème *Le Saule.* En autorisant cette publication dans un aussi mince recueil, il voulut obliger un camarade de collège qui était venu lui demander une pièce de vers pour ce volume composé de morceaux inédits. Dans la *Notice* (9)

ce poète. Vicaire, dans le *Manuel de l'amateur de Livres* (III, 866), semble partager notre avis lorsqu'il écrit que cet opuscule a été « attribué à tort ou à raison à Alfred de Musset ». De son côté, Alcide Bonneau, dans une étude parue dans *La Curiosité littéraire et bibliographique* (2ᵉ série, 1881, p. 221 à 237), fait remarquer que l'attribution de *Gamiani* à Musset ne repose sur aucun fondement solide. Il ajoute que c'est une turpitude écrite en un charabia impossible et que la première édition (1833) est complètement anonyme. La seconde édition (1835) porte : par Alcide Baron de M**.

(8) *Œuvres complètes* d'Alfred de Musset, *Mélanges et Littérature,* tome VIII (Edition Garnier).

(9) *Œuvres posthumes* d'Alfred de Musset (Edition des Amis du Poète), p. 14.

sur son frère, Paul de Musset donne des détails précis sur cet incident et ajoute :

En 1835, Alfred de Musset voulut traiter le même sujet dans un cadre moins étendu et le réduisit aux proportions d'une simple élégie, ce qui explique pourquoi quelques vers du *Saule* sont répétés dans *Lucie*. C'est encore pour la même raison que Bernerette (1838) chanta, au milieu des bois de Montmorency, l'invocation à l'étoile du soir qui se trouve dans le *Saule*. Alfred saisit ces deux occasions d'en sauver quelques débris. Mais longtemps après, lorsque ses ouvrages furent réimprimés, il réunit *le Saule* aux autres poésies et le publia en entier sans s'inquiéter des passages répétés (10).

La même année (1831) Musset donnait, dans le *Keepsake Français, Les derniers moments de François Ier*. Mentionnons encore, comme pièces insérées dans des publications peu importantes, *Une matinée de Don Juan*, recueillie par les *Annales romantiques*, et *Faire sans dire*, insérée en 1837 dans le *Dodécaton*.

Le 8 avril 1832, Alfred de Musset perdit son père, qui ne laissait à sa veuve et à ses trois enfants qu'une très modeste fortune. Il sentit qu'il devait redoubler d'efforts pour se faire une place dans le monde littéraire. Fortement encouragé par son frère Paul qui venait de faire paraître un roman chez Renduel, il obtint que celui-ci éditât *Un spectacle dans un fauteuil* (11). Le 9 septembre 1832, Alfred de Musset écrivait à l'éditeur des romantiques :

Dimanche, 9 septembre 1832.

Je voudrais que vous m'écrivassiez franchement quel prix vous voudriez mettre au manuscrit dont j'ai à disposer. Je vous avouerai franchement aussi que l'on m'a fait ces jours-ci des offres assez avantageuses dont cependant je n'ai pas voulu

(10) La chanson *Pâle Etoile du soir, messagère lointaine*, parut dans les *Poésies complètes* (1840), p. 152; *Le Saule* fut recueilli en entier dans *Poésies nouvelles* (1850), p. 1, pour figurer ensuite dans *Premières Poésies* (1852), p. 321.

(11) *Un spectacle dans un fauteuil*, par Alfred de Musset, Paris, Librairie d'Eugène Renduel, rue des Grands-Augustins, n° 22, 1833, in-8, 288 pages et 2 feuilles non chiffrées pour la Table.

profiter avant d'avoir appris les vôtres, qui sont les premières en date.

Veuillez donc me répondre un mot là-dessus le plus tôt qu'il vous sera possible et agréer les sentiments les plus distingués de votre serviteur (12).

ALFRED DE MUSSET.

Avant de consentir à traiter, Renduel demanda au poète de compléter son manuscrit. Musset composa en quelques semaines *Namouna* et le volume fut mis en vente au début de l'année 1833 (13).

Renduel avait eu l'intention de confier à Célestin Nanteuil l'illustration du *Spectacle dans un Fauteuil;* il avait commandé à l'artiste trois vignettes à l'eau-forte : *La coupe et les lèvres, A quoi rêvent les jeunes filles* et *Namouna.* Ces compositions ayant été critiquées par le poète, l'éditeur fit briser les planches, après avoir conservé quelques épreuves sur chine qui ont été reproduites dans le volume d'Adolphe Jullien, *Le Romantisme et l'éditeur Renduel.*

Ce nouveau recueil fit moins de bruit que le précédent; rendant compte dans les *Débats* du volume, Jules Sandeau se montra très sévère et peu perspicace : « Monsieur de Musset, écrivait-il, n'est à nos yeux qu'un poète médiocre »; « sa meilleure poésie ressemble furieusement à de la mauvaise prose » (14).

François Buloz, au contraire, fut un des premiers et des plus fervents admirateurs de Musset. Dès le mois de mars 1833, il lui ouvrait les portes de la *Revue des Deux Mondes* en insérant dans ce recueil le compte rendu de *Gustave III,* opéra de Scribe, avec musique d'Aubert. Cet article n'est pas signé, mais le manuscrit de cette chronique théâtrale figurait sous le n° 44 à la vente des autographes et dessins d'Alfred de Musset, qui eut lieu le 6 avril 1883.

(12) Léon Séché : *Correspondance d'Alfred de Musset,* p. 30.
(13) Consultez Asselineau : *Bibliographie Romantique,* et Georges Vicaire : *Manuel de l'amateur de Livres du XIXe siècle,* tome V, p. 1240.
(14) *Les Débats,* numéro du 28 juillet 1833.

Alfred de Musset devint l'enfant gâté de la *Revue des Deux Mondes* : de 1833 à 1852 parurent dans ce périodique toutes ses œuvres importantes, poésies, théâtre, nouvelles, articles de critique. La librairie de la Revue édita même en 1834 deux volumes de prose qui, sous le même titre (15), complétaient *Un spectacle dans un fauteuil* et contenaient six pièces de théâtre : *Lorenzaccio* — *Les Caprices de Marianne* — *André del Sarto* — *Fantasio* et *La Nuit Vénitienne*. Ces deux volumes se vendirent peu. A Buloz qui se plaignait de cet échec, Musset répondit le 22 septembre 1834 :

Ce que vous me dites de mes deux volumes ne m'étonne nullement. Nous nous arrangerons pour que vous n'y perdiez pas, c'est là l'important. Quant à moi, plus je vais, moins je suis sensible à ces sortes de choses; d'ailleurs je voudrais l'être en ce moment, que la série de déboires, d'ennuis et de dégoûts de toutes sortes dont je suis abreuvé depuis six mois sous tous les rapports, ne laissent guère de place à une si frivole contrariété; soyez assuré que vous n'y perdrez pas; mais j'y perdrai toujours sans doute, c'est-à-dire que j'y laisserai l'espèce de réputation que cinq ou six feuilletons de bonne volonté m'ont fabriquée il y a deux ans. Ce sera encore une assez petite perte; il y en a de plus grandes dans cette vie; il n'y a pas besoin d'être plus vieux que moi pour le savoir (18).

Grâce à cette collaboration à la *Revue des Deux Mondes*, Musset se lia avec George Sand. Ils se rencontrèrent pour la première fois en mars 1833 à un dîner que Buloz offrait à ses collaborateurs au restaurant Lointier; ils devinrent tout de suite de bons camarades et cette sympathie se changea promptement en un véritable amour. Ils passèrent deux semaines délicieuses à Fontainebleau pendant l'automne et partirent ensemble pour l'Italie à la fin de décembre 1833.

(15) *Un spectacle dans un fauteuil*, par Alfred de Musset, Paris, Librairie de la « Revue des Deux Mondes », 6, rue des Beaux-Arts, 1834, deux volumes in-8, tome I, 366 pages et table, tome II, 353 pages et table.

(16) Le texte complet de la lettre du 22 septembre [1834] a été publié dans le *Supplément littéraire du Figaro* du 20 mars 1926.

L'histoire des amants de Venise est trop connue, elle a donné naissance à une littérature trop abondante pour que nous tentions de la raconter à nouveau. Musset, gravement malade, fut soigné par le docteur Pagello qui devint l'amant de George Sand.

Dès qu'il fut en pleine convalescence, Musset regagna la France « avec un corps malade, une âme abattue, un cœur en sang », mais aimant toujours celle qui l'avait trompé.

George Sand étant rentrée à Paris au mois d'août 1834, la chaîne fut renouée. Après de nouvelles disputes et de nouvelles réconciliations la rupture complète s'opéra en mars 1835. Cette aventure amoureuse si tristement finie inspira à Musset ses plus belles poésies et fit de lui un grand poète.

Il raconta cet épisode de sa vie dans *La confession d'un enfant du siècle* (17) dont il a détaché un important fragment qui parut dans la *Revue des Deux Mondes* le 15 septembre 1835. Avant d'être livré à l'impression, le manuscrit du volume fut confié à Buloz qui présenta des observations dont le poète tint compte puisqu'il répondit :

Mon cher Buloz (18),

Ce que vous m'avez dit pour la deuxième partie de la *Confession* me tourmente. Vous avez raison, je le crois du moins. Mais je ne sais trop comment faire pour y remédier; si je veux revoir cela moi-même, je n'y ferai rien qui vaille. Il faudrait que vous me trouvassiez quelqu'un qui eût à la fois assez de complaisance et assez de jugement pour s'en charger, mais qui? Je n'en sais rien, et il faut pourtant que ce qui est de trop soit corrigé. Si je pouvais prier Sainte-Beuve de lire simplement le premier volume, je pourrais ensuite de moi-

(17) *La confession d'un enfant du siècle*, par Alfred de Musset, Paris, Félix Bonnaire, 10, rue des Beaux-Arts, 1836, 2 vol. in-8, tome I, 321 pages, tome II, 330 pages. Ce volume fut réimprimé en 1840 dans la Bibliothèque Charpentier, mais avec de nombreux passages supprimés.

(18) Mme Louise Pailleron : *François Buloz et ses amis. La revue des Deux Mondes et la Comédie-Française*, p. 2. Cf. Léon Séché : *Correspondance d'Alfred de Musset*. Lettre à Liszt, p. 132.

même faire les corrections sur ses avis. Mais j'ai peur qu'il ne soit un peu froid pour moi, à cause de toutes ces dernières circonstances, que le diable m'emporte si je lui en veux! Mais vous savez comme va le monde. Faites-moi donc le plaisir de penser un peu comment venir à bout de tout cela. Ce ne serait pas un retard de trois jours, et c'est très important. Mais je suis si bête que je ne puis me corriger moi-même. Dites-moi donc un peu comment faire.

A vous,

ALFRED DE MUSSET.

Nous ignorons si Sainte-Beuve consentit à devenir le correcteur de Musset et si le roman édité en 1836 à la librairie Bonnaire contient les modifications conseillées par Buloz.

§

Les premiers ouvrages de Musset avaient été tirés à un petit nombre d'exemplaires; ils avaient été achetés par quelques amateurs et par les cabinets de lecture. En 1838, l'éditeur Charpentier opéra dans la librairie une véritable révolution. Aux éditions in-8, composées en gros caractères, il substitua les éditions du format in-12, à composition compacte; un roman de deux ou trois tomes n'eut plus qu'un seul volume. Il réédita ainsi les œuvres d'écrivains en renom : la *Physiologie du goût*, de Brillat-Savarin, certains romans de Balzac.

Souvent Musset se plaignait à Buloz de sa position gênée, sollicitant de lui des avances d'argent. Pour assurer au poète un gain plus élevé, Buloz le mit en relation avec Charpentier, conseillant à celui-ci d'admettre les œuvres de Musset dans sa nouvelle collection, consentant même, pour faire aboutir cette négociation, à mettre au pilon « un certain nombre d'exemplaires de son édition in-8° du *Spectacle dans un fauteuil*, qui restaient encore en magasin à la librairie de la Revue » (19).

(19) Paul de Musset : *Biographie d'Alfred de Musset*, p. 252.

Le rôle joué dans cette négociation par le rédacteur en chef de la *Revue des Deux Mondes* ayant été méconnu dans la *Notice* que Paul de Musset a consacrée à son frère dans l'édition les Amis du poète, Buloz lui écrivit le 1er février 1867 :

J'ai été fort mêlé à cette affaire et je puis dire que sans moi rien ne se serait fait. Les détails que je suis en mesure de donner là-dessus changeraient singulièrement la face des choses.

Paul de Musset, après une entrevue avec Buloz, reconnut que sur l'affaire Charpentier ses renseignements étaient incomplets et il tint compte des communications qui lui furent faites, soit dans son mémoire judiciaire pour les héritiers de Musset, soit dans la biographie parue en 1877 (20).

En 1840, le volume des *Poésies complètes* entrait dans la collection Charpentier, il se composait : 1° des *Contes d'Espagne et d'Italie*; 2° des *Poésies diverses*; 3° d'*Un spectacle dans un fauteuil* et 4° des *Poésies Nouvelles* qui presque toutes avaient été d'abord publiées dans la *Revue des Deux Mondes.* En même temps que les *Poésies complètes,* Charpentier admettait dans sa bibliothèque une nouvelle édition de la *Confession d'un enfant du siècle* (1840), les *Comédies et Proverbes* (21) (1840) et, l'année suivante, les *Nouvelles* qui avaient paru chez Dumont, en 1840 (22).

Ainsi éditées par Charpentier, les œuvres de Musset

(20) *Poésies complètes* d'Alfred de Musset (*Contes d'Espagne et d'Italie — Poésies diverses — Un spectacle dans un fauteuil — Poésies nouvelles*), Paris, Charpentier, 29, rue de Seine, 1840, in-12, 436 pages.

(21) *Comédies et proverbes*, par Alfred de Musset (*André del Sarto — Lorenzaccio — Les Caprices de Marianne — Fantasio — On ne badine pas avec l'amour — La Nuit Vénitienne — La quenouille de Barberine — Le chandelier — Il ne faut jurer de rien — Un caprice*), Paris, Charpentier, 29, rue de Seine, 1840, in-12, 536 pages et table.

(22) *Les deux maîtresses*, par Alfred de Musset, tome I, Paris, Dumont, Palais-Royal, 88, 1840, in-8, 342 pages. — *Frédéric et Bernerette*, par Alfred de Musset, tome II, Paris, Dumont, Palais-Royal 88, 1840, in-8, 318 pages. La seconde édition parut en 1841 sous le titre de *Nouvelles* à la librairie Charpentier.

eurent un grand et légitime succès. Ce poète n'aurait plus eu à souffrir de la gêne s'il eût été moins imprévoyant et si, avec « sa légèreté accoutumée », il n'eût dépensé sans compter. Voici comment Jules Lecomte, dans les *Lettres sur les écrivains français*, retrace la manière de vivre de Musset :

Il n'est pas riche, mais il a des goûts de millionnaire, et il s'est fait un système de vie qui participe à la fois des privations que sa position lui impose et de ses désirs qui luttent avec sa position. M. Alfred de Musset reste quelquefois trois mois sans sortir de son cabinet. Il y vit comme un garçon tailleur, il fait des économies et des beaux vers. Quand il a amassé quelque argent et quelques vers, il se montre au soleil. Quand il paraît des vers de M. de Musset quelque part, on est certain que M. de Musset va aussi paraître; si M. de Musset se montre le premier, ce sont ses vers qui ne tarderont pas. Alors il vit joyeusement pendant tout le temps que dure le produit de sa poésie! J'ai beaucoup examiné M. de Musset, à cause de cette singularité de son humeur; il était d'une élégance écrasante, et rien n'était trop bien, trop beau, trop cher pour lui! (23)

Le désordre qui existe dans sa conduite se trouve aussi dans son appartement, dont voici la description d'après un article paru dans le *Mercure de France* le 5 juillet 1835 (24) :

L'appartement de M. Alfred de Musset ressemble à l'atelier d'un apprenti statuaire et presque à la boutique d'un mouleur, tant les statues et les masques de plâtre s'y trouvent multipliés. Joignez à cela un désordre inimaginable d'armoires ouvertes, d'habits et de linge jetés au hasard sur des chaises et vous retrouverez dans cet intérieur le poète, comme on le peignait il y a cinquante ans dans les comédies. Du reste, ce désordre et cette négligence des soins habituels de la vie dépeignent à merveille l'auteur spirituel et dévergondé d'*Une Nuit Vénitienne* et le camarade de George Sand.

Le produit des articles et des poésies insérées par la

(23) Villemessant : *Mémoires d'un journaliste*, 5e série, p. 175.

(24) Article reproduit dans le *Livre Moderne*, numéro du 10 octobre 1891, p. 205.

*Revue des Deux Mondes,* les droits d'auteur versés par Charpentier, ne pouvaient suffire à ses dépenses, aussi s'adressa-t-il au docteur Véron qui publia, dans le *Constitutionnel,* deux contes en 1844 et une comédie en 1850. Au sujet de cette collaboration, Musset écrivait le 14 mai 1844 à son ami Alfred Tattet (25) :

Ma nouvelle liaison avec le *Constitutionnel* m'a brouillé avec ma vieille maison, la *Revue,* qui m'accuse d'ingratitude. Elle me calomnie, la vieille folichonne, car je vous prouverais que je suis blanc comme neige, si j'avais seulement deux heures devant moi et une main de papier. En tout cas, j'ai payé ce que je devais à cette auguste dame, et je me lave les mains de plusieurs choses. *Entre nous,* Véron me donne à peu près le triple de ce que me donnaient les autres et pour certaines choses, il y a à peu près la différence de 25 louis à 50 francs. Vous voyez que le choix est aisé à faire.

Nous avons passé en revue les divers ouvrages de Musset que Charpentier fit paraître en 1840 et en 1841; il nous reste à examiner les nouvelles œuvres du poète qui entrèrent successivement dans cette collection.

En 1850, les poésies parues dans les périodiques de 1840 à 1849 furent réunies sous le titre de *Poésies nouvelles* (26). Ce volume ne contient aucune des pièces qui se trouvaient dans les *Poésies complètes* de 1840.

En 1851 paraissait avec le même titre de *Poésies nouvelles* (27) et la mention « *Deuxième édition, revue et augmentée* », un recueil semblable à celui de 1850, mais avec six pièces nouvelles : *Mimi Pinson. — Sonnet* : Se voir le plus possible. — *Sonnet : A. M. Regner de la Comédie-Française. — Chanson* : Quand on perd par triste occurrence. — *Sonnet à M^me O**** : *Le Rideau de ma voisine* (p. 166 à 170).

(25) *Le livre moderne.* Bibliographie rétrospective, année 1883, tome IV p. 172.
(26) *Poésies nouvelles* de Alfred de Musset (1840-1849), Paris, Charpentier, 19, rue de Lille, 1850, in-12, 170 pages et table.
(27) *Poésies nouvelles* de Alfred de Musset (1840-1849), deuxième édition, revue et augmentée, Paris, Charpentier, 19, rue de Lille, 1851, in-12, 174 pages.

§

Quelques mois après le grand succès des représentations du *Caprice*, que Mme Allan Despreaux avait rapporté de Russie dans son manchon, Alfred de Musset, sur les conseils de ses amis et de son éditeur, se présenta pour la première fois à l'Académie Française (28), au fauteuil laissé vacant par la mort de Ballanche. Au scrutin du 6 janvier 1848, il n'obtint que deux voix, tandis que Vatout était élu avec 18 voix. Dans ses *Confessions*, Arsène Houssaye rapporte qu'après cet échec plusieurs académiciens, Hugo, Lamartine, Sainte-Beuve, prétendirent avoir voté pour Musset.

Le 17 mars 1850, Musset était de nouveau candidat, il briguait le fauteuil de Feletz et avait pour concurrent Désiré Nisard et Montalembert. Il était énergiquement appuyé par Victor Hugo qui, à la veille du scrutin, lui écrivait :

Je suis vôtre de la tête aux pieds. Je voterai fidèlement pour vous à la face de tous les Falloux et de tous les Montalembert possibles. Vous n'avez pas besoin de me faire visite. Mais vous savez que je serai heureux de vous serrer la main. Je rentre tous les soirs à neuf heures de la pension où je dîne tous les jours (29).

Cette visite académique de Musset à Victor Hugo est racontée par Arsène Houssaye dans ses *Confessions* (t. V, p. 154) :

On avait dit à Alfred de Musset, moi tout le premier, qu'il n'avait qu'à se présenter à l'Institut pour que la porte s'ouvrît à deux battants. Entre Hugo et lui, il y avait eu quelques

(28) Sur Musset à l'Académie, consultez D. Nisard : *Discours académiques et universitaires* et *Etudes d'histoire et de littérature*, p. 332, Réponse au discours de réception d'Alfred de Musset. — Victor de Laprade : *Questions d'art et de morale*, p. 431. Discours de réception à l'Académie Française, Eloge d'Alfred de Musset. L. Vitet : *Essais historiques et littéraires*, p. 325. Paroles prononcées sur la tombe de M. Alfred de Musset au nom de l'Académie Française, le lundi 4 mai 1867, et Réponse au Discours prononcé par M. de Laprade pour sa réception à l'Académie Française, le 15 mars 1859.

(29) *Le Livre*, tome VII (1867), p. 63.

nuages. Il aima mieux faire sa visite à Victor Hugo en ma compagnie. Victor Hugo lui fut charmant et lui dit que l'Académie le recevrait tout d'une voix, mais il lui rappela que lui, Victor Hugo, avait frappé trois ou quatre fois à la porte pour voir passer des médiocrités de l'ancien temps.

Comme ces médiocrités avaient presque toutes disparu, Victor Hugo présageait que le poète de *Rolla* et de l'*Espoir en Dieu* — des antithèses! — ne trouverait plus d'opposition : « Toujours! dit Musset; ainsi M. Nisard se présente : on va dire que je ne suis que la littérature facile devant la littérature difficile. — Difficile à lire, dit Victor Hugo; ne vous inquiétez pas; cette fois, la poésie passera devant la critique. »

La lutte fut vive et opiniâtre, cinq tours de scrutin restèrent sans résultat et au cinquième tour les voix se répartirent ainsi :

Désiré Nisard, 16 voix;
Montalembert, 12 voix;
Alfred de Musset, 5 voix.

On désignait à l'époque, comme étant les cinq électeurs de Musset, les trois poètes Victor Hugo, Lamartine, Alfred de Vigny, auxquels se joignirent Victor Cousin et Empis.

Dans ses *Souvenirs et Notes biographiques* (t. II, p. 150), Désiré Nisard explique qu'à la suite de ce vote il fut convenu que les trois concurrents au scrutin de mars 1850 « seraient nommés successivement aux fauteuils vacants, d'après l'ordre marqué par le nombre des voix ».

Nisard succéda à Feletz le 28 novembre 1850 et Montalembert à Joseph Droz le 9 janvier 1851.

C'est le 12 février 1852 qu'Alfred de Musset fut appelé au fauteuil de Dupaty après deux tours de scrutin. Au deuxième tour, les voix se répartirent ainsi :

Alfred de Musset, 16 voix. — Philarète Chasles, 5 voix. — Liadières, 3 voix. — Legouvé, 2 voix. — Ponsard, 1 voix et un bulletin blanc.

Ancelot s'était résigné à voter pour Musset; il avoua

cette faiblesse à l'éditeur Charpentier : « Alfred, lui disait-il, est un aimable garçon, mais entre nous, il n'a jamais su et ne saura jamais faire un vers. »

Musset éprouve de son succès une véritable joie, il écrit à sa sœur : « J'en ai été bien heureux, surtout pour ma mère. » Ce qui pourtant gâte sa satisfaction, c'est la perspective de prononcer le discours de réception :

C'est une chose assez effrayante pour tout le monde et pour moi en particulier que l'idée de parler en public. Des orateurs célèbres de la Chambre ont eu peur en pareille occasion (30).

Les amis du poète s'associèrent à sa joie, Augustine Brohan lui écrivait :

Ce n'est pas vous que je félicite, c'est l'Académie. Voudriez-vous vous charger de mes compliments auprès d'elle!

Tandis que ce spirituel billet lui était adressé par Alfred Arago :

Mon cher ami,

*Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée;* en vous ouvrant la sienne, l'Académie a fait œuvre de justice; ce n'est pas un *Caprice* qui lui prend, elle en est incapable. On disait que jamais vous n'obtiendriez les palmes vertes. Nous le voyons : *Il ne faut jurer de rien.*

Que d'Alfred heureux en ce jour; par 16 sur 28!

1° Alfred de Musset;
2° Alfred Tattet;
3° Alfred Mosselman.

Enfin votre très dévoué ami,

IDEM ARAGO (31).

La séance de réception que Musset redoutait tant eut lieu le 27 mai 1852; son ancien concurrent, Désiré Nisard, fut appelé à lui répondre. Il fut heureux de dire publiquement ce qu'il pensait sur le récipiendaire et sur Du-

(30) Alfred de Musset : *Œuvres complémentaires*, p. 430.
(31) Léon Séché : *La Jeunesse dorée sous Louis-Philippe*, p. 192.

paty, auquel Alfred de Musset succédait, parce que, écrit-il :

Sous la diversité et sous l'inégalité de leurs talents, tous les deux avaient ce trait commun, qu'ils étaient simples d'humeur, désintéressés et sincères, et que le meilleur de leur œuvre est ce que l'homme en a inspiré à l'écrivain (32 et 33).

Alfred de Musset ne fut pas assidu aux réunions de l'Institut; il n'arrivait le plus souvent qu'au milieu de la séance, il en sortait un des premiers, ne cherchant pas à lier conversation avec ses collègues, demeurant « insouciant et silencieux » (34). Jules Claretie rapporte cependant l'anecdote suivante :

Quelques jours après le coup d'Etat du 2 décembre, Musset demanda au moment où le Président allait ouvrir la séance :
— Pardon, Monsieur le Président, est-ce que Victor Hugo est là?
— Non.
— Il n'y est pas? faisait Musset. Alors, je m'en vais!
Et il se retirait aussitôt.
— Quelqu'un lui demandant : — Mais enfin, pourquoi vous en allez-vous de l'Académie?
— Parce qu'il n'y a *personne!* répondit Musset (35).

Jules Claretie n'indique pas de qui il tient cette anecdote, elle ne répond guère à l'attitude que Nisard, dans ses *Souvenirs,* prête à Musset. Aussi faisons-nous toutes nos réserves sur l'authenticité de ce propos qui a, sans doute, été inventé par un ennemi politique de Napoléon III.

(32) Désiré Nisard : *Souvenirs et notes biographiques*, p. 162.
(33) Institut national de France. *Discours prononcé dans la séance publique tenue par l'Académie Française pour la réception de M. Alfred de Musset, le 27 mai 1852,* Paris, Firmin Didot, imprimeur de l'Institut, rue Jacob, 56, 1852, in-4°, 47 p.
(34) Institut national de France. Académie Française. *Inauguration des statues de Bernardin de Saint-Pierre et de Casimir Delavigne,* Paris, Firmin Didot, imprimeur de l'Institut, rue Jacob, 50, 1852, in-4°, 6 p.
(35) Jules Claretie : *Victor Hugo, Souvenirs intimes*, p. 239.

§

Au lendemain de l'élection de Musset à l'Académie Française, son éditeur Charpentier estima que le moment était bien choisi pour faire une nouvelle publicité autour des œuvres du poète. Il lui demanda d'opérer un nouveau classement de ses pièces de vers et de les diviser en deux volumes de même importance.

Musset se mit immédiatement au travail, tous les morceaux contenus dans l'édition de 1840 (*Poésies complètes*), et dans les éditions de 1850 et de 1851 (*Poésies nouvelles*) furent distribués en deux nouveaux volumes. Le premier parut en 1852 sous le titre de *Premières Poésies* (36), il contient les pièces de l'édition de 1840 à l'exception de celles formant la troisième partie (*Poésies nouvelles*), et donne en outre certaines poésies tirées de l'édition de 1850 : *Le Saule — A Laure — A mon ami Edouard B[ocher] — A mon ami Alfred T[attet] — A Madame N. Ménessier — A Madame*** qui avait envoyé par plaisanterie un petit écu à l'auteur,* et enfin deux pièces qui n'avaient pas encore été réunies en volume, *Julie* et *Suzon*.

Le second volume fut mis en vente la même année (1852) avec le titre de *Poésies nouvelles* (37) ; mais il diffère complètement des éditions de 1850 et de 1851. En effet, le volume de 1852 se compose de la troisième partie des *Poésies complètes* (édition 1840), des pièces contenues dans les *Poésies nouvelles* (édition de 1850 et de 1851), à l'exception de celles qui avaient été versées dans les *Premières Poésies*. Paraissent, en outre, pour la première fois dans ce volume : *Souvenir des Alpes* et *Adieu à Suzon*. Les éditions Charpentier in-12 publiées postérieu-

(36) *Premières poésies* de Alfred de Musset (1829-1835), Paris, Charpentier, libraire-éditeur, 19, rue de Lille, 1852, in-12, 356 pages.

(37) *Poésies nouvelles de Alfred de Musset* (1836-1852), nouvelle édition, Paris, Charpentier, libraire-éditeur, 19, rue de Lille, 1852, in-12, 298 pages.

rement à 1852 ne subirent que très peu de modifications. Mentionnons toutefois que l'édition de 1860 des *Poésies nouvelles* (38) contient pour la première fois (p. 207) la pièce *Sur une Morte* qui avait été publiée dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er octobre 1842, mais n'avait pas été par Musset jointe à ses œuvres, pour apaiser la colère de la Princesse Belgiojoso contre qui ces vers étaient dirigés. L'édition de 1867 (39) contient *La Loi sur la Presse* qui avait été précédemment recueillie dans l' « édition des amis du poète », le Rondeau *A Mademoiselle Anaïs* qui se trouvait en 1849 en tête de *Louison,* la *Cantate de Bettine,* tirée de *Bettine,* et la *Complainte de Minuccio,* empruntée à *Carmosine.*

En 1853, Charpentier donnait le théâtre complet en deux volumes (40), contenant les pièces de l'édition 1840, auxquelles étaient jointes : *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, Louison, On ne saurait penser à tout, Bettine et Carmosine.*

Il est à remarquer qu'en 1848, *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée* (41) avait paru en un volume séparé, que, l'année suivante (1849), *Louison* (42) et, en 1851, *Bettine* (43) paraissaient sous la même forme. Nous serions incomplet si nous ne mentionnions pas *L'Habit*

(38) *Poésies nouvelles* de Alfred de Musset (1836-1852), Paris, Charpentier, libraire-éditeur, quai de l'Ecole, 28, 1860, in-12, 283 pages.

(39) *Poésies nouvelles* de Alfred de Musset (1836-1852), nouvelle édition, Paris Charpentier, 1867, in-12, 207 pages. La *Loi sur la Presse,* contenue dans ce volume, avait déjà été recueillie dans l'*édition des amis du Poète.*

(40) *Comédies et Proverbes* d'Alfred de Musset, seule édition complète, revue et corrigée par l'auteur, Paris, Charpentier, libraire-éditeur, 19, rue de Lille, 1843, 2 vol. in-12, de 454 et 427 pages.

(41) *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée,* proverbe, par Alfred de Musset, représenté au Théâtre-Français, le 7 avril 1848, Paris, Charpentier, libraire-éditeur, 17, rue de Lille, 1848, in-12, 36 pages.

(42) *Louison,* comédie en deux actes et en vers, par Alfred de Musset, représentée au Théâtre-Français le 22 février 1849, Paris, Charpentier, libraire-éditeur, 17, rue de Lille, 1849, in-12, 63 pages.

(43) *Bettine,* comédie en un acte et en prose, par Alfred de Musset, représentée pour la première fois au Théâtre du Gymnase, le jeudi 30 octobre 1851, Paris, Charpentier, libraire-éditeur, 17, rue de Lille, 1851, in-12, 71 pages.

*vert* (44), écrit avec Emile Augier et paru en 1849 à la librairie Michel Lévy.

Les *Nouvelles* éditées par Magen en 1848 (45), *Mimi Pinson* (45 *bis*), imprimée chez Didier en 1853, *L'histoire d'un Merle blanc* (46) parue la même année chez Hetzel, après avoir été insérées dans le *Journal des Débats* les 14-15 octobre 1842, furent, avec *La Mouche*, réunies en volume par Charpentier (1854) sous le titre de *Contes* (47).

§

A partir de 1850, les productions littéraires de Musset deviennent de plus en plus rares, le poète passe son temps soit au Divan Le Pelletier (48), où il fume chaque jour plusieurs paquets de cigarettes et boit un mélange atroce composé de bière, d'eau-de-vie et d'absinthe, soit au Café de la Régence (49) où il joue aux échecs et donne son nom au « problème des deux cavaliers ». Une telle manière de vivre avait fortement ébranlé son tempérament nerveux et impressionnable et aggravé les crises de neurasthénie auxquelles il était depuis longtemps sujet. Son humeur excessivement capricieuse allait d'une exaltation excessive à une dépression très grande. Tous ceux qui le fréquentaient avaient à souffrir des bizarreries de son caractère. Je tiens d'un de ses intimes, du sculpteur

(44) *L'Habit vert*, proverbe en un acte, par MM. Alfred de Musset et Emile Augier, Michel-Lévy frères, libraires-éditeurs, rue Vivienne, 1, 1849, in-12, 34 pages.

(45) Alfred et Paul de Musset, *Nouvelles* (Pierre et Camille, Le secret de Javotte), Paris, Victor Magen, 1848, in-8, 383 pages.

(45 *bis*) *Mademoiselle Mimi Pinson*, par Alfred de Musset, profil de grisette, Paris, Eugène Didier, 9, rue des Beaux-Arts, 1853, in-18, 94 pages.

(46) *Histoire d'un merle blanc*, par Alfred de Musset suivie de l'*Oraison d'un vers à soie* et de *A quoi tient le cœur d'un lézard*, par P.-J. Stahl (Hetzel), Paris, Collection Hetzel, Blanchard, libraire-éditeur, 78, rue Richelieu, 1853, in-18, 95 pages.

(47) *Contes*, par Alfred de Musset (La Mouche, Pierre et Camille, Mademoiselle Mimi Pinson, Le secret de Javotte, Le Merle blanc, Lettres sur la littérature), Paris, Charpentier, libraire-éditeur, 39, rue de l'Université, 1854, in-12, 371 pages.

(48) Charles Monselet : *Le Petit Paris*, p. 38.

(49) Maxime Rude : *Tout Paris au café*, p. 72.

Barre, avec lequel j'ai été moi-même très lié, que, dans les derniers temps de la vie de Musset, ses meilleurs amis, loin de le rechercher, évitaient de le rencontrer, craignant de provoquer des scènes violentes. Jules Claretie, dans les *Souvenirs du dîner Bixio* (50), constate le même fait en rapportant la conversation suivante qu'il eut avec Hetzel :

— Musset, me dit-il, a lassé tout le monde, sa mère, son frère, George Sand et moi-même, qui, pendant cinq ans, ont essayé de le remettre dans sa voie, comme une femme qu'on veut tirer de la boue. Il ne pensait plus à George Sand quand il l'avait quittée, mais dès qu'il apprenait qu'elle aimait quelqu'un, il entrait en fureur et revenait à elle jusqu'à ce qu'elle cédât.

D'après Hetzel, l'amour de George Sand était trop chaste et trop maternel pour lui.

— Je vous montrerai, me dit-il, des lettres qui vous éclaireront là-dessus.

De son côté, dans un cours professé à la Sorbonne, M. Strowski (51) raconte qu'un jour Brizeux vint trouver Musset au café de la Régence et que celui-ci le reçut comme un charretier et, sans aucun motif, l'injuria grossièrement.

Tous ces fâcheux incidents sont imputables à l'état maladif dans lequel était tombé le poète, qui souffrait à la fois d'une neurasthénie aiguë et d'une altération des valvules du cœur (52). A ce mauvais état de sa santé venaient se joindre des préoccupations pécuniaires; il écrivait à Charpentier qui lui réclamait une nouvelle pour compléter un volume de prose :

Je n'ai littéralement pas le sou, c'est-à-dire que je ne sais

(50) *Revue de France*, 15 juin 1923, p. 719. — Jules Claretie : *Souvenirs du dîner Bixio*, Charpentier, 1924, p. 5.

(51) *Revue des Cours et Conférences*, 6 juin 1912, p. 578.

(52) Consultez E. Lefebure : *Musset sensitif*, dans *Annales des sciences psychiques*, année 1889, numéro de janvier-février et numéro de mars-avril. — Raoul Odinot : *Etude médico-psychologique* d'Alfred de Musset, thèse présentée à la Faculté de médecine de Lyon et soutenue le 23 novembre 1906.

pas du tout comment j'irai jusqu'au bout du mois. Encore me faut-il dîner pour faire une Nouvelle (53).

Harcelé par ses créanciers, Musset avait contracté, vis-à-vis de son éditeur, une dette qui dépassait huit mille frs. Afin de liquider cette pénible situation et assurer sa tranquillité pour l'avenir, il conçut le projet de céder à perpétuité la propriété de ses œuvres moyennant une rente annuelle et viagère de 2.400 francs. Des pourparlers s'engagèrent en ce sens avec l'éditeur Charpentier. Heureusement, la femme de charge du poète, M[lle] Adèle Colin, plus prudente que son maître, ne remit pas à son destinataire la lettre suivante (54) :

Avril 1857.

Mon cher Charpentier,

J'ai réfléchi depuis que je vous ai vu, si nous devons faire ce nouveau traité, de nouveaux comptes sont sans importance.

Nous sommes bien près de nous entendre et il sera inutile que moi, malade, aidé d'un expert, j'aille voir les chiffres dont nous n'avons plus que faire.

Il ne s'agit que du traité : nous en savons toutes les conditions. Une fois convenu des deux parts, le reste n'est rien.

A vous,

ALFRED DE MUSSET.

La maladie de Musset s'aggrava rapidement; il mourut le 2 mai 1857 sans que la négociation avec Charpentier ait été terminée. Des pourparlers s'engagèrent avec les héritiers du poète et aboutirent à un traité conclu les 25-30 juin 1857. Charpentier acquérait pour dix ans la propriété des œuvres publiées, ainsi que celle des œuvres posthumes.

Cette convention de 1857 allait arriver à expiration quand la loi du 14 juillet 1866 prolongea la durée des droits des héritiers d'un auteur décédé, en la portant de dix à cinquante ans. Pour obtenir un nouveau traité d'une

(53) Léon Séché : *Correspondance* d'Alfred de Musset, p. 278.
(54) *Id.*, p. 273.

urée de dix années, l'éditeur offrit tout d'abord une rente nnuelle de 3.600 francs, tandis que les héritiers réclaaient 6.000 francs. Charpentier se montrait disposé à ccepter le paiement de cette redevance annuelle, à la ondition qu'à l'expiration des dix ans l'ancien traité onclu le 10 juin 1853 avec Alfred de Musset réglât les roits des parties. Cette clause n'ayant pas été acceptée, harpentier s'adressa à cinq imprimeurs pour multiplier les tirages des volumes de Musset et réunir dans ses agasins un très grand nombre d'exemplaires des œuvres du poète avant la fin de juin 1867.

Paul de Musset estima qu'en usant d'un tel procédé l'éditeur abusait de son droit. « Il n'est pas admissible, écriait-il, dans un mémoire judiciaire (55), que celui qui jouit temporairement d'une propriété agisse en sorte que ette propriété devienne improductive au jour de la restiution. » Pour défendre leur propriété, Paul de Musset et a sœur, M^me^ Lardin de Musset, s'adressèrent au tribunal ivil de la Seine; ils saisirent la première chambre, lui demandant d'empêcher « qu'on leur dispute plus longtemps un légitime héritage ».

Ce différend fut-il tranché par une décision judiciaire, ou le conflit se termina-t-il par un arrangement amiable? Je n'ai pu obtenir aucun renseignement précis sur ce point en m'adressant soit à la maison d'édition Fasquelle, soit à M^me^ Lardin de Musset; je n'ai trouvé, ni dans les recueils de jurisprudence, ni dans les traités sur la propriété littéraire, de jugement ou d'arrêt relatifs à ce procès. Je suis porté à croire qu'une transaction intervint; en tout cas, Paul de Musset se réconcilia avec l'éditeur Charpentier, qui publia, en 1877, la *Biographie d'Alfred de Musset*, par son frère Paul. Si les juges avaient statué, ils auraient, sans doute, adopté la jurisprudence qui se

(55) *Les Héritiers d'Alfred de Musset contre M. Charpentier, éditeur.* Paris, Imprimerie de E. Brière, 1867, in-8 de 32 pages. Ce mémoire, rédigé par Paul de Musset, est signé : P. de M.

trouve ainsi résumée dans un arrêt de la Cour de Cassation du 20 novembre 1877 (56).

Les contrats doivent en principe être interprétés en ayant égard aux lois en vigueur au moment où ils ont été formés. La loi du 19 juillet 1793 limitait le droit des héritiers à l'espace de dix ans après la mort de l'auteur; mais cette limitation à dix années ne fait pas obstacle à ce que l'éditeur écoule les éditions loyalement faites par lui avant l'expiration de son droit.

Par le traité du 25 juin 1857, les héritiers d'Alfred de Musset avaient cédé à Charpentier la propriété des œuvres inédites, se réservant pourtant le droit d'interdire la publication de « tout manuscrit, s'il s'en trouve, qui semblera de nature à compromettre la réputation d'Alfred de Musset ». Ils exceptèrent également de cette cession les droits d'auteur perçus à la représentation des pièces de théâtre qui ont été jouées ou qui pourraient l'être. Réserve très importante qui assura à la famille de Musset des revenus assez élevés, car les comédies du poète eurent un grand nombre de représentations. Pour être mises à la scène, certaines pièces durent être retouchées et furent publiées en volumes séparés, donnant un texte modifié.

Charpentier attachait une grande importance à l'acquisition des *Œuvres posthumes*. Il comptait sur leur publication pour lancer une nouvelle revue qu'il projetait de créer, et obtenait la copie certifiée exacte des manuscrits suivants : *Le Songe d'Auguste, L'Ane et le Ruisseau, La Servante du Roi*. Ces œuvres, presque toutes inachevées, furent, avec plusieurs autres pièces de vers, publiées par le *Magasin de Librairie*, fondé le 25 novembre 1858 et transformé le 10 novembre 1860 en *Revue Nationale*. Les *Œuvres posthumes* (57) furent en 1860 réunies en un volume in-12.

(56) *Sirey*, 1877. 1. 464; *Dalloz*, 1878. 1. 309.

(57) *Œuvres posthumes* de Alfred de Musset, Paris, Charpentier, libraire-éditeur, quai de l'Ecole, 28, 1860, in-12, 248 pages.

Toutes les productions littéraires d'Alfred de Musset n vers ou en prose n'avaient pas encore été publiées en olume. Charpentier les réservait pour la grande et belle dition in-4° dédiée aux amis du poète (58), qu'il mettait n souscription en 1865 et qui fut tirée sur papier de ollande à 850 exemplaires. Le neuvième volume, portant e titre de *Mélanges de Littérature et de Critique* (59), ontient un grand nombre de pièces et d'articles parus u vivant du poète dans divers périodiques et spécialeent dans *Le Temps,* la *Revue de Paris,* la *Revue des eux Mondes.*

La gloire de Musset grandissant tous les jours, on se it à rechercher tout ce qui était sorti de sa plume. Des agments, des pièces de circonstance, « œuvres hâtives olontairement négligées par l'auteur », furent successivement recueillis dans les revues et les journaux, puis n 1910 réunis en volume par M. Maurice Allem sous e titre de *Œuvres complémentaires* (60).

Ces diverses publications (61) avaient été favorisées

(58) La première édition collective des œuvres d'Alfred de Musset parut la librairie Charpentier, en dix volumes, de 1865 à 1866, sous ce titre : ŒUVRES COMPLÈTES de Alfred de Musset, avec lettres inédites, variantes, otes, index, fac-similé, notice biographique par son frère. Edition dédiée ux amis du poète, ornée de 28 dessins de M. Bida et d'un portrait d'Alred de Musset, d'après l'original de M. Landellç, gravés sur acier sous direction de M. Henriquel Dupont par les premiers artistes. Paris, harpentier, libraire-éditeur, 28, quai de l'Ecole, 28, MDCCCLXV-LXVI, volumes gr. in-8.
Les tomes I et II contiennent les *Poésies*;
Les tomes III à V, les *Comédies et Proverbes*;
Les tomes VI et VII, les *Contes et Proverbes*;
Le tome VIII, la *Confession d'un enfant du Siècle*;
Le tome IX, les *Mélanges de littérature et de critique*;
Le tome X, les *Œuvres posthumes.*
Les *Œuvres complètes,* avec suppression de certains documents, ont paru e nouveau à la librairie Charpentier, en 1866, en 10 volumes in-8.

(59) *Œuvres complètes* de Alfred de Musset, édition dédiée aux amis u poète, tome IX, Paris, Charpentier, 1866, in-4°, 422 pages. Les *Mélanges e littérature* parurent en 1867, dans l'édition Charpentier, in-12.

(60) Alfred de Musset : *Œuvres complémentaires,* réunies et annotées ar Maurice Allem, Paris, Mercure de France, 26, rue de Condé, 1910, n-12, 436 pages.

(61) En 1875 paraissaient, en une plaquette, les premiers vers publiés ar Musset dans le *Provincial* du 31 août 1828, *Un rêve,* ballade, par Alred de Musset, cent cinquante vers inconnus, avec note bibliographique uivie d'une notice des portraits du poète, Paris, P. Rouquette, DCCLXXV (pour 1875), in-8, 22 pages.

par la vente des lettres et manuscrits de Musset, qui eut lieu à l'Hôtel Drouot, le 6 avril 1883, après la mort de Mme Paul de Musset. Elles n'ajoutèrent rien à la renommée du poète et leur publication n'eût certainement pas été autorisée par lui. Il a fait connaître ce qu'il pensait à ce sujet dans la lettre qu'il écrivait en janvier 1850 (62) à son éditeur qui préparait la première édition des *Poésies nouvelles* :

Janvier 1850.

Je suis vraiment désolé, mon cher ami, de voir que, pour grossir de quelques pages notre volume, nous imprimassions des choses qui ne valent rien, et que je n'ai même pas voulu publier à vingt ans dans mon premier recueil. N'est-ce pas une faute bien réelle que nous faisons? N'est-ce pas nous faire tort bénévolement? N'y a-t-il pas moyen de composer un volume plus petit, et convenable? Ne le vendrait-on pas, fût-ce un peu moins cher? Quant à moi, j'ai beau faire, je ne peux pas corriger *Les derniers moments de François Ier*. Il y a dix-neuf ans que c'est au *rancart*. Faites un effort, au nom du ciel; laissez-moi ne donner au public que ce dont je puis être content. Vous me soulagerez d'un vrai fardeau.

A vous,

ALFRED DE MUSSET.

Si la publication de ces fragments inachevés, de ces

En 1896, un bibliophile, M. Clouard, avait publié, à un très petit nombre d'exemplaires, un petit volume, sous ce titre : Alfred de Musset : *Œuvres inédites* qui ne figurent pas dans les éditions des œuvres complètes, sans lieu, imprimé spécialement, 1896, in-8. Ce recueil contient les brochures suivantes : Alfred de Musset : *Œuvres de jeunesse* (La nuit — Un rêve — Derniers moments de François Ier — Rolla et le Grand Prêtre), 1896, in-8, 18 pages.

Alfred de Musset : *Œuvres satiriques* (L'Anglais en diligence — A George Sand — Le songe du reviewer — A une Muse — Voyage à Pontchartin — Sur mes portraits), 1896, in-8, 14 pages.

Alfred de Musset : *La quittance du diable*, 1896, in-8, 36 pages.

Alfred de Musset : *Le Roman par lettres*, 1896, in-8, 26 pages.

Alfred de Musset et Ulric Guttinguer. (A Alfred Tattet. — A deux jeunes amis, en réponse au sonnet précédent, par Guttinguer — Réponse de Musset — Réplique improvisée à de Musset, par Guttinguer — Dernière réponse de Musset), 1896, in-8, 8 pages.

Alfred de Musset : *Mélanges en prose* (Gustave III, chronique théâtrale, Procès de M. E. de la Roncière), 1896, in-8, 14 pages.

Alfred de Musset : *Lettres inédites*, 1896, in-8, 36 pages.

La brochure : Alfred de Musset : *Le Poète déchu*, 1896, in-8, 14 pages, n'a pas été réunie aux œuvres inédites décrites ci-dessus.

(62) Léon Séché : *Correspondance d'Alfred de Musset*, p. 259.

œuvres négligées par l'auteur, n'était pas désirable, étant faite contrairement à la volonté si clairement exprimée par Alfred de Musset, la réunion de ses lettres a fourni des détails précieux sur sa vie, sur ses amitiés et sur ses amours. Il serait très désirable qu'aux recueils de correspondance déjà édités par Charpentier dans la *Revue Nationale* (1866), par Félix Décori (63) (1904), par Léon Séché (64) (1907) et par Jean Monval (1910), vinssent se joindre les nombreuses lettres inédites qui appartiennent aux héritiers des destinataires ou dorment dans des collections d'autographes. M. le professeur Strowski nous fait espérer que bientôt les lettres de Musset à l'irascible Louise Colet verront le jour; nous sommes certain que le volume qui contiendra cette correspondance aura le même succès que celui qu'obtenaient en 1910 les *Lettres d'amour à Aimée d'Alton* (65).

§

Après avoir passé en revue les éditions originales des œuvres d'Alfred de Musset, nous tenons à reproduire le jugement qu'Anatole France a porté sur le poète des *Nuits* dans une de ses chroniques du *Temps* (66).

Musset entre à dix-huit ans dans le sanctuaire lyrique tout éperonné, comme dit Sainte-Beuve, et par la fenêtre. Ses débuts, les *Contes d'Espagne et d'Italie*, sont d'une charmante impertinence. Plus tard, il fut passionné et resta spirituel. Cela est unique. Ce Musset est la perle de notre poésie. Il est

(63) *Correspondance de George Sand et d'Alfred de Musset*, publiée intégralement pour la première fois d'après les documents inédits par Félix Décori, avec dessins d'Alfred de Musset et fac-similés d'autographes, Bruxelles, E. Deman, libraire-éditeur, 1904, in-8, 187 pages.

En 1888, sous le titre *Alfred de Musset à Bade*, avait été publiée à Nancy une plaquette in-8, contenant plusieurs lettres de Musset.

(64) Alfred de Musset : *Correspondance* (1827-1857), recueillie et annotée par Léon Séché, Paris, Société du Mercure de France, 26, rue de Condé, 1907, in-12, 293 pages.

(65) Ces lettres sont entre les mains de M. Marc Varenne.

(66) Alfred de Musset : *Lettres d'amour à Aimée d'Alton* (*Madame Paul de Musset*) suivie de *Poésies inédites* (1837-1848). Avec une introduction et des notes par Léon Séché, Paris, Mercure de France, 26, rue de Condé, 1910, in-12, 279 pages. — Nous n'avons pas mentionné, parmi les éditions originales, les contrefaçons des *Poésies* (1835) et des *Poésies nouvelles* (1840), parues à Bruxelles à la librairie Laurent.

parfois négligé, j'en conviens, mais il est vrai, et dans ses beaux moments, il est au-dessus de tout. Ne décernons l'immortalité à personne, aucun siècle n'en dispose. Pourtant, il me semble que s'il y a des strophes impérissables, c'est Musset qui les a faites. Son vers quand il est bien venu, droit et souple sur sa tige, a l'élégance éternelle de l'acanthe. La beauté d'un tel vers semble aussi durable que celle des lis et des roses parce qu'elle est aussi naturelle. D'abord il n'est que charmant, mais si on y regarde, on le trouve prodigieux. Il est la passion même et il parle la langue la plus pure. C'est la flamme dans du cristal. Musset est, avec Lafontaine, le plus Français de nos poètes. Nous le savons tous par cœur.

Cette critique si juste et si fine mérite d'autant plus d'être signalée qu'elle n'a pas été reproduite par Anatole France dans la *Vie Littéraire.*

ARMAND LODS.

(67) *Le Temps*, numéro du 7 octobre 1888.

# GUILLAUME LE BATARD

OU

# LA CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE

CHRONIQUE DE FRANCE EN CINQ ACTES[1]

—

## ACTE DEUXIÈME

### HILDEBRAND

Rome. La salle du Consistoire à Saint-Jean-de-Latran. Une assemblée de cardinaux présidée par le pape.

### *SCENE PREMIERE*

LE PAPE ALEXANDRE II, HILDEBRAND, Chancelier de l'Eglise et Archidiacre du Saint-Siège, ancien moine de Cluny, LE CARDINAL-EVEQUE DE WORMS, LES CARDINAUX.

HILDEBRAND. — Saint-Père, et vous, Seigneurs et Pères en Jésus-Christ, cardinaux, évêques, prélats de toutes nations, mes frères assemblés autour de Sa Sainteté, voici notre humble jugement personnel, en attendant le vôtre, des faits de Normandie et d'Angleterre.

LE CARDINAL-ÉVÊQUE DE WORMS. — Où nous entraînez-vous, Hildebrand!

LE PAPE, *à mi-voix.* — Un étrange commencement. (*A l'évêque.*) Que veulent dire ces paroles, mon fils? N'avons-nous pas donné l'assurance au chancelier de l'Eglise, qui voulut bien introduire la lumière dans un tel amas de faits et de causes, d'être longuement attentifs? Bientôt, nous-même aurons à juger. En si grand péril de mémoire et de conscience, pourquoi l'interrogez-vous?

(1) Voyez *Mercure de France*, n° 700.

L'ÉVÊQUE DE WORMS. — Par charité.

LE PAPE. — Envers qui?

L'ÉVÊQUE DE WORMS. — Envers lui-même.

LE PAPE. — Que faut-il entendre?...

L'ÉVÊQUE DE WORMS. — La charité chrétienne aime la vérité; elle supporte et ose tout pour l'obtenir entière. (*Etonnement d'une grande partie de l'assemblée, l'autre en un murmure approuve.*) Hildebrand, avec la permission bénigne du Très Saint-Père, consentez-vous à m'écouter?

UN PRÉLAT ITALIEN, *penché vers un autre.* — L'audace est grande de cet Allemand.

UN CARDINAL. — Il faut qu'il le veuille!

UN AUTRE, *à l'évêque.* — Nous sommes avec vous!

UN PRÉLAT ITALIEN. — Hildebrand, passez outre.

HILDEBRAND. — Non pas. Et en toute grâce je m'incline, si notre Saint-Père consent lui-même à ce pile-pour-face des rôles, et à ce que son chancelier, avant que d'être entendu, soit interrogé.

L'ÉVÊQUE DE WORMS. — Averti!

LE PAPE, *cherchant sa réponse dans l'assentiment d'Hildebrand qui par deux fois baisse la tête.* — J'y consens.

HILDEBRAND. — Donc, j'y consens.

L'ÉVÊQUE DE WORMS. — Interprète ici du bruit public, qui nous épouvante...

UN PRÉLAT. — Le bruit public? Jugeons-nous hors le monde? Que nous fait le bruit public?

LE PAPE. — Laissez, mon fils.

L'ÉVÊQUE DE WORMS. — Interprète de la rumeur universelle, et qui nous épouvante, nous devons faire connaître à votre piété, Hildebrand, si vous l'ignorez, ce qui maintenant est dans la bouche de tous : que suivant votre désir, vos conseils et à votre instigation, l'un des plus hauts, des plus aimés fils de l'Eglise, le glorieux Guillaume, duc de Normandie, veut, par conquête san-

glante, anéantir un pays chrétien. (*Grand trouble chez les plus vieux cardinaux.*)

PLUSIEURS D'ENTRE CEUX-CI. — Anéantir?

HILDEBRAND, *se tournant vers eux.* — A mon instigation.

UN CARDINAL. — N'est-ce le fond même de la chose à juger?

LE PAPE, *étourdiment.* — Il me semble, mes fils.

UN PRÉLAT ITALIEN. — Non, si nous tenons au réel objet de cette assemblée. Oui, si c'est Hildebrand que nous jugeons.

UN CARDINAL. — Nous ne jugeons pas Hildebrand!

L'ÉVÊQUE DE WORMS. — Et nous ne lui disons point *cela* parce que nous le croyons, mais nous le supplions de ne pas donner prétexte à ce qu'on le dise...

UN PRÉLAT. — Le serpent sous la rose.

L'ÉVÊQUE DE WORMS. — ... afin qu'un blasphème aussi grand, aussi périlleux pour lui...

HILDEBRAND, *vers le Saint-Père.* — Doucereux mensonge!

UN TRÈS VIEUX CARDINAL. — Homme bon! Homme bon!

L'ÉVÊQUE DE WORMS. — ... et pour la dignité de notre Sainte Mère l'Eglise, du Saint-Siège, de ce Consistoire enfin, ne puisse être propagé.

HILDEBRAND. — Or c'est fait! Qu'avez-vous dit? la bouche de tous! le bruit public! l'universelle rumeur!

L'ÉVÊQUE DE WORMS. — Nous voulûmes dire et nous répéterons...

LE PAPE. — Mon cher fils, inutile. Nous avons entendu, quel que soit l'âge de nos oreilles, entendu et compris votre avertissement charitable. Notre bien-aimé fils Hildebrand, sans doute, vous répondra, s'il pense que la louange d'une telle mansuétude n'est retardatrice de nos débats autant que nuisible à votre modestie.

L'ÉVÊQUE DE WORMS, *furieux.* — Je suis prélat de l'empire allemand!

PLUSIEURS CARDINAUX. — Que dit-il?

L'ÉVÊQUE DE WORMS. — Prenez garde!...

LE PAPE. — Qu'osez-vous dire, messire l'évêque!... Il n'est prélats que de notre investiture. Je n'en reconnais point d'autres. Pour ce qui est de prendre garde — j'en demande pardon au ciel — nous laisserons sourire le représentant du Christ sur la terre. Il a grand'peur de ses péchés, non, s'il le faut, de réprimer ceux des autres! Toutefois, lui voulez-vous une marque de courage? eh! bien, trouvez-là dans ce mot : Continuez. (*Rires de nombreux cardinaux.*)

L'ÉVÊQUE DE WORMS. — Vous m'humiliez, Saint-Père.

LE PAPE. — Non, mon cher fils et je vous adjure, oubliant votre inobédience, très paternellement cette fois, de continuer.

L'ÉVÊQUE DE WORMS. — Ce pays, hélas!...

LE PAPE. — Lequel, mon fils?

L'ÉVÊQUE DE WORMS. — Mais l'Angleterre. (*Sourires amusés de quelques prélats.*) Ce pays, hélas, chrétien entre les plus chrétiens...

Immense hourvari des cardinaux. On entend parmi les clameurs : Non! plus maintenant! — Pourri d'hérésie! — Dirigé par des prêtres apostats! — Ils ne le sont tous! — Stigand, l'archevêque inélu, foule aux pieds les droits du sacerdoce! — Mais cela n'est pas! — Antre du démon! — On n'y paye plus le denier de Saint-Pierre! — Hypocrisie!...

L'ÉVÊQUE DE WORMS, *élevant une voix formidable qui dément la bénignité des paroles.* — Ce pays n'avait pas le bonheur en partage. (*Le vacarme diminue enfin.*) Il croyait avoir épuisé toutes les calamités; mais après la mort du saint roi Edward dont la faiblesse...

UN CARDINAL, *en exaltation.* — Le délire issu de nécromancie!

L'ÉVÊQUE DE WORMS. — ... dont la faiblesse innocente

fut la rançon du vieil âge, l'Angleterre s'était donné pour roi, volontairement, un prince énergique et sage, celui-là même désigné par Edward, nommé Harold, fils de Godwin...

UN PRÉLAT ITALIEN. — De Godwin l'assassin!

LE PAPE. — Que dites-vous?

UN CARDINAL. — Qui donc a-t-il tué?

UN AUTRE. — Le frère puîné, dit-on, de cet Edward...

UN CARDINAL ALLEMAND, *riant gras.* — Oh! oh! oh! vieilles neiges! Et cela n'est pas prouvé. De ses fort loyales mains, Edward reçut le trône.

UN PRÉLAT ITALIEN. — Vous approuvez le meurtre!

LE CARDINAL, *haussant les épaules.* — Je vous dis que cela n'est prouvé.

L'ÉVÊQUE DE WORMS. — Harold, devenu roi...

UN CARDINAL, *glapissant.* — Sacré par Stigand l'hérétique!

L'ÉVÊQUE DE WORMS. — ... l'Angleterre, enfin, ne désespérait plus de la miséricorde divine, en attendant que son repentir et les bienfaits d'un gouvernement prud'homme et juste vinssent lui apporter le remède à ses maux.

LE PAPE. — Pressons, messire l'évêque!

PLUSIEURS CARDINAUX. — Nous serons ici demain.

L'ÉVÊQUE DE WORMS. — Et voilà que par la faute de conseils troubles et mauvais (*Hildebrand se met à rire*), de conseils terribles! aussi de l'emploi qu'on veut faire d'un serment sans valeur...

UN PRÉLAT ITALIEN. — Extorqué.

UN CARDINAL. — Non point!

UN AUTRE. — Arraché par menaces!

LE PRÉLAT. — Eh oui, menaces de mort!

PLUSIEURS CARDINAUX. — Non! non! non!

LE PAPE. — Au fait!

L'ÉVÊQUE DE WORMS. — Voilà que s'apprête à fondre sur elle, mus par l'ambition et la rage normandes, un

feu qui ne s'éteindra plus, une dévastation de l'Apocalypse, un enfer digne de l'autre! Et je...

Le Pape. — Résumez-vous!

L'Évêque de Worms, *après un silence.* — Tu ne tueras point, a dit le Seigneur.

Un grand soupir de soulagement, exhalé de bouche en bouche, réjouit la plupart des cardinaux.

Plusieurs d'entre eux. — Enfin, c'est tout.

Le Pape, *ironiquement.* — Avez-vous bien tout dit, mon fils?

L'Évêque de Worms. — Non! (*Cris de réprobation et d'approbation. Horrible mêlée des prélats antagonistes. Quelques-uns des plus âgés, Hildebrand et le Pape restent calmes et s'entre-sourient. L'évêque d'une voix de tonnerre* : ) Nous voulons savoir, et nous saurons! si votre chancelier Hildebrand ne reçut point les plus funestes suggestions, mêlées à quelque avantage, d'un ami personnel de Guillaume le Bâtard!

Hildebrand, *soudain, avec un rugissement de lion se dressant et rejetant sa grande tête chauve en arrière.* — Dites le nom!

L'Évêque de Worms. — Le moine Lanfranc.

Hildebrand *hausse les épaules, et se tournant vers le Saint-Père très ému.* — Parlerai-je à mon tour?

Le Pape. — Va, mon fils. Expose avec tranquillité les fruits de ton saint labeur et de tes méditations; je demande à mes fils le plus grave silence.

Hildebrand. — Je répondrai d'abord...

Le Pape. — Tu peux ne le faire point.

Un prélat italien. — Ou vers le crépuscule de ton discours.

Hildebrand. — A l'instant je répondrai. Les saints et les anges lisent au fond de mon cœur, témoins de la pureté d'intention qui me fait agir.

Un cardinal, *vers un autre.* — Il n'ose pas dire : Dieu.

Hildebrand. — Eh bien, oui! mes frères, il est véri-

table... il est de rayonnante évidence que nous ne serions point là, réunis en ce jour, si notre Saint-Père le Pape — et non moi-même — n'avait reçu de son fils très soumis, très pieux, le duc Guillaume, et par l'entremise, nous le reconnaissons, du moine Lanfranc, son archidiacre et conseiller, les doléances d'un plaignant qui attend de nous sa justice. En effet, de la cour papale, comme tout prince chrétien, le duc s'avouant justiciable, il intente devant nous contre Harold, soi-disant roi d'Angleterre, avec, premièrement l'accusation de parjure, deuxièmement, celle de l'usurpation d'un héritage...

Prélat italien. — Formel!

Le Pape. — Silence.

Hildebrand. — ... d'un héritage qui lui appartient comme parent et légataire du roi Edward.

Un cardinal. — Appartient! mais auquel? — Harold?

Un prélat français. — Tous deux lui sont parents.

Hildebrand. — Suis-je tellement obscur?

Le précédent. — Votre phrase...

Hildebrand. — Appartient — et de droit — au duc de Normandie.

Un cardinal. — Appartient et de droit? Que mérite de créance votre duc? Enfin quelles vertus pour cautions? Ce n'est, je crois, celle de la chasteté? non plus celle d'abstinence?

Un autre. — Sa gloutonnerie va jusqu'à la crapule.

Un autre. — Sa passion du cidre jusqu'à l'abrutissement.

Le Pape. — Mes fils!

Un autre. — Il mange et boit pour vivre. Etant gigantal, il mange et boit grandement. Que faites-vous de moins, chacun, dans votre mesure?

Hildebrand se croise les bras.

Un cardinal. — Il ne boit pas, il entonne! il ne mange pas, il engloutit!

Un autre. — Erreur! Point de dépense plus modérée que celle de son couvert.

Un autre. — Nul édifice jamais ni de cerfs, ni de paons, ni de gelinottes, ni de grues, ni de sangliers, ni de laies sur sa table biblique.

Le Pape. — Mes fils! mes fils!

Un cardinal. — Et l'ignorance habite sa grosse tête danoise.

Le Pape. — Allons! mes fils!

Un autre cardinal. — A peine balbutie-t-il les paroles des sacrements.

Le prélat français. — Certes! il ne sait rien des rudiments de la grammaire.

Un cardinal. — Erreur! il est savant en toutes choses!

Un autre. — Et comme il chante au lutrin!

Le Pape. — Mes fils!

Le précédent. — Rien n'y égale, dit-on, les orgues de sa poitrine.

Un autre cardinal. — Dans sa politique, moins rugissant que miauleur, quand la force ne suffit pas, il n'hésite pas à employer la ruse et la corruption.

Un autre. — Erreur! c'est un des princes les plus évangéliques...

Un autre. — Evangélisés!

Le précédent. — ... du monde chrétien! Quelque nouveau Constantin, vous verrez.

Le Pape. — Oh! mon fils!

Un autre cardinal. — Un Goliath!

Le Pape. — Mes fils!

Un autre. — Un David!

Le Pape. — Mes fils!

Un autre. — Le vrai champion de l'Eglise!

Un autre. — L'Antéchrist!

Le Pape. — Mes fils, à genoux!... Priez en silence. (*On entend des murmures.*) Je l'ordonne. (*Tous s'agenouillent et prient en marmonnant.*)

UN CARDINAL, *s'étant levé.* — A-t-on requis Harold de se défendre?

HILDEBRAND. — Non, à quoi bon? les faits, de son côté, se trouvant à être de renommée certaine et non point défendables. (*Nouveaux murmures.*) Qui d'entre vous, sain d'esprit, mettrait en balance la cause excellente — je dis la cause — de notre pieux fils Guillaume — ne lui retirez point sa piété — et la très mauvaise, l'exécrable cause d'Harold?

PLUSIEURS CARDINAUX. — Mais nous! sains d'esprit! nous!

L'ÉVÊQUE DE WORMS, *fulminant.* — Pourquoi donc mauvaise? pourquoi donc exécrable? si je ne l'ai pas jugée telle!

CARDINAUX. — Ni moi! — Ni moi!

LE PAPE, *créant une diversion.* — Vous parliez d'un serment...

HILDEBRAND. — J'ai parlé, on a parlé d'un serment. Il en fut deux. L'un, non public il est vrai, du roi Edward au duc Guillaume, le reconnaissant à sa mort pour son hoir naturel. L'autre, public, très public ( autant offert aux clairvoyants que le soleil dans le ciel) de cet Harold, depuis sacré roi par Stigand.

LE PAPE. — Serment pour le même objet?

HILDEBRAND. — Oui, très Saint-Père.

LE PAPE. — Et dans quels temps, quelles circonstances?

HILDEBRAND. — Ce fut à l'époque si peu lointaine, où cet Harold, profitant de la débilité funeste du roi Edward, voulut indûment retirer son frère Wulfnoth des mains loyales de Guillaume, qui le retenait comme otage au nom même du roi anglais...

LE CARDINAL ALLEMAND. — Avouez-le, c'était d'un bon frère!

HILDEBRAND. — ... en ce temps, dis-je, que notre impie s'embarqua pour les terres normandes. Sa geste ne plut

pas au ciel courroucé. Plutôt que les terres normandes, il rencontra des tempêtes et s'en vint échouer, lui et ses compagnons, au lieu dit Saint-Valéry, sur les rivages du noble Seigneur Guy, comte de Ponthieu. Le comte, selon son droit, fit une excellente prise de ces aventuriers, parmi lesquels, vivant blasphème abominable, encourant déjà nos foudres, une sirène vêtue en archer, concubine de l'abominable Harold. Ponthieu les mit en sa bastille, attendant rançon — qui lui vint, mais pour le seul Harold — du trop généreux duc de Normandie. Au castel de Bayeux lui fut amené cet hypocrite, cette chair sans âme, ce tabernacle d'iniquité. Le duc, sans doute, le jugea bien et selon ses œuvres, qui, pour bonne récompense de lui avoir rendu vie et liberté, lui fit jurer sur de saints reliquaires... ce que vous savez...

Le Pape. — Redites-le, mon fils.

Un cardinal. — Hé! nous le savons tous! d'épouser l'une des filles de votre Bâtard, la comtesse Adelize, pédauque, chétive et maigre, incapable de lui donner enfant.

Un jeune cardinal. — Joli cadeau. Noire comme un criquet.

Le Pape. — Mais à cela ne se réduit le parjure!

Hildebrand. — Non, très Saint-Père, Harold jura de tenir pour bon le serment d'Edward, en ne disputant jamais au duc Guillaume — lui, Harold, ni ses frères — ce qui appartenait au duc Guillaume.

Un cardinal. — Appartenait!.. Encore!..

Hildebrand. — Appartiendrait : le royaume d'Angleterre!

Le précédent. — C'est cela, rends à César ce qui n'appartient pas à César.

Un moine allemand. — Harold jurait contre lui-même, serment qu'il ne pouvait tenir!

Un cardinal, *vociférant*. — Il jura sur de fausses reliques!

UN PRÉLAT ITALIEN. — Non pas! sur le grand squelette de saint Efflamme et autres menus ossements sacrés, l'un allongé dans son cercueil, les autres entassés dans une cuve — mais qui lui furent dérobés sous l'épais voile d'un tapis.

LE PRÉCÉDENT. — Alors, n'est-ce même chose?

HILDEBRAND. — Non pas. Il devait regarder.

UN CARDINAL. — Non pas. Un reliquaire dominait le tout, mais vide.

HILDEBRAND. — Non pas — mais fermé.

LE PRÉCÉDENT. — N'est-ce même chose?

HILDEBRAND. — Il devait regarder.

UN CARDINAL. — Enfin... par jeu sans doute, on la lui disait vide!

HILDEBRAND. — Il devait regarder.

UN AUTRE CARDINAL. — Non pas! Rien n'y obligeait la bonne foi d'Harold!

HILDEBRAND. — Qui n'eût plus été la bonne foi d'Harold, si ce même Harold eût considéré, déjà méchant parjure, que ce n'était point là très grave serment, mais bien serment que l'on pût rompre et qui ne valût pas, au besoin, la montre ou la présence d'ossements sacrés.

UN CARDINAL, *tout chaviré, vers un autre.* — Au besoin? le mot est d'une souplesse!

HILDEBRAND, *tonnant et irréductible.* — Non pas! Il dit la vérité. (*Silence effaré d'un grand nombre de cardinaux.*) Or un serment prêté sur des reliques a toujours appelé, s'il est violé, la condamnation de l'Eglise. Et dans ce cas l'Eglise frappe justement celui qui s'est parjuré. N'est-ce point l'ordre habituel, mes frères? jugement du coupable, condamnation du coupable, obligation de lui choisir sa punition, enfin sa punition.

LE PAPE, *tremblant.* — En effet c'est l'ordre, mais de telles impostures...

HILDEBRAND (*il lui lance un œil noir*) — *fortement :* —

Vous avez condamné Harold! Il le faut maintenant punir.

L'Évêque de Worms. — Je ne l'ai point condamné!

Plusieurs cardinaux. — Ni moi! — Ni moi!

Hildebrand. — De bouche? mais dans votre âme? L'intention du parjure, avec ou sans reliques, est évidente...

D'autres cardinaux. — Avec ou sans reliques, tout est là!

Hildebrand. — Non. Puisque au serment — avec ou sans reliques, mais bien avec le pressentiment de leur existence — a succédé l'horrible parjure. Allons! Harold est condamné! (*Nouvelle stupeur des cardinaux.*)

Un prélat italien, *bas, vers un autre.* — C'est le diable.

L'autre prélat, *de même.* — E papabile!

*Après un silence,* Le Pape, *timidement.* — Quelles peines encourues, mes fils?

Hildebrand. — Trois. Excommunication. Dépossession du trône. La mort.

Le Pape. — L'une seule, la première, est en notre pouvoir.

Hildebrand. — Et les autres de votre pouvoir : le duc Guillaume aidant, votre fils très chrétien, que Lanfranc nous garde en vrai leude de l'Eglise. O souverain pontife, allez conquérir l'Angleterre! Elle est comme une muraille dont on voit la chute menaçante, toute penchée, pleine de fissures, imprégnée d'une boue humide qui s'en détache déjà. Point de ciment. Toutes parties sont branlantes. Elles vont tomber avec l'hérésie qui s'y dresse encore, avec tous ses hérétiques, folles graminées sur l'immense crête du mur. A coups de hache, en bas la muraille! L'éclat de ce royaume chrétien entre tous, hier encore nommé la terre des Saints, est obscurci par d'iniques fureurs. Et voilà que l'honneur de l'Eglise, abattu, gît aussi dans le tombeau. Redresse-le, ressuscite-le, pontife, comme Lazare! Les droits du sacerdoce, complète-

ment anéantis, se sont écroulés. Ressuscite-les, pontife, comme Lazare! En même temps, s'est éloigné d'impurs évêques l'amour de la loi divine et de sa crainte. Résurrection, résurrection, ô pontife! Les basiliques du Christ sont dépouillées de leurs symboles. Déjà l'on ne rend plus d'hommage aux martyrs, aux saints, aux anges. Résurrection, résurrection, ô pontife! La rage du crime est sans frein, le sang des innocents versé à grands flots ne trouve plus de vengeurs, et l'on va les yeux fermés aux flammes de l'enfer. Résurrection! Résurrection! Toute l'Angleterre est humide de sang. Va de ton pas de feu la sécher. Préviens Satan. Chausse l'enfer. Anéantis! et ressuscite!

Plusieurs cardinaux, *dans un élan mystique.* — Résurrection! Résurrection!

Hildebrand, *des larmes dans les yeux, les bras ouverts et suppliants.* — Saint-Père, allez reconquérir cette terre qui fut vôtre. Allez la conserver aux lois du Christ — et au Christ! (*Un grand silence*) Mais ainsi des autres. (*Nouveau grand silence.*) Saint-Père, levez-vous! tel Jésus parmi ses tonnerres, tel Jésus hors de son tombeau! Changez l'esprit du Monde. Transformez, pèlerin du ciel, transformez à l'instant — aujourd'hui même, demain il serait trop tard — transformez la suprématie religieuse du Saint-Siège en Souveraineté universelle sur les Etats chrétiens. On songe à tout *ici,* Dieu seul est oublié. Son royaume n'est pas d'*ici*? Son royaume n'est pas de ce monde? Il sera de ce monde, — pardonne-moi, Jésus! — comme il l'est de l'Autre!... Attachez à la foi chrétienne les nations étrangères et, quand on les aura domptées, imposez-leur le frein du salut!

L'Évêque de Worms, *debout et frémissant.* — Etrangères? Entends-tu l'Allemagne?

Un cardinal. — La France?

Un autre. — L'Espagne?

Hildebrand. — Toutes!... mais non plus étrangères

sous l'oriflamme du Christ. Amies et complices de Dieu!

PRESQUE TOUS LES CARDINAUX. — Amies et complices de Dieu!

UN MOINE, *vers son voisin.* — Ce moine est un tourbillon d'astres.

LE VOISIN. — Et de mots.

HILDEBRAND. — Heureux s'ils connaissaient leur bonheur, les royaumes et les empires dont Rome est la citadelle, dont le porte-clef du ciel est le conseil et dont le tuteur, pour la durée des siècles, est le Maître éternel des Cieux!

L'ÉVÊQUE DE WORMS, *courant à lui.* — Tu m'auras ému, Hildebrand, jusqu'au fond de l'âme. Cette terre que l'empereur inféode aux évêques, de qui la tient-il en effet, si ce n'est de Dieu?

HILDEBRAND. — Qu'il la Lui rende en vous la rendant pour jamais!

L'ÉVÊQUE DE WORMS. — Hélas! hélas! l'orgueilleux empereur...

HILDEBRAND. — Je lui donne rendez-vous. Ecoute. Il est au ciel deux grands luminaires. Dieu, qui les a créés, leur a permis encore de s'entre-comparer : le soleil, la lune empruntant sa lumière au soleil. De même sur la terre, il y a la puissance de l'Eglise devant celle, impériale, qui en est le reflet. Que l'empereur, devant le pape, reconnaisse ce qu'il est, et les rois et les ducs, reflets de ce reflet, vivront à leur tour de la seule Flamme en vie! Alors, le monde revenant à l'ordre véritable, Dieu règnera, et le vicaire de Dieu; il y aura hiérarchie selon l'esprit et la sainteté. L'élection élèvera le plus digne. Le pape mènera le monde chrétien à Jérusalem, et sur le tombeau délivré du Christ, son vicaire recevra le serment de l'empereur et l'hommage des rois.

LES CARDINAUX. — Hildebrand, tu es notre lumière! Hildebrand, tu es la foi de nos âmes!

L'ÉVÊQUE DE WORMS, *transfiguré.* — C'est un saint!

Le Pape. — Hildebrand, les anges groupés au ciel, en couronne au-dessus de ta majesté, me font crier de joie! Ils m'inspirent! Guillaume de Normandie sera notre mandataire. Qu'il triomphe au pays des hérésiarques! Nous lui donnons, avec une bulle d'anathème contre Harold, avec notre anneau contenant un cheveu de saint Pierre et notre bénédiction papale, nous lui donnons, pour combattre et pour vaincre, l'étendard de l'Eglise romaine!

Plusieurs cardinaux, *dans l'exaltation.* — Dieu le veut! — Anathème sur l'Angleterre! — Dieu le veut!

Le plus grand nombre des cardinaux, *accourant vers Hildebrand.* — Encore, Hildebrand! Parle, Hildebrand!

Hildebrand, *immobile, à voix presque basse et avec un sourire étrange.* — Dieu le veut? — Qu'il soit donc roi...

Le Pape, *isolé, reprend très vite, mais on ne fait plus attention à lui :* — Et qu'à sa mort les bienheureux Denis, Georges et Martin le soulèvent en la perdurante joie du ciel en chantant le verset du psautier : (*Il s'agenouille, forçant ainsi tous les cardinaux à s'agenouiller eux-mêmes.*) « Beatus quem elegisti et assumpsisti, Domine, habitavit in abriis tuis, replebitur in bonis domus tuae; sanctum est templum tuum mirabile in aequitate. »

Les cardinaux. — Amen. (*Ils se relèvent.*) Toi, Hildebrand, ô prophète! ô saint! parle-nous!

Le Pape, *toujours agenouillé.* — Pater noster qui es in cœlis... (*La prière est murmurée et plutôt pensée que dite. Les cardinaux, bon gré mal gré, se sont reprosternés.*)... sed libera nos a malo.

Les cardinaux. — Amen. (*Ils se relèvent et se faisant plus pressants autour de leur idole.*) Hildebrand, parle-nous! parle-nous!

Hildebrand, *net comme un coup de hache, et leur tournant le dos.* — Notre assemblée est dissoute.

Le pape se lève, et des portes ouvertes se rue vers lui la foule adulatrice des

moines, des abbés et des clercs. Alexandre II, après avoir échangé un regard d'intelligence avec Hildebrand et désigné du balan de sa manche un endroit désert dans le fond gauche de la scène, se tourne vers l'une des portes et lentement, bénissant les uns et les autres, entraînant la foule, sort au milieu de ses gardes.

LES CARDINAUX, *les uns se précipitant vers les issues, les autres venant baiser les mains pendantes et agacées d'Hildebrand.* — Dieu le veut! Dieu le veut! — Hildebrand, notre saint! — Hildebrand, notre gloire!

Tous sortent, excepté Hildebrand et le cardinal-évêque de Worms.

## *SCENE II*

HILDEBRAND, LE CARDINAL-EVEQUE DE WORMS.

L'ÉVÊQUE DE WORMS. — *Il tient la main d'Hildebrand contre ses lèvres tremblantes.* — Sauve mon âme! Reçois ma confession!

HILDEBRAND. — N'en prive pas ton empereur.

L'ÉVÊQUE DE WORMS. — Ta bénédiction, plus sainte que celle du pape!

HILDEBRAND. — L'âne de Balaam trottait sans bénédiction.

L'ÉVÊQUE DE WORMS. — Foule aux pieds ton serviteur! Humilie ton esclave!

HILDEBRAND, *avec un rire bourru.* — Dis-moi, *coïone*, quel jour tu songes à retourner dans ton pays?

L'ÉVÊQUE DE WORMS, *la main vers lui.* — Demain, si tu l'exiges.

HILDEBRAND, *tout onction et caresse.* — Non, messire l'évêque, mon bon frère, j'aurai besoin de vous demain et quelques suivants jours.

L'ÉVÊQUE DE WORMS. — Et moi, Seigneur! aurai-je la céleste joie d'être oublié de ton mépris et de te pouvoir servir?

HILDEBRAND. — C'est vous...! C'est toi qui, au duc Guillaume, porteras la bulle d'anathème.

L'ÉVÊQUE DE WORMS. — Contre Harold?

HILDEBRAND. — Que tu viens de punir.

L'ÉVÊQUE DE WORMS, *effrayé, mais docile.* — En préviendrai-je l'empereur?

HILDEBRAND. — L'existence du fait s'en chargera.

L'ÉVÊQUE DE WORMS. — J'ai courbé la tête, Hildebrand. Sur elle ta sainte bénédiction!

HILDEBRAND, *le bénissant par trois fois, mais comme s'il l'exorcisait.* — Oui! oui! oui! (*Il le repousse jusqu'au seuil de la porte, que le Saint-Père a franchie.*) Va, mon frère, et te garde en santé pour le voyage. (*Sort l'évêque de Worms.*)

## *SCENE III*

HILDEBRAND, seul, puis un MOINE.

HILDEBRAND. — Et toi qui sur ta paume ouverte supportes et fais rouler un globe, singe imitant le Créateur aux premiers jours du monde, cherche, empereur Henri, cherche tes futurs papes! Celui-là, comme un vil mortier de neige, que tu voulais de tes mains grêles transformer en statue immaculée, a fondu entre ces gros doigts. (*Après un silence.*) Nous venons d'abaisser le démon de l'Orgueil. Flattons, il en est l'heure, ceux de l'Ambition et de la Luxure en un seul monstre. (*Il se dirige vers une porte à peine visible, enclose dans la muraille à gauche de la salle. Du poing il en frappe le vantail, qui tout aussitôt s'entr'ouvre, laissant passer la tête d'un moine.*) Pietri, messire Raoul de Mantes est toujours dans mon oratoire? (*Signe affirmatif du moine.*) Qu'il vienne ici. — Moine, laisse-nous. (*Raoul de Mantes est entré.*)

## SCENE IV

HILDEBRAND, RAOUL DE MANTES et, en fin de scène, tout le Sacré Collège, des chevaliers normands, des moines, des camériers et le pape Alexandre II.

RAOUL DE MANTES, *baisant la main du prélat.* — Monseigneur...

HILDEBRAND. — Avez-vous entendu, messire, notre bruit d'abeilles rouges?

RAOUL DE MANTES. — Mon oreille, appuyée à la ruche, ne perdit pas un murmure de ce bourdonnement sacré.

HILDEBRAND. — Faites-vous en l'écho. Tout n'est point à redire, mon fils...

RAOUL DE MANTES. — Bah! Plus rien ne saurait changer le destin qui fait de notre seigneur Guillaume votre lige. Faut-il moins qu'un ordre céleste pour entraîner à la conquête ses avares Normands, son paresseux duché?

HILDEBRAND. — Dieu que nous lui prêtons l'inspire et les soulève!

RAOUL DE MANTES. — Très peu de ses barons veulent le suivre, nul de ses bourgeois, aucun de ses paysans.

HILDEBRAND, *haussant les épaules.* — Et ce furent là les ravageurs du monde.

RAOUL DE MANTES. — Il eut beau crier : Partage entre tous d'un empire! On ne remua plus que souche. A quoi bon se transplanter? Où croît la pomme vivent les pommiers. Où croît l'intérêt vivent les hommes. Ceux-là ont déjà de profondes racines en leur terre et chaque bon an mal an leur apporte infinité de moissons profitables. A ce jeu, l'Angleterre sera conquise par des Français. Le premier appel n'a donné que des Angevins, des Poitevins et des flamands du roi. Il en arrive par toutes les routes, à l'ébaubi de nos campagnes, au grand effroi de nos économes.

HILDEBRAND. — Qu'importe d'où viendra le fléau!... Mais non! aux cris de : Guerre Sainte! ils mouveront. Dieu n'est-il pas bonne garantie de réussite? Et la pro-

messe du paradis, si veut Dieu que l'on meure, comme une avance d'hoirie? Déployez l'étendard de l'Eglise, mon fils, et retournez en Normandie, avec l'archidiacre de Lisieux, seconde âme de votre ambassade, vite, retournez au moine Lanfranc notre compère, très sapient, très illustre, au duc Guillaume réconforté, à ses barons fidèles, qui vous ont envoyé jusqu'à nous, messager de leur espoir. Vous nous vîntes entouré de chevaliers pompeusement vêtus, mais humbles devant nos robes. Le Saint-Père, satisfait d'une telle escorte — il aime le faste et la vergogne — vous remettra l'étendard et l'anneau.

Raoul de Mantes. — Et la bulle?

Hildebrand. — Elle partira seule au cou d'un pigeon.

Raoul de Mantes. — Hé?

Hildebrand. — Je la confierai à l'un de nos plus doux prélats.

Raoul de Mantes. — Auriez-vous méfiance?

Hildebrand. — De vous? non. Mais c'est la part solide... je veux dire anéantissable des consentements faits par l'Eglise. Qui dit hommes d'armes, dit aventures. L'Etendard est immortel, mis en lambeaux il ressuscite! l'anneau est sacré, mais il a son double, oui, au doigt du Saint-Père; la bulle, c'est de la peau de chèvre avec de l'écriture. Un prêtre allant solitaire, aux cailloux cherchant pénitence, et mendiant pour sa vie, nous la garantira fort bien de tous hasards. Et maintenant voudriez-vous, messire, apaiser en moi une grand'soif de curiosité? D'où vint au sire de Ponthieu la riche obole versée pour votre délivrance?... car si je ne m'abuse vous fûtes de cette gueusaille...

Raoul de Mantes. — Oh! monseigneur.

Hildebrand. — De ces rudes compagnons qui naufragèrent autour d'Harold, depuis roi sans l'être.

Raoul de Mantes. — Je ne pus savoir d'où vint ma rançon.

HILDEBRAND, *malicieusement.* — Des grands coffres, je l'espère, de notre grand Bâtard.

RAOUL DE MANTES. — Il s'en fût vanté. (*Riant.*) Mais son avarice ne laisse rien supposer de pareil.

HILDEBRAND. — Elle vint de nous, mon fils, de Rome, qui toujours sut récompenser le zèle pour la cause du Christ de ses bons serviteurs. J'ignore quels furent vos moyens secrets — avouables, je n'en doute, et charitables et pitoyables — mais vous nous servîtes fort auprès du roi Edward, l'entretenant dans l'épouvante du céleste courroux.

RAOUL DE MANTES, *en petit saint.* — Et ecce Domini gladius.

HILDEBRAND. — Et bien le méritait-il, le pauvre homme, tant pour avoir maintenu l'hérésie en son royaume que pour la bassesse de ses superstitions! Or, il n'a pas tenu à vous, mon cher fils, que les événements n'aient tourné à la gloire du Très-Haut, malgré le bec sanglant du corbeau Stigand, les becs et les serres d'une famille de vautours.

RAOUL DE MANTES. — Depuis lors, un des vautours s'est mué en tourterelle ou plutôt, voire, en pigeon voyageur.

HILDEBRAND. — Hé là! tout comme mon évêque de Worms.

RAOUL DE MANTES. — Un autre a pris de la plume d'aigle.

HILDEBRAND. — Cassez-moi l'œuf d'où s'envolent ces miracles.

RAOUL DE MANTES. — Sweyn, converti, Sweyn honteux des crimes fraternels...

HILDEBRAND. — Que ne songe-t-il aux siens!

RAOUL DE MANTES. — Et pour grandir en lui le bourrèlement du remords, s'en va pérégrinant jusqu'au tombeau du Christ.

HILDEBRAND. — Laissant sur son passage, de l'océan

nordique à Jérusalem, la traînée de soufre d'un tel mensonge. Voyons l'aigle!

RAOUL DE MANTES. — Tostig est à la cour du seigneur Guillaume, ne cessant plus de lui quêter argent et navires, pour aller soulever contre ses frères Danemark, Flandre et Norvège.

HILDEBRAND. — Le ciel sera généreux à qui s'amende. La miséricorde de Dieu est infinie. (*On entend mugir, par intermittences, les grandes orgues de Saint-Jean-de-Latran.*) Dans peu, mon fils, l'étendard de Rome s'inclinera vers votre front, et c'est le pape lui-même, en sa bénignité, qui vous le remettra.

RAOUL DE MANTES. — Le Saint-Père a-t-il su mon humble présence?

HILDEBRAND. — Il sait tout ce que je sais... Reste-t-il des captifs entre les mains de Ponthieu?

RAOUL DE MANTES. — Certes! Harold n'a pas envoyé le coût de leur rançon, ne voulant plus délivrer une pauvre flamme qui tournait autour de son cœur, surtout depuis qu'il a choisi pour reine une femme saxonne, trompant ainsi deux espérances...

HILDEBRAND, *les yeux flamboyants.* — Deux espérances? Quelles, messire?

RAOUL DE MANTES. — De sa noble fiancée, la jeune Adelize...

HILDEBRAND. — L'une des graines du Bâtard! Passons.

RAOUL DE MANTES. — Hélas! n'est-elle point ensorcelée, depuis le grand serment qu'il fit de l'épouser, par les charmes et visage du trop beau Saxon.

HILDEBRAND, *l'haleine en feu.* — Trompant deux espérances? L'autre?

RAOUL DE MANTES. — De sa blanche amie, la Norvégienne Edith.

HILDEBRAND. — Horreur, Sacrilège! ( *A part.*) Nous y

voilà. (*Haut.*) Cette fille démone! cette émanation de Satan, qui se vêt en homme d'armes...

RAOUL DE MANTES. — Est toujours la prisonnière du comte de Ponthieu. Oh! prisonnière... Maintenant l'innocente est bien libre d'errer. Il l'a jetée comme un objet de dérision, une viande de rebut à ses soldats, qui s'en amusèrent. L'onde virginale de tout son sang est corrompue, et sa cervelle, autrefois la frêle habitation de l'âme, est une auberge où s'enivre un voleur.

HILDEBRAND. — Hantée du diable!

RAOUL DE MANTES. — « Edith la gouge! » lui crient les hommes. Se retourne-t-elle?.. Edith se nommait la belle qui ne répond plus à ce nom. Mais écoutez bien, père. Elle va tirant des flèches aux nues, leur crachant des blasphèmes, la tête en proue et berçant ainsi le col, son col de cygne.

HILDEBRAND. — Hantée du diable! Hantée du diable!

Le grondement des orgues vient par rafales.

RAOUL DE MANTES. — Elle est, je crois, toute possédée. Souvent d'affreuses pensées, qui flottaient sur ses yeux, dansent au-dessus, deviennent flammes, dansent comme des flammes sur les cuves de l'enfer.

HILDEBRAND. — O condamnation d'Harold! ô saintes preuves!

RAOUL DE MANTES. — Ou bien, jetant un cri plus étendu qu'un millier de mots, elle jure dans son cri que son cri passe le détroit, elle jure dans son cri que son cri plonge au cœur d'Harold.

HILDEBRAND. — O voûte des enfers, ta dernière pluie de feu sur Harold!

Des prières psalmodiées se font entendre au dehors.

RAOUL DE MANTES. — Et chaque nuit, du crépuscule au crépuscule, elle lâche sur le monde entier l'écurie de ses

blasphèmes, nouvelle Cassandre elle prophétise la mort de son pays et du pays d'Edward...

HILDEBRAND. — Parle-t-elle de Rome?

RAOUL DE MANTES. — L'anéantissement du nôtre, la fin de l'Empire...

HILDEBRAND. — La fin de l'Empire! Un ange l'a frôlée. Parle-t-elle de Rome?

RAOUL DE MANTES. — La chute aux abîmes de l'univers chrétien!

HILDEBRAND. — Ici meurt la pitié!

RAOUL DE MANTES. — Dans sa démence elle ne fait de choix. (*Hildebrand saisi d'une affre mystique, s'écarte, se met à trembler. La psalmodie et le chant des orgues s'enflent comme le bruit d'une mer avançante et qui, par à-coups, battrait les portes du fond de la salle.*) Revêtue d'un haubert, l'arc en main, telle au cœur des nuages la diablesse Perséphone, le flot hargneux de ses grands cheveux d'or fouettant sous le vent marin les cavales de ses prophéties autour d'elle, elle éjouissait fort les gardes du joyeux comte, je dis au temps où me vint la rançon. Plusieurs fois ma charité s'émut pour cette fille...

HILDEBRAND, *dans un rauquement étouffé.* — Non! qu'elle meure!... Pourquoi me regardez-vous ainsi?

RAOUL DE MANTES. — Vous tremblez, mon père?

HILDEBRAND. — Tes yeux avouent trop de vérités.

RAOUL DE MANTES. — Ne reconnaissez-vous plus nos moyens secrets? Le sire de Ponthieu suivit bien mes conseils.

HILDEBRAND, *après un silence de glace, levant sur Raoul un visage souriant.* — Dieu nous préserve, au sein de l'Eglise, des archères et des prophétesses.

RAOUL DE MANTES, *souriant de même.* — Oui, mais dans un camp de soldats?

Le grondement des orgues prend toute sa majesté.

HILDEBRAND, *avec une effroyable bonhomie.* — Il est vrai, mon fils. Plus démoniaque sera-t-elle, plus comme ces soldats je me veux réjouir, découvrant à ce signe le poids grandissant de la vengeance divine sur Harold et son peuple! Allons! que vive et balle votre sorcière! Mais conseillez au duc Guillaume de s'en saisir et, la tenant sous le vêt masculin, de la donner à ses troupes chrétiennes comme un exemple d'indubitable connivence entre Satan et les Anglais.

RAOUL DE MANTES, *éclatant de rire.* — Mais elle est Norvégienne!

HILDEBRAND, *lui tapotant l'épaule.* — Odin, Irminsul ne sont, cher fils, qu'un même et fort vilain diable. (*Puis à l'oreille.*) Et votre Cupidon aussi, lanceur de flèches!

RAOUL DE MANTES. — Que dois-je entendre?

HILDEBRAND, *durement.* — Que vous jouez avec cette pécheresse — avec l'enfer — un jeu dangereux. Elle ne sera votre esclave, je vous l'ai dit, et vous... sa punition, qu'au jour de la mort pour tous les fils de Godwin, jour de l'entier assouvissement des représailles célestes! (*Se détournant de Raoul de Mantes avec répulsion.*) Dieu!... ne foudroie point ton serviteur, et veuille que déjà, parmi nos chœurs mystiques et célébrant ta gloire, j'implore les archanges de préparer à celui-là, le plus horrible instrument de ta colère, son éternelle chute aux abîmes infernaux! (*On entend une grande rumeur au dehors, faite de chants liturgiques et d'hosanna. — Hildebrand à Raoul avec solennité :*) Messire, vous allez recevoir des mains du Souverain Pontife l'étendard orné de la Sainte Figure, et qui dans la broussaille des combats, se faisant place et bousculant l'ennemi de sa hampe invincible, toujours précédera — fulgurante ou radieuse— les lions pourpres de vos bannières.

**A ce moment, aux éclats tempétueux des orgues et des trompettes levées au ciel, les portes du fond s'ouvrent toutes grandes, laissant voir une chapelle cons-**

tellée de points d'or — astres élargis par les nuages de l'encens — et de laquelle s'élance en tumulte la foule des moines, des abbés et des clercs, mêlés à des chevaliers normands. Le gonfanon de l'Eglise, que hausse l'évêque de Worms, les domine, et le rideau lentement descendra sur l'apparition, au milieu de ses cardinaux, du pape Alexandre II soulevé sur son trône par les camériers, bénissant l'assemblée qui se prosterne, enfin se tournant vers Raoul de Mantes auquel, sous la clameur des trompettes guerrières, il présente l'étendard, qu'il vient d'arracher des mains de l'évêque, — cependant qu'un frisson, venu de l'autre monde, parcourt la bure écarlate et rigide du chancelier de l'Eglise, de l'archidiacre du Saint-Siège, du vertigineux moine Hildebrand.

RIDEAU

PAUL FORT.

*(A suivre.)*

# REVUE DE LA QUINZAINE

—

## LITTÉRATURE

Dr Paul Voivenel : *Les Belles-Mères tragiques* (*De Phèdre au drame de la Solitude*), La Renaissance du Livre. — Marcel Péguy : *La vocation de Charles Péguy*, Cahiers de la Quinzaine, Editions du Siècle. — Charles Péguy : *Lettres et Entretiens*, premier cahier de la dix-huitième série, L'Artisan du Livre. — Paul Fort et Louis Mandin : *Histoire de la Poésie française depuis 1850*, Flammarion, Henri Didier.

Nous demeurons toujours à ce vieux stade de la justice religieuse où tout crime est un péché, volontaire ou soufflé par le démon, un péché qu'il faut expier. C'est pour cela que les juges posent toujours la question de la responsabilité, mais comme une condamnation est une victoire pour la justice, les juges doutent volontiers de l'irresponsabilité. C'est encore pour cette raison qu'ils se méfient de la science des nouveaux psychiatres comme le Dr Voivenel, qui prétend expliquer scientifiquement la folie de la dame Lefebvre. Vraiment ! il n'y aurait plus alors qu'à plier bagages (robes et toques rouges et tout cet étalage d'échafaud). Il s'agit bien ici de justice ! il s'agit pour le procureur de procurer une tête au bourreau ; pour le défenseur, même s'il est convaincu de la responsabilité et de la culpabilité de son client, d'arracher cette tête au spécialiste de l'accusation. Sinistre jeu de foot-ball, et qui n'est pas digne de notre époque, si on y ajoute la naïve incompétence des jurys. D'ailleurs la plupart des criminels sont des irresponsables. Ils n'en sont pas moins dangereux, mais aucune justice n'a le droit de les punir, de leur faire expier un crime inconscient : il faut seulement que la société se préserve de ces malades et les enferme en lieu sûr. Si on avait retenu la dame Lefebvre dans la maison de santé où elle fit quelques trop courts séjours, elle n'eût pas commis son crime. Ce sont là des idées toutes neuves, que le Dr Paul Voivenel développe dans son livre : **Les Belles-Mères tragiques (De Phèdre au**

**Drame de la Solitude**). On y trouvera, à côté de celui de Maurice de Fleury, le rapport du Dr Voivenel au sujet du drame de la Solitude, ce rapport qui fit scandale comme il convient à toute idée neuve. Mais il y a là les assises d'une nouvelle justice basée sur la science, et le livre de Voivenel marque une date qu'il faut retenir.

N'oublions pas que, dans cette cause célèbre, le jury, poussé par de bien étranges experts, a condamné la dame Lefebvre à mort. Or, voici, d'après le Dr Voivenel, un petit état de son cas :

Elle a soixante ans. Son fils se marie. La bru possède son caractère et résiste. Les heurts naissent de suite comme dans *Genitrix*. Chez cette vieille femme à tempérament de persécuteur, les griefs apparaissent sans motif raisonnable ; et voici l'idée fixe, « l'idée prévalente » de préjudisme et de manque de déférence. Elle rêve que sa belle-fille meurt. Cela guérirait, comme elle dit, « ses chagrinités ». L'état passionnel morbide se constitue et se grossit ; elle tue, comme tue les « fous revendicants », avec préméditation, sang-froid, sûreté d'exécution, implacabilité, surtout cette monstrueuse absence de remords, cet orgueil de l'acte accompli que seule la folie explique — et explique bien — chez cette femme de passé honorable, contre laquelle, dans sa vie antérieure au crime, on n'a pu trouver un seul témoin à charge, et qui, croyante, pratiquante, dira constamment après le meurtre : « Dieu est avec moi. » Folie bien connue, parfaitement étudiée, dite « raisonnante », difficile à faire accepter du public, des jurés et des juges, à cause de cette conservation de la lucidité qui la caractérise en dehors du « système délirant », folie où la disproportion est inouïe entre la cause de la « revendication » et son effet, le crime.

Non aliénée, observe encore le Dr Voivenel, cette femme eût empoisonné sa bru et nul ne l'aurait soupçonnée. Mais l'étude de Voivenel dépasse la petite aventure du drame de la Solitude et examine cette sensualité inconsciente qui, écrit-il, donne sa tonalité à certaines formes de l'amour de mère à fils. Sensualité inconsciente, physiologique, ajoute-t-il, *pure*, quasi animale. On pourrait même dire, malgré les codes et les interdictions sociales, normale. Montesquieu nous a déjà expliqué les raisons sociales et « économiques » de l'interdiction de l'inceste, qui demeure malgré tout assez fréquent dans le peuple. Ce tabou de l'inceste, que l'on retrouve chez les peuples les plus primitifs, est le résultat de la sagesse et de l'expérience. C'est lui qui a permis aux races de se développer et de s'étendre. L'inceste n'est inter-

dit que parce qu'il serait une cause de dégénérescence des races. Sans cette loi d'interdiction, l'autorité des vieilles femmes se réservant la puissance virile de leurs enfants mâles rendrait stériles les forces des jeunes filles. Sans parler de l'accumulation des tares et des faiblesses d'une race sans expansion extérieure. On peut actuellement observer cette dégénérescence chez certaines races de chiens de luxe, voués à l'inceste par la rareté des individus de leur espèce. Ainsi que l'antique famille royale d'Egypte, vouée religieusement à l'inceste, ils gagnent en finesse et en pureté ce qu'ils perdent en force physique.

A force de s'exercer, ce tabou de l'inceste a créé en nous une sorte de répulsion morale presque inscrite dans les muscles. Cependant, l'inceste demeure un instinct animal et peut-être le plus fort qui soit. De là toute cette littérature incestueuse qui explique à la fois la beauté et l'horreur sacrée de cet instinct. La littérature est faite de refoulements qui éclatent en lyrisme et en art, et, jusqu'à la fin de notre civilisation, le mythe de Phèdre, perpétuellement rajeuni, continuera à troubler l'humanité. Il y a d'ailleurs une profonde hypocrisie dans l'analyse que les hommes font de leurs propres sentiments : pour s'adapter au convenu, ils s'auto-suggestionnent, et il n'existe guère de confessions vraiment sincères. Stendhal seul a osé avouer le désir sensuel qu'il éprouva pour sa mère ; et peut-être faut-il voir, dans la transposition littéraire qu'il nous en a laissée dans *René*, un reflet d'un amour passionné de Chateaubriand pour sa sœur Lucile. Mais au point de vue social, il est nécessaire que le tabou de l'inceste garde toute sa valeur d'interdiction. La beauté des sentiments et des tendresses maternels et paternels est faite de cette transposition d'un désir sexuel inconscient.

Dans le cas de M^me^ Lefebvre, c'est son amour vraiment passionné pour son fils (amour dont elle ne s'est certainement jamais avoué la réalité physique) qui l'a rendue folle, folle jusqu'au crime, — crime stupide qui est, comme le démontre le D^r^ Voivenel, la preuve la plus évidente de son innocence, c'est-à-dire de sa folie.

§

Après nous avoir donné, dans **La Vocation de Charles Péguy**, une pieuse exégèse de la pensée de son père, M. Marcel Péguy nous offre aujourd'hui un document plus direct, les

**Lettres et entretiens** de Péguy, qui nous révèlent la très puissante personnalité de celui qui écrivait :

Si j'étais aussi doué pour le bonheur que je suis doué pour la direction, je ne serais pas un homme malheureux.

Ame d'apôtre, et d'un apôtre autoritaire, tyrannique même, Péguy voulait sauver le monde et pour cela entrer en lutte avec l'Eglise. Il rêvait d'une renaissance catholique qui se ferait « en dehors des curés ».

Ce qu'il y a d'embêtant, disait-il, c'est qu'il faut se méfier des curés. Ils n'ont pas la foi, ou si peu. La foi, c'est chez les laïques qu'elle se trouve encore. Ils sont d'ailleurs très forts, les bougres. Comme ils ont l'administration des sacrements, ils laissent croire qu'il n'y a que les sacrements. Ils oublient de dire qu'il y a la prière, et que la prière est au moins de moitié ! Les sacrements, la prière, ça fait deux. Ils tiennent les uns, mais nous disposons toujours de l'autre.

Ce sont des idées comme celles-là qui font hurler les évêques, plus soumis et plus dociles que des préfets. Mais chez Péguy, son bon sens et sa droiture de paysan nuit à son orthodoxie. Parlant des expulsions de congrégations, consignations de biens religieux, etc... :

Mais ça n'a pas une très grande importance, écrit-il. Il est évident qu'avec la main-morte, si on les laissait faire, en dix générations, les moines posséderaient un pays...

Il est patriote jusque dans son mysticisme, et ses saints préférés sont ceux qui, avant de monter au ciel, besognèrent pour la gloire de la France :

Quand on entend des idiots comme le vieux Léon Bloy nous annoncer que Paris doit s'écrouler sous une pluie de feu par punition de ses crimes, c'est à hausser les épaules... Comme si sainte Geneviève, saint Louis, Jeanne d'Arc devaient abandonner leur ville...

Il serait malhonnête de juger ces sentiments du point de vue philosophique. Péguy n'est pas un philosophe, mais un homme de foi, et parfois il s'élève très haut dans son rêve religieux, lorsqu'il parle de la « souffrance vaine des damnés ». Il ne peut admettre que les portes du Paradis demeurent à jamais fermées à l'humanité qui précéda la venue du Sauveur, et d'un geste de poète et de pontife, il relie la rédemption au monde antique. C'est là une des plus belles, une des plus grandes idées religieuses de Péguy, ce saint que l'Eglise ne canonisera jamais.

C'est peut-être dans sa correspondance avec Lotte que l'on saisit le mieux la vraie nature, le vrai caractère autoritaire de Péguy, qui est comme une force mystique de la nature, une force jaillie de sources profondes et souterraines. Avec ses hésitations, ses balbutiements de style, il arrive, dans certains poèmes, dans certaines proses même, à la vraie poésie, à une sorte de mélopée, de bercement de litanies, de flagellation rythmique. On songe à ces prières des Rogations où le long des champs le peuple psalmodie les interminables litanies des Saints, où chaque invocation est suivie d'un *miserere*.

Il sait qu'il est une puissance et dans ses Entretiens avec le bon et timide Lotte, le fidèle et orthodoxe « appreneur par cœur », il ne cache pas son ambition terrestre :

> Ne plus parler de moi que comme d'un Maître ; dire négligemment dans la conversation : « Péguy sera de l'Académie d'ici peu ». Ça fait très bien...

C'est avec la plus sincère et pure conviction qu'il récite à son ami des phrases de son dernier cahier de la quinzaine :

> Hein, dit-il, si ça tombe ! Ah ! mon vieux, les mots ! les mots ! Il n'y a rien de comparable, ni la musique ni la peinture ne valent les mots. Avec les mots, il n'est pas un sentiment que l'on n'exprime...

Aussi s'extasie-t-il sur le résultat, et il dit de son œuvre même : « C'est énorme ! il y a là une discipline, une maîtrise ! » Il n'y a que Balzac, ajoute-t-il, « qui ait été capable d'efforts de production comme celui que je poursuis depuis trois ans. Et il écrivait mou... »

Parlant de ses sonnets : « C'est d'une facture extrêmement serrée ; pas de trous, tout est plein, mes vingt ans de prose me servent. Oh ! la probité de la prose !... » Pourtant, Péguy se heurte à des puissances comme Laudet : il s'aperçoit que ce grand électeur peut lui interdire les portes de l'Académie. D'abord découragé, il réagit orgueilleusement :

> Ils croyaient me tenir avec leur Académie. L'Académie, je m'en fous. Et que les Académiciens me laissent tranquille, sinon je casse tout...

En réalité, il ne casse rien du tout et pour gagner ces terribles Académiciens à sa cause, il s'astreint aux formes classiques. Vingt mille francs de rente et « la grande sécurité » valent bien un vers régulier, puisqu'il faut passer sous ce mètre. Mais pour

lui, il s'agit moins de vanité que de sécurité matérielle : c'est la renaissance catholique qui se fait par lui qui est en jeu : « Il faut voir ce qui est et tenir bon. » Il est las aussi de cette misère qui l'oblige pour boucler son budget à vendre des manuscrits de ses amis, Barrès, Tharaud, etc. Il s'en excuse d'ailleurs et en souffre moralement, car il n'est pas un mufle.

Pourtant il aura vite dépassé ce stade de l'ambition, même noblement justifiée, et lors de son pèlerinage à Chartres, deux ans plus tard, il dira son mépris de la gloire. La guerre venue, il nous prouvera son mépris de la vie, ce lyrisme de la mort glorieuse qui réalisait aussi pour lui ce rêve qu'il exprimait à Lotte, bien avant l'orage : « Ce serait beau de mourir sur une route et d'aller au ciel tout d'un coup. »

§

Voici une **Histoire de la Poésie française depuis 1850**, écrite par deux poètes, dont le Prince de la Poésie, Paul Fort, et Louis Mandin qui vogue, sans gestes inutiles, vers la plus sûre des renommées. Cet ouvrage est à la fois une critique qui caractérise l'évolution de la poésie et nous en donne une claire synthèse. Les grands maîtres, les Baudelaire, Verlaine, Mallarmé y sont mis à leur vraie place, la première. Autour d'eux, évoluent les planètes, les satellites encore lumineux et aussi les étoiles filantes, striant d'un fugitif éclat de diamant la vitre bleue du ciel. Ne disons pas qu'ils sont trop : chacun de ces poètes nous apporte l'écho d'une voix humaine, d'une angoisse humaine, et nous serions heureux de posséder un document aussi complet, aussi judicieux et sincère sur certaines époques lointaines de notre littérature. D'autant plus qu'il n'y a rien de définitif en critique : le jugement, qui est de la sensibilité cristallisée, n'exprime que l'émotion d'un moment. Ce livre a été conçu à une époque où les manuels et les histoires de la littérature ignoraient encore le symbolisme : on y lisait des chapitres entiers consacrés à une poésie pourtant déjà morte à cette époque, la poésie, si on peut dire, des Sully-Prudhomme, des Richepin et Rostand, dernières clowneries parnassiennes. Maintenant, le symbolisme est déjà assez loin de nous pour que nous puissions comprendre le merveilleux météore qu'il fut. Et puis la vie poétique continue : « Décadence des Ecoles et Emiettement », jugent nos poètes critiques, qui pensent que « l'avenir seul peut mettre de l'ordre dans cette con-

fusion et fixer la place de chacun... » En attendant cette heure, nous devons accueillir toutes les expressions neuves et nous dire que la jeunesse a toujours raison. Nous-mêmes n'existerons qu'autant qu'elle le voudra bien. Le passé n'existera que recréé par elle, et il faut bien s'en remettre à son bon plaisir royal. En poésie, il ne faut jamais fredonner de vieux airs : il n'y a que le refrain nouveau, la modulation jamais entendue qui compte. Tandis que les vieilles gens affirment de vieilles gloires correspondant à la sensibilité de leurs vingt ans, de jeunes faunes inventent et jouent, sur leurs roseaux coupés le matin dans la forêt, de singulières mélodies qui étonnent nos vieux cœurs endurcis, figés dans leur émoi de jadis. En réalité, les générations passent et ne se comprennent plus. Et peut-être que pour un poète, la meilleure garantie de durée (relative) est de devancer son époque et d'en être incompris. C'est ce qui fait en ce moment la signification de Lautréamont, si jeune de son inactualité de jadis.

Et s'il y a des poètes qui semblent éternels, c'est que nous les recréons à chaque siècle, toujours d'une façon différente : ce ne sont que des thèmes à émotions. Car les mots n'ont pas de valeur en eux-mêmes, les langues disparaissent ; et c'est là le grand miracle d'une vie toujours neuve, chaque matin.

JEAN DE GOURMONT.

## LES POÈMES

Fagus : *Le Sacre des Innocents*, Bernouard. — Fagus : *Ballade Saint-Côme*, Bernouard. — Gabriel Audisio : *Ici-Bas*, s. n. d'éditeur. — Claude-Maurice Robert : *Versets pour Leïla*, « éditions de Nous, d'Afrique ». — André Baine : *Poèmes Essentiels*, « éditions Sansot ». — Jacques-Félix Bussière : *Prières Mortes*. — Jacques-Félix Bussière : *Mon Cœur dans la Nuit*, s. n. d'éditeur. — Emmanuel Aegerter : *Dix Poèmes Freudiens*, « la Griffe ».

Fagus, « l'homme du moyen âge », et, sans doute, le frère par l'inspiration de François Villon ou mieux d'un Rutebœuf, ne dédaigne point tant qu'il le donnerait à croire la Renaissance, témoin ses études ardentes sur Shakespeare, ni les temps modernes, car, en frontispice au bel exemplaire qu'il m'offre, *Noël chez les Petits Anges* ou **le Sacre des Innocents**, il prend soin de reproduire une littérale et subtile transcription, dans sa droite, claire et décorative calligraphie, du « fameux » comme il dit, « sonnet bleu... d'après Oscar Wilde ». — Mais

aussi, l'affirme-t-il du moins, « Keats et Rimbaud deviennent bons chrétiens » :

O bleu, sublime bleu, fanfare en nous de Dieu,
O, l'Oméga, rayon violet de Ses Yeux ! »

Ce poème, *Le Sacre des Innocents* se compose de « fragments du *Massacre des Innocents* :

— La neige tombe à gros flocons :
C'est les anges qui font un nid
Pour y étendre le poupon
Que porte la Vierge Marie.

Toute la verve de bonhomie, de ferveur, l'élan d'imagination tendre et dévote de ce poète si extraordinaire, si particulier en notre époque, montent, évoluent, chantent, se replient et s'épanouissent à nouveau selon les rythmes variés de ce cantique ingénu d'apparence, de forme en vérité complexe et très savante. Le primesaut simple, voulu, maintenu simple par une continuelle ardeur de volonté, fait rencontre d'ineffables beautés et de suaves effusions, qui se mêlent tout naturellement, à tant de familiarité, d'un tout spontané jaillissement. Fagus est bien, à proprement parler, un inspiré, je mettrai, pour lui faire plaisir, de Dieu ; je pense, au fond de moi-même, d'Apollon et des Muses.

Quant à la **Ballade Saint-Côme**, « offerte à Monsieur Auguste Fournier pour tout l'Hôtel-Dieu et les autres Hospitaliers », avec, en épigraphe, le célèbre mot d'Ambroise Paré : « Je l'ai pansé, Dieu l'a guéri », et dont, à peu près, il fait le refrain :

Je l'ai pansé, Dieu veuille le guérir !...

c'est une des mieux menées parmi les nombreuses ballades qu'on ait écrites depuis que Banville a rendu à cette forme de poème quelque faveur.

**Ici-bas**, d'admirables et forts poèmes où M. Gabriel Audisio affirme sa maîtrise. Ecrits selon la métrique chère à MM. Vildrac, Romains, Duhamel, avec une sobriété et une sûreté de touche extraordinaire, empreints d'une mélancolie dont l'amertume est sans cesse contenue et d'une lucidité d'observation qui jamais ne se dément ou ne s'égare, ces poèmes se développent dans une atmosphère de grandeur farouche, profondément impressionnante. Le poète s'est mêlé par sa destinée variable aux remous des foules et des peuples. Partout il a rencontré, senti, aimé l'homme, pris

part aux souffrances, exalté la beauté des sacrifices qui s'ignorent. Il aime la terre, le souffle des espaces libres auxquels son rêve s'est fondu, dans ce

Midi, verticale fumée
Des odeurs que le sol délivre...

Immense paix des solitudes, calme des champs, extase attendrie et, quand même, toujours attentive. Il y a, aux vers de M. Audisio, tout le soleil dont ils sont imprégnés; ils respirent avec tant de large aisance :

L'aurore lève les collines
Comme une pâte qui se dore,
Une naissance de la terre
Divinement s'émeut de l'eau,
Et des rives adolescentes
Déjà les branches se mûrissent
Entre les doigts du matin mâle...

Quel plus bel aspect connaîtrait-on de l'éveil de la nature dans l'aube qui se dissipe ? Et la troisième partie du recueil, *Oraison*, c'est une lamentation, soudain redressée en revendication fière sous l'appel des souvenirs, à propos de la mort prochaine d'un jeune homme, « son ami ».

Beau livre, en vérité, par la noblesse mouvante, colorée, de son charme expressif, par la profondeur sincère du sentiment et de la pensée.

De M. Claude-Maurice Robert (qui me pardonnera de transcrire son nom avec des majuscules initiales) les charmants **Versets pour Leïla** (qu'il m'excuse, si je mets aussi à ce nom propre une majuscule). C'est un livre de début, d'une ardeur et d'une imagination vraiment orientale et d'une pureté de style et de rythme toute française. « Si le Dieu créateur donne, au lieu d'amour, tout ce qu'il possède, il ne donne rien. » Perpétuelle et vibrante incantation d'amour charnel, où le poète trouve un motif continu de transposition d'art, arome sensuel de fleurs et de fruits, fraîcheur parfumée des ciels et des jardins, extase de la vue, palpitation désireuse des lèvres, on se demande si l'être de chair à qui vont tant d'hymnes et d'hommages existe en sa réalité, ou si c'est à l'idée que se forge de la divinité à travers la féminine hypostase de perfection que s'adresse en son adoration sans mélange le cantique nouveau. N'est-ce cela, à la base de la sa-

gesse d'un Salomon ? Tant d'hommes l'ont éprouvé, en leur jeunesse, mais combien en leur âge mûr demeurent fidèles à cette foi profonde ? Toutes les productions de la nature, toutes les œuvres des hommes concourent à exalter la suprématie de cette beauté éclatante :

Je te donne la terre immense et ses jardins,
Et ses fleuves sacrés : ses Ganges, ses Jourdains ;

Je te donne la mer avec toutes ses voiles ;
Je te donne le ciel et toutes ses étoiles ;

Et plus grand que la terre, et la mer, et le ciel,
Je te donne mon cœur...

Tout cela d'un élan si fervent et si convaincu que l'émotion se propage du cerveau au cœur du lecteur, parce M. Claude-Maurice Robert mêle exquisement à la simplicité apparente de ses élans amoureux un art d'une subtilité secrète et savante, d'une discrétion au fond très sûre, sinon même fortement étudiée.

Des *Rime : Sonetti e Canzoni di Messer Francesco Petrarca*, soit *in Vita*, soit *in Morte di Madonna Laura* aux **Poèmes Essentiels** de M. André Baine, la différence est considérable, et cependant il serait amusant d'établir entre ces deux œuvres si différentes une comparaison par analyse, une étude parallèle. Est-ce tant le cœur de l'homme, ou sa religion qui a changé ? Deux siècles après Pétrarque, né comme lui à Arezzo, le tant diffamé Pietro Aretino écrivait ses « Sonetti Lussuriosi », mais, il est vrai, ne les publiait pas. Le culte mystique de la femme et de l'amour ne s'en développait pas moins continûment et aujourd'hui il subsiste toujours. Même ne pourrait-on prétendre qu'il s'est transformé ou enrichi à tel point qu'il n'est plus toujours distinct, le recueil de M. Baine le démontre, du sensuel et du luxurieux ? Dans les curieux poèmes si ingénieusement imaginés qui le composent, le rêve et l'ardeur du désir, la satisfaction voluptueuse, le regret douloureux étrangement incitateur d'extases renouvelées se continuent, à peine, d'ici de là, choquant, à cause d'un excès de mièvrerie ou du soudain éclat d'une brutalité superflue. Malgré un *Art Poétique en guise de préface*, dont on se passerait, car il est dans le volume ce qui est le plus mal venu, le poète explique où il vaudrait mieux parfois qu'il se tût. Un rythme flexible au gré des impressions et des élans s'adapte merveilleusement aux desseins de l'auteur ; plu-

sieurs poèmes sont délicieux, et parfait celui des fontaines jaillissantes, évocateur, au surplus, non moins pour la vue que pour l'odorat et l'ouïe. Nietzsche ne se révélait pas lui-même avec autant d'à propos que M. Baine, lorsqu'il écrivit : « Mon âme, elle aussi, est une fontaine jaillissante. »

**Prières Mortes, Mon cœur dans la nuit**, poèmes, on dirait, les inspirant, la noble voix de Charles Vildrac, « la Chanson que je me chante », ces deux volumes, tirage évidemment restreint, nulle indication, aucun nom d'éditeur, je ne sais pourquoi leur auteur, M. Jacques-Félix Bussière, se produit de façon à ce point modeste. S'il pouvait se douter combien sa poésie vaut mieux qu'un très grand nombre de celles que vante la publicité, ou que des amateurs prônent ! J'ignore presque tout de M. Bussière, et ne l'ai jamais vu. Je me doute que le recueil *Prières Mortes* est composé de poèmes antérieurs à ceux de *Mon Cœur dans la Nuit*, parce qu'au premier la crainte de briser les formes traditionnelles et les influences classiques, une préoccupation aussi de poètes antérieurs, de Hugo à Corbière, s'avouent explicitement, tandis qu'au second, l'ascendant peut-être seul de Charles Vildrac agit, libère, révèle à soi-même quel sera un jour le poète J. F. Bussière.

Il est remarquable que, adoptant cette manière ingrate du vers bien mesuré, mais dépourvu très fréquemment de rime ou d'assonance à la finale, un poète à ses débuts en use avec mesure, et sûreté, et ne soit ni prolixe ni maladroit. Je m'arrête à peine au sentiment : habituelle quête de soi-même par le jeune cerveau hésitant et inquiet, confession, effusion contrôlée, élan qui s'émerveille et s'arrête, et défiance désabusée, amère. Il ne reste à M. Bussière qu'à se détendre et à se chanter à soi-même une chanson plus confiante ; un poète vrai habite son cerveau et son cœur.

En dépit de leur titre redoutable, les **Dix Poèmes Freudiens** de M. Emmanuel Aegerter ne se hérissent point de vocables puisés au vocabulaire des « penseurs », ne s'encombrent point de théories et de vulgarisation. Ce sont tout uniment, si nous autorise la dédicace explicative du petit volume, indépendants de toute idée de psychanalyse et même de refoulement, dix bons poèmes d'un ton un peu baudelairien sans doute, mais bien rythmés et équilibrés d'images bien construites ou menées. Il est singulier qu'un auteur si justement épris non seulement de Bau-

delaire, mais de son grand précurseur et émule Shelley, s'imagine de bonne foi qu'un poète pense à proportion qu'il se soumet aux pensées systématisées d'un philosophe ou d'un soi-disant *penseur* professionnel. A coup sûr, quand, dans un siècle, un grand système physique ou métaphysique a pris corps, son influence s'étend en tous lieux et imprègne, qu'on le veuille ou non, la pensée de quiconque. C'est ainsi que le poète en peut, en doit être influencé, mais à son insu, et du moins, sans y attacher d'importance : la poésie n'est point serve, mais jaillit spontanée, originale, avec ou sans ressemblance au milieu ; ce n'est pas cela qui importe, mais son ingénuité, conforme au cœur, au cerveau qui la produit. La pensée du poète est ailée, par bonheur. M. Aegerter, s'il ne le croit pas par principe, le prouve par ses réalisations. Nulle cage ne lui convient.

ANDRÉ FONTAINAS.

## *LES ROMANS*

ROMANS EXOTIQUES ET COLONIAUX (1re partie). René Maran : *Djouma, chien de brousse*, Albin Michel. — George Soulié de Morand : *Ce qui ne s'avoue pas, même à Shanghaï, ville des plaisirs*, E. Flammarion. — J.-H. Rosny jeune : *La métisse amoureuse*, J. Ferenczi et fils. — Jean Dorsenne : *C'était le soir des Dieux*, J. Ferenczi et fils. — Robert Randau : *Les colons*, Albin Michel. — Louis Charbonneau : *Fièvres d'Afrique*, J. Ferenczi et fils.

Il y a bien du pittoresque et de l'émotion, une émotion qui émane de la sincérité la moins contestable, dans le nouveau roman de M. René Maran : **Djouma, chien de brousse**. M. René Maran, qui a fait scandale avec *Batouala*, nous raconte, ici, l'histoire de l'ami quadrupède de son héros de couleur. Sa narration assez décousue lui est prétexte, comme on le devine, à exhaler contre nous, c'est-à-dire contre nos coloniaux, l'amertume dont son cœur est plein — et son cœur n'a pas les sentiments évangéliques de celui de Mme Beecher Stowe, qui plaida l'émancipation des noirs. Il affirme, d'ailleurs, que nous sommes loin de faire montre d'autant d'humanité que nous le devrions — selon nos principes — à l'égard des indigènes de notre empire africain, et je ne suis pas assez documenté sur les mœurs des administrateurs de nos comptoirs et du personnel de nos grandes compagnies concessionnaires pour le démentir et pour démentir, du même coup, M. André Gide, qui publiait récemment dans « La Nouvelle revue française » des impressions de *Voyage au Congo*

dont les conclusions sont analogues aux siennes. Ce que je retiens de plus clair de son roman — qui, à cet égard, ne m'apprend rien — c'est que l'homme est un loup pour l'homme : car si les blancs maltraitent les noirs ou les exploitent odieusement, les noirs ne sont guère moins cruels pour de plus faibles qu'eux et pour leurs femmes et leurs animaux domestiques, comme M. Maran a l'impartialité de le reconnaître.... Mais si l'anarchie règne, ou l'injustice et l'arbitraire dans nos colonies, sans doute est-ce parce que la loi n'y est pas avec assez de rigueur établie et observée. On y vit trop près de la nature, qui n'est pas une école de douceur, et dont les mobiles — en dépit de Rousseau et des Encyclopédistes (je songe, notamment, au *Supplément au Voyage de Bougainville*, de Diderot) — vont précisément à l'encontre de tout ce vers quoi s'efforce la civilisation. M. Maran, avec d'excellentes qualités de peintre réaliste ou naturaliste (il emploie le mot propre chaque fois que c'est d'une saleté qu'il s'agit) a un grave défaut : il ne construit pas, et se laisse distraire par mille détails, dont il s'exagère l'importance, de la vue d'ensemble de son sujet. Est-ce à dire qu'il soit rebelle à la culture et au génie européens ? Non ; car, encore une fois, comme je l'écrivais pour *Le petit roi de Chimérie,* il a de l'amour et de l'admiration pour l'une et pour l'autre. C'est, peut-être, que sa passion le trouble et, en le rejetant à l'instinct de sa race, lui fait oublier ce qu'il a appris...

Sous ce titre, auquel on pourra reprocher de n'avoir pas craint de sacrifier la brièveté au désir de frapper l'imagination ou d'allécher la curiosité — et non la plus noble, sans doute, — **Ce qui ne s'avoue pas, même à Shanghaï, ville des plaisirs**, M. George Soulié de Morant a écrit un roman dramatique, un tantinet mélodramatisant, très documenté et un peu hâtif, au succès duquel contribuera son caractère d'actualité. L'action de ce roman se passe, en effet, dans la grande cité internationale, au début de la guerre civile qui divise présentement l'ancien Empire du Milieu, et qui a obligé les puissances, détentrices de concessions, d'y débarquer des troupes. M. Soulié de Morant, dont la compétence en tout ce qui concerne les questions chinoises est bien connue, nous révèle, en même temps que les ténébreuses intrigues des Célestes, les mœurs secrètes des Européens et des Américains qui vivent dans la Sodome extrême-

orientale, et sa peinture ne manque pas de ragoût. Le presque homonyme de M. Soulié de Morant, M. Paul Morand, avait évoqué dans *Rien que la terre*, avec plus de maîtrise, ou un art qui tendait davantage vers la stylisation, le bar de Shanghaï. Mais le réalisme de *Ce qui ne s'avoue pas*... nous renseigne mieux, socialement parlant, sur l'envers d'un des plus fastueux décors du monde que la fantaisiste composition de *Rien que la terre*. Moins original que M. Paul Morand, M. Soulié de Morant est plus vrai, ou semble plus vrai. On a l'impression, en fermant son livre, d'avoir vécu à Shanghaï comme dans l'intimité d'une grande courtisane.

Quoiqu'il se passe en plein cœur de Paris, du Paris des plaisirs dont il évoque les mœurs, c'est en Asie, en réalité, comme celui de M. Soulié de Morant, que nous transporte le dernier roman de M. J.-H. Rosny jeune, **La métisse amoureuse**. M. J.-H. Rosny nous introduit dans des réunions secrètes de conspirateurs chinois et dans des intérieurs où le décor de la vie intime des Fils du Ciel est reconstitué, à deux pas des grands boulevards. Il nous initie aux traditions familiales et aux goûts sensuels très particuliers de cette race pour laquelle il éprouve une vive sympathie, mais qui, je l'avoue, si elle excite ma curiosité, n'a jamais provoqué mon admiration.

L'humeur routinière des Chinois, leur apathie congénitale sont le contraire du génie aryen, de son activité et de son esprit d'initiative, et l'on se tromperait si l'on croyait qu'ils résultent de la morale statique de Confucius. Ce philosophe s'est borné, sans doute, à codifier les instincts ou les tendances du peuple dont il était, et il n'a dû son succès qu'au fait que ses concepts répondaient aux instincts terre à terre de ce peuple. Le Chinois, qui n'est pas seulement féminin d'aspect, est dépourvu d'idées générales et se révèle incapable de synthèse. Sa fixité de vue, qui correspond à un manque absolu d'imagination, ne lui a permis que d'acquérir de l'habileté dans la pratique de certains métiers et de perfectionner les soins et les travaux domestiques, de pair avec les plaisirs sexuels. Il n'est ni navigateur ni guerrier (le soldat, pour les lettrés chinois, symbolisait, hier encore, l'ignorance brutale) et c'est un des signes par quoi se marque qu'il n'appartient pas à l'aristocratie raciale. Gobineau assure que les jaunes n'avaient pas attendu Darwin pour se flatter de descendre du

singe. Je ne leur contesterai pas une telle filiation, encore que M. Rosny se montre sensible à leur politesse raffinée... Il a peint ou modelé, du reste, avec amour, la figure de son héroïne, et c'est une œuvre d'art, d'une élégance délicate dans sa plasticité, qu'il a réussi à faire, non sans apporter une intention un peu perverse à lui opposer la grâce équivoque de Sian-kone, l'androgyne...

Ce n'est pas chose commune chez un jeune homme — et jeune, M. Jean Dorsenne l'est assurément — que d'entreprendre, pour ses débuts, ou à peu près, un roman de l'envergure de celui-ci : **C'était le soir des Dieux**, où l'imagination prend son point d'appui dans la réalité et dont, surtout, l'érudition exalte le lyrisme, au lieu de le figer. Le mérite de M. Jean Dorsenne, qui a eu le bonheur de vivre plusieurs années à Tahiti, dans l'île luxuriante où le génie de Gauguin s'est superbement épanoui, a été, il est vrai, d'écrire — au lieu de noter simplement ses impressions, en dilettante, — une sorte de livre légendaire, et d'un caractère à la fois épique et religieux, en reconstituant « le passé lointain et inquiétant » de la race des Maoris. Il a puissamment évoqué cette race, d'origine malaise, sans doute, et dont Stevenson a dit de l'élite de ses représentants, les Aréoïs, serviteurs d'Oro — le soleil — qu'ils étaient « des artistes, des poètes, des libertins ». Mais si M. Dorsenne s'est efforcé de nous rendre sensible l'étrange beauté de ses mœurs, empreintes, sous leur forme délirante, d'une sorte d'horreur sacrée, il a su se garder de toute exagération romantique.

Le culte mystique du sexe est à la base du sacerdoce tahitien, qui remonte, apparemment, aux époques les plus lointaines de l'humanité, comme Max Anély (Victor Ségalen) nous l'avait indiqué, déjà, dans ses admirables *Immémoriaux*. Les insulaires de M. Dorsenne ont bien dégénéré depuis l'époque héroïque où il nous les montre organisant des sacrifices humains dans des fêtes qui s'achevaient toujours en orgies. Pourtant, un des derniers visiteurs de l'île, George Calderon assurait, il y a une vingtaine d'années, dans son *Tahiti*, en avoir rencontré quelques types d'une grande pureté, et les chants hyménéens qui continuent d'être scandés de claquements de mains aux mariages, le folklore légendaire, enfin, que l'on a pu recueillir, et dont Charles Morice s'est inspiré pour écrire *Noa Noa*, attestent la pérennité de leur

influence. C'est leur souvenir qu'a voulu sauver de l'oubli M. Dorsenne ; et son livre, dont le pittoresque n'est pas obtenu aux dépens de l'exactitude, me paraît aussi réussi que peut l'être un roman qui se flatte de reconstituer le passé d'une race, exotique par surcroît.

Avec un sonnet liminaire de M. Jean Royère et une préface de MM. Marius-Ary Leblond, M. Robert Randau nous offre une nouvelle édition revue du premier épisode de sa « geste africaine » : **Les Colons**. Je fais grand cas du talent verveux et un peu brutal de M. Randau, à qui restera le mérite d'avoir précisé, pour notre instruction et notre édification, les caractères de la mentalité algérienne quand ils hésitaient encore à être. Peut-être sa sympathie pour les habitants de cette Afrique du Nord où il est né l'a-t-elle induit à attribuer à ses « pays », par opposition à ses compatriotes de la Métropole, plus de vertus viriles qu'ils n'en ont ? Mais, dans l'ensemble, si sa peinture haute en couleur de l'Algérien pèche par l'outrance, elle n'est point fausse. Les aspects multiples qu'il a réussi à fixer de ce nouveau type de civilisé à travers le soldat, le prêtre, le médecin, le fonctionnaire et le colon, dans le grouillement des serviteurs arabes, des usuriers, des filles, sont, par l'effort de sincérité qui a présidé à leur « rendu », d'un réalisme assez ferme pour résister à l'exaltation d'une pensée nietzschéenne et d'un style visionnaire, encore qu'assagi dans cette réimpression. Comme l'ont écrit MM. Leblond, le roman de M. Randau est « une œuvre de synthèse autant que d'analyse où tous les thèmes — race rouge primitive, commerce carthaginois, colonisation romaine, art byzantin, mystique arabe, kabbale juive, politique antisémite — se développent en fresques idéologiques pour constituer finalement l'idée la plus intégrale de l'unité algérienne. »

Avant **Le Simoun**, où M. Lenormand étudiait à la scène l'inquiétude et le trouble, à la fois physique et moral, que le voisinage du désert provoque chez l'Européen, Joseph Conrad avait analysé, dans *Un avant-poste de la civilisation*, le cas d'une personnalité se désagrégeant sous l'influence de l'atmosphère du Congo. C'est le même phénomène que je m'attendais à trouver, tout au long exposé et défini, dans **Les fièvres d'Afrique**, de M. Louis Charbonneau, qui est l'auteur, comme je l'ai dit, ici même, d'un livre remarquable : *Mambu et son amour*. Mais, il

faut bien que je l'avoue, le personnage qu'il fait parler à la première personne dans son nouvel ouvrage, et qui est vraisemblablement lui-même, ne nous apprend pas grand'chose sur la nature de son état, encore que cet état lui inspire un songe curieux où il confronte l'avenir de l'Afrique à son passé le plus lointain. M. Charbonneau, qui est érudit et sensible, et qui a beaucoup observé, nous entretient, sans doute, de questions fort intéressantes, mais un peu étrangères à son sujet même, j'entends au caractère de l'espèce de folie que connaissent, paraît-il, les « vieux broussards », sous les effets combinés des stupéfiants et de l'intoxication microbienne dont ils sont victimes. Il a délibérément livré, telles qu'elles, au public, les notes qu'il a prises durant ses séjours au continent noir.

JOHN CHARPENTIER.

## *THÉATRE*

L'erreur fondamentale des théâtres dits « d'Art »

Nous avons essayé, au cours de ces deux « saisons » dernières, de donner du Théâtre le véritable état. Il n'est rien de mieux qu'une désignation exacte pour ouvrir les regards et donner le sentiment de la honte qu'ils doivent avoir au public misérablement béat, et aux critiques à sa livrée. Celui-là, piqué, se fait rétif, prêt de prendre la trique, et ceux-ci doivent s'essayer à tenir autrement qu'en rabatteurs un office dont on admet pourtant déjà très largement, sans récrimination, qu'il soit — par les nécessités marchandes — suffisamment rançonné. En suite de nos remarques trop sensées au *Mercure*, nous avons vu se produire certaines ondulations dans l'embourbement. C'étaient quelques porte-plume, quelques acteurs et quelques discoureurs de l'exploitation théâtrale ; chacun d'eux prétendant, après avoir avoué la dégradation générale, que seule sa propre moutarde était excellente. Evidemment, ce n'est pas là un remarquable résultat. Mais qui désire un résultat ? Pas moi, bien sûr. Plutôt on voudrait reconnaître seulement un homme. Et même, non point dans le domaine de l'exploitation, mais simplement dans celui de la création. Si le corps théâtral s'est pourri, c'est, en effet, non point faute de moyen de représentation, mais faute de matière à représenter. Cette pourriture n'est pas aussi facile à analyser qu'il y paraîtrait. Pour la distinguer mieux, elle et ses élé-

ments, il y faudrait la confrontation avec des ouvrages de qualité et originaux, qui manquent totalement dans la production contemporaine.

Certains voudraient que les cabotins et les petites femmes, en avidité de paraître et de jouir, fussent les causes de cette défaite du théâtre ; d'autres, que ce soient les négriers de la traite spectaculaire des femmes ; ou la finance au service de ses vanités ; d'autres, dont nous sommes, croient que ce sont surtout les puffistes de la littérature, les faux écrivains — auteurs et critiques — qui l'ont aggravée, fixée, rendue quasi irrémédiable, parmi des conditions circulaires qui, tout compte fait, ne sont pas autrement difficiles à dominer, à asservir et à utiliser qu'elles ne l'ont été par les auteurs originaux de tous temps.

Les cabotins soufflés de vent, les femmes luxuriantes, les marchands, les financeurs, c'est un fait, un produit accéléré d'une époque vomisseuse d'écume. Que sert d'y rechigner ? Pourquoi, en renard de basse taille devant la treille, comme fit M. Jacques Copeau, jeter l'anathème sur ces éléments vivants et ces conditions en somme particulières ? Ne serait-ce pas, au contraire, à saisir cela, à le cerner, à l'assaillir, à le tourner, à le façonner, à le contraindre à son vœu qu'un auteur de génie truculent, par exemple, pourrait inscrire, dans un registre surtendu une œuvre équivalente à celles de nos grands tragiques et comiques du Temps passé ? L'activité et la virulence de l'époque sont patentes. Chacun baise la sandale, puis personne ne sait regarder en face. Mais pourquoi préciser l'un des aspects éventuels où l'art dramatique n'a pas son Shakespeare, son Corneille, son Molière, son Racine, son Gœthe. Elle n'a pas de limites, la perspective de l'impénétrable destin, des Arts, où le « tout a été dit, tout a été fait » millénaire, qui paraît toujours si véritable à chaque nouvelle période, a pourtant toujours reçu d'exemplaires démentis. Chacun qui vit est détenteur de germes neufs, et jusqu'à lui point éclatés en formelle affirmation parmi les hommes, et qui, serrés aussi dans les matériaux traditionnels de la culture, protégés dans le façonnage, peuvent crever de la gaine et manifester en relief la forme propre de leur détenteur. Oui, chacun qui vit possède, sans le considérer assez, ce que le vulgaire escompte de son billet de loterie : une immense perspective ; et sauf que celui-ci ne tiendra son sort que du hasard, tandis que

celui-là ne l'atteindra que par la seule qualité de son propre ressort.

Pourquoi donc, dans la chose théâtrale, ne voyons-nous qu'efforts amorphes, que propositions seulement excentriques, ou vides, ou ânonnées (et la plupart du temps le tout ensemble)? Que se montre l'auteur généreux, neuf dans quelque branche des grâces ou des abîmes de l'homme, et le public pourra être soudain retourné, galvanisé dans un meilleur stage de pouvoirs de l'émotion. Que celui-là livre le feu et celui-ci s'incendiera ; ou bien, s'il est las du feu vain, qu'une douche douce le ramène à ressentir mieux l'ombre ravissante où est la méditation

Donc, je crois que c'est la bassesse fondamentale des auteurs contemporains, soutenue de la bassesse de la critique dramatique, qui a versé le public dans une habitude hébétée de ce pis-aller qu'est la satisfaction exclusive et stupide de ses plaisirs postés au sens génital et à la vanité. Plaisirs dont le malheur, pratiquement, n'est pas qu'ils soient là (car, cela, en somme, est légitime à l'omnipotence du suffrage universel en matière de spectacles), mais de n'avoir pas, en complément simultané, la contrepartie que leur apporterait, là-même, l'usage des facultés supérieures. Complément qui donnerait au spectateur un équilibre plus grièvement humain, et qui presserait au surplus les plaisirs des sens, qu'il a déclarés suprêmes, leur donnant une intensité renouvelée par le voisinage immédiat des coups généreux d'une conscience avertie de ses mouvements, les condensant, les saisissant, les réduisant tour à tour, sous le sens moral et le sens critique. Car la seule grande misère qui étreint chacun dans le monde est de ne pas se rendre compte, et un compte par rapport exclusivement à soi.

Vouloir ramener le galop virulent des conditions du temps présent au train qui fut en usage dans les mœurs du temps passé, c'est idéal de rat, gratuite négation dans l'œuvre d'activité actuelle qu'est un théâtre. Et c'est l'erreur des tentatives avortées, et dites « d'Art », qui se croyaient (et se croient) telles parce qu'une certaine probité apparente (je veux dire : visible, soulignée), un certain désintéressement basal pécuniaire, y sont trompetés dans les déclarations, et président à leurs mouvements ; cette vertu étant inscrite en premier sur la bannière. Pure méconnaissance des surprises et des caprices parmi lesquels l'Art se joue : comme

il est loin d'être assuré que ce soient les façons empruntées des moines qui pourraient le mieux l'apprivoiser spécialement dans la chose théâtrale ! M. Jacques Copeau, qui en a mené l'artificieuse aventure, a trop bien expérimenté la faute, lorsque, par principe, il voulut envisager l'ensemble des manifestations de l'époque comme ennemies et à exclure. A l'ouvrage, il a principalement montré qu'il repliait et maintenait l'institution du Vieux Colombier à son envergure. Ainsi, il a seulement agité une compagnie paradoxale, et uniquement dressée à l'usage d'un certain public timoré, assez peu averti des rudiments du sentiment esthétique pour prendre, en manière de garantie d'art, les établissements embaumés, momifiés par la présence supposée des vertus exaltées dans le catéchisme religieux. Aujourd'hui, l'apôtre dirige une petite troupe de baladins bénévoles, auxquels il prêche en illuminé, qu'il excite et entraîne à l'improvisation spontanée sur scène, et qu'il mène (avec heureusement aussi maints classiques dans son répertoire — ceci couvrant cela) au travers des provinces, selon tous les aspects d'un patronage d'école primaire. Demander aux acteurs l'improvisation de scènes soudaines (et sans que je veuille considérer combien cette soudaineté-là doit demander de préparation !) ah, la triste négation, l'aveu final, la piètre conclusion de la campagne artificieuse de M. Copeau !

D'ailleurs, au surplus de son public confit, M. Copeau n'a réuni secondairement que des snobs, des comparses, des pusillanimes, des spectateurs au registre très limité, devant lequel par exemple (on a eu la bonne idée d'en faire l'expérience) le dramatique et remarquable *Saül* de Gide était injouable.

Au total, assemblée de gens « bien pensants », ce qui ne veut pas du tout dire assemblée généreuse propre à subir, avec un bon écho, des tentatives forcément, premièrement révolutionnaires, lesquelles eussent fait scandale parmi la médiocrité, l'inconscience qui enveloppent toutes les matières du jour ; tentatives forcément révolutionnaires, dis-je, d'une puissance dramatique originale, si on avait songé le moins du monde à les proposer à cette assemblée.

En vérité, voici ce que fut la tâche positive du *Vieux-Colombier* : Défense — belle défense, certes, avec Jouvet, Dullin, Tessier, etc., — du patrimoine ; mise en valeur de certains aspects — parmi d'autres qui restent à défricher des poncifs —

du répertoire ; effort à faire sortir le rentier oisif d'hier, et ses enfants, des conceptions stagnantes jusque-là de la *Comédie-Française* vis-à-vis de tels ou tels chefs d'œuvre. Ce fut un excellent travail, mais qui ressortissait davantage de l'Enseignement, du Professorat des bons rudiments, que d'aucune actuelle originalité. Ce fut là, en somme, la seule partie menée à bien, par M. Copeau, du plan de celui qui fut le véritable architecte du Vieux Colombier : Golberg. Hors de ce point réussi, la maison ne fit rien qui vaille d'être retenu, sauf la préparation inconsciente de ce qui a sévi dans la suite (après le « sauve qui peut ! » et l'exemple du capitaine Copeau) parmi les scènes dites d'art ; précaires bouées où ses seconds, et ses succédanés, ont courageusement tenu la mer ces dernières années-ci. M. Copeau les renie vainement, lui qui les a naufragés, mais c'est sa graine qu'ils font lever. Ces scènes — *Comédie des Champs-Elysées, l'Atelier, Théâtre des Arts*, Baty, *Jonchets etc.*, — ont tâché à remplacer les simples, piètres, mais au surplus point si désagréables délassements où on essayait autrefois d'amuser, de sentimentalités, de mélos et de gauloiseries sans malice, ce même public que j'ai désigné plus haut, et que M. Copeau a voulu « régénérer » avec des façons pasteur ; oui, ces scènes ont tâché à remplacer les simples délassements par d'autres, beaucoup plus prétentieux et qui ne les valent même pas. On peut y appliquer la même observation que J.-J. Weiss notait déjà à propos du théâtre et des mœurs en 1865 ! Elle va bien aujourd'hui, et décuplée de raisons :

Au lieu des gais et honnêtes vaudevilles de la génération précédente, nous n'aurons plus que d'écœurantes parodies où nous verrons défiler un cortège d'idiots et de brutes. On dirait la danse macabre de l'imbécillité humaine, s'il restait à de tels personnages quelque chose d'humain.

N'est-ce pas la formule exacte de ce que — principalement — j'ai vu depuis vingt mois, et que j'ai dû rapporter ici ?

ANDRÉ ROUVEYRE.

## *LITTÉRATURE DRAMATIQUE*

Pierre Valin : *Le Pape et l'Empereur*, poème dramatique. — *Manfred*, drame en vers. — *Enzio*, poème dramatique. — *Les Dolents*, poème dramatique, A. Delpeuch.

Œuvre considérable que cette tétralogie de Pierre Valin, car

les trois drames: **Enzio, Manfred, Les Dolents**, composent avec l'immense poème dramatique : **Le Pape et l'Empereur**, un ensemble poétique né d'une noble ambition et d'une savante pensée. A son labeur littéraire, obstinément poursuivi pendant plus de vingt-cinq ans, l'auteur n'a jamais demandé que les jouissances de la création, cette sorte de certitude spirituelle qui est, pour le penseur, la conséquence de la représentation verbale de son idée, et, enfin, la haute estime de quelques-uns. Est-ce à dire que, partisan de la doctrine romantique de l'art pour l'art, Pierre Valin restreignait son ambition littéraire à l'égoïste plaisir que procure un heureux arrangement de mots, l'invention d'une brillante image, ou le sonore éclat de la rime ? Non. Il prétendait, lui aussi, à une communion plus intime avec son temps, à une action plus effective de son œuvre sur le public ; mais cela lui fut refusé et nous essaierons de voir tout à l'heure pourquoi. Il n'en est pas moins que son attitude littéraire mérite d'être signalée. Elle vaut, quant à l'auteur, par l'exemple de désintéressement qu'elle comporte dans une époque où le souci du profit pécuniaire domine, et de beaucoup, celui de la perfection de l'œuvre ; quant à cette œuvre même, par l'enseignement esthétique que peut en tirer un lecteur attentif et sensible au prestige d'un effort qui ne s'est point démenti depuis plus de trente ans et qui se poursuit.

Esprit méditatif, accoutumé aux hautes spéculations, ambitieux des plus vastes synthèses philosophiques, ce n'est point à l'observation directe, au document humain, à la formule réaliste du Théâtre Libre que Pierre Valin demande ses moyens de réalisation dramatique. Jean Jullien, le meilleur, le plus grand aussi de la pléiade dont Antoine et sa troupe furent les interprètes attentifs, répondait au jeune débutant lui demandant conseil : « Suivez donc l'école moderne. » Car, porté par l'ampleur même de son imagination autant que par les ambitions de sa pensée, Pierre Valin avait adopté la forme du drame lyrique selon la formule romantique. Docilement toutefois, il écrit une œuvre de caractère moderne. L'expérience lui vaut de constater que les conditions du genre ne répondent point à son génie personnel. Ce qu'il désire en tant qu'écrivain n'est point commenter des faits, déterminer des caractères, préciser des types plus ou moins singuliers, mais bien illustrer des idées, révéler le sens de la

destinée humaine. Son œuvre toute de foi et de pénétrante intelligence ne saurait avoir d'autre substance que l'imaginaire et d'âme que l'ardeur lyrique de l'auteur. Du drame romantique il ne conservera donc que les apparences. La formule étant trop étroite pour lui, il l'élargira, et, renonçant aux exigences de la scène, il écrit des poèmes à forme dramatique pour nous exposer dans toute son ampleur la magnifique, l'éternelle tragédie de la destinée humaine.

L'Homme, Pierre Valin l'a conçu philosophiquement dans la perfection de son être, comme une entité mystérieuse et admirable dont chacun de ses héros incarne un attribut. Les pouvoirs bénéfiques ou maléfiques de cet Homme, son rôle en ce monde, l'ample tragédie de son destin aux multiples épisodes, voilà ce que l'auteur s'efforce de réaliser dramatiquement par sa tétralogie : *Les Surhommes*, *Les Aventuriers*, *Les Poètes*, *Les Dolents*.

Ces titres génériques révèlent à eux seuls les desseins et la conception synthétiques de l'auteur. Il lui faut allier des chefs, tout puissants, des surhommes, aux humbles, à la foule anonyme et amorphe des Dolents pour accomplir le cycle de la déchéance et de la régénération de l'Homme. La tragédie : *Le Pape et l'Empereur*, première œuvre de la tétralogie, met aux prises Innocent IV, chef de la chrétienté, et Frédéric II, empereur d'Allemagne. Des luttes fratricides de ces surhommes, l'initié Pierre des Vignes est le martyr, la victime, et avec lui l'Humanité assemblée autour de ces chefs illustres que leurs passions condamnent à conduire les hommes, dont ils sont les pasteurs, non au Royaume promis, mais au Règne du Mal. Livrée aux ténèbres et sans chefs autorisés pour la conduire, l'Humanité est alors la proie des Aventuriers. Manfred, Maïone, Berthold s'entre-déchirent pour l'asservir, et le poème dramatique *Manfred* nous conte les péripéties de ces luttes abominables. Et voici les poètes : Enzio, Pietro, Lucia. Il apportent en ce monde ténébreux un peu de beauté, un peu d'amour, dons célestes qu'ils paient du prix de leurs souffrances. Telle est la substance d'*Enzio*, troisième poème de la tétralogie dont *Les Dolents* achève le cycle. Dans le monde misérable et désorganisé, la charité rétablit l'ordre et la prospérité.

Ainsi, Pierre Valin a traduit dramatiquement les mystères de la Chute, de la Passion et de la Rédemption, tant individuelle que

collective, de l'Homme. La seule grandeur de l'entreprise impose le respect. Le fait d'avoir mené à bien une réalisation littéraire de cette envergure commande l'estime. A considérer l'œuvre, on conçoit qu'elle dépasse, et de beaucoup, les moyens offerts à l'auteur par la formule du Théâtre Libre. Est-ce-à dire que la formule du drame romantique lui apportait tous ceux nécessaires à ses ambitions. L'auteur l'a pu croire, mais il y avait dans cette dernière formule, outre son insuffisance sur certains points, quelque chose de suranné qui s'est opposé à l'action de son effort pour conquérir le public, quelque chose qui empêchait toute communion avec les contemporains.

Erreur d'esthétique, puisque erreur d'appropriation de la forme à la substance, à l'inspiration. Mais où découvrir la cause de cette erreur! Ne résiderait-elle point dans la soumission du poète au penseur ? A y regarder d'un peu près, n'est-ce pas celui-ci qui impose à l'œuvre son ordonnance, aux personnages leur aspect d'entités représentatives de sa philosophie des mystérieuses destinées de l'Homme ? Cette philosophie peut être vraie, il n'en est pas moins que la tétralogie n'en est qu'une traduction imaginaire selon le mode lyrique, c'est-à-dire une sorte de construction intellectuelle poétique où les rythmes de la raison se sont substitués à ceux de la vie. Sans doute celle-ci ne se manifeste que par l'harmonie des rapports multiples et variés qui s'établissent entre tous les éléments constitutifs de l'œuvre pour en assurer l'unité, unité qui s'établit dans l'œuvre dramatique par le seul pouvoir de l'action. C'est elle qui, omniprésente, unit les nombreux éléments hétérogènes de l'ouvrage, qui provoque la métamorphose des êtres, leurs changements d'états d'âme, les bouleversements dans les situations. Tout dépend d'elle qu'il ne faut pas confondre avec le mouvement, la souple impulsion qui pousse de scène en scène, jusqu'au dénouement, protagonistes et comparses, de même que le joueur pousse, de case en case, ses pions sur l'échiquier.

Les cavaliers, les fous, les Rois et les Reines de Pierre Valin sont tous de hautes et nobles figures poétiques qui se meuvent scrupuleusement selon les données et le rythme de son système philosophique et qui vivent de toute l'ardeur de l'effusion lyrique qu'il leur prête pour exprimer sa pensée, qui est consolante et belle. Et ce modeste, ce pur ouvrier de lettres qui a courageu-

sement et fièrement accompli sa tâche, mérite que, selon son désir, ses drames « aillent bien sagement se ranger dans les bibliothèques où l'on irait de temps en temps les entendre causer un moment, feuilleter quelques pages de leur histoire. »

LOUIS RICHARD-MOUNET.

## *HISTOIRE*

Camille Jullian : *Histoire de la Gaule.* Tome VIII : Les Empereurs de Trèves. II : La Terre et les Hommes. Hachette. — Mémento.

Voici le tome VIII et dernier de cette monumentale **Histoire de la Gaule** dont M. Camille Jullian poursuivait, depuis de longues années, l'achèvement. Nous avons, ici même, marqué chacune des étapes (1) de cette grande entreprise. La voici à son couronnement avec une large vue sur l'état matériel, moral et politique de la Gaule au dernier siècle de la domination romaine. Durant cette période, comprise entre Dioclétien et Théodose, la Gaule avait, en quelque sorte, eu plus ou moins chez elle, à Trèves, les empereurs qui la gouvernèrent, qui furent plus ou moins *ses* empereurs à elle, son égide particulière (du moins deux ou trois d'entre eux) contre les Barbares, et le volume précédent donnait spécialement le tableau de cette administration. Dans ce volume final, les recherches et les conclusions de l'auteur portent, selon le sous-titre, sur « la terre et les hommes » durant la même période.

M. Jullian étudie ainsi tour à tour en Gaule, au IVe siècle, l'autorité publique, l'armée, la société civile, la vie matérielle, la vie intellectuelle, la vie religieuse, l'esprit public. C'est une suite de monographies, dont l'interdépendance en un tout organique peut être étroite, comme l'indiquent, dans chaque partie, les incessants renvois aux autres parties de l'œuvre. Pour distinguer ainsi chaque élément et le relier aux autres, il fallait une incomparable connaissance intime de l'ensemble, une puissance de récapitulation qui rendît actuel, à volonté et à chaque instant, chaque détail d'une œuvre énorme. M. Jullian, assisté de précieux concours, eut au plus haut degré cette présence d'esprit qui annonce la

(1) Sans oublier les tomes V et VI, tableau matériel et moral de de la civilisation gallo-romaine à son âge d'or, c'est-à-dire, en général, aux deux premiers siècles de l'Empire.

maîtrise parfaite du sujet, la souplesse vivante qui en embrasse l'étendue et en ordonne la variété.

Ce vaste tableau de la Gaule romaine au IVe siècle, à la veille des grandes invasions du Ve siècle, se caractérise, d'une façon générale, par un affaiblissement de la puissance politique, mal compensé par le développement, la « revalorisation » incontestable des énergies locales (surtout terriennes).

La Gaule, divisée, dans son territoire régional, en dix-sept provinces, partagées en deux « diocèses », sous l'autorité du préfet du prétoire, résidant à Trêves, et de son vicaire résidant à Vienne, n'avait plus, au IVe siècle (seconde moitié), malgré la création complémentaire d'un maître de la milice, qu'une armée insuffisante, faible sur le Rhin, et en état de dispersion dans l'intérieur du territoire; formée, d'ailleurs, en majeure partie, d'auxiliaires barbares accueillis de tous côtés par les empereurs. Il faut lire chez M. Jullian l'étonnante énumération de ces divers éléments barbares. Dénombrement d'Homère ! Sans détester Rome, sans vouloir de mal, heureux au contraire de vivre dans l'Empire et souhaitant sa prospérité, ces « métèques » militarisés n'en étaient pas moins, déjà, des envahisseurs de fait.

L'historien décrit ensuite la puissance foncière, qui, composée de grands propriétaires sénatoriaux, régenta la Gaule au IVe siècle. Désireux d'un pouvoir central absolu et d'unité politique parfaite, imbus de culture romaine, les grands monopoleurs de la terre gauloise ne tendaient point au particularisme local. Mais leur pouvoir excessif, alourdi encore par une certaine paresse épicurienne de dilettantes lettrés, gênait l'autorité politique sous toutes les formes, et amenait une autre faillite de l'Empire (la première, mentionnée plus haut, étant d'ordre militaire), qui laissa reprendre vigueur à l'indépendance.

Une nouvelle faillite de Rome, apparaît-il d'après la critique historique de M. Jullian, fut l'affaiblissement de la classe moyenne, sous la double oppression de la grande propriété et du fisc. Sa demi-carence fut désastreuse, car, détentrice de la moyenne et de la petite propriété qui était le fondement de son autorité dans les municipes, elle soutenait efficacement l'Etat romain, à qui elle fournissait les curiales ou décurions, autrement dit les administrateurs municipaux.

Parmi les autres causes d'affaiblissement, note M. Jullian, la

moins nocive n'était pas la momification sociale amenée par l'abus de l'abstraction juridique et étatiste (pages 180 et suiv.). L'historien nous montre cette société romaine, dans la Gaule comme ailleurs, prise et immobilisée dans le réseau de plus en plus serré des distinctions hiérarchiques, des titres, des formules protocolaires de la condition sociale, qui, réussissant à classer les hommes, s'imaginait ainsi les gouverner (1). De là une immobilité grandissante, une stérilité graduelle.

Cela se marquait surtout par la médiocrité des villes. Depuis le IIIe siècle, d'ailleurs, elles languissaient, rétrécies et étouffant derrière la ceinture d'énormes remparts dont il avait fallu les entourer après les premières invasions germaniques, et qui ne les protégaient qu'en les réduisant et en les noyant d'ombre. Dans ces cadres urbains étriqués, végétait, au IVe siècle, une vie ralentie, raréfiée par l'administration désormais desséchante de l'Empire. « La grande ville est morte pour de longs siècles. » (Jusqu'au XIe siècle). Partout la dégénérescence urbaine. Paris, jadis belle ville romaine sur la rive gauche, a 1.300 mètres de périphérie, avec 4.000 habitants environ. Et, comme Paris, Arles, Vienne, Reims, Narbonne, Bordeaux, Saintes, villes illustres, ne sont plus que de grands villages. « Nulle part 20.000 habitants; bien souvent, pas 10.000. Et encore ces chiffres sont peut-être des illusions, mises en notre esprit par le spectacle familier de nos foules urbaines. »

De la ville rabougrie, sans rayonnement, à la grande villa fortifiée des campagnes, abritant derrière ses murailles ses intérieures et égoïstes délices, peu de circulation, peu de densité sociale. L'anémie de la puissance politique, où rien n'est demeuré actif que le fisc, appauvrit les citadins, multiplie les révoltés, et enhardit les privilèges du grand seigneur terrien. Insécurité générale. Sans doute, l'atrophie même des villes détermine bien un « retour à la terre », une localisation rustique et saine des énergies vivifiées, où la Gaule peut trouver, dans des propriétés de moyenne étendue, sa véritable destinée, après les illusions d'expansion commerciale et industrielle des deux beaux siècles antérieurs à l'invasion germanique et à ses dévastations : pourtant que de friches, que de marais, que de ronces, mêlés aux ruines

(1) Voir là-dessus le *Code théodosien*, si curieux à lire pour les amateurs de « matériel » historique.

barbares, s'étalent, stagnent, se hérissent, pour longtemps encore, sur la face de la Gaule ! Enfin, les deux cimes sociales, après la Pourpre, l'Ecole et le Prétoire, ne dispensent, l'une qu'un enseignement de mots qui produit le pullulement stérile des avocats, l'autre qu'une administration formuliste qui momifie les énergies.

Le Christianisme, cependant, est devenu une force sociale. M. Camille Jullian en parle avec impartialité. Il fait des réserves, sans doute, et elles visent le tort que la mainmorte ecclésiastique a fait aux finances de l'Empire, et par suite aux classes moyennes sur qui le fisc se rattrapait ; puis l'anarchie mystique produite dans les foules, à côté du dilettantisme paresseux cultivé dans les hautes classes. Mais il a compris la puissance épiscopale, et montré son rôle bienfaisant au IV^e siècle. Liant les deux faits de municipe et d'épiscopat, il en a décrit les relations fécondes. Le municipe s'adapte à l'évêché ; et l'ancien curial du paganisme apparaît comme un administrateur bien besogneux, bien empêché, auprès de l'évêque dont l'action organisatrice se propage et se fait partout présente, par les oratoires, par les basiliques, par les cathédrales. C'est une force locale sans précédent, en ce sens que par elle la croyance, la « bonne volonté », dans le pasteur et le troupeau, dans l'administrateur et l'administré, vient faciliter la tâche sociale. « C'est grâce à lui (à l'évêque) que la vie municipale réussira à garder toute sa force. »

Du reste, par ailleurs, — et à moins que notre analyse, nécessairement très sommaire, n'ait, sans le vouloir, poussé au noir les choses, mais nous ne le croyons pas, car nous avons annoté page à page cet important tome de conclusion, — M. Jullian s'est peut-être montré un peu sévère pour les résultats derniers de l'œuvre de Rome en Gaule. Il s'est intéressé surtout, et cela se conçoit, aux destinées du celtisme. Mais ne constate-t-il pas quelque part que la multiplication des pouvoirs régionaux accomplie par Rome (si elle accroissait les mailles du réseau juridique et administratif) fut décentralisatrice, donc bienfaisante, car elle rendait tout au moins le service plus expéditif ; et M. Jullian compte cela, je crois, parmi les améliorations notables du type impérial. Puis, dans un autre passage (page 59), ne dit-il pas de l'administration romaine que c'est grâce à ses bureaux qu'au siècle suivant (V^e siècle) « le pouvoir passera dans la Gaule, sans

violentes secousses, des empereurs aux rois barbares » ? C'est en reconnaître la valeur.

Je veux finir cet article sur un point qui, dans cette conclusion générale donnée par M. Jullian à son œuvre magnifique, m'a particulièrement intéressé, et intéressera non moins, sans doute, les lecteurs : c'est la question des origines mérovingiennes. Les origines mérovingiennes de la Gaule post-romaine sont latentes dans ce dernier tome. L'ardente curiosité que M. Jullian éprouve de leur mystère affleure souvent (1). Dans son précédent tome, l'auteur avait déjà rappelé et apprécié les vues de Dubos (1734)(2), de Lombard, son critique (1913), et de Fustel de Coulanges (1875 et 1891) sur le «rôle et l'importance des Francs dans l'Empire romain au IVe siècle ».En ce qui concerne les Francs-Saliens particulièrement, M. Jullian, mentionnant leur installation en Batavie (c'est-à-dire sur terre d'Empire) par Constance, un des « empereurs de Trêves », souligne l'importance de cet « élément territorial », de cette « incorporation géographique », de cette « domiciliation légale dans l'Empire, qui constitue la situation particulière et privilégiée des Francs-Saliens ». Situé, en d'excellentes conditions stratégiques, à l'angle nord de la frontière de la Gaule, le petit royaume des Francs-Saliens est de plus assimilé à une « cité de l'Empire ». C'est « un royaume municipal » (Fustel de Coulanges aurait goûté cette définition), avec les avantages administratifs qui s'ensuivent ; et de plus un royaume militaire, réaliste, comparable, note M. Jullian en un rapprochement ingénieux, au petit Piémont de Victor-Emmanuel et de Cavour ; et qui, bien armé, bien organisé comme ce petit Piémont, deviendra, comme lui de l'Italie, maître de la Gaule.

La Gaule, que l'agonie de l'Empire laissait sans gouverne, était d'ailleurs prête à recevoir le descendant des rois Saliens. Par le relèvement même de son originalité propre, le développe-

(1) Voir notamment les pages 27 (notes 4 et 5), 49, 50 (et n. 4), 59, 88 (et n. 5, où M. Jullian se déclare non convaincu que Pharamond, — le roi Farsmundus des *Gesta Francorum*, — soit une fable), 99 (n. 4), 138 (et n. 6 : les grands possesseurs gallo-romains désirent Clovis), 145 (n. 4, cf. p. 49-50, 158), 152 (n. 4), 154 (et n. 4), 157 (et n. 4, 5), 246 (et n. 2), 304, 330 (n. 4), 366, 374 et suiv.

(2) Voir aussi sur l'abbé Dubos l'article remarquable d'Ed. Fueter dans son *Histoire de l'Historiographie* (page 407). L'opinion de Dubos, rappelée par lui, était que l'administration impériale romaine n'avait jamais été supprimée en Gaule, mais seulement transformée par les Mérovingiens. M. Jullian ajoute à cela une dose considérable de celtisme.

ment de ses énergies locales (il est probable que le celtisme s'accommoda mieux des rois francs que des conquérants romains)(1), n'était-elle pas, conclut M. Camille Jullian, « la contrée de l'Empire la plus capable d'inspirer un maître et de lui façonner un état ? » Le romanisme, d'ailleurs, avec M. Jullian, n'est pas oublié dans tout cela.

Constatons, de toute manière, que la liaison de la Gaule romaine à la Gaule mérovingienne se trouve déjà très indiquée dans les deux derniers tomes de la grande œuvre historique où M. Camille Jullian peut être fier d'avoir inscrit son nom. A quand un « Clovis » ?

MÉMENTO. — *Revue des Etudes historiques* (avril-juin 1927). Mis de Baye : Carreaux à devises de Bourgogne et de Hainaut. (Prouve dans cet article qu'en effet « l'étude des carreaux de pavage du Moyen-Age et de la Renaissance n'est pas aussi aride qu'on serait tenté de le croire »). L. Baudin : La formation de l'élite dans l'Empire des Inka. (Les « Incas » de Marmontel, avec les amours d'Alonzo et de la belle Péruvienne, nous émurent beaucoup, vers nos quinze ans ; puis vint la tragédie de De Piis, *Manco Capac,* où se lit ce vers ridicule :

Rien ne manque aux vertus que Manco Capac a.

M. Louis Baudin donne dans ces quelques pages une esquisse substantielle du sujet, avec mention d'ouvrages espagnols. Intéressant). Comte Mareschal de Bièvre : L'enfance du fabuliste Florian. F. Rousseau : M. et Mme de Chateaubriand à l'infirmerie Marie-Thérèse. (Fondation de Mme de Chateaubriand, qui s'y était retirée avec l'immortel écrivain son époux. Chateaubriand, dans les *Mémoires d'Outre-Tombe,* — tome IV, premières pages, — a laissé de ce séjour une description agréable, par politesse sans doute, car la vie qu'il y mena, auprès de la caustique et entêtée Mme de Chateaubriand, fut peu séduisante. Il y fit pénitence de ses amours — vieux beau retraité dans cette Sainte-Périne — et de ses œuvres aussi probablement, malgré « l'admiration » commandée de sa femme qui, je crois, ne les avait point lues, ce dont la louait son génial époux, avec la galanterie philosophiquement élégante de ses soixante-dix ans, 1838. Pages intéressantes d'après l'ouvrage de l'abbé Pailhès : *Mme de Chateaubriand d'après ses Mémoi-*

(1) M. Louis Reynaud, dans son ouvrage remarquable sur les *Origines de l'Influence française en Allemagne,* — Tome Ier, *L'Offensive politique et sociale de la France* (Champion), — « établit, avons-nous remarqué, les plus vieux quartiers de noblesse du celtisme, ses plus anciens titres conquis en Germanie. Conquis là à tel point que l'invasion franque fut comme un retour celte » ! Cf. *Mercure de France,* 1er juin 1915, p. 317.

*res et sa Correspondance.* Champion.) P. Deslandres : Les origines du romantisme. (D'après le livre récent de Louis Reynaud sur les origines anglo-germaniques du romantisme. A. Colin.) G. Blondel : Les crises financières de la France. Comptes rendus critiques. Chronique. Bibliographie.

*Revue d'Histoire de la Guerre Mondiale.* (Janvier 1917. Dernier numéro reçu). Colonel Feyler : Le commandement militaire austro-hongrois à l'heure de la guerre européenne. Prof. B. Shatzky : La question de Constantinople et des Détroits (*fin*). Documents : La question polonaise en juillet 1916. Un document officiel russe. Bibliographie. Chronique.

EDMOND BARTHÈLEMY.

## *LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE*

A. Rouhier : *Le Peyolt* (*Echinocactus Williamsii*), *La plante qui fait les yeux émerveillés*, G. Doin. — A. Gauducheau : *Les Intrasauces*, Revue d'Histoire naturelle appliquée, Société nationale d'acclimatation de France.

**Le Peyolt**, auquel le Dr Rouhier a consacré une thèse de doctorat d'université, est une plante étrange. Etrange autant par son action physiologique, si dissemblable de celle des autres « herbes sorcières », que par son histoire fabuleuse et son rôle social.

C'est un petit Cactus sans épine, originaire du Mexique central et septentrional. Les légendes huicholes et tarahumaves lui attribuent une origine surnaturelle et divine. Que l'on songe à ce que put être l'étonnement, la terreur et l'effroi du premier Indien qui, poussé par une faim ou une soif impérieuse, mangea la chair succulente et juteuse, mais légèrement amère, de cette plante, et qui vit ensuite, sur l'écran de ses paupières closes, jaillir des éclairs éblouissants, tourner des roues de feu, se dérouler des dessins lumineux... Le Peyolt, en effet, renferme plusieurs alcaloïdes, dont l'absorption provoque une excitation vive de l'imagination subconsciente, se traduisant par une ivresse visuelle très curieuse ; elle consiste en un défilé d'images vivement colorées et animées d'un mouvement continu.

Le Dr Rouhier décrit longuement l'ivresse peyoltique, et les hallucinations visuelles. Un peintre anglais, sujet d'Havelock Ellis, a rapporté avec soin les sensations qu'il éprouvait après l'ingestion de la drogue. En fermant les yeux, il voyait, après le spectacle chaotique du début, soit des parties, soit la totalité de

son corps subir une foule de merveilleuses métamorphoses, changements de formes et de colorations.

Une fois, je vis ma jambe se teinter d'une délicate nuance héliotrope; une autre fois, la manche de mon habit se changea en une étoffe d'un vert sombre, ornée d'un dessin en soutache rouge, avec le parement bordé de noir. A peine ma nouvelle manche avait-elle pris forme que je me trouvai vêtu moi-même d'un costume complet de même style, offrant un caractère moyenâgeux... Je notai qu'un mouvement fortuit, — de ma main par exemple, — provoquait aussitôt la vision en couleur de la partie du corps mise en jeu, laquelle se transformait à son tour, par une transition en apparence naturelle, en une autre différente... Il m'arriva de porter une cuillerée de café à mes lèvres, et, comme je levais le bras dans ce but, devant mes yeux fermés, ou presque fermés, apparut subitement, avec toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, la vision de ce bras séparé de mon corps, et qui me servait du café, en ayant l'air de sortir d'un espace sombre et indistinct. A un autre moment, en prenant un biscuit, il s'entoura soudain d'une flamme bleue. Pendant un instant, je tins le biscuit près de ma jambe. Aussitôt mon pantalon prit feu. Puis tout le côté droit de mon corps, depuis le pied jusqu'à l'épaule, fut enveloppé d'une vague de flamme bleue. C'était un spectacle d'une merveilleuse beauté... Comme j'introduisais le biscuit dans ma bouche, il se changea de nouveau en une masse de feu, de la même couleur, qui illumina l'intérieur de ma bouche, en jetant un reflet bleu sur le palais. La lumière que l'on admire dans la grotte d'Azur, n'est pas aussi bleue...

Weir Mitchell eut même la sensation de voir pour la première fois des couleurs qui lui étaient inconnues.

L'excitation par le Peyolt des centres optiques accroît l'acuité de la vision normale et influe sur la perception des figures imaginaires. Une exaltation de la visibilité des détails, ainsi qu'un accroissement de la sensation du relief, rendent séduisante la contemplation de cette fantasmagorie intérieure et lui donnent un étrange caractère de *vivante* réalité. On constate aussi certaines anomalies : des images peuvent apparaître désaxées, des tableaux se montrent obstinément de profil : le peyoltiné cherche inconsciemment à voir les figures dans leur position normale, et fait dans ce but de véritables et fatigants efforts, inclinant, tournant et déplaçant sa tête. D'autres fois, les images apparaissent brisées, fragmentaires, incomplètes, ou encore « embryonnaires », c'est-à-dire simplement évocatrices de formes plus précises, que

l'imagination subconsciente se refuserait à compléter ou à réaliser plus exactement. « Il semble que l'on assiste à des genèses qui avortent, à des intentions de l'imagination créatrice qui ne se poursuivent pas. »

Dans l'ivresse peyoltique, il y a aussi fréquemment des illusions olfactives, des illusions auditives. Souvent, le centre visuel transforme le message auditif subconscient en sensation visuelle, par les moyens d'expression dont il dispose, et produit un phénomène de caractère ambigu et déconcertant. On dirait que le Peyolt tend à réaliser cette « ténébreuse et profonde unité » sensorielle dont parle Baudelaire, au moyen de laquelle « les parfums, les couleurs et les sons se répondent », et à provoquer un état synesthétique général.

Baudelaire affirmait que tous les sons contiennent une couleur et, avant lui, Hoffmann avait ressenti des mystérieuses correspondances entre les sensations auditives et les sensations colorées. On peut citer aussi le fameux sonnet des voyelles, d'Arthur Rimbaud.

L'audition colorée fait partie du tableau de l'ivresse peyoltique. Chaque battement d'un pendule provoque une explosion de couleur dans l'œil de E. B. Putt. Une montre appliquée sur le front de M. C... provoque la vision d' « un soleil qui tournille », et chacun de ses battements donne naissance à des lignes d'or qui s'en vont en spirales... Les visions de Mme de S... furent exaltées et rendues plus lumineuses et colorées par la sonnerie d'une horloge ou les accords d'un harmonium. Dixon, au jeu d'un piano, vit « l'air tout entier rempli de musique, dont chaque note semblait grouper autour d'elle d'autres notes, environnées d'un halo de couleur vibrant avec la musique ». Pour M. T..., une note tapée sur un piano change la teinte de la vision en cours ; d'autres notes isolées lui donnent des images de perles ou de bulles irisées, qui remontent de bas en haut et crèvent.

« Tout le monde a le rêve qu'il mérite », écrivait encore Baudelaire. Cela est particulièrement vrai pour le Peyolt. La valeur esthétique, l'originalité et la qualité des visions qu'il suscite, reflètent le fond psychologique de l'individu. Il semble qu'à la faveur de l'abaissement du tonus nerveux provoqué par l'action du Peyolt, abaissement analogue, quoique d'un degré moins profond, à celui du *predimortum* ou du sommeil léger, « l'antichambre

de la conscience où la censure a refoulé les désirs surmontés, les pensées évincées, les souvenirs momentanément inutiles à la mémoire, et les images inemployées pour les constructions et les associations logiques de l'esprit, s'entr'ouvre, pour laisser échapper pêle-mêle les fantasmes désordonnés qui l'encombrent ».

Et ainsi le Peyolt se présente comme un auxiliaire précieux du freudiste, du psycho-analyste.

§

Si la Botanique m'a amené à parler psychiatrie, la Microbiologie me conduit à dire quelques mots concernant la gastronomie. L'usage des **Intrasauces**, basé sur l'emploi de certains ferments, pourrait révolutionner l'art de la cuisine.

Déjà à la Société d'acclimatation, le Dr Gauducheau avait publié des expériences effectuées en collaboration avec la marquise de Noailles. Chez les volailles vivantes, il est possible d'enlever toute mauvaise odeur au muscle, due à un régime alimentaire défectueux, en faisant ingérer aux bêtes, quelques jours avant de les sacrifier, du lait caillé. Le Dr Gauducheau a cherché à réaliser à volonté la production de chairs aromatiques, mais, au moyen de l'alimentation, il n'a obtenu que des échecs, les Poulets, les Canards, les Lapins se refusant à manger des aliments fortement chargés de substances odorantes. C'est alors qu'il a eu l'idée de pratiquer chez l'animal tué des injections par le cœur, dans l'appareil circulatoire, de certaines substances qui, en allant dans les muscles, en changent la saveur.

Parmi ces substances, le sho-yu ou jus du haricot Soja et le nuoc-mam ou jus de poisson salé autolysé préparé par les Annamites, ont donné les meilleurs résultats. En particulier, le nuoc-mam, au titre de un demi à un pour cent du poids vif, communique instantanément aux chairs un goût de faisandé, désagréable au début du rôtissage, appétissant à la fin. On peut associer avantageusement le nuoc-mam avec l'extrait de tomates, l'estragon, la moutarde et même le piment.

D'autre part, en injectant dans le cœur du Poulet une culture pure d'une Levure (*Saccharomyces*) on provoque une fermentation aromatique du cadavre ; il se dégage de celui-ci une odeur de cuve à cidre ou de pomme coupée. L'injection de saumures à

flores microbiennes fermentatives, issues du saucisson et du jambon, donne des résultats curieux et encore mal expliqués.

D'une façon générale, le travail des microbes, convenablement agencé et arrêté à un moment précis, donne aux matières alimentaires certains goûts dont l'homme est friand et des propriétés excitantes. Le biologiste perfectionnera le dressage de la flore microscopique, comme il a perfectionné la culture des plantes et la domestication des animaux, et cela au mieux des intérêts et de l'agrément des consommateurs.

A noter que le pain et le vin, qui ont joué un rôle incontestable dans l'évolution de l'humanité, résultent eux-mêmes de fermentations microbiennes.

GEORGES BOHN.

## *QUESTIONS ÉCONOMIQUES*

**Un Congrès pour l'embellissement de la Vie rurale** (1). — « La production agricole est sous la dépendance de plusieurs facteurs *dont l'homme est le plus important* ; pendant longtemps, cependant, il a pour ainsi dire été ignoré et il a fallu l'exode des populations des campagnes vers les villes pour attirer l'attention sur le cultivateur, sur sa vie intellectuelle et morale, sur les conditions de son existence. » Cette affirmation, que nous trouvons dans le discours inaugural du Congrès et qui plairait aux modernes géographes, est, tout à la fois, la justification de la réunion et son programme. La Commission internationale, qui a siégé pour la seconde fois à Bruxelles en juillet 1926, se propose, en effet, de travailler à l'embellissement de la vie à la campagne en améliorant les conditions d'existence des ruraux, en mettant dans leur vie assez de confort, de joie et de beauté pour la leur faire aimer. C'est en unifiant l'action des Comités, des Associations qui se sont constitués dans plusieurs pays en vue de cette tâche, c'est en les fédérant, en leur assurant le mutuel bénéfice de leur réciproque expérience, qu'elle espère arriver au but fixé.

L'entreprise présente le plus vif intérêt et se montre d'une

(1) Comptes rendus et rapport : deux bulletins de 152 et 144 pages, en français et en anglais, au secrétariat général de la Commission internationale de l'embellissement de la vie rurale, 40, rue des Joyeuses Entrées, Louvain, Belgique.

généreuse, d'une solide ampleur. Elle autorise donc l'espoir, si, du moins, il dépend de la prévoyance et du travail humains, d'obtenir des résultats dans ce domaine. Car il ne faut pas que le nom de l'œuvre induise en erreur et en scepticisme : il ne s'agit pas d'orner les habitations villageoises, de leur faire de pimpantes façades, ou plutôt il ne s'agit pas que de cela. Il s'agit d'améliorer la vie dans sa plus large conception en considérant le milieu physique, l'habitation, la vie domestique, la vie familiale, la vie sociale.

On voit, dès lors, la diversité, la complexité des questions qui ressortissent à un tel programme. L'énumération des rapports qui ont été lus au Congrès permet, à elle seule, d'en bien juger.

*a*) RAPPORTS GÉNÉRAUX.

La Commission pour l'embellissement de la vie rurale. — Son but, son rôle, par Graftiau.

La Commission nationale belge pour l'embellissement de la vie rurale, par J. Giele.

Le mouvement en faveur de l'amélioration de la vie rurale aux Etats-Unis, par C. J. Galpin.

L'activité sociale de la ferme et du village, par Dwight Sanderson.

L'activité de l'Institut international d'Agriculture à l'égard de l'amélioration de la vie rurale, par Asher Hobson.

La ferme aux Etats-Unis d'Amérique, par Miss Grace E. Frysinger.

Le rôle de la vie familiale à la campagne, par Mrs Bednarikova-Voprslova.

L'embellissement de la vie rurale en Hongrie, par MM. les docteurs Schandl et Weis.

Le rôle de la vie sociale à la campagne, par Ing. J. Voprsal.

Rapport présenté par M. Klein, président de l'association « Retour à la Terre », du Grand-Duché de Luxembourg.

Rapport sur ce qui se fait en Hollande pour l'embellissement de la vie rurale par le Dr L. N. Deckers.

*b*) LE ROLE DE LA FAMILLE.

Le rôle de la famille dans l'embellissement de la vie rurale, par Mlle A. M. de Vuyst.

*c*) LE ROLE DE L'ÉCOLE.

L'école et la vie rurale, par M. Jacques Herbé.

Le rôle de l'école dans l'embellissement de la vie rurale, par M. Smetanka.

Un Institut pour préparer la jeunesse féminine à l'amélioration de la vie sociale à la campagne, par M. de Vuyst.

Comment orienter l'enseignement moyen et primaire pour jeunes filles afin d'éviter la tendance à quitter le village ? par M. Evard.

*d*) LE ROLE DES ŒUVRES SOCIALES.

Le rôle des cercles de fermières dans l'embellissement de la vie rurale, par la baronne de Crombrugghe de Picquendaele.

L'union des femmes irlandaises.

Ligue des clubs ruraux en Irlande.

L'Association finlandaise « Martha ».

*e*) COMMUNICATIONS DIVERSES.

Quelques aspects sociaux des coopératives d'achat et de vente aux Etats-Unis, par F.-B. Bomberger.

Les concours entre villages dans la province de Brabant, par Jean Lindemans.

Embellissement des villages en Pologne par les plantes, par Edmond Jankowski.

L'activité de l'Association des Sociétés des Jardiniers professionnels de Grande Pologne à Poznan.

L'organisation de Jardinets-Lots sur les terrains de Poznan.

Un projet de manuel sur la vie au village, par J. Lindemans.

Tous les travaux précédemment mentionnés sont dignes d'intérêt et nous n'avons certes pas la prétention de les classer par ordre de mérite. Mais la meilleure manière d'en faire apprécier l'ensemble est, peut-être, de projeter la lumière sur quelques-unes des parties. L'Institut normal supérieur d'Economie ménagère agricole de Laeken (Belgique) doit, dans ce cas, fixer les regards. Fondé en 1919, il se propose de préparer, par une haute éducation sociale et professionnelle, une élite féminine, capable de relever la condition sociale des populations rurales. Il forme donc le personnel enseignant pour l'éducation ménagère agricole et donne, d'autre part, aux jeunes filles de propriétaires ruraux les notions théoriques et pratiques capables d'en faire, effectivement, des dirigeantes pour le milieu campagnard. Il n'accepte que des jeunes filles d'au moins dix-sept ans et pouvant témoigner d'études sérieuses (1).

A Laeken, on s'abstient de l'enseignement livresque. On

(1) Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur de l'Institut : domaine d'Hosseghem (Heysel), Laeken-Bruxelles. Deux brochures, éditées par le ministère de l'Agriculture, donnent tous les détails désirables.

apprend en agissant. Comme à la maison, les grandes élèves s'initient, à tour de rôle et par petits groupes, aux travaux du ménage, du jardin et de la ferme. La section chargée de la cuisine arrête, par exemple, les menus, procède aux achats, prépare les repas. A l'Institut, il n'y a point de servantes. Afin d'obliger les jeunes filles à travailler vite et bien, les exercices sont périodiquement chronométrés et des diagrammes de progrès sont dressés, en tenant compte de la qualité et de la rapidité. L'émulation est intense, mais saine : en une année, les apprenties ménagères gagnent 50 à 100 o/o en vitesse et en perfection.

On se rapproche encore des conditions de la vie en faisant préparer chaque leçon par les élèves, en commun. Le rôle du professeur ? Il donne le schéma de la leçon suivante. Il y a encore beaucoup de points intéressants à Laeken, note M. de Vuyst. Les chambres à coucher sont, par exemple, différentes l'une de l'autre. Les meubles n'ont pas la même disposition. Ainsi sont possibles l'examen et l'appréciation des divers mobiliers. Chaque pensionnaire cultive une parcelle du jardin. Le travail est noté d'après le rendement. Pour initier les jeunes filles aux soins à donner aux enfants, elles sont conduites à la consultation des nourrissons et, comme deux petites orphelines sont élevées à l'Institut, elles se familiarisent aussi, autant qu'il se peut, avec les méthodes d'éducation familiale. Autre originalité : des points sont attribués, dans les classements, au bon sens, à la bonne humeur, à l'initiative. Peu sont affectés aux épreuves de mémoire. Les méthodes d'enseignement sont donc conformes aux préceptes de la « nouvelle éducation ». Elles donnent des résultats tels, nous dit-on, que « l'Institut de Laeken a trente ans d'avance sur tous les établissements similaires, encore trop imprégnés des idées à la mode ou de la routine ». Il est vrai aussi que le bon fonctionnement de l'institution requiert « une grande activité et un grand dévouement ».

La Belgique, qui s'intéresse depuis longtemps à la question de l'abandon des campagnes, puisque l'ouvrage de E. Vandervelde : *L'exode rural et le retour au champ* (1) est de 1903, mériterait encore de fixer notre attention par d'autres rapports du Congrès. On s'en est rendu compte en en consultant la liste. Nous ne pouvons nous y attarder, puisque différentes œuvres sont éga-

(1) Chez Alcan, Paris.

lement dignes d'une mention. Les *Maisons du peuple* de Pologne ouvrent des cours, des bibliothèques, organisent des fêtes et des excursions. Leurs représentations théâtrales, qui mettent à profit la richesse du folklore pour la saine joie du peuple, sont très prisées. L'indication mérite d'être notée. En Finlande, l'association *Martha* s'efforce d'apprendre divers métiers aux femmes pour leur permettre d'enrichir le budget familial. Les résultats sont à enregistrer pour la fabrication des poupées. L'industrie n'a pas vingt ans d'existence et son chiffre d'affaire dépassait de beaucoup, en 1922, un million. Le renseignement est de ceux qu'il ne faut pas négliger. Une juste conception de l'éducation post-scolaire devra l'utiliser.

En 1925 s'est tenu, à Rouen, un important congrès de l'école rurale (1). Il a étudié, entre autres sujets, ce que les agriculteurs demandent à l'école rurale ; comment l'école rurale doit se différencier de l'école urbaine et comment l'instituteur rural doit être formé par l'Ecole normale. Les mêmes préoccupations se font jour dans les travaux de la Commission internationale qui nous retiennent. C'est un Américain, le Dr Butterfield qui y déclare que l'éducation donnée à la campagne a été « inventée dans la ville » et qu'elle a, de ce fait, le pouvoir d'y attirer les villageois. C'est la société luxembourgeoise *le retour de la Terre* qui préconise « l'orientation de l'enseignement primaire et post-scolaire vers les besoins de la vie rurale », qui demande une préparation spéciale pour l'instituteur rural, qui doit, « autant que possible, appartenir lui-même à la grande famille des terriens et vivre leur vie ». C'est encore cette même association qui désire « la péréquation des traitements des instituteurs des villes et de la campagne, parce que le déclassement actuel de ces derniers est souvent la cause d'un changement dans la direction des écoles, dont, en général, l'enseignement se ressent fâcheusement » (2).

Ces trop rares exemples suffisent, néanmoins, à montrer l'intérêt d'actualité des travaux du Congrès qui s'est tenu à Bruxelles. Ils ne doivent pas rester dans l'ombre : le problème auquel ils s'attachent est trop important.

MARCEL HÉNON.

(1) Compte rendu des travaux à la Confédération des Associations agricoles, 39, rue d'Amsterdam, Paris (VIIIe), 12 fr.

(2) L'*Illustration*, 13, rue Saint-Georges, Paris (IXe).

## *POLICE ET CRIMINOLOGIE*

Jacques Roberti : *Maisons de société*; **Fayard.**

Il est une sorte de maisons que la morale réprouve et que la police tolère. C'est ce que M. Jacques Roberti appelle par euphémisme : les **Maisons de société**, et comme il s'est consciencieusement documenté à leur sujet, nous n'avons qu'à consulter son livre pour être renseignés.

Nous y voyons qu'à Paris, ces maisons tendent à disparaître, puisque, depuis 1870, leur nombre est tombé de 180 à 28, mais ç'a été pour renaître sous une autre forme. Ce n'est plus que dans nos départements que prospère la maison de tolérance d'ancien style, telle qu'elle nous est venue du fond des âges, telle que Villon l'a chantée, ayant pignon sur rue et munie d'une enseigne apparente. Cette prostitution limonadière, délices de la troupe, des commis-voyageurs et des bourgeois, en quête de faciles distractions, est demeurée vivace en province, qu'elle fleuronne de 762 établissements. Elle périclite à Paris, pour faire place à la prostitution en appartement. Au bouge-estaminet, ce « dernier salon, où l'on cause », disaient les romanciers de l'âge naturaliste, s'est substituée la maison de rendez-vous, d'une allure plus discrète et d'un agencement plus raffiné. Les maisons de rendez-vous se sont multipliées dans la capitale au point d'atteindre, présentement, le chiffre impressionnant de 203. Le IX^e^ arrondissement en détient 59 à lui seul. Par contre, les VII^e^, XII^e^ et XX^e^ en sont complètement déshérités. La civilisation n'a pas encore pénétré jusque-là.

Ces maisons suppléent à leur défaut d'enseigne par une sournoise, mais active publicité. Elles usent de jetons, de cartes de visite et de circulaires fermées. Elles ont des racoleurs et des pisteurs spéciaux. Elles ont même leur annuaire officiel : le *Guide-rose* qui se publie sous le manteau, mais que les intéressés savent se procurer. Elles y figurent sous les titres les plus alléchants : le *Palais de cristal*, *Cythéria*, *Clair de lune*, *Villa des roses*, *Rêves d'or*, le *Petit-Soleil*, l'*Excelsior*... On y découvre même une *Maison honnête*.

Ce *Guide-rose* n'est pas seulement établi à l'adresse de la clientèle, mais des tenanciers de maisons. Il s'émaille de réclames appropriées. Une lingère y vante ses « déshabillés galants »,

un industriel ses appareils d'hygiène ; un architecte décorateur s'y dit sans rival dans l'art d'installer des cabinets d'illusions. Des juristes y offrent leurs lumières en cas de litige avec les autorités civiles et judiciaires. Ces litiges sont, en effet, très fréquents par suite de l'incohérence législative où se reflète l'hypocrisie de nos mœurs. Le Code ignore ce qu'admettent les règlements administratifs.

La surveillance des maisons de société incombe, à Paris, au Préfet de Police, à Lyon et à Marseille aux préfets du département, partout ailleurs aux maires de la localité. Leur pouvoir est, à ce point de vue, absolument discrétionnaire. Et, s'il est des maires débonnaires, il en est d'intraitables. Ce ne sont point les prétextes de sévir qui leur manquent. Les règlements interdisent la présence d'une maison dans le voisinage d'une caserne ou d'un temple. Or, au Mans, pour ne citer qu'un exemple, la rue Chaude est logée à l'ombre de la cathédrale, et, si vous parcourez la province, vous verrez les maisons de société presque toujours reléguées dans le quartier militaire. La tradition est donc, ici, en conflit avec les règlements. L'autorité administrative n'accorde de licence qu'aux femmes. Or, toutes les maisons, sauf de rares exceptions, sont dirigées par des hommes. C'est l'amant, quand ce n'est pas le mari. Le cumul est interdit. Or, il est des tenanciers possesseurs de plusieurs maisons, qu'ils font gérer par des sous-ordres. Il est interdit d'y servir à boire. Or, l'on y boit à volonté. Et tout le reste est à l'avenant.

M. Jacques Roberti, explorateur avisé des bas-fonds, nous dresse le portrait de la plupart de ces tenanciers, et cela forme une galerie pittoresque.

— « Presque toutes les grandes maisons de Paris et de Province, dit-il, appartiennent aux « hommes du voyage ». Il faut entendre par là d'anciens trafiquants, qui, spécialisés dans la traite des blanches, ont traversé les mers et parcouru de lointains pays. C'est dire qu'ils ont connu une jeunesse orageuse.

— « A trente-cinq ans, dit fièrement Maurice-l'Algérien, je collectionne quinze décrets d'expulsion. Quel homme de mon âge pourrait se vanter d'en avoir autant ? »

Le patronat compte un tas d'illustrations de ce genre. Il y a Jean-le-tatoué, Georges-l'incendié, Eugène-le-forçat, Edouard-la-Carpe, Chocolat, Coco-lacet, Charlot-le-zouave, Maurice-la-

tripe, Henri-les-yeux-bleus, Tonio, Maryland, Rabouin, et combien d'autres ! autrefois gens de sac et de corde, aujourd'hui considérés, parce que millionnaires, possédant châteaux, automobiles, écuries de courses, frayant avec les gens du monde et les gros bonnets du parlement. Ils ont leur cercle. A côté des repris de justice, il y a pourtant des gens paisibles, vierges de condamnation, devenus « tôliers » par accident ou par héritage, mais si divers qu'ils soient de passé et de tempérament, tous se rejoignent dans l'âpreté du gain, l'exploitation éhontée de leur personnel. Le métier leur fait une âme de négriers. Ils sont aussi, tous, amis de l'ordre et du gouvernement. La *ligue contre la licence des rues* n'a pas d'auxiliaires plus fervents. Ils signalent âprement à l'autorité les « insoumises », les débits clandestins. Ils ont un monopole officiel. Ils le défendent contre toutes les petites industries, dispersées et isolées, qui empiètent sur leur domaine.

Bien que souvent divisés par la concurrence, ils savent faire bloc à l'occasion, quand un danger commun les menace. Ils furent, un moment, sur le point de se syndiquer. En septembre 1925, l'un deux adressait à tous ses congénères, la circulaire suivante que je reproduis intégralement, parce que s'y trouvent résumées leurs doléances.

*Monsieur et cher collègue,*

*De graves événements se préparent. A Genève, la Société des Nations réclame la fermeture de nos maisons. Déjà, à Strasbourg, des mesures draconiennes ont été prises contre nos estimables collègues de la rue des Pêcheurs. Les patrons de la rue Frénelet, à Lille, sont chassés de leurs établissements. A Nancy, une maison de la rue des Moulins vient d'être brutalement fermée, sur l'ordre du Maire. Demain, peut-être, le même sort sera réservé à toutes les maisons de France. Un vent de folie souffle sur notre pays.*

*Groupons-nous ! Syndiquons-nous en une vaste et puissante association qui aura pour titre : La Maison !*

*A l'heure actuelle, nous vivons sous le régime du bon plaisir des autorités administratives et judiciaires. On continue à nous appliquer d'antiques règlements, dont les uns datent du temps de la reine Jeanne et les autres de l'an VIII. Les tribunaux civils et les tribunaux de commerce nous ignorent. Il nous est interdit de leur soumettre nos litiges.*

*Et pourtant le fisc nous écrase ; nous payons la patente, l'impôt sur le chiffre d'affaires et les bénéfices commerciaux. Nous sommes électeurs, citoyens, pères de famille et on nous traite en parias !...*

*Nous réclamons notre reconnaissance légale ! Le droit de plaider devant les tribunaux ! Une réglementation nouvelle en harmonie avec les exigences de la vie moderne.*

*Plusieurs parlementaires nous ont promis leurs concours. Ils sont prêts à défendre chaleureusement notre cause et nos intérêts.*

*Pour être forts, soyons unis.*

*Vouloir, c'est pouvoir !*

A la suite de cet appel, une réunion eut lieu, à Paris, entre tous les « tôliers » de France et de Navarre, mais une voix s'éleva contre la constitution du syndicat, et c'était la voix d'un sage. C'était la voix de Rabouin, leur vénérable, propriétaire à lui seul d'une vingtaine de maisons-closes.

— *Vous parlez de vous syndiquer, disait-il. Pourquoi pas la grève, le lock-out ? Pourquoi pas des réunions publiques, des meetings dans la rue? Les « hommes du voyage » qui sont ici savent quel a été le résultat de la grève de Buenos-Ayres. Ne bougeons pas ! Si on nous attaque, on fera marcher en douce nos amis. Nous avons des protecteurs sérieux et puis, entre nous, la police ne peut guère se passer de nos services, nous rencardons la Sûreté générale et la brigade mondaine. En Province, les municipalités tiennent davantage à leurs tôles qu'à leurs sous-préfets et à leurs tribunaux. Donc, que personne ne se syndique... Laissons passer l'orage. Mais comme il faut tout prévoir, je vous demande instamment d'alimenter une caisse de propagande. Nous aurons, nous aussi, nos fonds secrets, comme le gouvernement. Les hommes politiques, pour qu'ils nous soutiennent, vous savez qu'il faut les arroser.*

Rabouin, l'archi-millionnaire, le vénérable de la corporation, le vieux routier, fourni d'expérience, avait raison. L'orage est passé. La Société des Nations a remisé ses foudres et ses encycliques dans un placard, et le rapport du comité d'hygiène s'est endormi parmi les paperasses séculaires. Faut-il en inférer que la caisse noire a fonctionné suffisamment !

Les tenanciers vont pouvoir filer des jours tranquilles, non que la fortune leur sourie toujours, car s'il en est qui s'enrichissent, il en est qui végètent. Ils ne sont pas tous exempts des caprices du sort. Certains finissent misérablement. Le métier a ses risques. Les morts tragiques n'y sont pas rares, surtout en province. Dans le cimetière de Rive-de-Gier, reposent trois patrons morts au champ d'honneur. Le premier fut tué d'un coup de couteau, un autre assommé par des rouliers, armés de

nerfs de bœufs, le troisième reçut une balle de revolver en plein cœur. Et ces meurtres furent perpétrés dans la même année. On pourrait citer plusieurs maîtresses de maison, dont M. Roberti nous conte l'histoire, qui, après avoir remué des millions, se sont échouées à l'hôpital ou pis encore, à la « Monjol ».

La Monjol, qui vient de disparaître, était une ruelle sordide du quartier de la Villette, dernier refuge des prostituées vieillies, abandonnées des hommes et des dieux.

M. Jacques Roberti nous parle de bien d'autres choses encore : des gérants, des sous-maîtresses et chambrières des maisons de société, de leurs bureaux de placement... Il nous conte, chemin faisant, mille anecdotes édifiantes. Son livre est bourré de détails curieux et vécus. Tout cela est expédié d'une plume alerte, et amusée, mais il est des pages où il quitte le ton badin et l'aimable scepticisme qu'il s'est assigné, pour faire entendre la note émue ; c'est quand il nous entretient des pensionnaires des maisons de société, odieusement exploitées par des trafiquants sans vergogne. Et l'on sent bien, à certains frémissements discrets de sa plume, qu'il nourrit peu d'estime à l'endroit d'une civilisation qui tolère un pareil état de choses.

ERNEST RAYNAUD.

## *QUESTIONS COLONIALES*

Albert Vivès : *Les Timoniers*, éd. Léonce Deiss, Nice, 1926. — *Renseignements généraux sur le commerce des colonies françaises*, publiés par l'Agence générale des Colonies, Paris, 20, Galerie d'Orléans, au Palais-Royal.

Le problème extrême-oriental attire en ces heures tous les regards, et nos concitoyens perçoivent, plus ou moins confusément, que, derrière les événements de Chine, se posent, pour les Anglais aux Indes et aux Straits Settlements, et pour nous autres Français en Indochine, toute la question indigène et même celle de l'avenir de la colonisation européenne en terre asiatique. La race annamite de culture chinoise est, en effet, profondément remuée par l'évolution présente de la mentalité des populations de l'ex-Céleste Empire ; en Indochine, des partis se créent, les idées se heurtent, et nous assistons à l'élaboration d'un monde nouveau indochinois. Dans quelle mesure et sous quelle forme ces tendance nouvelles peuvent-elles s'accorder avec notre action tutélaire et avec notre politique d'association ? Faut-il brûler les

étapes ou, au contraire, freiner et observer une prudente réserve? Tel est le grave problème que M. Albert Vivès étudie avec toute la maîtrise qu'il possède de l'âme annamite et de la situation indochinoise dans son dernier roman : **Les Timoniers**. C'est pourquoi la littérature coloniale, si prospère en ces temps, vient de s'enrichir d'un volume qui offre, non seulement un intérêt romanesque et littéraire remarquable, mais aussi un sujet d'étude de sociologie indigène de premier ordre. C'est à ce seul et important point de vue qu'il m'appartient ici de signaler « *Les Timoniers* ».

M. Albert Vivès a cherché à dévoiler le travail sourd qui agit sur l'élite annamite et sur tous les « désaffectés » des traditions ancestrales que notre civilisation et notre action ont jetés dans des voies nouvelles. Ce faisant, l'auteur est amené à se demander si le calme qui règne en Indochine, si la prestigieuse prospérité de cette possession française ne sont pas les précurseurs d'une tourmente. La rafale peut s'élever ; déjà, au loin, quelques nuages cuivrés ont surgi à l'horizon, « des mots, des signes, des gestes, des soupirs, des râles, des colères domptées, des cris de bravade, tout cela vibre, comme, au-dessus d'un foyer ardent, l'air tremble ». Comment faire face à la tempête ? Comment en prévenir les effets ? Il faut sans conteste au grand vaisseau des « timoniers » européens, mais si ces derniers sont incapables de faire confiance à l'équipage, c'est-à-dire à la masse indigène et reculent devant une nécessaire collaboration, peut-être alors parmi la jeunesse annamite surgiront des âmes hardies « qui tenteront de profiter de la tempête pour sauter sur la barre ». Or, M. Albert Vivès, et c'est la conclusion de son pathétique roman, ne nous cache point que l'élite jaune n'est pas parvenue à un stade de développement moral qui lui permette de se saisir du gouvernail de la belle « barque » annamite.

Les « *Timoniers* » ont suscité en Indochine et dans les milieux coloniaux de nombreuses discussions ; ils ont permis aux thèses adverses de trouver des arguments et des précisions. L'affabulation même du récit a passionné : l'auteur suppose que la France est en dictature et nous montre le « Maître de l'Heure » inquiet des progrès des idées d'indépendance politique en Indochine. Comment y pallier ? Faut-il recourir à la manière forte? Faut-il au contraire adopter une politique de concessions ? Le Dicta-

teur donne carte blanche au Comte d'Esteffe, son ami et son conseiller, pour tenter « l'expérience intégrale » de l'indépendance qui seule fixera si « les chefs annamites ont raison de vouloir nous expulser de leur chemin dès maintenant, ou bien si c'est la France qui a pour devoir de les y guider encore ». Parti en Indochine, le Comte, qui cache sa mission, prend contact avec les différents éléments de la colonie, les brasseurs d'affaires, les fonctionnaires et le milieu intellectuel indigène. Parmi celui-ci, on peut espérer peut-être trouver les hommes qui pourront prendre en mains les intérêts des pays annamites. Aussi d'Esteffe suit les efforts de Nguyen-van-Lang, l'intellectuel jaune qui possède ses grades universitaires et qui a épousé une blanche, une étudiante rencontrée au Quartier. Le comte hésite pourtant à « poursuivre l'expérience » « Je ne veux pas compromettre tout cela, je n'ai pas le droit de risquer tant de richesses réelles pour permettre à quelques ambitieux, même de bonne foi, de démontrer qu'ils sont capables de les conserver, voire de les augmenter. » Cependant, il finira par accomplir, entraîné par M$^{me}$ Nguyen-van-Lang, la tâche que le Dictateur lui a confiée.

Un gouvernement annamite est créé, les Européens, les Français, les troupes blanches se retirent au Cap Saint-Jacques, laissant Saïgon entre les mains des élus indigènes et d'un Président du Conseil qui n'est autre que Nguyen-van-Lang. Mais celui-ci ne parvient pas à constituer les cadres de la vie administrative de l'Indochine libre. « Ce matin-là, depuis l'aurore, il construit des projets d'organisation administrative et toujours il aboutit à une impasse ; pas de personnel national, rien que des écoliers prétentieux et ignorants que lui-même Lang, quand il était de l'opposition, appelait l'avenir de la nation, mais qu'il sait très bien incapables de cohésion, d'esprit de sacrifice. Il pense aux quelques ratés supérieurs qui s'intitulaient chefs et malgré lui murmure : « Ça, des nietzschéens... » On échafaude une armature d'organisation « comme on construit en carton-pâte un palais d'Exposition » Les « jeunes Annam » réclament surtout des titres et des uniformes ; on réduisit bien les impôts, mais les chefs déployèrent un faste extravagant. L'instruction largement répandue ne sert qu'à grossir le nombre des candidats fonctionnaires. Nguyen-van-Lang cherche à dériver ces appétits vers le commerce et l'industrie. On l'insulte, car ce genre d'activité, qui ne fut jamais du goût des Annamites,

appartient pour eux au genre inférieur. « Lang se remémora leurs échecs chaque fois qu'une entreprise exigea l'organisation, la permanence, l'exactitude et... la probité. » Bientôt, ce fut le trésor vide, l'opposition et la révolte. Les paysans soulevés marchent sur Saïgon, conduits par les membres d'une de ces Associations si profondément liées à la vie politique et sociale des pays jaunes. Le Comte d'Esteffe surveille de loin l'Expérience, il voit le drame se dérouler et, un soir, éclate l'orage : l'attaque nocturne de la capitale par les sectateurs de la société du Ciel et de la Terre encadrant les paysans. Mme Nguyen-van-Lang appelle au secours, déjà Cholon, la ville chinoise, flambe, alors que du Cap Saint-Jacques les troupes blanches sont amenées en camion. Le ministre Nguyen-van-Lang est blessé à mort, alors que l'ordre est rétabli par le Comte et l'infanterie coloniale.

Le dernier livre de M. Albert Vivès traduit sous la forme d'un roman l'inquiétude qui étreint tous ceux qui se penchent sur le problème indigène en Indochine. Il fera partager cette angoisse au grand public et lui fera comprendre que la colonisation n'est pas simplement une entreprise économique, mais aussi une œuvre sociale et que nous sommes à une période où les vieilles formules doivent être remplacées par d'autres, celles-ci adaptées à l'évolution des populations indigènes en présence des profondes modifications qui se font jour en Asie. Quels peuvent être les éléments de ces formules ? M. Albert Vivès les cherche et d'autres avec lui, et c'est grâce à de pareilles études qu'une solution pourra être trouvée.

L'Agence générale des Colonies est, comme on le sait, un organisme d'Etat qui centralise les divers **renseignements relatifs au mouvement commercial** de nos possessions lointaines. Elle publie donc chaque année un volume de statistiques fort utile et qui, malgré la sécheresse inhérente à ce genre de document, est vraiment intéressant à consulter pour ceux qui veulent « tâter le pouls » de l'effort économique outre-mer. On a fait le reproche à l'Agence générale de publier tardivement les stastistiques dont il s'agit, mais, ce faisant, on oublie le formidable labeur que nécessite l'élaboration d'un tel ouvage : il faut, en effet, concentrer toutes les données fournies par les colonies, et il y en a qui, comme celle du Tchad, sont à près de deux mois de distance de la métropole, les vérifier et les coordonner. Il y a lieu,

également, d'établir pour chacune de nos possessions un tableau d'ensemble pour l'année et, en outre, de répartir les chiffres fournis par matières et par produits, distinguer, en outre, les importations et les exportations.

Le volume publié dernièrement par l'Agence générale des Colonies porte sur l'année 1924. Il comporte, tout d'abord, une vue d'ensemble et un tableau comparatif du mouvement général du commerce, de 1900 à 1924. Nous y trouvons ensuite un examen du trafic du groupe des colonies de l'Afrique Occidentale française, puis celui de l'Afrique Equatoriale et des colonies dites de l'Afrique Orientale (Réunion, Madagascar et les Somalis). Tour à tour sont, en outre, données les statistiques relatives à nos possessions d'Asie, d'Amérique et d'Océanie. Dans une seconde partie, le service, chargé de cet ouvrage et qui s'acquitte de cette tâche difficile avec une réelle conscience, a établi les chiffres concernant les importations par pays de provenance dans les colonies et ensuite les exportations de nos colonies sur les différents pays acheteurs. Ce petit volume, plein de renseignements commerciaux, se termine par une étude sur la « Navigation aux colonies » en 1924.

La publication de l'Agence générale est un instrument de travail qui ne doit pas être ignoré de tous ceux qui font de l'économie coloniale. Derrière les colonnes de chiffres et l'énumération des produits importés ou exportés, on voit surgir le labeur fourni par les coloniaux et par les populations qui résident dans nos territoires d'outre-mer. Il y a plus encore : en comparant les statistiques indiquées et celles de l'année 1900, on aperçoit « mathématiquement », si l'on peut dire, combien belle est déjà l'étape parcourue. Cet ouvrage à couverture bleue et à titre administratif est, en effet, beaucoup plus que d'aucuns peuvent le penser, évocateur de l'effort réalisé et des perspectives de l'avenir.

MAURICE BESSON.

## *LES REVUES*

*La Revue hebdomadaire* : Loti vu par M. André Antoine, en 1903. — *Annales franco-chinoises* : deux poèmes d'anciens auteurs chinois anonymes. — *L'Ermitage* : un juste et bel éloge de M. Henri de Régnier par M. A. Fontainas. — Mémento.

Voici, d'après les « Souvenirs sur l'Odéon », de M. André Antoine — **La Revue hebdomadaire** (30 juillet) — un Pierre

Loti fort différent de l'homme que connaît en général le public. Nous nous rappelons avoir entendu M. Antoine conter (au moment de la mort de Loti) son arrivée à Rochefort, en juin 1903, pour y écouter la lecture du *Roi Lear*, traduit par l'écrivain célèbre et un autre marin, aujourd'hui l'amiral Vedel. « Un pince-sans-rire incomparable », tel est apparu Loti au grand directeur de théâtre. L'anecdote est en vérité piquante. M. Antoine la narre, d'ailleurs, avec la verve toujours heureuse de sa conversation et de ses conférences :

En arrivant chez lui, devant la modeste façade de la petite maison familiale où il loge, nous sommes d'abord ahuris d'être reçus sur le trottoir par deux grands diables en livrée à la française, culottes de panne et habits chamarrés, qui auraient fait bonne figure derrière un carrosse royal. Ces deux oiseaux, évidemment des matelots ou des ordonnances de Loti, nous introduisent avec un sérieux imperturbable, dans les appartements du rez-de-chaussée d'un Louis-Philippe invraisemblable : vieux portraits de famille, paysages en cheveux et meubles centenaires! On est dans le coin le plus provincial qu'il soit possible de rêver et je vois le sourire narquois de Loti devant nos figures étonnées. Mais bientôt, derrière cette façade sur la rue, il nous révèle des splendeurs où nous retrouvons le grand artiste qui a tant couru le monde. C'est d'abord une immense salle à manger moyen âge, toute en chêne, pourvue d'un escalier monumental menant au premier étage d'un corps de bâtiment donnant sur le derrière de la maison, tout rempli de trésors ; un amoncellement de merveilles dans une prodigieuse salle chinoise, avec le trône authentique d'une impératrice de là-bas, et, aussi, des réduits arabes, enrichis d'armes et de merveilleux tapis, de turbés (tombes musulmanes sculptées et dorées), de boiseries persanes, de sculptures de Damas d'une beauté infinie. Même, il nous montre, dans un petit coin, la stèle funéraire d'Azyadé, dit-il, ajoutant avec flegme qu'il vient souvent dormir sur cette dalle. Derrière, un merveilleux petit jardin planté des arbres les plus rares, et nous achevons la visite par une terrasse surmontée d'un véritable minaret, auquel il ne manque que le muezzin à cette heure où le soleil couchant d'une belle journée de printemps dore toutes ces splendeurs.

Le soir, après un dîner un peu cérémonieux, durant lequel Loti, après nous avoir affirmé très sérieusement qu'il ne mange jamais, laisse passer tous les plats, picorant seulement une assiette de cerises, l'amphitryon nous enferme dans un réduit gothique et, sous son œil sévère et scrutateur, Vedel donne lecture de la belle traduction qu'ils viennent de faire pour nous. Les deux écrivains, tout en respectant le chef-d'œuvre shakespearien dans son ordre et son intégralité, se sont

amusés à écrire *Lear* avec des archaïsmes de langage qui font de la tragédie shakespearienne, sans en atténuer la grandeur et la puissance, un merveilleux conte de *la Table ronde*. Mais cette lecture dure des heures et, après le copieux dîner que nous a administré Loti, malgré tout l'intérêt que nous y prenons, cela ne va pas sans quelque fatigue. La digestion laborieuse nous distrait quelque peu et comme Loti, toujours féroce, a eu soin de nous installer dans des chaises gothiques sculptées, effroyablement incommodes, il jouit paisiblement de notre supplice. Pour mon compte, je l'étonne beaucoup à mon tour en quittant tout à coup mon siège et en m'asseyant tout bonnement par terre.

§

Les **Annales franco-chinoises**, publiées 4 fois l'an par l'Institut franco-chinois de l'Université de Lyon, ouvrent leur cahier du 2e trimestre 1927 par ces deux poèmes délicats d'auteurs chinois anciens inconnus, transcrits en français par M. Tsou Tsonming :

CHANSON DE LA MONTAGNE LON

I

Au fond de la montagne Lon,
La source tombe en cascade,
Répandant au loin
Un bruit de sanglots.
Je veux voir mon pays,
Mon cœur est brisé!

II

Au fond de la montagne Lon,
La source tombe en cascade ;
Seul, je voyage,
J'erre dans ce pays inconnu et immense.
En regardant au loin,
Je pleure amèrement.

LE ZÉPHIR

Doucement le zéphir souffle sur la pelouse,
Et soulève ma robe légère ;
Il laisse échapper mon écharpe
Qui se balance tristement

Sur la montagne, ma tête se penche,
Quand ton image atteint ton souvenir,

Partout je te cherche et te désire...
Tremblante, je te tends mes bras !

§

M. André Fontainas publie un peu partout des feuillets de ses « souvenirs du symbolisme ». Nous ne savons guère de page plus généreuse et plus juste que celle-ci où le poète rend hommage à M. Henri de Régnier. Dès « les Poèmes anciens et romanesques », nous, ses cadets, qui ne le connaissions pas personnellement, nous avons ressenti l'enthousiaste admiration que lui vouèrent ceux de son âge. « Délire de joie intime, exaltation, orgueil », écrit M. Fontainas. Oui, tous, nous avons été bouleversés à ce point ! C'est **L'Ermitage** (juin) qui contient ces lignes de M. André Fontainas :

Henri de Régnier, jeune encore, fut élu à l'Académie française ; on le proclame grand poète, on apprécie ses romans. Mais jamais justice satisfaisante ne lui a été décernée ; l'importance de son œuvre n'est pas, à mon avis, assez reconnue. Un jour quelqu'un s'en avisera : au-dessus des débris poussiéreux de renommées plus bruyantes, un romancier d'une sensibilité farouche et d'une acuité singulière à pénétrer les mobiles et les rouages du pauvre cœur humain, aura vécu notre contemporain, bien que par dilection d'âme il se soit passionnément entouré de décors du XVIII^e siècle ou ait hanté par goût la lagune et les canaux vénitiens au temps des doges et de Casanova. Cet écrivain, qui eut souci d'écrire et qui sait écrire, a enrobé ses observations, ses sensations, ses réflexions, l'élan de ses sensations apitoyées ou de ses raffinements spirituels, dans des images par arabesques délibérément soutenues et enlacées, dans un style subtil, captivant, où s'incorpore sa pensée. Et ce prosateur magique, essentiel, délicat et solide, c'est le poète aussi, c'est Henri de Régnier qui, d'une sûreté incomparable, malgré sa nonchalance apparente, en vertu d'une pureté de sa vision, de la simple, et souple et abondante noblesse de ses ressources expressives, en vertu de ses inventions inépuisables, de ses allusions, de ses réalisations rythmiques, si spontanées, semble-t-il, si savantes sans qu'elles en aient l'air, se dresse en sa stature de poète constamment et heureusement varié, absolu, nécessaire, le plus complet qui soit, et l'égal des plus illustres : il n'en est pas qui soient plus grands. On le reconnaîtra, je le sais bien.

MÉMENTO. — *La Renaissance d'Occident* (août) : MM. Coopman : « Le Bruxelles de Ch. de Coster ».

*La Revue Européenne* (juillet) : « Sur Gérard de Nerval », par M. J.

Giraudoux. — Un sirop de sucre rose, de M. André Germain, sur « Martin von Matte », poète allemand, de qui « Un poème » montre des qualités de force bien rendues par son traducteur, le même M. André Germain.

*Le Voile d'Isis* (juillet) : amusantes recherches de M. Fidel-Amy Sage sur le précis ésotérique de la destinée de Bernadotte, d'après quatre anagrammes de son nom complet : Jean-Baptiste-Jules-Bernadotte. — Un fragment poétique de M. V.-E. Michelet : « La descente de Vénus aux Enfers ».

*Les Amitiés* (juillet) : M. G. Bernanos : « Satan et nous ».

*Commerce* (été) : « La drogue », par M. L.-P. Fargue. — Poèmes de MM. A.-M. Leish, Ch. Mauron, etc. — « Indications peu salutaires », par M. F. Hellens. — « L'époque des illuminés », par M. Henry Michaux, qui fait là une « prophétie ».

*La Revue de Paris* (1er août) : « L'agonie de l'Empire du Mexique », par M. Louis Sonolet. — « Flaubert et ses amis », par M. A. Albalat qui insère dans son texte quelques inédit.

*La Revue des Vivants* (août) : Un article du prince Carol de Roumanie sur le feu Roi Ferdinand, son père. — Un groupe d'articles réunis sous ce titre alarmant : « Notre aviation est menacée ». — « Méfaits d'une neutralité », par M. René Kerdyk. — La suite de « Sur le destin d'une génération », de M. André Gervais.

*Les Marges* (15 août) : « La partie de dominos », nouvelle de M. G. Pillemont. — « Quiquengrogne », par M. Fagus. — Poèmes de MM. Pilon, Charpentier, R.-A. Fleury.

*Europe* (15 août) : M. Allain : « La nuit, les muses et l'amitié ». — « La jeunesse de Michelet », par M. J. Guéhenne. « Le boy de Sa Majesté », par M. Pierre Humbourg.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

## *LES JOURNAUX*

Lettres inédites de Baudelaire (*L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* (juin-juillet). — Les dangers du « Domaine public payant » (*Le Temps*, 28 juillet et 10 août).

Un nouvel hommage est rendu à Charles Baudelaire, dans une somptueuse plaquette, « qui n'est pas encore sortie, quoi que depuis longtemps composée », nous dit **L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux**, qui nous donne une analyse et des extraits inédits de ce livre (1).

(1) Charles Baudelaire : *Lettres autographes, 1850*, chez Mme veuve Leroy, éditeur, 67, boulevard de Clichy [1924]. Tirage : 300 exemplaires sur papier vélin pur fil. Six portraits hors texte et reproduction de la tourelle de la

Il contient dix-sept lettres qui étaient depuis vingt ans sur les rayons de la bibliothèque du « regretté commandant Martin », et une dix-huitième communiquée par M. H. Lefuel. Elles sont datées de 1830 à 1865. Plusieurs ont été publiées dans le volume de la Correspondance (paru en 1906, sous le titre *Lettres* 1841-1866, in-8, *Mercure de France*). Lettre du 25 avril 1857 à Poulet-Malassis ; du 8 octobre 1862 à Arsène Moussage ; du 1er octobre 1862 à Poulet-Malassis. Celle à Champfleury, du 22 avril 1853, est presque complètement inédite. Il n'en a été cité qu'une phrase.

Voici la lettre intégralement.

42, rue Poissonnière.
Monsieur Champfleury,
Vendredi, 22 avril 1853.

Mon cher ami,

J'ai cru bien faire en faisant avertir Sainte-Beuve que vous auriez besoin de le voir. Sainte-Beuve m'a fait dire par M. Lacroix qu'il serait enchanté de vous voir et de vous être agréable en tout. Seulement, il faut que vous lui écriviez un mot auparavant et il vous répondra de suite. Je crois que Sainte-Beuve ne connaît pas vos livres ; je crois que vous ferez bien de lui en porter un ou deux, le jour où vous irez le voir. Je crains que le monde que Sainte-Beuve connut à Lausanne ne soit pas *votre monde* ou plutôt le monde qu'il peut et doit aimer — mais ce sera toujours un monde à voir.

Philoxène, prévenu à l'improviste mardi dernier, n'a pas pu vous envoyer de lettres d'invitation pas plus qu'à personne et maintenant, il n'y en a pas besoin. Sa seconde leçon a eu lieu hier soir à 8 h. 1/2, ou 9 heures moins le quart, à l'Athénée, place Vendôme, 12.

J'ai appris, ces jours-ci, une chose bien singulière, c'est que, du temps que vous intentiez un procès en contrefaçon à Bry, c'est ce monstre de Trapadoux qui a lui-même spontanément livré une lettre dans laquelle vous lui disiez de déposer de telle façon plutôt que de telle autre.

On me priait, ces jours-ci, de donner quelque chose à un recueil qui va être édité par Bry. J'ai refusé nettement et, à travers des supplications, est venu ce que je vous raconte.

Tout à vous...

CH. BAUDELAIRE.

Les plus importantes de ces lettres, nous dit encore l'*Inter-*

maison natale de Baudelaire. Avant-propos du commandant Emmanuel Martin.

*médiaire*, se rapportent à l'édition originale (de 1857) des *Fleurs du mal*, aux *Petits Poèmes* en prose, publiés en 1861, et au *Mystère de Marie Roget*, paru en 1865.

Les lettres à Noël Parfait, chez l'éditeur Michel Lévy, au sujet des corrections des épreuves, « sont pour nous montrer jusqu'où va le scrupule de l'impeccable écrivain ».

Voici une lettre à Poulet-Malassis, datée : « dimanche 17 octobre 1865 », sans doute inédite :

Mon cher ami,

Vous seriez bien gentil si vous m'envoyez une note me disant quel est le prix d'un exemplaire de la *Justine* et si cela peut se *trouver tout de suite* ;

me disant aussi le prix des *Aphrodites*, de *Diable au corps*, et quelles sont, selon vous, les *caractéristiques morales ou littéraires* d'autres saloperies, telles que celles produites par le Mirabeau et le Rétif.

Que diable le sieur Baudelaire veut-il faire de ce paquet d'ordures ? Le sieur Baudelaire a assez de génie pour étudier le crime dans son propre cœur. Cette note est destinée à un grand homme qui croit ne pouvoir l'étudier que chez les autres.

J'ai reçu de Paris une lettre singulière. Il paraît que j'ai fait les *Frères ennemis* dans la maison Garnier.

C'est-à-dire qu'Auguste est contre moi et Hippolyte pour moi.

En attendant, je manque de tout, et on me fait ici une vilaine mine.

Un agent de police est venu, ce matin, me dire que j'étais depuis bien longtemps à Bruxelles, et il me priait de faire venir de France un extrait de mon acte de naissance.

Est-ce un signe de bienveillance ou simplement un fait résultant de quelque règlement ?

Grâce aux lenteurs de Lenoir, quand l'affaire sera conclue tout sera mangé d'avance.

Tout à vous,

C. B.

§

Au début de cette année, un député, M. Paul Constans, proposa de faire voter une loi « tendant à déclarer propriété nationale les œuvres tombées dans le domaine public et à percevoir, au profit du trésor, une taxe de dix pour cent sur leur vente ».

Les esprits perspicaces discernèrent tout de suite que le but poursuivi était d'assimiler la littérature et l'art à un monopole

d'Etat, malgré, disait M. Paul Souday, « les objections décisives des Faguet, des Remy de Gourmont et de bien d'autres ». Et il concluait que cette « proposition de loi apporte un avertissement sévère et une sérieuse leçon ».

Il semble bien qu'on n'en tienne aucun compte, puisque le ministre actuel de l'Instruction publique, M. Edouard Herriot, vient de déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi portant création d'une « Caisse nationale des Sciences, des Lettres et des Arts, alimentée par une redevance perçue sur les œuvres entrées dans le domaine public ».

En même temps qu'il rencontre des adversaires résolus, ce projet suscite de surprenants enthousiasmes. On en augure de mirifiques résultats, et on l'a présenté en grande pompe à Genève à la commission internationale de coopération intellectuelle, dont le président, M. Destrée, ancien ministre des Arts de Belgique, a exprimé sa satisfaction « de l'heureuse initiative du ministre français, initiative qui correspond, a-t-il dit, à une suggestion émise par la commission de coopération intellectuelle dès l'année 1923 ».

Mais tant qu'à se réclamer de précédents, M. Destrée aurait pu rappeler que ce projet remonte beaucoup plus loin et que le sentiment de solidarité qui l'inspire peut être à juste titre revendiqué par des Français. En effet, la question a été posée et discutée par Alfred de Vigny, Balzac, Lamartine, Victor Hugo et par l'éditeur Jules Hetzel, qui fut un écrivain charmant et un auteur fort lu sous le pseudonyme de P.-J. Stahl.

Sans s'opposer au principe de cette caisse, M. Henry-D. Davray signale dans **Le Temps** que la façon de l'alimenter offre des défauts d'une gravité exceptionnelle.

A ce propos, dit-il, dans les commentaires que j'ai lus jusqu'ici, j'ai été surpris de ne pas trouver certaines remarques. Le projet cependant peut avoir divers contre-coups fâcheux, et cette éventualité laisse supposer que la préparation n'en a probablement pas été aussi profondément étudiée qu'on nous l'affirme. La théorie pourrait recevoir de la pratique quelques démentis imprévus. Il est incroyable que, s'ils ont été consultés, les éditeurs n'aient point signalé ces écueils. Il n'est pas douteux que les éditeurs ne soient, autant que les écrivains, favorables au principe de la caisse : cependant je voudrais, de leur point de vue — et sans, du reste, qu'ils m'en aient chargé, — présenter ici quelques observations.

Réduite à la seule exploitation d'œuvres nouvelles, l'édition est une

entreprise des plus aléatoires, et les faillites le démontrent constamment. En général, l'éditeur n'arrive à compenser la mévente des œuvres à droits d'auteur que grâce au bénéfice qu'il récolte de ses collections d'ouvrages empruntés au domaine public. Le prélèvement risque de diminuer ce bénéfice dans des proportions parfois considérables, et les initiatives en seront proportionnellement diminuées au détriment des auteurs nouveaux.

Pour obvier à cette difficulté, les éditeurs n'ont d'autre ressource que de majorer le prix de leurs réimpressions d'ouvrages du domaine public. Dès lors, un éditeur étranger qui échappe au prélèvement pour la caisse nationale voit du coup augmenter la marge qui lui permettra de fabriquer à meilleur compte. Le livre français se vend à l'étranger en quantités considérables. Les établissements d'enseignement et toute une élite de lecteurs constituent pour lui une clientèle énorme en Belgique, en Suisse, en Roumanie, en Angleterre, en Europe centrale, en Pologne, dans l'Amérique du sud, en Scandinavie, et à vrai dire sur tous les points du globe.

N'est-il pas à craindre que cette clientèle ne tente des fabricants de livres qui, hors de nos frontières, échapperont au prélèvement ? On n'est pas sans appréhension quand on pense à l'admirable autant que formidable organisation de la librairie allemande et à la puissance de ses services de distribution par le monde.

Qui sait si déjà la possibilité de cette concurrence n'a pas frappé les éditeurs d'outre-Rhin et si la question d'exploiter notre domaine public n'est pas déjà à l'étude ?

Un esprit chagrin répondra que ce ne serait peut-être pas un mal, que la diffusion de la pensée et de la langue françaises serait ainsi entre des mains capables et que le renom intellectuel de la France ne pourrait qu'y gagner. Mais ce ne peut être là qu'une boutade, et il reste que cet aspect du problème mérite d'être soigneusement examiné.

Donc, un premier danger se présente. Désormais, les éditions étrangères coûtant moins cher supplantent les éditions françaises qui seront de moins en moins exportées. S'il n'est absolument tari, le prélèvement pour la caisse sur les ventes à l'étranger sera considérablement réduit. Il va de soi que des droits d'entrée prohibitifs fermeront le marché français à ces éditions étrangères. Mais il faut non moins certainement s'attendre à des représailles et des tarifs douaniers prohiberont en retour l'accès des marchés étrangers aux éditions françaises. La caisse finira donc par ne plus s'alimenter que du rendement du pourcentage prélevé sur la vente en France.

Le second danger est d'un autre ordre, et infiniment plus redoutable.

Ces réimpressions faites à l'étranger comporteront vraisemblablement des préfaces et des annotations qui ne seront pas demandées à des

érudits français. On s'imagine ce que pourront produire l'ignorance et l'incompréhension. On soupçonne l'usage que feront certains commentateurs, formés à une autre culture, de la latitude qui leur sera ainsi laissée d'accompagner nos plus belles œuvres françaises de sophismes et d'interprétations tendancieuses, d'accumuler au bas des pages les explications perfides, les démonstrations astucieuses, les déductions jésuitiques.

Qu'il me soit permis de me citer en cette occurrence et d'emprunter ma conclusion à une étude sur un sujet analogue, publiée récemment dans le *Mercure de France*. Certes, disais-je, la production intellectuelle d'une nation est une contribution à la culture générale de l'humanité, mais la pensée d'un peuple est une valeur d'échange aussi précieuse au moins que sa monnaie ou que les produits de son sol et de son industrie. Un peuple qui ne se chargerait pas lui-même du maniement de cette valeur courrait des risques incalculables. C'est le livre qui assure la diffusion de la culture et de la pensée de la race, et qui maintient son unité. Par ses savants, ses écrivains et ses artistes, la France possède un patrimoine magnifique auquel l'édition a charge de donner sans cesse plus d'expansion et plus d'éclat. Il y aurait à la fois maladresse et ingratitude à dédaigner le concours et les conseils de notre grande corporation du livre. Si la pensée française jouit universellement d'un prestige incomparable, nos éditeurs y ont bien quelque mérite... Ils consacrent à son rayonnement des efforts et des sacrifices qui les honorent.

Depuis que M. Davray a écrit son article, le syndicat des éditeurs a publié, dans la « Chronique » de la *Bibliographie de la France*, un résumé des principales objections que suggèrent les mesures soumises au Parlement ; elles furent remises sous forme de note au Ministre qui présidait les séances de la commission chargée d'étudier le projet. Ces observations sont très objectivement présentées et sans parti pris hostile. Elles font ressortir le paradoxe sur lequel repose le projet, et l'on a le regret de constater que la commission n'en a tenu aucun compte.

A la suite des correspondances que lui valut ce premier article, M. Davray en publie un second dans lequel il défend cette fois l'acheteur français. Les principaux arguments qu'il invoque à l'appui de sa thèse sont empruntés à l'étude de M. Eugène Morel, paru dans le *Mercure de France* du 1er août Après diverses citations, M. Davray élève la protestation suivante :

Quoi qu'on en dise et quelles que soient les modalités prévues, le projet ministériel marque un retour vers le funeste monopole. Bien

plus que les auteurs et les éditeurs, c'est l'ensemble du public qui souffrira, car c'est pour les lecteurs, après tout, que les livres sont faits. L'Etat, émanation du public, doit légiférer au profit du public et non pour des intérêts particuliers ; or, le public veut s'instruire, se distraire, lire ce qui lui plaît, s'intéresser à ce qui l'attire. Oubliant son rôle d'éducateur, l'Etat ne s'occupe plus, en l'occurrence, que de taxer tout ce qu'il peut. Le prix des livres qu'augmentent déjà l'impôt sur le chiffre d'affaires, la taxe sur les bénéfices et la taxe de 10 o/o sur certaines éditions, sera encore élevé par la création du « domaine public payant ». C'est irréfutable. Jusqu'où ira-t-on ? Nous sommes payés, ou plutôt nous payons pour connaître l'avidité de l'Etat : une fois mis en goût, il donne à la moindre occasion un nouveau tour de vis, et cette voracité fiscale a pour résultat de paralyser l'activité productrice du pays.

Résultat non moins désastreux, elle entravera encore la culture française, elle découragera ce goût de la lecture qui se développait si remarquablement depuis une vingtaine d'années, et que favorisait incontestablement, s'il ne l'avait provoqué, le nombre croissant des éditions à bon marché que les éditeurs lançaient avant la guerre, et où tout le monde trouvait son compte.

Il faut que l'opinion s'émeuve et résiste à tout ce qui peut tendre à accroître la cherté du livre. Ecoutez ce qu'écrit une de mes correspondantes :

« Je ne peux pas envisager avec indifférence cette question du prix des livres. J'ai été professeur par nécessité, parce que, quand on n'a pas de fortune, il faut se faire une carrière, mais par nature et vocation, j'ai toujours été rat de bibliothèque, étudiante perpétuelle, affamée de lecture, dévoratrice de livres. A l'âge que j'ai, ma bibliothèque a fini par être à peu près constituée selon mes goûts ; mais je suis saisie de sympathie et de pitié quand je pense aux jeunes qui veulent, eux aussi, se créer une bibliothèque, et qui, si la néfaste loi de M. Herriot passe, y auront bien du mal. »

Est il besoin d'un commentaire ?

R. DE BURY.

## *MUSÉES ET COLLECTIONS*

Au Musée du Jeu de Paume : un projet scandaleux. — La salle Gustave Geffroy au Musée de Morlaix. — Mémento.

L'exposition Maximilien au **Jeu de Paume** vient de fermer ses portes. Que va-t-on maintenant nous montrer à la place ? Un bruit a couru, auquel nous n'avions pas voulu tout d'abord accorder créance, mais qui, depuis, s'est révélé exact : on ne songe à

rien de moins, au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qu'à offrir l'hospitalité de notre musée national au peintre allemand Max Liebermann, dont on célèbre en ce moment à Berlin le jubilé par une exposition d'ensemble de son œuvre. Ceux qui ont eu l'inconscience de se faire près du ministre les porte-paroles du directeur de la revue allemande *Kunst und Künstler*, de qui émane cette audacieuse proposition d'ajouter aux hommages tout naturels rendus à l'artiste berlinois par ses compatriotes l'hommage de la France, ignorent-ils ou ont-ils oublié que Max Liebermann — dont l'œuvre doit tant aux enseignements de Manet et de nos impressionnistes et, sans eux, ne serait pas ce qu'elle est — *a été un des signataires du fameux manifeste des Quatre-vingt-treize* en octobre 1914, et ne s'est jamais rétracté depuis, comme l'ont fait en 1921 (1) le peintre Kaulbach et quelques autres ? Nous désirons sincèrement ne pas voir se perpétuer les inimitiés et les haines nées de la guerre (c'est ainsi que nous avons applaudi chaleureusement au geste de l'Autriche nous prêtant ses trésors d'art de l'époque maximilienne); mais il ne s'agissait là que de documents historiques et non de l'œuvre d'un artiste vivant, et nous voulons bien tendre la main à nos anciens ennemis, mais à condition, suivant le mot célèbre d'Alphonse Karr, que « ces messieurs commencent », c'est-à-dire fassent d'abord amende honorable de leur conduite à notre égard. Aller, sans attendre cette rétractation des impudentes déclarations qui valurent à M. Liebermann son exclusion de notre Académie des Beaux-Arts, lui faire l'honneur d'une invitation dont n'ont pas bénéficié bien des artistes notables des pays alliés, et cela au lendemain du discours haineux et injurieux pour la France que vient de prononcer au Reichstag, aux applaudissements frénétiques de toute l'assemblée, le député von Kardorff, ne serait pas seulement un manque de dignité dont seule pourrait s'accommoder la mentalité de notre ministre de l'Instruction publique, mais encore un scandale que toute la presse artistique ne manquera pas, espérons-le, de dénoncer avec indignation. Alors que des associations d'artistes belges et anglais, dont les premières expositions ont eu lieu la saison dernière à la galerie Georges Petit, ne se sont pas vu offrir les salles du Jeu de Paume, qui

(1) V. dans le *Temps* du 8 février 1921 l'article intitulé : *Le Manifeste des 93 jugé par ses signataires.*

pourra souffrir de voir soudain trôner dans celles-ci, sur l'invitation expresse du gouvernement français, un Allemand qui, après nous avoir dû le meilleur de son talent, n'a pas craint de venir nous bafouer et n'en a jamais exprimé le moindre regret ? A la dernière réunion de leur comité, les conservateurs des Musées nationaux, sur le rapport de l'un d'eux, ont élevé une protestation unanime contre une éventualité aussi choquante ; mais on assure que le ministre, oubliant ses beaux serments de naguère (1), veut passer outre et que l'exposition aura lieu. S'il en est ainsi, ce sera un défi jeté à la justice et au sentiment français, et nous espérons bien que l'opinion publique saura répondre à cette provocation comme il convient.

§

Le 12 juin dernier a été inaugurée au **Musée de Morlaix** une salle consacrée à la mémoire de notre regretté confrère Gustave Geffroy, dont la famille eut son berceau en cette ville. C'est sur l'heureuse initiative de M. Armand Dayot et de la revue *L'Art et les Artistes* dont il est le directeur, que cet hommage si mérité a été rendu à l'auteur de la *Vie artistique* et des *Musées d'Europe*. Au centre de cette « salle du souvenir » figure le buste en bronze de l'écrivain par Rodin, offert gracieusement par le Musée Rodin, et, tout autour, s'alignent sur les murs des œuvres nombreuses d'artistes contemporains — parmi lesquels nous citerons notamment MM. Albert Besnard, Lucien Simon, René Ménard, Le Sidaner, Jules Chéret, Maurice Denis, Jules Flandrin, J. Lemordant, P. Bonnard, Laprade, Charlot, etc., — qui ont tenu, eux aussi, à envoyer leur tribut de reconnaissance et d'admiration au vaillant critique d'art. Grâce à ces dons, qui font peut-être du Musée de Morlaix la collection provinciale la plus riche en peintures contemporaines, cette salle deviendra pour la Bretagne, qui fut toujours si chère au cœur de Gustave Geffroy

(1) Voici, en effet, ce qu'écrivait M. Herriot, en 1918, dans sa préface au recueil de textes allemands *Also sprach Germania* (éd. de la Sirène) dont nous avons parlé ici (*Mercure* du 1er septembre 1918, p. 136) : « Quelle Société des Nations, si elle nous oblige à signer des accords de fait, pourra nous contraindre jamais à oublier ces féroces hâbleries ?... Un livre comme celui-ci soulève le cœur. C'est le bréviaire de la sottise arrogante. C'est la déclaration d'un peuple *qui devra, même dans la paix, rester désormais isolé, enfermé avec lui-même.* »

et qu'il a célébrée dans un beau livre, un vivant foyer de rayonnement artistique.

Mémento. — L'actif éditeur G. Van Oest, à qui l'on doit tant de beaux livres sur l'histoire de l'art, vient de publier, coup sur coup, cinq volumes (in-4, VIII-95, VIII-96, XVI-92 et 99 p., av. 60 planches chacun, 96 fr. le volume) d'une grande *Histoire de la peinture française* depuis les origines jusqu'à David, due à M. Louis Dimier pour la période du Moyen Age, de la Renaissance et du XVIIe siècle, et à M. Louis Réau pour le XVIIIe siècle. Dans le premier de ces volumes, M. Dimier traite de la peinture en France depuis 1300 jusqu'à 1627, où Simon Vouet revient d'Italie, date qui, suivant l'auteur, marque l'avènement d'un art vraiment français avec une production suivie et des méthodes constantes. Car jusque-là, dit-il, on ne saurait parler d'une « école française » : la longue période de plus de trois siècles dont il étudie les productions ne lui apparaît remplie que d'essais sans cohésion, de « tentatives tantôt débiles, tantôt brusquement contrariées » et ne lui semble qu'une « préparation » à la formation d'une véritable école, qui, enfin, au bout de ce laps de temps, se constitue grâce à l'intervention des enseignements venus d'Italie, lesquels avaient commencé à porter fruit, à l'époque de la Renaissance, avec l'école de Fontainebleau. On connaît la thèse ; elle avait été présentée il y a déjà quinze ans par M. Dimier dans son petit livre *Les Primitifs français*, publié dans la collection des « Grands artistes », dont le volume que voici n'est que le développement ; elle fait pendant à celle qui régnait autrefois dans l'histoire de la sculpture française et dont Courajod a fait justice. Elle eût fait bondir le bon Bouchot, l'organisateur de la retentissante Exposition des Primitifs français en 1904, qui, lui, exagérait en sens inverse. De ce qu'il s'est souvent trompé en arborant l'étiquette « école française » sur des œuvres qui ne la justifiaient pas, s'ensuit-il qu'il faille retirer cette étiquette à toutes les peintures anonymes qui ont vu le jour chez nous ? C'est cependant ce que fait M. Dimier : emporté par sa volonté de réaction à tout prix et par son ardeur à combattre la thèse de son adversaire, il ne voit pas — ou ne veut pas voir — ce qui, malgré les différences des styles locaux et les influences étrangères parfois subies, donne à la plupart des œuvres dont il conteste la paternité à nos artistes un caractère commun, fait de sensibilité fine, d'ingéniosité, de mesure et de goût, qui est proprement la marque du génie français et que l'italianisme importé par la Renaissance et tant célébré par lui n'a fait, pendant un assez long temps, que corrompre et parfois étouffer. Devant une œuvre comme la *Vierge glorieuse* de la cathédrale de Moulins où éclatent, surtout dans les délicieuses figures des anges, les qualités caractéristiques que nous venons de dire, mais dont on ignore l'origine et

l'auteur, il préfère supposer que le tableau pourrait être italien ou flamand, « flamand dans le drapé et dans l'exécution, italien dans les airs de tête et jusqu'à un certain point dans la couleur », plutôt que d'admettre qu'il ait pu être peint par un artiste de chez nous ! Même un admirateur fervent de notre auteur comme le critique belge Franz Nève, heureux de louer, pour faire pièce à Henri Bouchot, les *Primitifs français* de M. Dimier (*Fédération artistique de Bruxelles*, nº du 4 août 1912), ne peut se tenir de qualifier cette hypothèse d'« inadmissible ». (Où cependant M. Dimier a raison, c'est quand il critique et dissocie l'amalgame hétéroclite des œuvres groupées trop arbitrairement sous la dénomination commune : « Maître de Moulins ») (1). Ces réserves faites (et elles étaient nécessaires) sur l'esprit de ce volume, il n'en reste pas moins qu'il constitue, grâce à la vaste érudition de son auteur, un recueil très précieux de documents et de renseignements sur les artistes dont les textes d'archives nous ont conservé les noms et sur les innombrables œuvres, peintures (à l'exception toutefois de la plupart des peintures murales, qui, occupant cependant une place importante dans l'histoire de ces débuts, auraient mérité d'être mentionnées), miniatures, cartons de tapisseries, etc., de la période en question, œuvres dont les plus belles et les plus célèbres sont reproduites hors texte.

Avec le XVIIᵉ siècle, tout nourri et imprégné de classicisme romain, M. Dimier est sur un terrain qui lui agrée davantage et dont les productions le remplissent d'une admiration sans bornes : c'est ici, dit-il, « la période de perfection de la peinture française » En gros, il a raison ; mais cette perfection ne doit pas empêcher d'apprécier la valeur des tentatives — et des réussites — qui ont précédé. Simon Vouet, qui a rapporté d'Italie la bonne parole apprise dans l'atelier des Carrache (2), inaugure cette ère dont, après lui, Poussin, Claude Lorrain, Lesueur et Le Brun, — dont on sait le rôle éminent comme surintendant des arts, comme créateur d'institutions telles que la Manufacture générale des Meubles de la Couronne, l'Académie royale de peinture et de sculpture et l'Académie de Rome, auteur lui-même, par surcroît, de magnifiques décorations — sont les héros principaux. A côté d'eux, M. Dimier sait mettre en valeur comme il convient tous les autres peintres du siècle : Lahire, Blanchard — beau coloriste mort trop jeune et qu'on

(1) Et où il a raison également, c'est quand il ramène à sa juste valeur, qui est assez mince, l'auteur des trop surfaites *Heures d'Anne de Bretagne*, le fade Bourdichon.

(2) M. Dimier écrit, nous ne savons pourquoi, les « *Caraches* », et l'on se demande également la raison de l'étrange orthographe qu'il a adoptée pour d'autres noms : *Mantègne, Ghirlandai, Vandergones* et *Vandyck* en un mot, le duc de *Roannais* (pour Roannez), etc.

connaît trop peu,— les Le Nain, Philippe de Champaigne (1), le Valentin, Sébastien Bourdon, Mignard, Claude Lefebvre, les Beaubourg, Robert Nanteuil, Coypel, Van der Meulen, etc. On regrette seulement qu'il n'accorde aux admirables portraits par Philippe de Champaigne des solitaires et des religieuses de Port-Royal qu'une brève mention de six lignes (où l'on s'étonne de trouver désignée comme « nièce » du peintre sa propre fille, sœur Catherine de Sainte-Suzanne, agenouillée près de la mère Agnès dans le beau tableau du Louvre (2), ex-voto où le père a mis tout son cœur et qui aurait bien mérité d'être reproduit ainsi que le *Portrait de la mère Angélique*, un des grands chefs-d'œuvre du Louvre, de préférence à quelques-unes des arabesques assez insignifiantes peintes par Vouet dans l'ancien Cabinet des bains au Palais-Royal). Sauf cette réserve, il n'y a qu'à louer le choix des autres œuvres reproduites.

Avec M. Réau, nous avons affaire à un historien plus « objectif » : son étude de la peinture du XVIIIe siècle est un ouvrage de tout repos, sans théories hasardeuses, et où se retrouvent les qualités coutumières de cet excellent vulgarisateur : érudition sûre, exposé clair et agréable. Aussi ces deux volumes, avec leurs 120 planches bien choisies, constituent-ils un tableau très instructif et très séduisant de l'art français à une de ses plus brillantes époques.

Le même M. Réau a, en outre, publié récemment à la librairie Laurens un volume qui fait suite à ceux qu'il avait donnés, chez le même éditeur, sur l'expansion de l'art français à l'étranger : en Rhénanie, en Russie et autres pays slaves, et en Orient. Il s'agit cette fois de *L'Art français aux États-Unis* (gr. in-8, 210 p. av. 24 planches; 50 fr.). Dès 1564, un Français originaire de Dieppe, Jacques le Moyne, de Morgues, avait été appelé à participer comme dessinateur à une expédition en Floride, et au XVIIe siècle un peintre d'origine française, habitant Lyon, Henri Couturier, ayant émigré en Amérique, y fit le portrait du gouverneur Stuyvesant. Mais c'est surtout après la guerre d'indépendance que se nouèrent entre nos artistes et l'Amérique des relations qui n'ont pas cessé depuis lors de se resserrer. Des architectes français comme P.-Ch. L'Enfant, J. Mangin, M. Godefroi, J. Ramée dessinent

(1) La belle monographie de Ph. de Champaigne par Augustin Gazier, historien de Port-Royal, aurait mérité de figurer dans la bibliographie placée à la fin du volume, et de même, pour Poussin, l'article capital de M. Paul Jamot (*Gazette des Beaux-Arts*, juillet-août 1921) sur les quatre *Bacchanales* et autres tableaux de ce maître.

(2) Ce tableau n'a vraiment pas de chance : tandis que M. Dimier se trompe sur l'identité de la miraculée, M. Hourticq, dans son petit guide *Les Tableaux du Louvre*, commet une autre erreur touchant le sujet de la composition, où il voit une représentation du « miracle de la Sainte Épine » dont l'héroïne fut, comme chacun sait, Jacqueline Pascal.

des plans de villes ou édifient des monuments publics ; le sculpteur Houdon, qui avait exécuté en France les bustes de Franklin et du commodore P. Jones, reçoit la commande de celui de La Fayette et de la statue de Washington, pour laquelle il se rend aux États-Unis ; plus tard, en sens inverse, des artistes américains sont attirés en France par le prestige de David et les trésors accumulés au Musée Napoléon : peintres comme Samuel Waldo, J. Vanderlyn, Beltz, Rembrandt Peale et Benjamin West ; architectes comme ce Th. Jefferson qui prend nos monuments comme modèles (le Capitole de Richmond est une imitation de la Maison carrée de Nîmes). Cet échange ne cesse plus durant tout le XIXe siècle et continue encore de nos jours : citons seulement parmi les œuvres françaises destinées à l'Amérique : en sculpture, les bustes de Washington et de La Fayette et la statue de Jefferson par David d'Angers, la *Liberté éclairant le monde* de Bartholdi, des statues par Mercié, Falguière, Frémiet ; en peinture, le portrait de La Fayette par Ary Scheffer, les décorations de Puvis de Chavannes à la Bibliothèque de Boston ; en architecture, les édifices bâtis par E. Masqueray, P. Cret, Henri Guillaume, Jacques Gréber ; et, de leur côté, les artistes américains, attirés par le renom de notre école, affluent chez nous : architectes comme W. Strickland, Richard Hint, Richardson, Whitney Warren ; sculpteurs comme H. Greenough et Saint-Gaudens ; peintres comme Samuel Morse, George Healy, les paysagistes W. M. Hunt et G. Inness, disciples de notre école de Barbizon, puis John La Farge, Whistler, Sargent, Mary Cassatt, Walter Gay, etc. M. Réau a réuni ainsi un ensemble de documents extrêmement instructifs et utiles (parmi lesquels nous apprécions particulièrement la liste qu'il donne des œuvres françaises existant dans les musées et les collections privées d'Amérique), auxquels s'ajoutent une bibliographie très complète et 31 reproductions des œuvres les plus significatives mentionnées dans le texte.

AUGUSTE MARGUILLIER.

## *CHRONIQUE DE GLOZEL*

Les réminiscences de l'époque magdalénienne. — Une lettre de M. Björn. — A propos de Sherlock Holmes à Glozel. — A la Société préhistorique française. — Une nouvelle lettre du comte Bégouen. — Mise au point.

**Les réminiscences de l'époque magdalénienne.** — On nous écrit :

Lafitte-Vigordane, 28-7-27.

Monsieur le Directeur,

J'ai suivi sur le *Mercure de France*, avec un intérêt passionné, les articles de M. le Dr Morlet et la chronique de Glozel. Les objets exhumés de ce lieu déjà célèbre semblent bien appartenir au néolithique.

Comme M. Morlet, je vois dans la majeure partie d'entre eux des réminiscences de l'époque magdalénienne. Les sagaies à base fourchue et les harpons à trois barbelures ont un grand air de famille avec les sagaies à base fourchue et certain harpon à trois barbelures du Magdalénien final recueillis par M. Passemard dans la grotte basque d'Isturitz (1). J'ai découvert moi-même, au sommet d'un gisement analogue, à la Roque de Montespan, deux doubles pointes en os, de facture approchant celle des pointes de Glozel, et, à la Spugo de Ganties, les dents de bovidé à racine perforée et striée tout comme la racine de la dent décrite par M. Morlet. J'ai encore récolté à la Tourasse, toujours dans le Magdalénien final, un tube en os taché d'ocre rouge et décoré au burin de cercles spiraliformes ainsi que le tube fragmenté de Glozel. Quant aux épingles sinueuses, elles n'étaient pas inconnues au paléolithique. Le Dr Capitan figure à la planche VII de sa *Préhistoire* une baguette en os avec partie sinueuse, et, à la planche X, des caractères alphabétiformes sur baguette également en os. Plusieurs grottes, particulièrement la Madeleine, la Cave et Gourdan, ont livré de semblables caractères. Il en existe aussi, très concrétionnés, sur les parois à dessins magdaléniens de la caverne de Montespan-Ganties. Le Dr Capitan les releva devant moi fin septembre 1923. Il les a reproduits à la page 546 de la *Revue Anthropologique* de novembre-décembre de la dite année, où je les copie fidèlement :

Ne dirait-on pas qu'ils proviennent de Glozel ?

Veuillez agréer, etc.

JEAN CAZEDESSUS.

§

**Une lettre de M. Björn.** — M. Björn, le jeune et éminent conservateur du Musée Préhistorique de l'Université d'Oslo, délégué officiel de la Norvège à Glozel, a tenu, après avoir longuement examiné les objets et pratiqué lui-même des fouilles de contrôle, à adresser la lettre suivante au Dr A. Morlet :

Vichy, le 10 août 1927.

Monsieur le Docteur,

Avant de partir, je viens vous remercier. Je suis très heureux d'avoir

(1) E. Passemard, *La Caverne d'Isturitz*, éditions E. Leroux, Paris, 1922. — *Sur les Pointes de Sagaies fourchues*, Imprimerie Monnoyer, Le Mans, 1917.

été envoyé par l'Université d'Oslo en mission à Glozel, car cela m'a permis d'étudier sur les lieux les objets et le gisement, de voir les excavations et d'en pratiquer moi-même.

J'ai pu ainsi me rendre compte de l'intérêt considérable de la découverte et de la façon si scientifique dont vous l'avez étudiée et interprétée.

Quant à la question de l'authenticité, il faudrait, après toutes les fouilles de contrôle exécutées par de nombreux savants, être aveugle ou malhonnête pour la poser à nouveau. L'examen des objets suffit d'ailleurs à établir qu'ils sont de l'époque préhistorique.

Comme je l'ai répété souvent pendant mon séjour, à toutes nouvelles découvertes importantes en préhistoire on dit : *C'est impossible !* Mais bientôt la vérité arrive à s'imposer.

Dorénavant à Glozel, vous ne sauriez attendre longtemps avant d'avoir imposé votre découverte au monde savant.

Avec mes remerciements, veuillez agréer, etc...

ANATHON BJÖRN
Conservateur du Musée Préhistorique
de l'Université d'Oslo (Norvège).

**A propos de Sherlock Holmes à Glozel.** — On nous écrit :

Nice, le 13 août 1927.

Monsieur le Directeur,

J'apprends avec étonnement qu'un ingénieur, qui serait en même temps archéologue, déclare que tout à Glozel ne serait que truquerie et mensonge.

J'envie à mon collègue le savoir qui lui permet de trancher l'un des plus vifs débats que nous avons connus dans ces domaines. J'admire la maestria avec laquelle cet ingénieur manie son violon d'Ingres ; mes propres connaissances archéologiques sont trop modestes pour apprécier à sa juste valeur l'air qu'il nous joue. J'en laisse le soin aux savants experts, les Reinach, Espérandieu et autres, devant lesquels les simples amateurs doivent baisser pavillon.

Mais tout de même, je voudrais qu'il fût permis à un homme qui est, lui aussi, ingénieur, de dire très simplement, et au seul point de vue métier, ce qu'il vit à Glozel.

J'y fus à trois reprises cette année, les 22 juin, 2 juillet et 4 juillet, je crois. Après deux visites au Musée et un entretien à Vichy avec le docteur Morlet, je descendis aux tombes avec le jeune Fradin. Ces dernières sont à fleur de terre, situées dans un champ herbeux qui a contenu des genêts dont l'ancienneté est telle que leurs racines traversèrent de part en part certains vases. Les tombeaux sont constitués de

blocs enchevêtrés et le tunnel d'accès n'a que 30 cm. à peine. Il est donc impossible que ces tombes soient de construction récente, car, alors, seules deux hypothèses seraient possibles :

2° Un habile et prévoyant faussaire aurait construit ces tombes et les objets y contenus il y a bien longtemps, afin que les générations futures tirent bénéfice de ses coupables manœuvres;

2° Un homme serpent, acrobate inouï, aurait réussi à manier de gros blocs, à placer des dalles, à arranger symétriquement un véritable édifice souterrain, alors que son corps était enserré dans une véritable gaine de terre. Et tout cela sans provoquer le moindre éboulement d'un sol essentiellement meuble ! Non, cette hypothèse ne tient pas et il est vraiment dérisoire que ce soit précisément un ingénieur qui l'ait émise.

Je me permets, Monsieur le Directeur, de vous adresser ces quelques lignes où je me borne à parler d'un sujet que je connais. Je reste volontairement muet sur les questions purement archéologiques qui pourtant m'intéressent vivement, mais je crois que le violon d'Ingres est un instrument dont il ne faut pas jouer en public.

Recevez, etc.

JACQUES SCHOPFER
Ingénieur-Chef de Service à la Cie des Tramways de Nice et du Littoral,
Ingénieur-Conseil du Département des Alpes-Maritimes.

P. S. — Je tiens à dire que, fouillant seul dans un coin du champ de Glozel, j'ai mis à jour un galet, peut-être une hache, curieusement taillé et recouvert de certains des signes si curieux de l'alphabet glozélien. Je peux garantir que depuis longtemps déjà le terrain, à l'endroit de ma fouille, n'avait pas été remué, car le galet était complètement enlisé dans une couche naturelle d'argile.

§

**A la Société préhistorique française.** — Dans le n° 6 (juin) de 1927 du *Bulletin* de la Société préhistorique française, la station néolithique de Glozel est à l'honneur : deux articles de M. A. Vayson de Pradenne (*Une visite à Glozel*, p. 185-186, et *Nouvelles visites et fouilles de contrôle à Glozel*, p. 218-221) et un article de M. Marignan (*Réflexions que suggèrent à un très vieux préhistorien les swastikas de Glozel* p. 215-217) lui sont consacrés.

M. Vayson de Pradenne est un ingénieur civil des Mines : je ne doute pas de ses capacités professionnelles ; mais je doute fort de sa compétence en matière de préhistoire. Il est persuadé que tout

à Glozel est faux et fabriqué ; l'auteur de ces faux, il le nomme *l'Esprit de Glozel*. Ayant constaté qu'en avant d'un petit galet perforé et orné il y avait un « petit conduit à peu près horizontal, mais pas exactement perpendiculaire au front de fouille », il en conclut que ce galet avait été introduit récemment dans l'argile vierge ; ailleurs il trouva un vide entre des pierres formant murette de la tombe est, et conclut avec non moins de sagacité que tout le reste du mur était fabriqué de fraîche date.

Ces articles, où l'excès d'imagination s'allie à une méthode défectueuse, quoique prétendant à être scientifique, ne vaudront à leur auteur qu'une auréole de ridicule ; ils n'ont même dès maintenant qu'un intérêt historique ; car entre la compétence de M. Vayson de Pradenne et celle d'archéologues expérimentés comme ceux qui ont assisté à la fouille des deux tombes,le choix n'est pas permis. A l'ingénieur civil de Mines Vayson de Pradenne s'oppose d'ailleurs l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées Butavand, dont la consultation technique a paru dans le *Mercure* du 15 août, p. 214-217.

Par contre, l'article du Dr Marignan pourrait bien faire époque dans la controverse glozélienne. L'auteur étudie un swastika trouvé autrefois à la Fontaine-de-Mongros, commune de Junas (Gard) : la station est nettement d'après certains caractères (peu de haches polies, pas de pointes de flèche à ailerons, pas de plaquette de schiste de céramique type spécial, etc.) du Néolithique II et non du Néolithique III plus récent. Ce swastika est gravé sur la croûte d'une plaque de silex et présente un double recourbement à angle droit.

L'auteur conclut : « Le Bas-Languedoc peut, sans témérité, s'inscrire en bonne place parmi les pays qui se disputent l'honneur d'avoir donné le jour au swastika ; et cette place, il se pourrait bien qu'elle fût la première. » Pour ma part, je ne suis pas d'accord sur ce point, car sous-entendue est l'opinon que le swastika a été inventé une fois, dans une seule région ; et j'ai des preuves que tel n'a pas été le cas ; voilà plus de quinze ans, je crois, que j'ai affirmé la polygénèse de ce signe et déclaré que le procédé de Wilson, de Déchelette et de la plupart des archéologues qui isolent tels ou tels signes des autres signes connexes est anti-scientifique.

La forme du swastika du M. Marignan est très différente de

celle du swastika de Glozel ; pourtant il suffit qu'une analogie, même lointaine, existe pour que l'idée, déjà timidement émise ici, d'un lien entre Glozel et les stations néolithiques de l'Aveyron et du Gard gagne légèrement en vraisemblance. On compte publier ici d'autres documents en faveur de ce rapprochement.

A. VAN GENNEP.

§

**Une nouvelle lettre du comte Bégouen.** — Nous avons reçu du comte Bégouen la lettre suivante, que nous insérons pour nous conformer à la loi.

Montesquieu-Avantès (Ariège).
17 août 1927.

Monsieur le Directeur,

Mis en cause dans le numéro du 15 août 1927 du *Mercure de France* par M. Loth et le Dr Morlet, j'ai l'honneur de vous adresser deux courtes réponses.

M. Loth. — J'ai le regret d'avoir à infliger à M. Loth deux *démentis formels*.

Je n'ai jamais *sciemment* dénaturé son opinion. J'ai pu me tromper, la mal interpréter. Je tiens à honneur d'être toujours de la plus parfaite bonne foi. Je viens de relire ses articles. Je constate de nouveau, à regret, que je ne les trouve pas très clairs et que je ne saisis pas facilement son opinion. Mettons que ce soit de ma faute, mais en tous cas *je ne permets à personne de suspecter ma loyauté.*

Même observation en ce qui concerne l'opinion de M. l'abbé Breuil. Mais ici je suis *sûr* de ne l'avoir pas dénaturée, ni sciemment ni involontairement. Ne serait-ce pas plutôt M. Loth qui se rend coupable de ce méfait ? Il affirme que « si pour M. l'abbé Breuil, Glozel n'est ni magdalénien, ni azilien... Glozel est énéolithique » (*Mercure*, 15-VIII-1927, p. 211). Voyons le texte lui-même. Le savant professeur de l'Institut de paléontologie humaine est bien moins catégorique, « ensemble *probablement* néo-énéolithique », dit-il dans le *Mercure*, 1-XII-1926, p. 484.

Vais-je pour cela accuser le savant celtisant d'*altérer sciemment* la vérité ? Non, je constaterai seulement avec tristesse que la *sorcière de Glozel* a jeté un sort sur M. Loth et qu'il en est résulté un fléchissement momentané de son sens critique et de son esprit scientifique.

D'ailleurs dans son article de l'*Anthropologie*, M. l'abbé Breuil déclarait que ses conclusions sur Glozel n'étaient que provisoires et qu'elles pourraient se modifier par la suite. Je crois savoir que nous ne tarderons pas à connaître son opinion définitive. Attendons patiemment.

M. le Dr Morlet. — J'avais mis M. le Dr Morlet en demeure d'ex-

pliquer sa phrase au sujet de la non-publication par l'Institut de mon rapport sur les fouilles de Moravie. J'en avais donné la raison toute naturelle et qui ne pouvait porter en rien atteinte à ma considération scientifique, contrairement à ce que pouvait laisser supposer la phrase du Dr Morlet. Celui-ci est bien obligé de le reconnaître, mais, toujours venimeux, il le fait en m'accusant d'indiscrétion et de manque de délicatesse. S'il ne m'a pas invité à Glozel, c'est, dit-il, « parce que M. Bégouen publie aussitôt dans les journaux des articles sur les fouilles qu'il visite ». S'il eût été correct et véridique, il eût dû ajouter, que je ne le fais *jamais* sans l'autorisation des inventeurs. Heureusement que les exemples qu'il cite sont la preuve même de ma correction absolue.

*Hountaou.* — Dès que mon élève Norbert Casteret eut découvert les modelages de la grotte de Montespan, il m'appela par dépêche et tout fut fait d'accord et en collaboration avec lui. — De même en octobre dernier, lors des nouvelles découvertes faites dans cette même grotte, cette fois par M. Félix Trombe.

*Saint-Bertrand-de-Comminges.* — En ma qualité de Directeur de la Société archéologique du Midi de la France, qui patronne ces belles fouilles, je reçus sur place, lors d'une de mes visites, de M. Sapène, qui exécute ces fouilles avec autant de compétence que de succès, non seulement des notes, mais des photographies en vue d'articles à faire.

— Fidèle à ses procédés de discussions M. le Dr Morlet tâche d'entraîner et de compromettre avec lui ceux qui ont eu la faiblesse de l'écouter, si peu que ce soit. Il cherche à me mettre mal avec des savants que j'estime et que je respecte, et que par conséquent je déplore de voir embarqués dans cette aventure. Et je ne suis pas le seul, surtout en présence de l'effet produit à l'étranger.

Il convient cependant de remarquer que M. le Dr Morlet a vite fait d'embrigader ceux qui restent sur une prudente réserve. Je l'avais déjà constaté, soit en conversations, soit par correspondance avec quelques-uns de ses soi-disant partisans. Je n'ai pas l'habitude d'abuser des confidences. Mais aujourd'hui il y a dans le *Mercure* un exemple de cette façon d'agir que je crois utile de signaler, en m'excusant vivement auprès de M. A. de Laborde de le mettre ainsi en cause. A en croire M. le Dr Morlet, le comte de Laborde serait parmi ceux qui *soutiennent* ses découvertes (*Mercure*, 15-VIII-1927, p. 209). Feuilletons la revue, arrivons à la p. 217, au compte rendu de la séance de l'Institut du 22 juillet. Nous voyons avec quelle réserve le savant membre de l'Institut répond à l'appel pressant de son confrère, M. Salomon Reinach. Il ne s'engage pas, il reste objectif, impartial prudent. Il lui semble que... Bref, il ne prend pas parti. C'est un sage.

— M. le Dr Morlet qui avait à plusieurs reprises parlé de dépôt rituel, trouvant sans doute maintenant que cela sent le fagot, ne veut plus en entendre parler. J'avais trouvé son opinion assez raisonnable, et dans un esprit de conciliation j'avais cherché tout ce qui pouvait rapprocher les uns et les autres. M. Morlet repousse maintenant toute allusion à un dépôt rituel ou magique. Soit. Tant pis pour lui !

— En ce qui concerne Boucher de Perthes, que M. Morlet relise le début de sa chronique du 1-IV-1927, il verra que l'allusion est assez claire.

— Et maintenant je m'excuse auprès des lecteurs du *Mercure de France* de m'être laissé entraîner à de pareilles discussions personnelles. D'ailleurs qu'ils se rassurent, quoi que puisse dire dorénavant M. le Dr Morlet, je ne répondrai plus et je me cantonnerai sur le terrain scientifique dans les discussions des faits. S'il savait à quel point je méprise ces mesquines polémiques !

Il n'y a que deux choses qui m'intéressent et qui intéressent le monde savant, car ma personnalité ne compte pas.

1° Les fouilles de Glozel sont-elles loyales et les objets découverts sont-ils authentiques ?

2° Si oui, quelles conclusions la science peut-elle en tirer ?

Sur le premier point, il y a non seulement des doutes et des soupçons, mais des accusations précises et graves. Les articles de M. Crawford dans *Antiquity* ont fait grand bruit à l'étranger. Les terribles réquisitoires de M. Vayson de Pradenne dans le *Bulletin de la société préhistorique française* sont restés sans réponse, car on ne peut considérer comme telles les plaisanteries de Sherlock Holmes.

Il serait injuste cependant de ne pas dire un mot de la lettre de M. Butavand. Voici enfin un document technique très intéressant. Peut-être qu'à force de crier, nous obtiendrons que la question de Glozel soit enfin traitée scientifiquement. Mais ce rapport n'est pas concluant, parce qu'unilatéral. Pourquoi n'y a-t-il pas débat contradictoire sur place entre MM. Butavand et Vayson ? Peut-être l'un a-t-il vu des choses que l'autre n'a pas vues ? Je ne doute de la compétence et de la loyauté ni de l'un ni de l'autre, mais cet échange de notes, sans discussion sur le terrain, ne fait qu'ajouter à nos perplexités.

Plus que jamais j'estime qu'un jury d'honneur scientifique est indispensable. S'il lave le Dr Morlet des graves accusations qui pèsent maintenant sur lui, je puis l'assurer en toute sincérité que nul ne s'en réjouira plus que moi, et nous aurons en perspective de belles études à entreprendre sur un matériel inattendu.

Veuillez agréer, etc.

COMTE BÉGOUEN

Chargé du cours d'archéologie préhistorique à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse.

Le *Mercure* considère cette polémique comme close et prie les personnes mises en cause par la lettre ci-dessus de s'asbtenir d'user de leur droit de réponse.

§

**Mise au point.** — Nous avons reçu la note suivante :

Bourg-la-Reine, 15 août 1927.

Puisque M. Leclerc, qui m'a « joué le tour », se désigne lui-même, tant pis pour lui. Mais quand on ne sait pas, on se renseigne ; la mairie est là pour ça. Ce n'est pas en 1916 que je suis venu habiter à Bourg-la-Reine, mais en octobre 1909 ; j'en suis parti en 1912 pour aller professer à Neuchâtel ; et j'y suis revenu en mai 1915.

La question de date n'est d'ailleurs que secondaire. Il s'agit d'une question de procédé entre savants, sur laquelle M. Leclerc ne s'explique pas ; et aussi d'une question de méthode. M. Leclerc, quand je le rencontrai dans un champ en 1917, m'affirma qu'il ne collectionnait que les belles pièces ; c'est moi qui lui enseignai à ramasser absolument tout, attendu que les classifications technologiques auxquelles il croyait comme à un dogme me paraissaient dès lors (après mes fouilles à la station lacustre de Champreveyres en 1913-1914) comme sujettes à révision, surtout en ce qui concerne le néolithique. Et Glozel est venu depuis me donner raison. — A. VAN GENNEP.

## *ARCHÉOLOGIE*

Lucien Broche : *La cathédrale de Laon*, Laurens. — Louis Madelin : *La colline de Chaillot*, Hachette.

La vieille ville historique de Laon occupe en grande partie le sommet d'une colline bizarrement échancrée en forme de L.

**La Cathédrale de Laon**, dont nous parle M. Lucien Broche, se trouve avec ses annexes, — palais épiscopal, chapelle, salle capitulaire, cloître, etc., sur le bord septentrional du plateau, où l'on accède par un ascenseur (autrefois par une série interminable de marches). La partie supérieure de la lettre L est occupée par les casernes, mais on y conservait encore, paraît-il, la base du beffroi.

En bas, la ville s'arrête au jambage horizontal de la lettre, dont la pointe se relevait portant une abbaye, tandis que le creux de la lettre, pittoresque et montueux, offre de curieuses et intéressantes promenades.

La cathédrale de Laon se place après les églises de Tournai et de Noyon et l'ancienne cathédrale de Soissons, qui a laissé l'un

de ses transepts dans l'église actuelle, mais avant Notre-Dame de Paris. Incendiée au cours de l'émeute de 1112, l'ancienne cathédrale fut reconstruite immédiatement et plus tard remplacée par l'église actuelle : on pense que vers 1230 les travaux devaient être à peu près terminés. Mais il y eut des reprises de travaux, surtout au transept sur la fin du XIIIe siècle. La construction terminée vers 1350 avait duré près de deux siècles.

La restauration de l'édifice, entreprise en 1853, fut interrompue par la guerre de 1914, et maintenant *presque* achevée.

La façade comporte trois portails ; à l'étage, une rose entre deux fenêtres, une galerie et des tours qui, de carrées, deviennent bientôt polygonales et portent aux angles des plates-formes, avec l'entre-colonnement de colossales statues de bœufs. C'est en souvenir, peut-être, des braves bêtes qui charrièrent les blocs monstrueux de la construction, ou d'un bœuf miraculeux, venant aider les autres qui n'avaient plus la force de monter les matériaux sur le plateau.

Les portes, qui ont des dispositions assez spéciales, ont été très restaurées. A l'intérieur, dont les proportions sont harmonieuses, on peut remarquer des tribunes ou galeries, en usage dans les églises de l'époque et que nous retrouvons à Notre-Dame de Paris.

La cathédrale de Laon enfin est terminée par un mur plat où s'ouvre une rose encadrée de deux fenêtres comme sur la façade. On a prétendu que cette disposition ne datait que d'un remaniement du XIVe siècle, mais les caractéristiques de cette muraille sont les mêmes que dans le reste de l'édifice, — sauf les portails du transept, qui ont été refaits à une époque plus récente que la nef et le chœur. Il y a d'ailleurs là une question qui reste à étudier.

Il subsiste dans l'église quelques beaux vitraux du XIIIe siècle; de ses annexes, le palais épiscopal, qui a subsisté et vient border le plateau sur lequel se dresse la ville, a été transformé en palais de justice.

La chapelle épiscopale, derrière la cathédrale a été utilisée comme musée lapidaire, et l'on y montre, entre autres curiosités, la statue funéraire du médecin de Charles VI, avec sa forme cadavérique.

Au flanc sud de la cathédrale, subsiste encore la salle capitulaire du XIIIe siècle ; et de la même époque, on peut voir un

petit cloître, où les chanoines, autrefois, venaient lire leur bréviaire, et contre le mur duquel s'adosse un marché. Au-dessus, et détaché de la muraille au transept, on aperçoit un curieux ange aux ailes repliées, et qui porte un cadran solaire sur le ventre.

Une des curiosités de la cathédrale de Laon est un bizarre portrait conservé dans la sacristie, et représentant le Christ, peint à la cire et d'origine slave. Ce portrait, qui montre le Christ plutôt laid, aurait été donné par le pape Urbain IV à sa sœur qui était abbesse du couvent de Montreuil-en-Thiérache, et il finit par échoir à la cathédrale.

— C'est un portrait authentique, me disait autrefois le gardien du lieu, il est du VIe siècle (!)

La cathédrale de Laon est en somme un curieux édifice, qu'on a voulu rattacher aux constructions d'Allemagne (Bavière et Saxe). Cette circonstance lui aurait, peut-être, valu d'être épargnée par les Allemands installés dans la ville de Laon pendant quatre années, lors de la guerre de 1914. Mais c'est une question qui pourra être reprise et se rattache à un ensemble de considérations et de théories sur l'art, dont on pourra longuement discuter.

§

La librairie Hachette a publié dans sa petite collection de guides-promenades historiques dans Paris un volume sur **la Colline de Chaillot, Passy et Auteuil**, de M. Louis Madelin. — A l'origine, on trouve sur l'emplacement de Chaillot un petit groupe de chaumières portant le nom de Nigeon. C'est à l'époque de Dagobert, et le village se trouvait à peu près sur l'emplacement du Trocadéro.

Le village de Chaillot est mentionné, en 1097, dans une bulle d'Urbain II et se trouve alors être la propriété de Saint-Martin-des-Champs.

Chaillot faisait alors figure de gros bourg et son manoir de Nigeon domine la Seine, face à Grenelle.

Sous Louis XI, on en trouve seigneur Philippe de Commines.

En 1493, Anne de Bretagne fit don du Château aux moines de Saint-François de Paule, dont les religieux avaient pris le surnom de *Bonshommes*, qui occupèrent jusqu'à la Révolution une partie de Chaillot.

L'église Saint-Pierre, plusieurs fois reconstruite, se trouva du côté de Paris, lorsque le village se fut étendu et avec l'extension de la capitale.

Au XVII$^{e}$ siècle, on vit encore, sur les pentes du Trocadéro, le couvent de la Visitation, qui remontait à Catherine de Médicis.

Ce couvent devint la propriété du maréchal de Bassompierre, qui y fit force ripailles. Il fut contraint de le quitter sur l'invitation du roi et de Richelieu pour faire un petit séjour « de onze ans » à la Bastille.

En 1651, les héritiers du maréchal vendirent à la reine d'Angleterre, Henriette de France, le château de Nigeon. Elle y établit les religieuses de la Visitation.

Ce couvent joue du reste un rôle assez curieux à l'époque de Louis XIV.

C'est sur la colline de Chaillot, on peut se le rappeler encore, que fut projeté par Napoléon I$^{er}$ l'édification d'un palais pour le Roi de Rome. Toutefois, ce ne fut jamais qu'un projet. Pour le mettre en exécution, on rasa les maisons, on démolit les couvents de la Visitation et des Bonshommes, et le palais ne fut pas édifié davantage, les événements de 1814 et 1815 ayant mis fin au règne de l'empereur.

Cependant, à Passy, les restes du palais modernisé de la Muette sont tombés sous la pioche des démolisseurs. Ce fut, on le sait, une propriété de Marguerite de Valois, qui la légua à Louis XIII. Elle fut surtout transformée au XVIII$^{e}$ siècle, qui y donna des fêtes somptueuses.

La Muette rappelle aussi les souvenirs du régent Philippe d'Orléans, de M$^{me}$ de Pompadour, etc...

Une autre curiosité de Passy est *la Tour*, dans la rue du même nom, construite au milieu du XIV$^{e}$ siècle et retapée à l'époque moderne. On pense qu'elle remonte à Philippe le Bel, mais on n'a aucune précision à ce propos.

L'église de Passy ne daterait que de 1666, mais fut tellement *arrangée* en 1846 qu'il ne reste plus rien de la construction primitive.

La vieille église d'Auteuil remontait au XII$^{e}$ siècle, elle a été remplacée par la bizarre construction actuelle, Notre-Dame-des-Marches, qui donne une idée de l'art religieux tel qu'on le pratique maintenant.

Mais je renverrai volontiers le lecteur au volume sur Passy et Auteuil, dont l'auteur nous entretient longuement, et qui ont fait l'objet de publications antérieures dont nous avons parlé ici même.

CHARLES MERKI.

## *TOURISME*

**En Auvergne : à travers les monts Dôme et Dore.** — Le plateau central est une région pittoresque et riante, gazonnée et hospitalière. Elle retient le touriste pour des séjours paisibles où l'âme trouve, autant que les joies physiques, le motif d'un renouvellement.

Le point de départ d'une tournée riche en belles impressions, aussi larges d'envergure que variées en séductions d'art et de charme, est certainement Clermont-Ferrand. L'industrialisation ne l'a point gâtée, si spacieuse est la place au sein de laquelle se meut son évolution. Nous n'attarderons point le lecteur parmi la noble ville. Le tourisme authentique est un tourisme de campagne.

Hâtons-nous vers Royat. Après une courte promenade en la station bien connue des artério-scléreux ou des fatigués du cœur, après un coup d'œil à la boîte aux vipères qu'expose, au coin du pont, un infatigable chercheur, nous entreprendrons d'ici l'ascension du Puy-de-Dôme. Négligeant le chemin de fer, nous irons tout bonnement à pied nous hisser des 450 m. d'altitude de Royat aux 1.465 m. du chef des Dôme. Quel délicieux vallon que celui de Fontanas ; le ruisselet rapide y actionne des scieries. Puis, nous voilà à la Font de l'Arbre. La gorge est traversée ; s'épand maintenant un plateau très ouvert, d'où le panorama s'offre superbement plantureux à l'œil observateur. Passer par le col de Ceyssat, mais ce serait « embourgeoiser » notre itinéraire! Entreprenons l'ascension de ce curieux pain de sucre, d'aplomb, par les pentes les plus raides. On soufflera un peu, mais là-haut quel déroulement de contrées nous attend en juste récompense ! D'immenses verrues couvrent le paysage : ce sont de 70 à 80 cônes volcaniques dont la base se trouve déjà à près de 1.000 mètres de haut. Pentes vides et pâturages médiocres, rarement boisés, tels sont les caractères de ces pays. Quelques-uns ont conservé le témoignage de la révolution qui les agita : les laves se sont

transformées de brasiers en froideurs éternelles: les « cheires ». Vers le sud, se dressent les monts du Cantal, après les monts Dore. Vers le Nord-Est, la Limagne et, entre les deux groupes, l'immense horizon qui s'étend vers le Limousin et le Bourbonnais. Quelle puissante géographie s'enseignerait d'ici, si la vision de rapprochement permettait de lire distinctement en chaque détail de cette nature prospère, d'une vivante gaieté.

Nouveauté remarquable — la voie ferrée — qui constitua un beau succès du père Claret — (pensez donc, une locomotive de tourisme au lacieux) fait place désormais à une route automobile). On a pensé que les véhicules particuliers, de rapide allure, amèneraient plus de monde qu'un train dont la fréquence ne saurait être que mesurée.

Il faut se restaurer avant de redescendre: l'appétit des cimes est dévorant, surtout quand il est excité par la marche.

§

Et maintenant, en route, par le chemin de fer, de Clermont au Mont-Dore. Le chef-lieu du Puy-de-Dôme se révélera dans son ordonnance soignée, au fur et à mesure que la côte sera grimpée. Les monts du Livradois et le Sancy agrémentent la vue. Volvic surgit, dont les environs redisent une longue histoire volcanique. Désormais, nous parcourons le flanc nord des Dôme, spécialement du puy de Louchardière, du puy de Dôme, du puy Chopine, du puy de Côme. La Sioule dessine ses jolies sinuosités fraîches, dominées d'abord par Pontgibaud ; lui succède la vallée de la Miouze. Ces noms n'expriment-ils pas une douceur apaisante ? Rochefort-en-Montagne n'est pas loin, qui est le centre d'un élevage réputé, source de large aisance.

Après Laqueuille, la Bourboule, à la clientèle enfantine qu'elle fortifie par ses eaux thermales, très réputées parce que très arsenicales. Là s'attache à vaincre la maladie à la faiblesse constitutive tout un peuple de jeunes où s'affirme la vie, dans les délices de ce cadre pittoresque.

Plus loin, — à deux pas, — l'Auvergne paysanne et si féconde; *le Mont Dore* s'épand dans un immense berceau de verdure. Par les temps de la canicule ou même de la seconde saison printanière partant de mai, ce qu'il doit faire bon entre ces roches étagées, derrière lesquelles le soleil disparaît de bonne heure. Les

cimes les plus attrayantes président à l'activité de ce vallon : puy de Sancy, pic du Capucin, roc du Cuzeau et vers le nord, avec sa forme de corne, la Banne d'Ordanche.

La station est coquette, elle retient le touriste. Mais il convient de saluer ici un lieu où l'on vient avant tout se soigner, pour suivre un traitement décongestionnant des affections de l'appareil respiratoire. Inhalations, pulvérisations, bains, rien ne manque à cette vérification méthodique de l'organisme. Notez que les patients essaient souvent leurs forces reconquises ou la liberté de leur respiration par des promenades dans le parc ou par des excursions quelque peu montantes au pic du Capucin, à la promenade des Droites, aux Cascades du Queureuilh, du Rossignolet, du saut du Loup, du Puy de Sancy : c'est là le fier triomphe des poitrines affranchies. Le puy de Sancy, avec ses 1886 m., est vraiment le grand sommet du Plateau Central. Tout de même, la différence est faible avec les autres cimes des Monts Dore et Dôme. L'altitude ici est conditionnée par l'harmonie. Rien qui heurte le regard ou qui blesse l'esthétique. La nature s'est laissé arranger par le temps pour plaire aux hommes.

§

Aller du Mont Dore à Issoire permet de visiter une région d'allure complexe.

En premier lieu, en s'élevant par l'auto-car, au-dessus de la station thermale, on jouit d'un coup d'œil qui enveloppe dans une brillante synthèse toutes les choses considérées en détail auparavant : les horizons renferment toujours de la beauté.

Puis quand on aborde la zone des pâturages, l'œil est disputé entre la vision des troupeaux de vaches, aux sonnailles adorablement musicales, et celle jetée sur les sommets surgissant de toutes parts. Regardez vers le nord, cette cuvette tranquille, c'est le lac de Guéry ; ces deux roches imposantes qui se font vis-à-vis et semblent garder le pays, ce sont les rochers Tuilière et Sanadoire dont cette attitude bien confraternelle souligne le sympathique pittoresque.

Au col de Diane, descente sur le versant est des monts Dore ; la route s'évase par de grands lacets sur lesquels semble veiller un abondant massif de sommets. Laissant de côté la vallée de Chaudefour, le voyageur est soudain attiré par le spectacle d'un

lac avec plage et plage courue, le lac Chambon qui couvre, à 880 m. d'altitude, une superficie de 60 hectares. Une station de camping y a été organisée ; la pêche y est fructueuse. C'est de la vie maritime... en montagne.

Désormais, le lit de la Couze empruntera tantôt un site ouvert, tantôt des gorges boisées. Le château de Murols gouverne ce plateau, magnifique monument historique dressé sur un cône basaltique.

Mais le lieu de rassemblement de la contrée, en la saison estivale, est avant tout la double agglomération de Saint-Nectaire, située à 6 kil. de là et à 27 du Mont-Dore. Si la petite ville n'était un peu trop encaissée, il n'y aurait point de réserve à formuler contre la grâce de Saint-Nectaire, l'amabilité de ses contours, la gaieté de son ciel, l'attrait de son climat autorisant avec joie l'extension de la saison. Les eaux de ce pays sont victorieuses dans le traitement des néphrites albuminuriques, de certains états de déchéance organique, de quelques dyspepsies. Le passager est vivement intéressé par la symétrique distribution du territoire, par le fait de la route, le domaine des bâtiments avec casino et dépendances, puis des parcs et terrains de jeux, dominés par un dolmen. Ici, le genre de vie pratiqué est simple, familier. Il semble que les villes d'eaux où l'on va pour soigner sincèrement et énergiquement les santés excluent les plaisirs absorbants, les distractions fébriles, tout ce qui compromettrait la cure. On a l'impression qu'à Saint-Nectaire, la mondanité est réduite à ses plus simples expressions.

Ne quittons pas ce vallon sans saluer l'église romane, type accompli de l'art roman auvergnat, avec sa série de chapiteaux bien conservés.

§

Toutefois, avant de regagner Issoire, on ne saurait négliger l'excursion de Besse. Les 1.000 mètres d'altitude de ce bourg en ont fait un centre de séjour parmi les vieilles constructions auvergnates, à deux pas du lac Pavin, renommé pour ses truites. On est là quelque peu retiré du monde. A vrai dire, un peu de mélancolie ne messied pas à une cure de silence et de reconstitution.

Le mouvement, le travail, la prospérité se créent des droits

très forts quand, de Saint-Nectaire, par Montaigut et Champeix, on a accès à ce fertile plateau descendant où les plus riches cultures assurent aux habitants un revenu toujours plus élevé. Le tourisme n'est pas un élément nécessaire de leur rétribution. Il se borne à orner de pittoresque et d'art les horizons de cette Auvergne qui est bien l'une de nos provinces françaises les plus heureusement complètes.

ALBERT SAUZÈDE.

## *LETTRES RUSSES*

P. Milukov : *La Russie au tournant de son histoire*, 2 vol., Paris, 1927. — *Les Archives rouges* et quelques autres *Revues*.

L'ouvrage de M. P. Milukov : **La Russie au tournant de son histoire,** n'est pas, à vrai dire, tout à fait nouveau. A la fin de 1921, M. Milukov fut prié de venir faire, à Boston, un cours sur « la catastrophe russe ». En 1922, ses conférences furent publiées, en anglais, sous le titre *Russia to-day and to-morrow* et, en 1925, une édition de cet ouvrage, revue et augmentée, parut en langue allemande sous le titre *Russlands Zusammenbruch*. Maintenant, c'est en russe que M. Milukov fait paraître ses conférences de Boston qui, considérablement amplifiées, forment dans cette nouvelle édition deux forts volumes intitulés *Rossia na perelome* (La Russie au tournant de son histoire), avec un sous-titre : « La période bolcheviste de la révolution russe ». Le premier volume est consacré à l'étude de l'origine et de la consolidation de la dictacture bolcheviste ; le second, au mouvement anti-bolcheviste. M. P. Milukov a, comme savant et comme homme politique, occupé une place considérable dans l'histoire de son pays pendant les deux dernières décades, et, en raison de l'importance de son rôle dans le mouvement révolutionnaire russe, il lui était très difficile d'écrire l'histoire de cette révolution, qui, d'ailleurs n'est pas encore terminée. Mais dans son ouvrage, M. Milukov a réuni un matériel si abondant et si substantiel que les futurs historiens y pourront puiser de précieux renseignements. Dans le premier volume, l'auteur s'arrête tout d'abord sur les causes qui ont rendu inévitable la révolution russe, même jusque dans sa phase bolcheviste, qu'il considère comme son aboutissement logique. Les quatre premiers chapitres sont consacrés à cette étude. Il décrit d'abord la lutte

politique qui sévit en Russie entre le pouvoir et la société, à dater du manifeste du 17 octobre 1905 jusqu'à la révolution de février 1917, et trouve dans les lettres de l'Impératrice à Nicolas II la meilleure preuve que l'empereur, qui n'avait jamais compris la gravité de la situation intérieure, désormais entièrement subjugué par sa femme, marchait inévitablement à sa perte.

Restée seule à Tsarskoié-Sélo, en fait c'est elle (l'Impératrice) qui règne, recevant les ministres, écoutant leurs rapports, insistant sur la révocation des personnages qu'elle, ou « notre ami » (Raspoutine), juge indésirables, et sur la nomination de ceux qui lui paraissent « bons ». L'appartement de Raspoutine était devenu l'antichambre que devaient traverser les candidats au poste de ministre. Commence alors cette série de chutes rapides des ministres et leur remplacement par d'autres, qu'on a si bien nommée le saute-mouton ministériel. Une bande de grands et petits affairistes entoure Raspoutine et l'Impératrice. Contre argent, on peut tourner la loi, recevoir une place, être délivré des poursuites, du service militaire, etc. A la haine provoquée par l'activité du gouvernement s'ajoute maintenant le mépris. On a cessé de craindre le gouvernement, il est devenu l'objet de la satire et de la raillerie.

La cause principale de l'échec de la révolution de février 1917, M. Milukov la voit dans la dualité du pouvoir, partagé entre le gouvernement provisoire et le Conseil des ouvriers et des soldats.

C'est, du reste, dans cette dualité que les bolcheviks ont puisé leur force, ayant l'air d'agir légalement. A ce propos, Trotzky a écrit :

Nous appelons cette révolution légale en ce sens qu'elle est née dans les conditions normales de la dualité du pouvoir. Arrivés au pouvoir dans le Conseil de Pétrograd, nous, bolcheviks, n'avons qu'à continuer et renforcer les méthodes dualistes.

Ils ont été puissamment aidés dans leurs desseins, comme l'indique M. Milukov, par l'inaction du gouvernement de Kerensky;

Qu'ont fait en ces jours décisifs le gouvernement et Kerensky ? Les adversaires voyaient clairement ce que Kerensky devait faire. Soukhanov, observateur très attentif, a dit : « Sérieusement parlant, on ne peut expliquer que par la naïveté et la sottise de notre gouvernement d'opérette le fait qu'il n'a même pas essayé de prendre des mesures quelconques de défense. Sans doute, l'avocat Kerensky ne pouvait pas gagner cette affaire, mais il pouvait et devait l'essayer. Il n'avait plus rien à perdre, il fallait risquer et jouer : Va, banque !

Sans doute, on ne peut accuser tout le gouvernement. Il appréciait la situation aussi clairement que Soukhanov. Un groupe de ministres, Konovalov en tête, faisait tout ce qu'il pouvait pour forcer Kerensky à agir. Mais le chef du gouvernement se trouvait en cet état pathologique de la paralysie de la volonté, qui rappelait beaucoup celui de Nicolas II devant la révolution.

Ensuite l'auteur étudie longuement les circonstances qui ont permis aux bolcheviks de se maintenir au pouvoir. Huit chapitres sont consacrés à la question nationale de la Russie actuelle, et la fin du premier volume aux rapports entre le gouvernement des Soviets et la IIIe Internationale.

Le second volume nous donne l'histoire complète du mouvement anti-bolcheviste, qu'on appelle « le mouvement blanc », à partir de l'entrée en lutte de l'armée tchèque, qui faisait elle-même partie de l'armée française, jusqu'à la chute de Vrangel.

Le dernier numéro des **Archives rouges** (no 19), ainsi que d'autres revues historiques et littéraires, telles que *La Presse et la Révolution* (Petchati revolutia), no 36 ; *Krasnaia Nov*, no 5 ; *Novy Mir* nos 5 et 6, contiennent beaucoup de documents et d'articles intéressants. Les *Archives rouges* donnent la suite de la correspondance de Witte, dont le correspondant est cette fois Kouropatkine. Ces lettres sont datées de 1904 et 1905. Kouropatkine commandait sur le front et Witte était à ce moment à Pétersbourg. Dès 1904, Witte écrivait : « Il semble que dans la population se produit un processus psychologique latent qui peut amener beaucoup de catastrophes. » Quelques semaines après le meurtre de Plehve, Witte résume ainsi ses impressions :

Avec M. Von Plehve est arrivé ce qui devait arriver, et, ce qui est terrible, c'est que nulle part ce crime n'a trouvé de réprobation. On n'entendait que des soupirs de soulagement et des malédictions à sa mémoire.

Comme toujours en pareil cas, après la mort, la langue de ses proches et de ses collaborateurs s'est déliée, ainsi que celle des personnes qui ont examiné ses papiers. Dieu sait ce qu'on a trouvé.

Pendant deux ans, on n'a donné à l'empereur rien que les rapports les plus lâches, les plus mensongers, les plus calomnieux. Mais ce qui vous intéressera particulièrement, c'est qu'il en résulte que M. Von Plehve était l'âme de la bande qui a conduit la Russie à cette malheureuse guerre ; c'est maintenant indiscutable. Je dis malheureuse, car je ne vois pas dans ses résultats, quelque victorieuse qu'elle puisse être pour nous,

aucun bien pour la Russie. Sans exagération, on peut dire qu'une guerre victorieuse donnera peut-être des résultats pires qu'un succès moyen.

Dans une autre très longue letttre datée du 19 janvier 1905, Witte fait à son correspondant le tableau « tout à fait sincère » de la situation.

Même avant la guerre, la société haïssait le gouvernement. Il n'y a en Russie que 56 pour 100 de Russes ; 44 pour 100 sont des Juifs, des Finlandais, des Allemands, des Polonais, des Arméniens, des Tatars, qui, même avant la guerre, à cause de notre politique, haïssaient le gouvernement. Maintenant, les premiers 56 pour cent commencent à crier : « Eh bien, qu'est-ce que le gouvernement a fait de nous ? » Et ici les anarchistes, les révolutionnaires, les constitutionnalistes ont commencé une propagande des plus actives. En résultat, tous les gens sont déséquilibrés, et, en outre, le gouvernement devient de plus en plus petit. Auparavant, on haïssait les ministres, maintenant on les méprise. Auparavant, on n'aimait pas le gouvernement, mais on comptait avec lui ; maintenant, on le raille méchamment en tâchant de l'étrangler. Presque tous les zemstvos et la noblesse sont contre l'autocratie. Le peuple, en attendant, ne désire qu'une chose : qu'on prenne les terres des propriétaires et les lui donne.

Et Witte termine sa lettre par cette phrase :

Pour vous, c'est très difficile, cher Alex Nicolaïévitch, mais je ne sais pas où c'est plus dangereux et pire, à Moukden ou à Pétersbourg.

Toute la correspondance de Witte avec Kouropatkine est empreinte d'une très grande affection, ce qui ne manquera pas de susciter quelque réserve sur la sincérité de Witte au lecteur des lettres précédentes, adressées à Sipiaguine, dans lesquelles Witte parle d'une façon plus que sévère de Kouropatkine, tant comme homme que comme général en chef, allant jusqu'à le déclarer « plus dangereux que les Japonais ».

Dans le même numéro des *Archives rouges*, un autre document intéressant : le *Journal* du général Rauch, chef d'Etat-Major de la circonscription militaire de Pétersbourg et *persona grata* du grand-duc Nicolas Nicolaïévitch. Ce *Journal* embrasse la période d'octobre 1905 à février 1906, pendant laquelle les sphères gouvernementales considéraient Witte comme le pire ennemi de la Russie et de l'autocratie. Rauch essaie de définir ce qu'était Witte. « Est-il tout simplement un mauvais homme d'Etat, écrit-il, ou un traître qui, sincèrement, conduit le pays à l'anarchie ? » Il

penche pour l'incapacité et cite ces paroles du grand-duc Nicolas Nicolaïévitch. :

Je l'ai soutenu uniquement parce que je l'ai considéré comme le seul homme capable de commencer à appliquer les réformes du 17 octobre. A ce moment, la situation était telle qu'il n'y avait personne d'autre que lui et les réformes étaient nécessaires. Si on ne l'avait pas pris, il eût été plus que dangereux ; tandis que maintenant, qu'on arrive seulement à la Douma et on pourra le congédier.

C'est Rauch qui avait obtenu de la cassette impériale 100.000 roubles pour éditer les journaux pogromistes, *La Voix de la vérité* et *l'Aube*, dont il ne parut, du reste, que quelques numéros, l'argent ayant été vite dilapidé.

Parmi les autres documents et articles, il faut encore citer le journal du Président de la deuxième Douma, Golovine, plein de ses souvenirs sur Nicolas II et Stolypine. Golovine, qui eut la possibilité d'approcher Nicolas II, discute fortement l'opinion répandue, qui considérait Nicolas II comme un homme sot et sans volonté, n'entendant rien à la politique, et qui n'était qu'une arme entre les mains de la camarilla. « Au contraire, affirme Golovine, Nicolas poursuivait sa politique personnelle, ne cédant que quand on ne pouvait déjà plus faire autrement et reprenant ses concessions à la première possibilité. »

Les autres revues que nous avons mentionnées renferment également bon nombre de pages intéressantes. Ainsi *Krasnaia Nov* (La terre vierge rouge) donne, dans son n° 5, un nouveau roman de Maxime Gorki : *La vie de Klim Smaguine*. Gorki est un grand artiste et son roman serait excellent s'il ne s'y trouvait tant de digressions politiques. Ainsi, au début même, nous trouvons ce passage :

Les premières années de la vie de Klim avaient coïncidé avec les années de la lutte désespérée pour la liberté et la civilisation, lutte menée par ces gens peu nombreux qui se plaçaient courageusement entre l'enclume et le marteau, entre le gouvernement, à la tête duquel se trouvait le descendant stupide d'une princesse allemande intelligente, et le peuple illettré, abruti dans l'esclavage. Haïssant, comme il le méritait, le tzar, les gens honnêtes aimaient le peuple et allaient le sauver.

Et ils sont nombreux en ce genre.

La revue *Novy Mir* (Le monde nouveau) publie dans son dernier numéro, entre autres, les souvenirs de Joffe sur Brest-

Litovsk. Joffe, comme on le sait, à été le premier président de la délégation soviétique à la conférence de la paix à Brest-Litovsk. Le 22 décembre 1917, la délégation bolcheviste lut sa déclaration sur les principes d'une paix démocratique « sans annexion ni contribution » et, trois jours plus tard, au grand étonnement de la délégation, les représentants de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Bulgarie et de la Turquie déclaraient souscrire à ces principes.

Que ce fût hypocrisie, on n'en pouvait douter, dit Joffe, cependant l'insolence avec laquelle nos adversaires, dans les réunions ultérieures, ont exposé leur compréhension des principes proclamés par nous et soi-disant acceptés par eux, était beaucoup plus inattendue que cette acceptation même. L'Allemagne et ses alliés sont allés beaucoup plus loin qu'on ne pouvait l'attendre et nous avons compris qu'aucun accord avec eux n'était possible et qu'il ne pouvait s'agir que de soumission, c'est-à-dire l'acceptation de leur ultimatum.

Cependant la délégation bolcheviste fit traîner les pourparlers, comptant sur la révolution allemande, et, pour combattre la diplomatie allemande, on nomma en tête de la délégation bolcheviste Trotzky. Les pourparlers durèrent plusieurs mois.

Non seulement tout était déjà dit, mais redit plusieurs fois et la révolution en Europe tardait toujours. En même temps, les conditions allemandes de la paix étaient si dures que la main ne se levait pas pour les signer, c'est alors que parut pour la première fois l'idée : Nous ne signerons pas la paix et ne continuerons pas la guerre ; nous démobiliserons nos armées et nous ferons appel à la conscience du prolétariat allemand et austro-hongrois.

La déclaration de Trotzky fut écoutée en silence. Après la première phrase, les Allemands s'attendaient à une déclaration sur le consentement à signer la paix. Mais quand Trotzky eut terminé, personne ne voulut parler et seul Kuhlmann marmonna quelque chose sur la nécessité de convoquer le *plénum*. La délégation bolcheviste refusa en séance même. Les pourparlers étaient terminés, et le 18 février les Allemands commençaient l'attaque de Pétrograd.

Dans le parti communiste, raconte Joffe, parut le désaccord le plus sérieux. Les uns, Trotzky en tête, s'en tenaient toujours à la tactique ni paix ni guerre et tablaient sur la révolution allemande. « S'il le faut, nous tous fuirons Pétersbourg et Moscou, disaient-ils, et nous établirons sur l'Oural, ce n'est qu'avec cette tactique que nous aiderons la révolution allemande ; si nous

cédons, nous la trahissons ». Les autres, avec Lénine, étaient pour la paix coûte que coûte, car ils ne comptaient pas sur la révolution. A la séance du Comité central du parti, le 22 février 1917, sept personnes (Lénine, Stassov, Zinoviev, Sverdlov, Staline, Sokolrihov et Smilga) votèrent pour l'acceptation des propositions allemandes ; quatre (Boubnov, Jaritzki, Boukharine, Lerdove) votèrent contre, et quatre (Trotzky, Joffe, Djerzinski et Chrestisky) s'abstinrent. Le lendemain, en séance plénière, le comité, par 126 voix contre 85, acceptait l'ultimatum allemand.

Dans son n° 3, la revue *Zvesda* (L'Etoile) commence un nouveau roman de Fédine. *Les frères*. C'est un tableau de mœurs des classes intellectuelles d'aujourd'hui. Après avoir survécu à toutes les horreurs de la révolution : famine et massacres, peu à peu chacun reprend ses travaux d'autrefois.

A citer également, dans ce numéro, plusieurs poèmes, dont un tout à fait remarquable, dû à un jeune poète, Erlich, qui rappelle par son lyrisme le regretté Blok, considéré comme l'héritier direct de Pouchkine.

J.-W. BIENSTOCK.

## *LETTRES TURQUES*

Essayistes et romanciers d'aujourd'hui : Yacoub Kadri, Falih Rifki, Rouchene Echref, R. Nouri Bey. — Les écrivains turcs au service du nationalisme.

C'était pendant les années 1912 et 1913. Nous étions des adolescents qui nous nourrissions de Barrès, de Remy de Gourmont, d'Henri de Régnier, de certains des livres d'Anatole France et de certaines pages de Pierre Louys. **Yacoub Kadri**, débutant, publiait dans diverses revues en vogue les nouvelles qui plus tard devaient composer son premier recueil, *Une Aventure*. Il avait été un des précieux adhérents de ce groupe du *Fedjri-Ati*, qui succéda, aux environs de l'année 1909, à l'école du *Serveti-Funun* dont j'ai parlé dans ma dernière chronique. Le groupe du *Fedjri-Ati* constituait un cénacle de très jeunes écrivains dont les tendances étaient, comme nous disons aujourd'hui chez nous, nettement « occidentales ». Nous retrouvions dans ces premiers contes de Yacoub Kadri les effets de notre enthousiasme commun pour l'auteur d'*Amori et Dolori Sacrum* et pour celui du *Chemin de Velours*. Ce volume d'*Une Aventure*, du reste, avait je ne sais quoi de secrètement barrésien qui plus tard, dans

la *Grappe Mystique*, devait s'exprimer sous la forme d'une parenté assez rapprochée avec la sensibilité barrésienne. Il n'est pas une idée, un mot, une image dans l'œuvre de Yacoub Kadri qui puisse faire dire de lui qu'il procède de Barrès ; mais il flotte dans l'atmosphère de cette œuvre quelque chose de l'âme du Barrès de Tolède et du Gréco. L'un et l'autre sont des idéalistes, et en eux l'idéalisme se manifeste par une sorte d'orthodoxie intellectuelle.

*Une Aventure* renfermait des nouvelles d'une valeur littéraire parfaite, telle que *Une Biographie* et *Le Voleur de suaires*; mais le volume n'en était pas moins une œuvre de début. Pendant la guerre, Yacoub Kadri publia un long roman, *Maison à louer*, puis les premières parties de la *Grappe Mystique*, et un certain nombre de chroniques et d'essais sur lesquels je reviendrai plus loin. Mais c'est bien avec son dernier roman, *Nour-Baba*, qu'il semble avoir donné sa mesure. L'a-t-il vraiment donnée cependant ? Car en dépit des beautés du livre, il reste certain que, pour en faire un chef-d'œuvre, il lui fallait consentir à un effort plus grand.

C'est l'histoire du Supérieur d'un couvent de Bektâchis, lesquels constituent une secte à apparence religieuse, dont les doctrines sont empreintes d'un mysticisme facile et d'une épaisse sensualité. Les couvents de Bektâchis sont mixtes : hommes et femmes s'y rencontrent et y vivent des heures où les rites du culte,comportantune certaine idolâtrie, alternent avec des festins qui finissent en orgies. Telle est, du moins, la croyance générale à l'endroit des mœurs de cette secte dont le secret est farouchement gardé, et telle est, en somme, l'image qu'en a donnée Yacoub Kadri, que les Bektâchis attaquèrent du reste violemment lors de la publication du livre. Celui-ci fit ainsi beaucoup de bruit, et eut un retentissement singulier, car *Nour-Baba* se trouvait être en même temps — bien que l'auteur se défendît d'y avoir jamais pensé — un roman à clé : on y reconnut les principaux personnages, appartenant au meilleur monde de Stamboul. Mais au-dessus du scandale littéraire auquel *Nour-Baba* donna lieu, et qui fit en partie sa renommée, il y a la valeur intellectuelle de l'ouvrage, en vertu de quoi il est le meilleur roman turc, et une œuvre destinée à durer.

L'action est simple : une grande dame, descendante d'une

illustre famille, entre, après une vie de débordements, dans la secte des Bektâchis et y devient grâce à sa beauté, sa fortune et son prestige, la maîtresse du Supérieur, Nour-Baba (le Père Lumière). Celui-ci est le spécimen parfait du mâle séducteur, volontaire, impudique, ardent et velu comme un bouc. Les femmes dans sa vie passent comme les jours, vouées à l'inéluctable élimination. Sa liaison avec Zybà hanem (c'est le nom de la néophyte) commence, au début du livre, à le lasser. Il a entendu parler d'une nièce de Zybâ, Niguiar. Le bien qu'on lui en a dit fait naître en lui, avant que de l'avoir vue, ce désir terrible des imaginatifs, qu'exacerbe une existence de plaisirs ininterrompus. Niguiar est la créature innocente et douce par excellence, mariée à un diplomate toujours absent, et dont les jours s'écoulent calmes et limpides dans la quiétude d'une de ces adorables maisons bâties sur le Bosphore. Rien ne vient jamais déranger la parfaite ordonnance de sa vie, sauf l'écho des aventures et des passions de cette tante Zybâ, où la candide Niguiar croit deviner une révolte ouverte contre la contrainte domestique dont parfois elle est lasse elle-même. L'opposition de Zybâ hanem n'empêchera point Nour-Baba d'être présenté à Niguiar. Il trouve facilement le moyen de l'attirer au couvent, où il se hâte de l'initier, afin de l'y attacher à jamais. Puis, une fois l'appétit du Maître assouvi, c'est l'abandon et la défaite de Niguiar devant l'insulte, et sa passion farouche pour cet homme en rut perpétuel, bien fait pour troubler une âme comme celle de la jeune femme, faible et molle. Pourtant, elle n'entend pas être abandonnée : les boissons alcooliques, dont on fait un étrange abus dans la confrérie, l'usage de stupéfiants auquel la conduisent les premiers déboires, l'acharnement avec lequel elle continue à aimer Nour-Baba la rivent plus que jamais à ce couvent dont elle a d'autre part été la bienfaitrice. Et même, lorsque le Maître, déjà sur le retour, se mariera avec une adolescente, elle ne voudra pour rien au monde quitter ce lieu où l'amour se révéla à elle dans la seule forme qui lui convienne : brutal et sombre.

Tel est le roman, qui vaut par les scènes admirables qu'on y rencontre et la perfection des deux personnages centraux : Niguiar et Nour-Baba. Le chapitre II, par exemple, est un chef-d'œuvre de style, de composition, de psychologie, d'art en un mot. Une autre originalité du roman consiste en des détails fort

curieux sur la secte (1), les mœurs des initiés, — les scènes d'initiation et de cérémonies rituelles étant l'exacte reconstitution d'un monde qui semble familier à l'auteur (2). *Nour-Baba* a mérité le succès qui l'a accueilli, et posé Yacoub Kadri comme le meilleur romancier de notre génération.

Un des derniers « livres à succès » de ces temps a certainement été *Tchali-Kouchou* (la Fauvette) de **R. Nouri Bey**, dont la vogue a dépassé celle de *Nour-Baba*, non que le premier eût plus de valeur, mais bien parce que R. Nouri a su devenir le romancier populaire par excellence. On s'explique mal ces engouements littéraires, qui tiennent on ne sait au juste à quoi, mais qui ont certainement leur racine dans cette communion profonde de la masse des lecteurs avec un auteur donné, paraissant posséder le meilleur de la sensibilité muette de la foule anonyme et réaliser son obscur idéal intellectuel. Il est rare qu'un livre connaisse le succès de *La Fauvette*. Il serait long d'en dire le sujet. Mais je veux indiquer cette particularité de R. Nouri qu'il s'apparente aux romanciers anglais, soit par sa sensibilité, soit par ses méthodes d'art, soit encore par cette émotivité où la pitié s'allie à l'humour, façon toute britannique de composer un livre.

Longtemps après le roman, s'est acclimaté chez nous ce genre dont Anatole France disait qu'il serait un jour le seul à être cultivé : l'essai. Yacoub Kadri en a écrit un certain nombre, et c'est bien d' « essais » que l'on peut qualifier la série de la *Grappe Mystique*, qui est une suite de méditations où domine un doux mysticisme intellectuel. D'autre part, les essais critiques de Yacoub Kadri ont pour l'histoire des lettres d'un pays l'importance que présentent certaines pages qui définissent un temps et tracent l'image d'une période littéraire. Sous ce rapport, Ahmed Hachim aura de son côté écrit quelques études charmantes et en quelque sorte définitives sur l'aspect du monde littéraire turc contemporain. Mais le véritable essayiste s'est révélé en **Rouchene Echref Bey**. Il a débuté dans la chronique journalistique. Sa situation privilégiée dans le monde des revues et des jour-

(1) Voir, sur les Bektâchis, le livre de Jacob, *Die Bektachis*, et l'article *Bektâchis* dans *l'Encyclopédie de l'Islam* de Houtsma (Leyde).

(2) *Nour-Baba* et *Une Aventure* ont paru en traduction dans un journal publié en français à Stamboul, *l'Echo de Turquie*.

naux lui a permis d'introduire en Turquie le reportage littéraire, tel qu'il a été pratiqué en France et tel que le pratique aujourd'hui M. Frédéric Lefèvre. Il a réuni dans un volume, *Diortarki* (Ils disent que...), ses entretiens avec les plus grands écrivains turcs, à quelque école qu'ils appartinssent, — et même avec les médiocres, d'où l'intérêt prodigieux du livre, accessible, bien entendu, à ceux qui connaissent les dessous de la vie littéraire d'un pays. Mais la sensibilité de Rouchene Echref était trop riche pour qu'il se bornât à ce rôle passif de journaliste et de chroniqueur. Par la suite, il publia — après un pieux volume qu'il consacra à la mémoire du bon poète Tevfik Fikret — trois séries d'essais : *Eloignements*, *Jours défunts* et *Vers l'Indépendance*. *Eloignements* contient de fort belles pages comme « Fontaines sur la route », le « Dîner de Ramazan », les « Chansons du joueur de tambour », etc., et des études sur le sublime architecte que fut Sinan, constructeur des plus belles mosquées de Stamboul, sur la mosquée de Suleymanié, le grand bazar de Stamboul, — pages d'évocation chaleureuse et émue de ce que fut autrefois la merveilleuse cité turque. Le livre débute par une « Lettre à Yacoub Kadri », écrite d'Angora, où Rouchene Echref, passant à travers les lignes britanniques, est allé rejoindre les nationalistes. Cette lettre est émouvante où l'on retrouve l'exaltation puissante et soutenue dont les jeunes écrivains turcs appuyèrent l'effort magnifique des nationalistes d'Angora. *Vers l'Indépendance* est une illustration de cet effort. Une preuve que la lutte des Turcs pour l'indépendance, puis la révolution profonde qu'ils accomplirent est, en même temps, que l'œuvre de Moustapha Kémal pacha, celle des intellectuels, c'est la manière dont nos meilleurs écrivains soutinrent cette révolution et cette lutte, l'exaltèrent, l'inspirèrent par endroits, la chantèrent avec cette piété et cette émotion qui est le privilège des artistes. Tous, ils se sont mis au service du nationalisme vainqueur et créateur. C'est ainsi que Yacoub Kadri et Rouchene Echref ont passionnément glorifié cette épopée turque, tandis que **Falih Rifki Bey**, le meilleur polémiste de notre temps, le plus ardent, le plus brillant, menait la lutte avec cette âpreté, cette énergie que donne la foi dans la patrie et dans les hommes qui conduisent celle-ci vers une destinée meilleure. Isolé dans l'hostile Stamboul occupé par l'ennemi, il a, trois années durant, poursuivi dans son

journal, avec une furieuse ténacité, la campagne nationaliste. Il risquait sa vie à ce jeu, car les Anglais ne badinent pas en matière politique — et du reste ils l'ont finalement jeté en prison. Au total les jeunes écrivains turcs auront magnifiquement fait leur devoir envers leur pays. Ils continuent à l'accomplir en défendant la révolution, qui est dans une large mesure leur œuvre. En vérité, l'histoire est à faire des souffrances et des efforts de la race turque pour la liberté. Qui entreprendra cette épopée ?

RECHAD NOURY.

## *LETTRES CANADIENNES*

Jean-Charles Harvey : *Pages de Critique*, Québec, Imprimerie du Soleil. — Magali Michel : *Comme Jadis*, Montréal, Bibliothèque de *L'Action Française*. — P.-G. Roy : *Vieux Manoirs, vieilles Maisons*, La Commission des Monuments Historiques de la Province de Québec. — Arthur Vallée : *Michel Sarrazin*, Lévis, Imprimerie du *Quotidien*.

Dans ses **Pages de Critique**, Jean-Charles Harvey examine « quelques aspects de la littérature française au Canada », et il s'y demande pourquoi nous ne produisons pas d'œuvres de meilleure qualité. Son enquête est intéressante et elle mérite d'être considérée, ici. La première cause, évidemment, est notre jeunesse nationale : nos plus vieilles universités sont à peine âgées d'un siècle, nos écoles de même. Un autre motif serait la veulerie des critiques et des juges dans les concours où l'on ne prime pas le talent, mais la position, l'orthodoxie ou la popularité des écrivailleurs. La raison économique que M. Harvey invoque n'est pas sérieuse : les écrivains et les artistes ne connaissent pas toujours la gloire et la prospérité de leur vivant, dans des branches moins difficiles. Harvey lui-même est journaliste et propriétaire. Son roman, *Marcel Faure*, dont je vous avais dit du bien en ces chroniques, a eu les honneurs d'une discussion au parlement de Québec. Je ne sais pas si ce débat législatif et littéraire a activé les ventes, mais l'auteur, qui y assistait comme chroniqueur parlementaire, a dû en retirer quelque satisfaction, et en outre, quelque temps après, on le nommait chef de rédaction à son journal. C'est donc une récompense aux qualités de son écriture. D'ailleurs, quand les livres canadiens seront bons, on les fera voyager et on les traduira, et leurs auteurs gagneront de l'ar-

gent et ils pourront monter à cheval comme Paul Bourget ou se promener en automobile comme Arnold Bennett.

Voici quelque chose de plus probant au sujet de la disette des chefs-d'œuvre, qui serait causée par la paresse et l'ignorance des milieux canadiens. Les jeunes gens qui passent par nos séminaires et collèges s'imaginent tout savoir, une fois qu'ils sont bacheliers. Ils n'essaient pas de se cultiver, en dehors des leçons obligatoires pour l'étude de leur profession. Ainsi, combien de nos avocats sont incapables de questionner un témoin en anglais ou de plaider devant les tribunaux supérieurs de l'Empire britannique, où c'est le couronnement de nos carrières juridiques de parvenir. Ils se contentent des cours locales et des tribunes villageoises où une seule langue suffit. Au cinéma, où les dialogues et les légendes sont bilingues, le traducteur ne semble connaître aucun des idiomes qu'il essaie d'interpréter. Dernièrement, il rendait *watch* ou *quart* sur un navire par *montre*. Des impairs semblables augmentent la confusion provoquée par notre censure, qui transforme tous les amants et les maris malheureux en parents respectables, afin de nous garder purs. Je ne pense pas que tous ces chastes truquages et ces restrictions obscurantistes, qui maintiennent notre peuple en enfance (et notre littérature dans la médiocrité), le maintiennent également dans la vertu, car sans être en mesure de citer des statistiques à ce sujet, je sais qu'il y a chez nous des cocus, des concubins et des concussionnaires, à part les voleurs et les meurtriers. En passant, sans mettre en question les 10 commandements et les 7 péchés capitaux, pourquoi est-il plus licite de décrire la fin de l'existence que le commencement ? En d'autres termes, pourquoi permet-on de jouer les mélodrames les plus stupides, remplis de tueries et de violences bien détaillées, mais non pas des pièces où les circonstances de l'amour et de la naissance sont représentées avec quelque minutie ? La vie et la mort devraient avoir les mêmes droits en art, et celui-ci ne devient malsain et mauvais que si l'on insiste. Personnellement, je n'aime pas plus qu'on s'attarde dans l'alcôve que dans le cabinet de toilette ou l'écurie : l'ennui peut naître dans l'un quelconque de ces endroits. D'autre part, on devrait pouvoir baser des situations épisodiques sur toutes les contingences que Dieu a mises dans la nature.

Puis, Harvey étudie quelques ouvrages d'une manière très

judicieuse, et il y signale des défauts patents, comme les exagérations de l'école qui remplace les idées et l'intérêt par des descriptions oiseuses des biens meubles et immeubles du terroir.

On a un exemple de ce genre dans le petit volume intitulé **Comme Jadis**. L'auteur est la sœur de l'aimable M. Michelet, qui dirige le service des traductions au Bureau International du Travail. Elle écrit gentiment, mais ses situations sont trop idylliques et il y a trop d'agriculture nationaliste. Ce n'est pas précisément l'atmosphère où son frère traduit, à haute tension, des documents stériles pour les prolétaires cosmopolites qui font la saison à Genève et qui dînent en smoking aux frais des nations.

Je signale le magnifique volume **Vieux Manoirs, vieilles Maisons**, publié par la Commission des Monuments Historiques de la Province de Québec. L'animateur de cette institution est M. Joseph Simard, sous-ministre, qui fait beaucoup de bien à son pays sans le proclamer sur les plates-formes électorales ou patriotiques. Pour l'édification de notre goût et de notre souvenance, cette publication est illustrée de photographies et de quelques reproductions en couleurs de tableaux par l'admirable peintre Horatio Walker et autres artistes. Et voici un fonds de belles histoires qu'on pourrait situer dans des décors romanesques où vécurent maints personnages de notre passé court, mais héroïque. Ainsi, dans l'une de ces nobles demeures mourut Marie-Anne Jarret de Verchères, épouse de Pierre-Thomas Tarieu de Lanaudière, seigneur de la Pérade. C'était une femme forte, fameuse par ses démêlés glorieux avec ces Peaux-Rouges qu'elle vainquit deux fois, dont une en combat singulier, paraît-il. La résidence de cette courageuse châtelaine a été consumée, l'autre jour, par un incendie, comme l'habitation ravissante du fief ecclésiastique de la Baie-Saint-Paul. Que de jolis souvenirs qui s'en vont en fumée, chez nous, et qu'on remplace par des horreurs! Le Gouvernement de Québec a déjà commencé à enseigner la beauté à ses administrés, avec ses écoles de beaux-arts et d'architecture, mais il faudrait compléter cette éducation en dotant notre capitale québecoise d'un musée, car n'importe quelle petite ville américaine dépasse notre ancienne cité française en ceci.

Le docteur Vallée nous donne une monographie très bien documentée et composée sur **Michel Sarrazin**, un biologiste canadien qui se livra à des recherches sur le rat musqué, le

castor, le sucre d'érable et le *porte-épy*. Les chapitres nous transportent de la Nouvelle-France à l'ancienne et nous intéressent profondément avec leurs aperçus sur les mœurs médicales et scientifiques, au temps où Louis XIV régnait. L'auteur, en nous faisant connaître ce savant pionnier, a voulu le proposer en exemple aux descendants des grands découvreurs de l'Amérique du Nord, afin qu'ils ne s'en tiennent pas à la gloire de leurs ancêtres. Mais puisqu'il ne reste plus de continents à découvrir, ils pourraient peut-être imiter Sarrazin et chercher des choses utiles à l'humanité. Mais pour cela il faudrait fonder des instituts, des laboratoires et des bibliothèques, ou ouvrir davantage les établissements qui existent déjà pour qu'ils soient ventilés par les souffles vivifiants de la science véritable. Et quand ces conditions heureuses existeront, il faudra travailler et produire, pour ne pas donner raison aux imbéciles qui prétendent que les Canadiens-Français sont inférieurs à leurs voisins blonds, parce qu'ils ont, généralement, les cheveux foncés des races méditerranéenne ou alpine.

JULES BEAUCAIRE.

## *LETTRES CHINOISES*

Kou-houng-ming : *L'esprit du peuple chinois*, Librairie Stock. — Arthur H. Smith : *Mœurs curieuses des Chinois*, Payot. — Lao Pong-Yo : *Le double dragon chinois jaune ou rouge*, Peyronnet et Cie.

La presse, depuis deux mois, ne publie plus que de rares nouvelles de Chine. Les lecteurs en induisent que la phase critique des troubles est passée : l'apaisement prépare la paix. Ils négligent deux faits : le climat et la végétation. Dans tout le centre et le nord, la saison des pluies abat sur les montagnes dénudées et le pays sans forêts des masses d'eau dont nos orages récents donnent, malgré leur violence, une faible idée. Il m'est arrivé à Pékin, après une pluie de quelques heures, d'avoir en maints passages de l'eau jusqu'au poitrail de mon cheval. Les rivières deviennent torrents et débordent, quand elles ne rompent pas leurs digues. Les ouvrages d'art des voies ferrées sont emportés. La campagne se couvre de lacs temporaires. C'est alors qu'humidité et chaleur font pousser partout les cultures et les herbes à une hauteur qui dépasse de beaucoup la taille d'un homme. Le sorgho atteint 3 et 4 mètres. Les rivières sont des marécages.

Les maïs, des fourrés impénétrables. Toute campagne de guerre est arrêtée.

Les intrigues, elles continuent de plus belle. Malgré leur secret, elles se manifestent par des mouvements, par des proclamations, par des échanges de télégrammes. Il est aisé de se rendre compte ainsi que le grand drame mondial, dont la Chine est le théâtre et l'enjeu, se poursuit inflexiblement.

Les Sudistes (Tchang Kaé-tchek) se jugeant assez forts pour achever seuls la conquête de leur territoire et l'expulsion des étrangers, essayent de se débarrasser des Russes (il n'est pas question en Chine de bolchevisme, mais simplement d'impérialisme russe). Ils ne semblent pas pouvoir le faire aisément. Si la Grande-Bretagne n'avait pas de troupes, les Sudistes tueraient tous les Anglo-Saxons de Chine et violeraient leurs femmes comme ils l'ont fait à Nanking, jusqu'au premier obus anglais. Ils chasseraient en même temps Anglais et Russes. Mais il leur faut des Russes pour neutraliser les Anglais qui, dans ce cas, représentent le Blanc détesté. L'Europe, en maintenant ses troupes, maintient le Russe ; en retirant ses troupes, elle abandonne ses droits, ses propriétés, son commerce et livre ses nationaux à l'assassinat et au viol : cruel dilemme.

Dans le nord-ouest, Feng-Yu-Siang, encadré de Russes, tient le Turkestan, Moscou lui pousse dans le dos les baïonnettes des régiments qu'elle envoie et organise en Mongolie : plusieurs centaines de mille hommes entre le Baïkal et la frontière chinoise, à trois jours de marche de Péking.

Le danger est grave, puisque le Japon se décide à débarquer de nombreuses troupes en Chine : 25.000 hommes à Tsing-tao, plusieurs dizaines de mille entre Tientsin et la mer : 2 ou 3.000 à l'intérieur, à Tsi-nann fou. Et nous ignorons ce qui se passe en Mandchourie.

La saisie des documents de l'ambassade russe à Pékin a donné les chiffres en argent, en armes et munitions des subventions russes aux Sudistes et à Feng-Yu-Siang. Elle a révélé aussi les plans précis d'excitation contre l'Europe, surtout et d'abord contre l'Angleterre et le Japon. Il est regrettable qu'une saisie au centre des missions américaines ne donne pas le chiffre des subventions octroyées par les Etats-Unis à Feng-Yu-Siang, le soi-disant

chrétien, dans le chimérique espoir de lui donner le pouvoir, afin qu'il oblige toute la Chine à devenir protestante.

Comme si un Chinois pouvait jamais devenir chrétien au même titre qu'un Blanc !... Et qu'y gagnerions-nous ?

L'ignorance de l'âme asiatique, en Europe, est surprenante. Et les études psychologiques, comme **Les Mœurs curieuses des Chinois,** par Arthur H. Smith (traduit de l'anglais par B. Mayra et le lieutenant-colonel de Fontongue) marquent l'esprit de parti avec lesquelles sont interprétées, à faux, des observations même justes. Un Blanc ne peut pas s'empêcher de juger que les Blancs existent seuls sur la planète et que leurs pensées, leurs préjugés sont les seuls justifiables et acceptables.

M. Kou-Houng-Ming, qui est un remarquable lettré, c'est-à-dire un observateur précis, un sage, un patriote clairvoyant, un citoyen de l'univers, un humain, a fait paraître en anglais, il y a quelque temps, avec préface de Guglielmo Ferrero, un ouvrage intitulé **L'Esprit du peuple chinois**. Il fait de l'œuvre du Rev. Arthur H. Smith (écrite il y a plus de trente ans) une critique charmante et profonde :

Il y a une différence essentielle entre les lecteurs véritablement cultivés et les lecteurs semi-cultivés. Les premiers veulent lire des livres qui leur apportent la vérité sur une chose, les autres veulent lire des livres qui leur apportent une idée de la chose, qui soit conforme à leurs préférences, conforme à ce qu'ils désirent. L'Anglais en Chine désire absolument être une personne supérieure au Chinois et le Rev. Arthur Smith écrit un livre pour prouver cette indiscutable supériorité (p. 136).

Hélas ! Que d'œuvres vulgaires et fausses connaissent le grand succès pour ce seul motif ! Que de peine ont à pénétrer le public les œuvres qui ne faussent pas la vérité dans le sens du moment.

M. Kou est d'ailleurs sans retenue dans ses jugements sur Anglais et Américains. Il donne ce qu'il appelle un catéchisme des idéals anglo-saxons :

1° Quel est le but principal de l'homme ? C'est de glorifier l'Empire britannique ; 2° Croyez-vous en Dieu ? Oui, quand je vais à l'église. — 3° A quoi croyez-vous quand vous n'êtes pas à l'église ? Je crois aux intérêts, à ce qui rapporte. — 4° Quelle est la justification par la foi ? Croire à : chacun pour soi. — 5° Quelle est la justification par les œuvres ? Mettre l'argent dans sa poche. — 6° Qu'est-ce que le ciel ? C'est de pouvoir vivre à Bubbling Well (quartier élégant de Shanghaï) et de se promener en automobile. — 7° Qu'est-ce que l'enfer ? L'enfer,

c'est d'échouer. — 10° Quel est le pire péché ? Gêner le commerce britannique. — 11° Dans quel dessein Dieu a-t-il créé les quatre cents millions de Chinois ? Pour que les Anglais puissent faire des affaires (p. 137).

M. Kou constate, à son grand regret, que cette étrange distorsion du jugement, prêchée par chaque nation d'Europe à son propre profit, atteint de plus en plus le Chinois, autrefois élevé dans un idéal intellectuel et moral confucéen de vérité bien éloigné de ce bonheur purement matériel qu'on lui enseigne... pour le plus grand danger de l'Europe.

Comme toute connaissance est basée sur les ressemblances et les différences, M. Kou compare constamment le Chinois au Blanc. Il constate que chez nous, règne le culte de la Main et non celui du Cerveau. Et, en effet, Lindberg, simple mécano, a été porté en triomphe. Pas un mot n'a été prononcé sur l'inventeur de son avion. Et pourtant, c'est la science intellectuelle de l'ingénieur, bien avant l'énergie physique du conducteur, qui assura son succès. Dans les courses de chevaux, par tradition, on célèbre encore le nom du cheval et celui de l'éleveur : on mentionne à peine le jockey. Et voici qu'en Chine, on abandonne Krong-tse (Confucius), qui, depuis 25 siècles, enseigne à développer en nous, non les qualités qui dominent la Jungle (énergie physique, lutte, cruauté), mais les dons intellectuels et moraux qui nous diffèrent de l'animal et permettent la vie en société. M. Kou dit :

> En Chine, un homme ne sent pas le besoin d'employer la force physique pour se protéger, parce qu'il est sûr que le droit et la justice sont reconnus par chacun comme une chose à quoi l'on doit obéir (p. 26).

J'ajouterais : parce qu'un homme qui, en Chine, agit contre la justice n'est plus considéré ni traité comme un homme, mais comme une bête malfaisante. Pendant des siècles, les descendants des criminels étaient exécutés avec eux afin de purifier la race. Les parents des criminels étaient aussi tués pour n'avoir pas su réformer ou exécuter eux-mêmes leurs enfants malfaisants.

La règle en Asie est de traiter en hommes les gens affinés par l'éducation ; en fauves, ceux qui n'ont pas de raison. Et les militaires sont, par définition, des fauves rusés et meurtriers : d'où l'antimilitarisme chinois, aujourd'hui détruit par la propagande européenne.

M. Kou expose avec finesse les qualités de ses compatriotes ; leur politesse surtout :

Quelle est donc l'essence de la véritable politesse ? C'est de tenir compte des sentiments des autres. Les Chinois sont polis parce que, vivant de la vie du cœur, ils connaissent leurs propres sentiments, ce qui leur permet de tenir compte des sentiments des autres (p. 14).

C'est à cette vie du cœur que l'auteur attribue l'aversion des Chinois pour les sciences abstraites : mathématiques, logique et métaphysique ; car, dans ces sciences, les sentiments et le cœur n'ont aucune part. Créations idéales de l'esprit, elles sont rigides et n'ont pas la souple délicatesse de la réalité, sa mouvante puissance. C'est à cette vie du cœur que l'auteur attribue « la loi du gentilhomme », le code de l'Honneur, du Devoir envers la vérité qui était la base et le but de l'enseignement en Chine et qui était aussi le nôtre, mais que la Révolution de 1789 a détruit en Europe pour le remplacer par le Code de l'Intérêt.

Et c'est ainsi que M. Kou place la vraie cause de la Guerre mondiale et de notre malaise actuel dans l'absence de confiance mutuelle, dans le mépris des hautes qualités de l'homme, causés par notre « Adoration de la plèbe ».

Notre respect de l'opinion publique, du peuple, notre souci électoral de flatter bassement les manuels brutaux, les ivrognes, les tenanciers de cabaret, ne peut s'exercer qu'aux dépens des intellectuels, des travailleurs consciencieux et sages, de tous ceux qui font une race saine physiquement et bien équilibrée moralement. La quantité est respectée, non la qualité. L'humanité s'abaisse à mesure que s'avilit l'idéal au pouvoir. M. Kou s'épouvante de cette contagion pour la Chine. Et en effet, quand toute la Chine sera comme l'Europe, les Barbares que sont en ce moment les maîtres là-bas auront vite fait de détruire la vieille civilisation chinoise, pacifique et industrieuse. Mais nul n'échappe à sa destinée. Le livre de M. Kou est une couronne posée sur le lit d'un mourant.

**Le double dragon chinois, jaune ou rouge**, est un amas confus de découpures de journaux, de documents, de citations. Il est difficile de discerner l'idée de l'auteur. Le lecteur qui ne connaît pas les Asiatiques et les affaires de Chine ne pourra guère, dans ce gros volume, trouver le moyen de se faire

une doctrine et de comprendre que le sort, lointain certes, de la civilisation européenne se joue en ce moment en Asie.

Devons-nous intervenir durement à la première attaque? Quand un enfant auquel on a laissé trop de liberté en arrive à défier le monde entier, ses parents hésitent à lui appliquer le fouet infailliblement salutaire et calmant. Ils tentent de raisonner sa fureur déchaînée, mais n'obtiennent rien. Ils cèdent, par faiblesse, par affection, et la violence de l'enfant redouble. Ils en viennent enfin à ce mélange de Force et de Raison qui est la discipline égale pour tous, et fouettent d'autant plus fort qu'ils ont attendu plus longtemps pour le faire. Souhaitons que la Raison revienne à la Chine déchaînée, et que ses efforts actuels réussissent à la débarrasser des mauvais conseillers russes qui la payent et l'arment contre l'Europe, des mauvais conseillers américains qui la soudoyent contre le Japon... et aussi de ses mauvais conseillers européens qui lui enseignent que l'argent est le but de la vie, et voudraient lui faire oublier l'enseignement vingt-cinq fois millénaire du Sage : « L'esprit et le cœur sont au corps ce qu'est le tranchant à la lame. Il n'est pas de tranchant sans lame, mais à quoi sert une lame sans tranchant ? »

GEORGE SOULIÉ DE MORANT.

## *BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE*

Emile Ludwig : *Guillaume II*, S. Kra.

M. Emil Ludwig, un des écrivains marquants de l'Allemagne actuelle, affectionne les études sur les hommes célèbres. Il a consacré des monographies à Gœthe, Wagner, Bismarck et Napoléon, des pièces à Frédéric II, Napoléon et Bismarck. Il vient d'esquisser la vie de **Guillaume II**. C'est une œuvre visant plus à l'effet qu'à l'exactitude. Elle est cependant faite avec des matériaux de premier ordre, et il n'a pas été difficile à M. Ludwig de se les procurer, car grâce aux nombreuses publications qui ont eu lieu en Allemagne pendant ces derniers temps, nous sommes mieux informés sur Guillaume que sur aucun autre personnage célèbre. Mais M. Ludwig avait du kaiser l'idée défavorable qu'il est à la mode d'avoir de lui actuellement en Allemagne et il a encadré dans un commentaire approprié les textes qui ne contredisaient pas cette façon de voir. Il en résulte que ce souve-

rain si remarquablement doué est dépeint comme « un corps et une nature débiles », un « ballon gonflé », un « nerveux ». M. Ludwig se complaît à parler « de la répulsion qu'avait sa mère pour ce fils à demi infirme » et il en donne un exemple curieux. « Vous ne sauriez croire, dit-elle à un noble Autrichien, combien j'admire votre beau kronprinz, spirituel et élégant, lorsque je vois à côté de lui la gaucherie et la tournure de mon fils Guillaume ». Le pis était que le père du prince partageait les sentiments de la mère.

Plus tard, continue M. Ludwig, un fade mariage ne dut guère faire oublier à Guillaume l'enfer de l'ancienne vie de famille. Amoureux, il ne l'a probablement jamais été, soit qu'il n'ait point été fait pour abandonner vraiment son cœur à une femme, soit que, par fatuité, il ait craint de se perdre ; il suivit donc la coutume de cette époque et de ce milieu, où les amitiés entre hommes, même sans perversion, se multiplièrent ; ce qui est certain. c'est que le prince ne donna pour la première fois son cœur qu'à 27 ans.

Naturellement, pour M. Ludwig comme pour l'immense majorité des Allemands d'aujourd'hui, le grand homme, c'est Bismarck. Aussi blâme-t-il Guillaume de n'avoir point renouvelé en 1890 le traité de contre-assurance avec la Russie, mais il ne dit pas que tous les diplomates allemands sans exception s'étaient prononcés contre ce renouvellement. Pour lui, ce fut dû « à ce que l'honnête Caprivi ne savait guère que son principal conseiller, Holstein, en désavouant une politique qui risquait de ramener Bismarck, se souciait moins de l'empire que de lui-même ».

M. Ludwig n'a pas su s'émanciper des racontars traditionnels sur Eulenburg et Holstein ; le premier, suivant lui, était un pédéraste, le second le directeur réel des affaires étrangères. Mais enfin Bülow parut, et quoique M. Ludwig doive reconnaître « qu'il dut sa carrière à la protection d'Eulenburg », il voit en lui un petit Bismarck, tout en reconnaissant qu'il a négligé de conclure l'alliance anglaise, engagé Guillaume malgré lui dans l'affaire du Maroc et dans « l'amitié inconditionnelle » envers l'Autriche. « Dans toutes les complications européennes entre 1908 et 1914, conclut M. Ludwig, l'Empereur fut plus pacifique, voire même plus prudent que ses conseillers ». Ce n'est vrai qu'avec une réserve : les accès d'impulsivité de Guillaume forçaient souvent les ministres à ne pas suivre ses directives inconsidérées.

Il obéirent cependant sans observation quand le kaiser promit son appui à l'Autriche le 4 juillet 1914. Mais M. Ludwig se garde bien de le reconnaître clairement :

Ni la vanité de Poincaré, écrit-il, ni les provocations de Guillaume, *pas plus que les cris de quelques milliers de Lorrains sur les boulevards*, ni l'orgueil d'autant de pangermanistes ne peuvent suffire à fixer pour l'histoire la responsabilité guerrière de l'un et de l'autre peuple... mais aucun chef d'Etat... ne cherchait moins la guerre que l'Empereur. S'il avait gardé son calme... l'Europe aurait pu... être sauvée... en dépit de la toute-puissante Angleterre.

Naturellement, M. Ludwig ne peut citer aucun texte appuyant ces mensonges traditionnels.

La guerre ayant commencé, « l'autocratie devenant le mot d'ordre de l'heure, il y eut carence de l'empereur ». Mais celui-ci, « qui restait passif dans le commandement de la guerre sur terre dont il voyait chaque jour les chefs,.. mit son obstination à rester le maître de la guerre navale et fit manquer une occasion rare d'écraser la flotte anglaise : « Le 11 décembre, a écrit Tirpitz, Ingenohl avait entre les mains le destin de l'Allemagne ! » On peut croire le contraire.

Le 9 nov. 1918, le prince Max proclame l'abdication de l'empereur. Hindenburg vient informer ce dernier que l'armée ne le protège plus. Guillaume est d'abord furieux,

puis, écrit M. Ludwig, serre la main à tous et s'en va ; pas un mot du départ, il veut rester avec la troupe. Toute cette scène aurait dû maintenant s'achever par un coup de feu dans la coulisse ou bien par une retraite vers le front, car du 9 au 11 novembre, il y eut encore des centaines de tués. Delbrück arriva dans l'intention expresse de mourir aux côtés de son souverain, des junkers poméraniens informèrent l'impératrice, ce même jour, de leur semblable désir, et Solf avait déjà cru auparavant devoir conclure à l'existence du même projet chez l'Empereur. Lorsque celui-ci, plus tard, dans une conversation avec Niemann, affirmera qu'on ne doit point tenter Dieu et condamnera le suicide, ce sont là des opinions privées que personne n'a le droit de critiquer, mais son deuxième argument est du plus haut intérêt : « A quoi pouvait servir, dit-il, la mise en scène d'un pareil rôle de héros ? Nous ne vivons plus à une époque où, l'épée à la main, le chef couronné conduit ses fidèles au dernier combat. »

Il fit alors venir des munitions et des armes pour défendre sa

villa, puis prudemment « monta dans son train toujours prêt à rouler, sa vraie patrie », dit Ludwig.

Le lendemain, à l'aube, l'ex-kaiser, « au lieu de crier aux officiers assemblés : Au front ! Au combat ! » fila en automobile vers la frontière hollandaise.

ÉMILE LALOY.

## *OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914*

Com. Thomazi : *La Guerre Navale aux Dardanelles*, Payot. — *La bataille du Jutland racontée par les combattants*, trad. et notes par A. Cogniet, Payot. — *Die Kriegsschuldfrage*, 4e année, nos 10-12 ; 5e année, nos 1-2, Berlin, Luisenstrasse 31 a. — Boghitchévitch : *Le Procès de Salonique*, Delpeuch.

M. le Com. Thomazi étudie la fameuse expédition des Dardanelles dans le troisième volume de son ouvrage, **La Marine Française dans la grande Guerre**. L'échec retentissant de cette expédition, après les brillantes espérances qu'elle avait fait naître, reste comme une angoissante énigme pour tous ceux qui ne connaissent pas dans le détail les déconcertantes directions données aux opérations. Le Com. Thomazi la qualifie « la plus étonnante accumulation de fautes et d'erreurs, ayant rendu stérile l'héroïsme des combattants ». Je suis tout à fait de son avis. Ni l'enthousiasme, au moins au début, ni le courage, ni l'esprit de sacrifice dans les jours d'épreuve, n'ont manqué aux exécutants. La folle vanité et la stupidité du haut commandement sont seules ici responsables de l'échec. Il est curieux de constater que des chefs de la valeur du V.-A. Garden, du G. d'Amade, du G. Birdwood, et plus tard, de l'A. Wemyss, des G. Gouraud et Bailloud n'ont eu aucune influence sur la conduite des opérations. Jusqu'à la veille de l'évacuation, aucune pensée intelligente n'est intervenue pour animer, vivifier, intensifier une opération conduite cependant avec un luxe inouï de matériel. On peut voir là un exemple saisissant de la faillite de la guerre de matériel, sur laquelle on fonde tant d'espoir aujourd'hui, quand elle est réduite à ses seuls moyens. La journée du 18 mars 1915, qui comportait le forcement des détroits, donne la mesure des possibilités d'action et de puissance d'une flotte cuirassée, quand l'esprit de son chef est dominé par le préjugé de l'inexpugnabilité du cuirassé que sa formidable carapace d'acier doit mettre, par définition, à l'abri de tous les coups en

maintenant intacte sa capacité offensive. Conception simplement puérile. Avec une telle idée préconçue, cette flotte formidable n'agit pas par surprise ; elle renonce également à agir par la puissance de sa masse. Elle se divise en détachements qui, à tour de rôle, entament la lutte avec les ouvrages de terre, en perdant le bénéfice de leur mobilité, de leur vitesse, de la faculté enfin de ne rester dans leur champ de tir qu'un temps limité, en décalant sans cesse le tir de l'adversaire. Ainsi divisée, elle permet aux batteries de terre de concentrer leurs feux sur un petit nombre d'objectifs. Encore une fois, le chef de cette formidable armada est aveuglé par le préjugé de la valeur individuelle de chacun de ses cuirassés, et il est dominé, en dernier terme, par la valeur somptuaire que représente sa flotte. Dès lors, il ne l'engage qu'avec prudence, en bon comptable, mais non en militaire, par petits paquets. La décision ne se fait pas attendre. Un cuirassé, après une seule atteinte dans ses œuvres vives, chavire en quelques secondes avec tout son personnel. Deux autres, atteints, se retirent du combat et coulent. La force assaillante est ainsi diminuée de trois unités sur dix-huit. Cela suffit pour déconcerter le commandement. Il renonce à poursuivre une action dont il avait cependant dû envisager les risques.

Le lendemain, il avoue : « C'est un désastre ! » Ses pertes n'atteignent cependant pas 15 o/o. Ni les ordres lancés de Londres, ni l'annonce de l'envoi de nouveaux cuirassés ne peuvent lui rendre une confiance si follement engagée. — On peut ainsi observer, sur le vif, dans cette journée, un cas de psychologie militaire d'une portée qui devrait donner à réfléchir. Chaque fois que, dans une organisation militaire, le matériel se trouve en excès pour le but à atteindre, il n'est qu'une cause de paralysie pour le commandement. Cela peut paraître un paradoxe ; il est cependant rigoureusement vrai que l'inertie des flottes cuirassées pendant la grande guerre est due à leur excès de puissance matérielle et à la valeur somptuaire qu'elles représentaient. Le Com. Thomazi, qui ne partage pas nos idées, écrit cependant à ce sujet : « Les pertes subies le 18 mars, bien qu'elle n'aient pas dépassé les prévisions, ont influencé le commandement naval, puis l'Amirauté, et la tentative n'a pas été reprise. » C'est un constat. Un historien se doit de l'expliquer.

Il est curieux maintenant de constater, en regard de la pru-

dence avec laquelle on a engagé les cuirassés, l'insouciante témérité qui a présidé à l'action des sous-marins. Sept sous-marins anglais et un français ont réussi à franchir les passes de Chanak et à arriver en mer de Marmara, détruisant plus de 50 vapeurs et une centaine de voiliers. Leur action a été simplement trop tardive. Logiquement, elle aurait dû précéder l'attaque des cuirassés. Elle n'aurait pas trouvé alors les obstacles formidables que les Turcs ont eu tout loisir de lui opposer. Neuf sous-marins ont péri au cour de cette action, qui a été rendue stérile par l'immobilité des cuirassés. L'étude du Com. Thomazi permettra au moins de ne pas oublier cette contrefaçon d'action militaire. Il se pourrait qu'il n'y ait rien d'aussi ridicule, si l'on fait entrer en ligne de compte les opérations qui suivirent à terre, dans toute l'histoire militaire, depuis la bataille d'Arbelles. A tout dire, elle reflète d'une manière impressionnante ce qu'on doit appeler, malgré tout, le génie anglais. Le Général d'Amade a donné sur cette expédition une appréciation aussi spirituelle qu'exacte :

Une précision minutieuse dans les ordres et dans les schémas, a-t-il écrit, avait réglé les moindres détails... Les mesures étaient ordonnées avec le soin qui caractérise une parade ou une cérémonie, à Westminster... Il semblait que l'Angleterre eût voulut commander à tout, aux navires, aux troupes, aux éléments et à l'adversaire.

M. A. Cogniet a traduit de l'anglais, avec des notes et croquis explicatifs, **La Bataille du Jutland, racontée par les combattants**. Ces récits, d'une indiscutable sincérité, dépouillés de toute forfanterie, classés méthodiquement par les auteurs, constituent l'exposé le plus clair et le plus vivant de cette formidable mêlée où se trouvèrent engagés environ trois cents navires. Il est probable qu'un tel carrousel ne se produira jamais plus. Elle a atteint à une grandeur épique qui sera difficilement dépassée. Aussi mérite-t-elle, à des points de vue très différents, d'être étudiée en détail. Tout le monde peut aborder cette étude. Le traducteur s'est ingénié à la faciliter par des explications à la portée de tous, n'exigeant aucune technicité. — On peut dire, d'autre part, je crois, qu'aucune œuvre d'imagination ne saurait atteindre, dans le domaine de l'épouvante, l'horreur des combats de nuit qui marquèrent la fin de l'action. Les fantaisies macabres du Grand-Guignol ne sont rien auprès. Le lecteur ne perdra pas de vue qu'il s'agit d'une action vécue, dont les acteurs ne font

d'ailleurs entendre aucune récrimination. Maintenant, une petite réserve est à apporter aux explications de M. Cogniet, le traducteur, qui, en bon élève de notre état-major naval, ne perd pas une occasion de diminuer le rôle capital joué par l'A. Beatty, au Jutland. Ainsi, entre autres choses, il lui prête l'intention d'avoir évité de se rapprocher de son adversaire, le v. a. Hipper, « pour profiter, dit-il, de la supériorité de calibre de ses canons et par crainte des torpilleurs allemands ». On peut être assuré qu'aucune de ces préoccupations n'a hanté l'esprit de l'A. Beatty, pendant l'action. Si l'on relève quelques embardées sur la droite, pour décaler le tir de son adversaire, il n'est pas moins vrai que Beatty n'a pas cessé de serrer son adversaire. Tout lecteur peut s'en rendre compte, puisque les hausses ont varié, sur les croiseurs anglais, de 16.500 m. à 9.900, c'est-à-dire de 6.000 m., ce qui constitue un gain de rapprochement sérieux, la tactique de son adversaire consistant à entraîner Beatty vers la Flotte allemande. Beatty s'est révélé de la race de Suffren : le cas est assez rare pour qu'on le remarque. Il paraît que l'enseignement de l'Ecole de guerre de marine vient de découvrir cette année que Suffren est un grand marin, le plus grand peut-être de tous les temps. Comment concilier ce nouveau culte avec l'admiration que notre état-major naval a voué à l'excellent amiral Jellicoe ?

JEAN NOREL.

§

Les Allemands ayant dû, dans le traité de Versailles, se reconnaître comme les auteurs de la guerre (ce qui était de toute évidence), ont cherché depuis à prouver le contraire. Un des moyens employés par eux a été la création d'une revue consacrée à **La Question de la responsabilité de la guerre**. Les derniers numéros en sont consacrés surtout à l'étude du seul point où l'un des alliés puisse être incriminé : à l'attentat de Serajevo. On sait que quand Berchtold a lancé son ultimatum, il venait de recevoir un rapport de son conseiller juridique Wiesner, disant : « La complicité du gouvernement serbe dans la direction de l'attentat, dans la préparation ou la livraison des armes n'est prouvée par rien et n'est même pas à présumer. Bien plus, il y a des raisons qui font considérer cela comme impossible. » Berchtold, qui désirait la guerre, ne tint aucun compte de ce rapport qui

représentait pour lui la vérité juridique. Mais en réalité, le gouvernement serbe avait su que l'attentat se préparait, il en avait même averti le gouvernement austro-hongrois, mais pas par une communication à Berchtold avec lequel Jovanovitch, le ministre serbe à Vienne, était mal, mais par une démarche auprès de Bilinski, le ministre chargé de la Bosnie-Herzégovine.

Ces faits ont été connus avant et pendant la guerre par des témoignages serbes et austro-hongrois. Depuis, des témoignages serbes les ont confirmés, mais l'un de ceux-ci, dû à M. Ljuba Jovanovitch (parent du ministre à Vienne), a ravivé la polémique. Cet ancien ministre serbe, dans un livre paru en 1924, déclara que Pachitch avait communiqué à lui et à d'autres « que certains s'étaient rendus à Serajevo pour tuer François-Ferdinand, que l'on devait y recevoir solennellement... qu'on avait donné l'ordre aux autorités de la frontière de la Drina d'arrêter les jeunes gens qui avaient quitté Belgrade dans ce but... mais que l'ordre leur était parvenu trop tard.» Et Jovanovitch de raconter son anxiété le jour fatal et sa tristesse quand il apprit la réussite de l'un des attentats.

Quand ces aveux furent connus hors de Serbie, ils furent exploités par les ennemis de celle-ci. Beaucoup de Serbes attaquèrent alors Jovanovitch, les uns parce qu'ils l'accusaient d'avoir menti, d'autres parce qu'ils le trouvaient compromettant. Jovanovitch se défendit contre la première accusation, et contre la seconde maintint que ces faits étaient connus auparavant et qu'en particulier les Autrichiens en avaient trouvé la preuve en 1914 quand, ayant pris Losnitza, ils y saisirent le carnet de Kosta Todorović, l'officier de la garde de la frontière.

De tous côtés, on se tournait vers Pachitch pour avoir son témoignage. On ne parvint jamais à le lui faire donner clairement. Il a emporté dans la tombe le secret de ce qu'il a su et de ce qu'il a fait. La réalité semble être que, n'ayant pu empêcher le passage des conjurés, il n'a pu se résoudre à les faire arrêter par les Autrichiens. De là, le vague de son avis à ceux-ci.

Dans cette polémique est intervenu M. Boghitchévitch, le diplomate qui a représenté la Serbie à Berlin de 1910 à 1914 et qui a passé au service de l'Allemagne avant la fin de la guerre. Dans **Le Procès de Salonique (juin 1917)**, il précise son article de la *Kriegsschuldfrage* sur les révélations de Jovanovitch par des renseignements sur le procès d'un certain nombre de membres

de l'association patriotique serbe *Unité ou Mort*, dite *Main Noire*. Cette association avait été fondée en 1911. L'art. 2 de ses statuts disait : « Elle préfère une action terroriste à la propagande intellectuelle et pour cette raison elle doit rester absolument secrète pour les non-adhérents. » L'art. 4 définissait le but : « Influencer les milieux gouvernementaux, les différentes classes et toute la vie sociale du roy. de Serbie, considéré comme *Piémont* ». Cette association secrète fut d'ailleurs connue aussitôt du gouvernement qui la toléra. Le prince héritier (aujourd'hui roi) de Serbie versa même 26.000 dinars pour la fondation de son journal, *Piémont*. Le véritable chef de l'association semble avoir été le colonel Dimitrievitch. C'est lui qui, par l'intermédiaire du commandant Tankositch, fournit les armes pour l'attentat de Serajevo. Tous les auteurs de celui-ci faisaient partie de la *Main Noire*, mais ils gardèrent héroïquement le silence sur son existence et l'enquête autrichienne la confondit avec l'association *Narodna Odbrana* [*Défense Nationale*] qui n'était pas secrète, elle.

Pendant la guerre, *Unité ou Mort* devint suspecte à Pachitch et au prince Alexandre. Pour la dissoudre, ils ordonnèrent de faire le procès de ses principaux membres coupables ou complices d'un attentat contre le prince Alexandre le 11 sept. 1916 près d'Ostrovo. L'attentat était-il réel et surtout les 9 condamnés à mort en étaient-ils réellement coupables ? Le livre assez confus de M. Boghitchévitch ne permet pas de se faire une idée précise là-dessus. En tout cas, on avait fait appel à leur patriotisme pour ne pas faire de révélations compromettantes. Dimitriévitch, Voulovitch et Malobabitch furent seuls exécutés. Les autres, libérés peu à peu, n'ont cessé de proclamer leur innocence.

ÉMILE LALOY.

## *PUBLICATIONS RÉCENTES*

**[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction, et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]**

### Bibliophilie

**Raymond Hesse : *Le livre d'art du XIXe siècle à nos jours;*** Renaissance du livre. 15 »

### Histoire

**Lucien Bouvat : *L'empire mongol, 2e phase. (Histoire du monde,* publiée sous la direction de M. E. Cavaignac, tome** VIII); **Boccard.** « »

**Henri Maspero : *La Chine** antique.*

(*Histoire du monde*, publiée sous la direction de M. E. Cavaignac, tome IV); Boccard. « »

Albert Mathiez : *La corruption parlementaire sous la Terreur.* (Etudes robespierristes, I); Colin. « »

Sultane Pétroff : *Trente ans à la Cour de Bulgarie, 1887-1918*; Berger-Levrault. 15 »

## Littérature

Pierre Abraham : *Balzac et la figure humaine. La couleur des yeux*; Bulletin de la Société de morphologie. « »

Robert d'Anacker : *Les traductions d'Antoine Stettler*, étude sur les premières influences de la littérature française à Berne au XVII^e siècle; Edit. du Chandelier, Berne. 20 »

E. Armand : *Fleurs de solitude et Points de repaire*, idéalisme et réalisme mêlés. Préface de Gérard de Lacaze-Duthiers; Mercure de Flandre, Lille. 12 »

Henri Béraud : *Le flâneur salarié*; Edit. de France. 12 »

Marius Brubach : *Joseph Rivière, poète moderne*; La Griffe. « »

Fiodor Chaliapine : *Pages de ma vie*, traduit du russe par H. Pernot; Plon. 12 »

J. Cotonet : *Supplément au Dictionnaire des idées reçues*; Imp. Martheux, Paris. « »

Charles Derennes : *Les cocus célèbres*; Edit. de France. 12 »

Manuel Devaldès : *Des cris sous la meule*, suivi de *Fleurs de guerre*. Préface de Gérard de Lacaze-Duthiers. Frontispice de Frans Masereel. Portrait de l'auteur; Les Humbles. 10 »

Divers : *Le visage des Ardennes*, avec des illust.; Soc. des Ecrivains ardennais, Charleville. 20 »

Raoul Grimoin-Samson : *Le film de ma vie*. Dessins de Hemjic; Henri Parville. 7 50

Yvette Guilbert : *La chanson de ma vie* (mes mémoires); Grasset. 12 »

Henri Heine : *Chroniques de la Gazette d'Ausbourg et Lettres confidentielles*. Préface de Henry Frichet; Delpeuch. 15 »

Louise Labé : *Œuvres de Louise Labé, Lyonnaise.* Sonnets, Elégies. Le débat de folie et d'amour. Avec un avant-propos et un portrait : Scheur.

Emile de Lavelaye : *Lettres intimes*. Préface d'Ernest Mahaim; Renaissance du livre, Bruxelles. 15 »

Emile Magne : *Le cœur et l'esprit de Madame de Lafayette*, portraits et documents inédits; Emile Paul. 13 50

Inazo Nitobé : *Le Bushido. L'âme du Japon*. Traduction française de M. Charles Jacob. Préface de M. André Bellessort; Payot. 15

*Recueil de l'Académie des jeux floraux, 1927;* Imp. Douladoure, Toulouse. « »

Raoul Toscan : *Un Nivernais dans le premier ballon monté : Giroud de Villette*; Société nivernaise, Nevers. « »

Léon Treich : *L'esprit de Voltaire.* (Collection d'Anas n° 26); Nouv. Revue franç. 6 »

Léon Treich : *Histoires pour lire en voyage*. (Collection d'Anas n° 27); Nouv. Revue franç. 6 »

*Anna Viroubova*, dame d'Honneur de l'Impératrice Alexandra Féodorovna : *Souvenirs de ma vie.* Avec 52 photogr. h. t. et 39 lettres inédites adressées à Anna Viroubova par le tsar, la tsarine, le tsarevitch et les grandes duchesses durant leur captivité; Payot. 25 »

## Ouvrages sur la guerre

J.-F. Louis Merlet et Gaston Delon : *Si la presse voulait!* Delpeuch. « »

## Philosophie

D^r Sigm. Freud : *Essais de psychanalyse*, traduit de l'allemand avec l'autorisation de l'auteur par le D^r S. Jankelevitch; Payot. 20 »

## Poésie

Théo Martin : *La sonate improvisée*; Edit. Septimaniennes. 10 »

Joseph Quesnel : *Petit alphabet galant à l'usage des femmes d'esprit.* Orné de bois gravés par l'auteur et d'enluminures musicales par Robert Montfort; Edit. du Pou qui grimpe, Coutances. « »

Barthélemy Taladoire : *Rires brisés*; Le Feu, Aix-en-Provence. « »

## Politique

*L'Alsace aujourd'hui par un ancien combattant;* s. n. d'édit. « »

Divers : *Un grand débat catholique et français. Témoignages sur « L'Action française »*; Bloud et Gay. 14 »

José Carlos de Macedo Soares : *Le Brésil et la Société des Nations.* Préface de M. Gabriel Hanotaux; Pédone. « »

H. Multzer O'Naghten : *Catholiques d'abord. Les nécessités actuelles de l'action catholique*; Gazette française. 8 »

Francis Pichon : *La république a fait faillite*; Figuière. 12 »

## Roman

Pierre d'Anniel : *Qui sème l'amour*; Fort. 10 »

Marcel Arnac : *Loin des mufles;* Flammarion. 12 »

Frédéric Boutet : *L'homme qui épouse sa femme*; Flammarion. 12 »

Francis Carco : *Les Innocents*; Albin Michel. 12 »

Jean Clarel : *Sous le regard du Bouddha aux yeux verts*; Monde moderne. « »

André Corthis : *Tourmentes.* Avec 27 bois orig. de J.-P. Dubray; Fayard. 3 50

Dostoievski : *Journal de Raskolnikoff*, fragment inédit de *Crime et châtiment*, introduction et traduction de Vladimir Potzner; Cahiers libres. 18 »

Henry Gréville : *Sonia*; Nelson. 7 »

Henri Hertz : *Le jeu du paradis*; Nouv. Revue franç. 12 »

Jean-Renaud : *Le bout du rail*, roman colonial; Malfère, Amiens. « »

Rudyard Kipling : *Monseigneur l'éléphant*, traduit de l'anglais par Théo Varlet; Nelson. 7 »

Général Krassnoff : *L'amazone du désert*, roman russe traduit par le général N. Murat; Malfère, Amiens. « »

Maurice des Ombiaux : *Totor ou le nouveau gros*; Albin Michel. 12 »

Hervé de Banville : *Gentilshommes en sabots;* Marpon. 12 »

Charles Rivet, en collaboration avec Michel Goriéloff : *Le triomphe de Lénine* (Anno diaboli 310) 2227, roman soviétique; Perrin. 12 »

J.-H. Rosny aîné : *La fille d'affaires*; Flammarion. 12 »

Marcel Rouff : *Les Etranglés*; Emile-Paul. 12 »

Gaston Rouppnel : *Hé! Vivant!* Stock. 12 »

Lydia Seifoulina : *Virineya*, traduit du russe par Hélène Iswolsky; Nouv. Revue franç. 12 »

Jean Suberville : *L'homme qui fait sauter le monde*, roman des temps bolcheviques; Chiron. 12 »

Maurice Verne : *Au jardin de la Manche*; Nouv. Revue critique. 10 »

George Voos de Ghistelles : *L'enlisement*; Renaissance du livre, Bruxelles. 12 »

## Sociologie

Max Eastman : *La science de la Révolution* traduit de l'anglais (Coll. Documents bleus, n° 35); Nouv. Revue franç. 13 50

M. Gustave Le Bon : *L'évolution actuelle du monde. Illusions et réalités*; Flammarion. 13 »

Albert Londres : *Le chemin de Buenos-Aires. (La traite des blanches)*; Albin Michel. 12 »

Jean Runner : *Les droits politiques des indigènes des colonies.* Lettre-Préface de M. Lucien Hubert; Larose. « »
Maurice Virlogeux : *Quelques aspects de l'Evolution des prix au siècle dernier et en notre temps. Théories et réalités*; Giard. 25 »
G. Welter : *La France d'aujourd'hui.* Agriculture. Industrie. Commerce. Préface de G. de Tarde. Avec 5 cartes et 21 graphiques; Payot. 25 »

## Théâtre

Mathieu Ambrosi : *Le martyre de Sainte Ursule,* Letouzey. 10 »
Pierre Hamp : *La Maison. La Compagne,* précédé du *Prologue pour une pièce sans cocu*; Nouv. Revue franç. 12 »
André Le Marchand : *Raoul de Fougères ou l'Héroïque rançon,* drame historique en 3 actes, orné de bois originaux, gravés par Jeanne Malevel; Imp. Oberthur, Rennes. « »
Maurice Pottecher : *Le valet noir,* pièce légendaire en 5 actes et 7 tableaux, musique de Maurice Bagot; Libr. Théâtrale. 6 »

## Varia

*L'Action française et le Vatican.* (Les pièces d'un procès). Préface de Charles Maurras et Léon Daudet; Flammarion. 12 »
Divers : *Les miracles de la volonté* (Cahiers contemporains, n° 5); Edit. Montaigne. 12 »
E.-C. Fraisse : *Le cheval* (Encyclopédie des connaissances agricoles), avec de nombr. illust; Hachette. 15 »
Marguerite G. Sarfatti : *Mussolini, l'homme et le chef.* Avec une préface de Mussolini, traduit de l'italien par Maria Croci et Eugène Marsan; Albin Michel. 12 »
Docteur Pierre Vachet : *L'inquiétude sexuelle*; Grasset. 12 »

## Voyages

Raymond Chevalier : *Au pied des volcans polaires,* notes d'un voyage aux Fœroë, Jan-Mayen et en Islande. Préface du Comm. J.-B. Charcot; Lanore. « »

MERCVRE.

## ÉCHOS

Le prix Jean Moréas. — A propos des inédits de M. Thiers. — Le centenaire de Manuel. — De quelle année date le Romantisme ? — Sur un erratum du «Don Quichotte». — Un illustrateur d'Oscar Wilde. — Mort de Georges Chennevière. — Le régime des vacances à la Bibliothèque nationale. — « Renée Mauperin » et Yvette Guilbert. — A propos de la caricature phonétique ». — Errata — Le Sottisier universel.

**Le Prix Jean Moréas.** — De nombreuses difficultés avaient jusqu'à ce jour mis obstacle à l'exécution de la clause du testament de Jean Moréas instituant un prix à attribuer toutes les fois que les ressources de la succession le permettraient. Ce prix va pouvoir être décerné dès la présente année 1927 ; il sera de cinq mille francs.

Le testament dispose que l'organisation du concours sera confiée à MM. Maurice Barrès et Henri de Régnier. M. de Régnier a formé un jury dont nous donnerons prochainement la composition, et arrêté le règlement suivant :

Le prix Jean Moréas sera décerné par un jury à un volume de poésie ou à un ouvrage dramatique en vers.

Les membres du jury auront à élire un président choisi parmi eux. Toutes les décisions seront prises à la majorité des membres présents, le vote par correspondance n'étant pas admis. En cas de partage des voix, celle du président sera prépondérante.

Le président sera nommé à vie. Au décès ou lors de la démission de l'un des membres du jury, les membres en fonction lui choisiront un successeur ou un remplaçant. Ce choix sera le résultat d'un vote.

Le président fixera le lieu de réunion du jury et la date à laquelle le prix sera décerné.

Les ouvrages devront être adressés individuellement aux membres du jury, qui ne sera pas astreint à choisir le lauréat du prix parmi les auteurs des ouvrages présentés. Ces ouvrages devront avoir paru en librairie postérieurement au premier janvier de l'année précédant celle de l'attribution du prix, ainsi que l'ouvrage auquel, en dehors de toute présentation, le prix serait décerné. La fixation de la date extrême pour le dépôt des volumes appartiendra au jury.

§

**A propos des inédits de M. Thiers.** — Ces propos ont été notés en août 1871 par Félix Hément, frère de notre regretté confrère Edgard Hément, du *Temps* ; Félix Hément, né en 1827, mort en 1892, était un universitaire (inspecteur de l'enseignement) et un grand lettré. Il avait fait du journalisme et composé un certain nombre d'ouvrages de vulgarisation scientifique.

Au moment où l'on va célébrer le cinquantième anniversaire de la mort de M. Thiers (3 septembre 1877), il n'est pas sans intérêt de lire les notes jetées au crayon par Félix Hément, sur un petit carnet à dessin, au sortir d'une entrevue avec l'homme d'Etat, à Versailles.

Ce que dit Adolphe Thiers des régions dévastées, des hommes politiques ainsi que des « communards » Courbet, Rossel et Rochefort, n'avait jamais été rapporté sous cette forme. La silhouette qui termine les notes est également fort caractéristique. — L. DX.

Samedi 5 août 1871.

Je suis allé chez M. Thiers. En entrant, 10 h. 1/2, je rencontre Paul de Rémusat et son père qui sortaient de la Préfecture. Paul de Rémusat me présente à son père et remonte avec moi pour me présenter à M. Thiers ainsi qu'à Mme Thiers.

Peu de monde, il est tard. Amiral Pothuau ; députés (Seine-Inférieure, Indre, Doubs, etc.).

On cause.

— Que pensez-vous de Courbet ?

THIERS. — Pas coupable, une bête, un vaniteux. Il a du talent. Il est venu une fois me voir. Il avait su que j'avais dit du bien de son tableau (*La biche*

*sur la neige*) et il voulait me remercier. Quelqu'un me l'amena. C'est une espèce de paysan poli.

— Et Rossel ?

Thiers. — C'est autre chose : ce n'est pas mon affaire. Il aura un conseil de guerre spécial. C'est un cas militaire. Ce qui me désole, c'est la famille que j'ai vue qui est venue m'implorer.

— Et Rochefort ?

Thiers. — Pas coupable. C'est un délit de presse.

— Et Ranc, va-t-il siéger ? Comment est-il ?

Thiers. — Je ne le connais pas.

Moi. — Je le connais.

Groupe des Thiers. — Ah ! vous le connaissez ?

Moi. — Oui. Nous avons été ensemble au *Journal de Paris* avec MM. Hervé et Weiss.

Le groupe. — Comment ! il écrit ?

Moi. — Oui, c'est un journaliste d'un talent ordinaire, peu d'haleine.

Mme Thiers dort dans une pose nonchalante. Mlle Dosne (belle-sœur de Thiers) s'est déjà retirée. L'amiral Pothuau également ; nous nous rapprochons autour de M. Thiers. La question d'indemnité est agitée.

Thiers. — Non, je ne puis pas admettre que la France paie pour les Départements qui ont souffert. La guerre est comme la grêle, elle frappe les uns sans pitié, elle épargne les autres.

Moi. — La grêle est un fléau naturel dont on n'est pas le maître. La guerre un fléau *artificiel*.

Thiers. — Il faut deux cents millions pour la banlieue de Paris. Vous parlez des départements qui ont souffert; sachez qu'ils ont pris de l'emprunt ; et savez-vous avec quoi ils l'ont payé ? Avec des *thalers* qui montraient l'origine. Les départements occupés et traversés, loin d'avoir souffert, ont bénéficié du séjour de l'ennemi. Voyez les villes qui réclament des troupes, de la cavalerie pour vendre leurs foins... Voulez-vous voir ce que c'est que la guerre ? Allez à Orléans. Là, vous verrez les ravages de la guerre. Voyez les environs de Paris, voilà la guerre.

Député de Vesoul. — J'ai vu la Haute-Saône !

Thiers. — Vous l'avez vue avec deux yeux. J'en ai cent qui voient pour moi. Ceux des préfets, des gens honnêtes intelligents, impartiaux. Voyez M. de Saint-Vallier, je sais bien ce qu'ils me disent. Ah ! si l'on me demande quelques millions pour chaque préfet, soit ! Et encore, vous verrez les plaintes sur la répartition. Les uns recevront trop, d'autres pas assez, on parlera de protection. Vous entendrez les réclamations. Ne pas donner des secours en nature, des rentes, autrement on fera les affaires de quelques spéculateurs. De l'argent seulement, 2 à 3 millions à chaque préfet. On ne me fera pas faire ce que je ne veux pas faire. Ni moi, ni l'Empereur ne l'ont fait (*sic*). La Chambre ne le fera pas. J'obéis à ma conscience, à mon bon sens, je puis me tromper, mais je suis honnête et désintéressé.

Savez-vous pourquoi on réclame des indemnités ? Pour assurer l'élection. Il s'agit de tant de millions de voix, voilà de quoi se préoccupent nos dépu-

tés. Serai-je élu, ne le serai-je pas, voilà l'affaire. Quant aux habitants, on s'en moque pas mal. Moi je n'ai pas à me préoccuper de ces misères.

J'aimerais mieux consacrer cinquante millions à faire des travaux de défense à Belfort et rendre la frontière infranchissable sur ce point.

Et, à Montretout, je ferai un ouvrage qui sera le bouclier de Paris !

Moi. — Et Châtillon ?

Thiers. — A Châtillon, il faut peu de chose.

On a cité plusieurs préfets dont on a fait l'éloge. J'ai parlé de M. de Guerle. M. Thiers m'a dit : « Je ne le connais pas ».

Les cheveux de M. Thiers sont argentés. Il est bien diminué. L'œil est perçant. Les traits vieillis et maigris. L'activité surprenante. C'est toujours la même voix glapissante et accentuée.

Une petite main mignonne, douce, une main d'enfant que j'ai enfermée dans la mienne.

§

**Le centenaire de Manuel.** — Il est peu d'inscription qui résume mieux la biographie d'un défunt que celle qui se trouve sur la tombe de Manuel, l'orateur libéral dont on a commémoré le centenaire, le 20 août dernier.

Sur une énorme stèle de style roman, une plaque de bronze est fixée, qui porte en relief l'inscription suivante :

> Manuel, né à Barcelonnette, le 10 décembre 1775 ; soldat volontaire en 1795; avocat ; membre de la Chambre des Représentants ; député ; expulsé par la majorité de 1823 ; mort le 20 août 1827. « Hier j'ai annoncé que je ne céderais qu'à la force, aujourd'hui je viens tenir ma parole. » (Séance du 4 mars 1823.)

Toute la carrière de Manuel tient dans ces quelques lignes : grâce à la citation, on évoque facilement le grand événement de sa vie : la scène de l'expulsion, le refus de la Garde Nationale d'intervenir et le geste du colonel de gendarmerie Vicomte de Foucault, disant à ses hommes : « Empoignez-moi M. Manuel. »

Il ne manque que le commentaire d'Hugo :

> Vicomte de Foucault, lorsque vous empoignâtes
> L'éloquent Manuel de vos mains auvergnates...

Enfin, pour compléter la biographie, une autre plaque de bronze placée au-dessous nous rappelle que « Béranger, poète national », a désiré être inhumé dans le caveau de Manuel.

Deux beaux médaillons reproduisent, au sommet du monument, face à face, les traits des deux amis. Le médaillon de Manuel est du sculpteur Brun, celui de Béranger est de David d'Angers. — L. DX.

§

**De quelle année date le Romantisme ?** — On a répondu à cette question plutôt absurde en choisissant l'année 1927 comme celle de

l'hégire romantique. En réalité, pour les contemporains même de Victor Hugo, il faudrait vieillir le romantisme d'au moins une douzaine d'années et faire dater cette grande époque artistique et littéraire du lendemain de Waterloo. Vers 1830, les écrivains le considéraient comme vieux d'une quinzaine d'années déjà. Une « variété » parue dans la *Revue musicale* (27 mars 1830) et signée de Fétis, son directeur, débute ainsi :

Qu'est-ce que le romantisme ? Faut-il du romantisme ? Cette question, qui depuis quinze ans a été l'objet de si vives discussions, qui a excité tant de haines, et s'est trouvée mêlée à toutes les conversations, cette question, dis-je, est moins nouvelle qu'on ne le pense généralement ; sous différents noms, elle se trouve mêlée dans tous les temps à l'histoire des arts : elle durera autant qu'eux, autant que les siècles, etc.

Fétis développe ensuite cette thèse que l'art ne peut rétrograder, qu'il n'est d'ailleurs, comme l'or et l'argent, qu'une monnaie de convention ; tout le mérite des arts étant dans le plaisir qu'ils nous causent, il ne faut point entraver la direction naturelle de la jeunesse, etc., etc.

Bref, — on approchait des Trois Glorieuses et on avait le mysticisme de la Liberté, — Fétis, qui était alors partisan du progrès et de la jeunesse, concluait :

En musique comme en littérature, que l'indépendance de la pensée soit le principe de toutes choses. Laissez les consciences affranchies de toute espèce de joug, et ne faites pas un monopole que nul n'a le droit de posséder. *Liberté !* que ce mot soit sacré pour tous.

Quant au romantisme lui-même, il n'y attachait pas de sens spécial ; il y voyait simplement Beethoven substitué à Haydn, Rossini à Grétry; il voyait en Lamartine, Byron, Hugo des poètes affranchis par leur génie des entraves que leur opposait un système, et blâmait leurs censeurs. — J.-G. P.

§

**Sur un erratum du « Don Quichotte ».** — Les lecteurs du *Don Quichotte* étant légion, nous voudrions savoir qui d'entre eux s'est jamais aperçu d'une difficulté que présente — entre tant d'autres — son texte original, mais d'une difficulté que jusqu'ici, si simple soit sa solution, aucun commentateur de l'immortel roman n'avait su résoudre... Au ch. XLIV de la *Seconde Partie*, Don Quichotte, que Sancho a quitté pour le gouvernement de son île, s'est retiré dans sa chambre au château de ce Duc et de cette Duchesse que Pellicer supposa être D. Carlos de Borja et Doña Maria de Aragón. Là, un accident étant survenu à ses bas de soie verte, Cervantès se laisse aller, par l'organe de Benengeli, à des considérants désenchantés — où il mêle le souvenir de Juan de Mena

à celui de saint Paul — sur la pauvreté, qui, entre autres choses désagréables, oblige — disent toutes les éditions du texte original — *a dar pantalia a los zapatos*. Qu'est-ce que ce vocable *pantalia*, que n'enregistrent aucuns dictionnaires? Le plus estimé des commentateurs du roman au siècle dernier, Diego Clemencìn, qu'a utilisé notre Viardot, dit, au tome VII de son ouvrage en six volumes (1833-1839), p. 119, que ce « paraît être un terme italien ou appartenant au parler méditerranéen » (*sic*) et opine que *pantalia* représenterait « du *cerote* » ou une pâte avec laquelle « les cordonniers réparaient les chaussures ». Passons sur cette réparation à l'aide d'une pâte, en réalité composée de cire et de poix ! On serait tenté de s'écrier : *Ne, sutor, ultra crepidam !* Le plus érudit des successeurs de Clemencìn en Espagne dans la tâche d'interpréter le Don Quichotte, M. Rodríguez Marín, adopte purement et simplement, au tome V de son édition in-8, p. 390, la leçon de son sévère devancier et il en va de même de feu Cortejón, autre commentateur et éditeur moderne, t. V. p. 356. Rodríguez Marín insinue même que *pantalia* pourrait bien venir du grec πανθηλης (*tout verdoyant*) et que la chose serait alors « un cirage vert pour les chaussures ». Car nul n'ignore que Cervantès avait une prédilection pour le vert... Ici encore, c'était à un vieux traducteur français qu'il y avait lieu de demander la clef d'une énigme qui n'en est pas une, car « *pantalla* » est le mot qu'avait mis Cervantès et qu'un vulgaire erratum défigura en « *pantalia* ». F. de Rosset, premier traducteur en notre langue de la *IIe Partie* du *Don Quichotte*, dit, en effet, que « *dar « pantalla » a los zapatos* », c'est tout simplement — *pantalla* (*écran* ou *abat-jour*) est ici employé ironiquement — « mettre des morceaux de cuir aux souliers, pour en fermer les trous ». Il vient de paraître, chez un éditeur de Toulouse, la version française de la *IIe Partie* du *Don Quichotte*, en deux volumes, comme suite à celle de la *Ire*, par M. de Cardrillac (voir le feuilleton de M. Patin dans le *Figaro Littéraire* du samedi 28 mai dernier). La *Préface* relève ironiquement, p. X, cette traditionnelle bévue, de solution si aisée. Mais on sait qu'il n'y a, parfois, que les choses simples pour embarrasser des gens qui ne le sont pas.

C. P.

§

**Un illustrateur d'Oscar Wilde.** — Parmi les récents illustrateurs des œuvres d'Oscar Wilde, il en est un qui a pris le pseudonyme d'« Alastair ». Mais qui est ce génial, ce mystérieux, cet énigmatique « Alastair » ? Personne ne le sait. Seul, assure-t-on, Robert Ross, exécuteur testamentaire d'Oscar Wilde, aurait pu le dire, mais il est mort subitement il y a huit ans, emportant avec lui son secret.

Cependant « Alastair » n'est pas un mythe : il existe, il écrit, il se

montre, mais il ne révèle jamais son identité, et nul ne sait d'où il vient ni où il retourne.

L'an dernier, il envoya à un éditeur de Londres de fort beaux dessins destinés à illustrer l'un des *Portraits imaginaires* de Walter Pater (celui de Sébastian Van Storck). Les éditeurs ont entrepris l'édition qui doit paraître à l'automne. Mais depuis l'envoi des dessins, l'illustrateur n'a plus donné signe de vie. Où lui envoyer les sommes qui lui sont dues ?

On s'attend à le voir reparaître inopinément, et s'attarder quelques jours parmi ses semblables ! Puis il disparaîtra de nouveau tout aussi soudainement et tout aussi mystérieusement qu'il vint. Quelle est la raison de cette attitude ? Est-ce simplement une pose ? L'homme occupe-t-il une situation, des fonctions qui s'accorderaient mal avec son talent d'artiste ? Est-ce la conséquence d'un vœu ? Le mystère demeure et il intrigue la curiosité. Des hypothèses sont émises : les uns disent qu'il est de haute, mais illégitime lignée ; d'autres précisent qu'il serait fils d'un personnage royal bavarois et d'une Irlandaise de grande beauté. Les lettres qu'il écrit à l'éditeur John Lane et à sa femme ont été conservées : elles sont d'un ton affectueux, mais étrangement naïf, assure-t-on. Il semble qu'il s'y révèle un curieux mélange d'intelligence brillante et de niaiserie, où certains veulent voir la marque du génie. — H.-D. D.

§

**Mort de Georges Chennevière.** — Le poète Georges Chennevière est mort le 21 août, emporté par une maladie de cœur à l'âge de 42 ans. C'était un des écrivains les plus remarquables de sa génération. Parmi ses ouvrages il faut surtout citer *le Printemps*, *le Poème pour un enfant russe*, *le Chant du Verger*, *Pamir*, *la Légende du Roi d'un jour*, *l'Ode à Jaurès*, *l'Appel au Monde*. Le *Mercure de France* a publié de lui *le Chant de Midi*, un de ses plus beaux poèmes (1er mars 1918), et deux articles, *le Rôle social de la Musique* (1er décembre 1920) et *De la Nécessité d'une Discipline poétique* (1er octobre 1921).

§

**Le régime des vacances à la Bibliothèque nationale.** — La Bibliothèque nationale a inauguré pour le temps des grandes vacances un régime vraiment inattendu. A la Salle de Travail les livres demandés ne sont pas livrés dans la demi heure ou l'heure, ni même dans la journée, mais seulement le lendemain !

Pour bien se rendre compte de ce que représente d'ennui pour les travailleurs cette mesure, il faut se rappeler que la période d'été est un temps d'affluence accrue pour la Bibliothèque nationale. Beaucoup d'é-

rudits de province ou de l'étranger profitent de leurs vacances à eux pour venir travailler rue de Richelieu et ils ont le droit de s'indigner, le mot est à peine suffisant, si au lieu des facilités normales ils trouvent des difficultés accrues. Un pareil régime est non seulement stupéfiant, mais encore déshonorant pour un grand pays ; il n'est pas non plus très reluisant pour l'Administration elle-même, et le Directeur de la Bibliothèque nationale, qui a fait tant célébrer dans la presse ses réformes et améliorations administratives pour se faire pardonner l'irrégularité politicienne de sa nomination, aurait bien pu s'arranger de façon à éviter à ses services cet aveu d'incapacité.

Pénurie de personnel, c'est entendu. Et l'autorisation de ce nouveau régime a été donnée par le Ministre, 10 mars 1927, c'est également exact. Mais, en vérité, les bureaux de la rue de Grenelle auraient dû, au lieu de cette solution si facile, s'ingénier par tous les moyens à assurer le fonctionnement régulier de l'apport des livres demandés. Comment ! avec un budget national de 42 milliards et un budget d'Instruction publique de plus d'un milliard et demi, et alors que ce budget abonde en gabegies (que d'instituteurs grassement payés pour tenir des écoles primaires sans élèves !) on ne trouve pasde quoi payer quelques garçons de salle chargés d'apporter au lecteur ses livres ! En vérité ce scandale ne saurait durer, ni surtout se renouveler l'an prochain ! Et il importe que toutes les Sociétés de gens de lettres, de journalistes, d'érudits, toutes les Facultés et l'Institut de France protestent vigoureusement à ce sujet auprès du Ministre qui, étant lettré lui-même, ne pourra que reconnaître le caractère déplorable, aux yeux de tous les intellectuels, de l'autorisation qu'on lui a fait signer le 10 mars dernier. — H. M.

§

**« Renée Mauperin » et Yvette Guilbert.** — Dans ses mémoires intitulés *La chanson de ma vie*, Yvette Guilbert raconte bien qu'elle fut présentée, par Jean Lorrain, à Edmond de Goncourt, et elle trace même une jolie silhouette de l'écrivain, « blanc de peau, blanc de cheveu » et comme immatérialisé par le reflet blanc de son plastron de chemise. Mais elle ne dit pas — elle l'a sans doute oublié — qu'elle voulut, environ dix ans avant cette présentation, créer le rôle de *Renée Mauperin* lorsqu'en 1886, Henry Céard adapta au théâtre le roman d'Edmond de Goncourt.

Voici la lettre que reçut Céard alors que les répétitions duraient déjà depuis trois semaines et que le rôle était attribué à Berthe Cerny, — ce qu'ignorait Yvette Guilbert :

Paris, 22 octobre 1896.

Monsieur,

Je ne sais comment vous voudrez bien accueillir cette lettre, mais, ma foi, tant pis.

Je risque votre indifférence, votre moquerie, et j'ose affronter tout cela. Avouez que c'est du courage.

Pour donner satisfaction à un désir que je caresse depuis des mois entiers, depuis bientôt deux ans, je suis une horrible entêtée, une persévérante, et j'avais dans l'idée de créer cette fameuse Renée qui est absolument moi.

Je sentais que je la personnifierais mieux que personne, puisque son caractère est le mien, sa gaieté la mienne, et sa tendresse mêlée de boutades étant bien celle d'une mélancolique tintamarresque, comme disent de Goncourt frères. Et je suis cette mélancolique bouffe.

Soyez assez aimable pour agréer favorablement mon désir. Quand j'ai su que l'Odéon montait *Renée Mauperin*, j'étais à Bordeaux et, étant revenue cette nuit à Paris, je m'empresse de satisfaire mon caprice. Qui sait ?

En ce moment, M. E. Moreau me fait apprendre son *Gerfaut* pour le jouer à Lyon et ailleurs. Mais si j'avais votre *Renée*, il me semble que j'aurais plus que du talent.

Vous serez indulgent, monsieur, et vous excuserez ma hardiesse.

Sachez-moi votre respectueuse YVETTE GUILBERT.

7, rue Léon-Cogniet (Parc Monceau).

Henry Céard ne se trompait pas lorsque, dans la réponse négative qu'il se voyait obligé d'envoyer à l'artiste, il se disait assuré qu'elle ne manquerait pas de trouver ailleurs qu'à l'Odéon l'utilisation de ce tempérament de mélancolie bouffonne dont elle se réclamait dans sa lettre. — L. DX.

§

**A propos de la « caricature phonétique ».** — Dans le *Mercure* du 15 août 1927, rubrique des « Revues », pages 193 et 195, il est parlé d'un nouveau procédé littéraire consistant en une déformation caricaturalement suggestive des mots du langage, en une création, pour ainsi dire, d'onomatopées physiognomoniques. Le procédé n'est peut-être pas si neuf : qu'on se souvienne de « Tolocototignan » dans *Le Petit Chose* d'Alphonse Daudet. Mais l'objection principale est celle-ci : il arrive que le mot usuel, déformé, n'est plus raisonnable, n'existe plus. Il ne reste aucun indice des mots qu'ont pu être des déformations comme « Equilert ». « Et métather ». Dès lors comment apprécier la caricature, s'il est vrai qu'on ne peut sentir une caricature que *par rapport* à l'objet qu'elle déforme ?

Sans doute faudrait-il trouver autre chose en guise d'

Aboli bibelot d'inanité sonore.

ED. BARTHÈLEMY.

§

**Errata.** — Dans l'article *La Faillite du bolchévisme en Chine*, numéro du 1er août, p. 544, titre du chap. II, lire : *Le Kouo-Min-Tang sans Moscou*, au lieu de *sous Moscou* ; même page, l. 18, lire

*union jurée*, au lieu de *maison juive* ; p. 547, l. 9, lire *pris de l'intérieur*, au lieu de *puis de l'intérieur*.

Dans l'article *Emile Mâle*, publié dans le numéro du 15 juillet, p. 326, lire : 1899, au lieu de 1908 : — p. 329, lire : 1921, au lieu de 1923 ; — p. 332, lire : 1899, au lieu de 1898, et : 1922, au lieu de 1924 ; — p. 339, lire : *XIII siècle*, au lieu de XIIe siècle.

§

**Le Sottisier universel.**

La *Fortune des Rougon* n'est pas à beaucoup près le plus réputé ni le plus répandu de ses romans. Parue en 1871, elle atteignait en 1902, chez Fasquelle, le 35e mille, et en 1927 le 61e mille. On en a donc vendu plus en vingt-cinq ans, l'auteur disparu, qu'en trente et un ans, quand il était en pleine production. — PAUL SOUDAY, *Le Temps*, 18 août.

Les voilà place Pigalle. Celle-ci, en ces temps heureux, comportait une fontaine : en place de ce monument Gavarni dont Gavarni pleure au Purgatoire. — FAGUS, *Les Marges*, 15 août.

Le Guillot (*sic*) de La Fontaine, qui rêvait de voir les courges pousser sur les arbres... Les conséquences furent multiples : d'abord la courge se détacha, puis, observant les lois de Nelson, chut sur la tête de la dame. — *Journal des Débats*, 6 août.

« Cercueils des victimes de la journée du 15 juillet. — Aux portes du cimetière de *Friedhof* ». — *Illustration*, 30 juillet 1927, légende d'une photographie illustrant l'article « Après les émeutes de Vienne ».

M. Blum, révérence gardée pour ce grand artiste, est un de ces esturgeons de la Volga, beau salmonidé au dos crénelé, producteur d'œufs qui sont délectables en caviar, que les riverains bolchevistes tirent sur le pré et assomment d'un coup de perche. — GEORGES PONSOT, *L'Ère nouvelle*, 2 août.

... On pouvait accoupler de force Piotr et Matriona sans leur demander leur avis, comme on marie le bœuf et la vache pour fournir des animaux de boucherie et des bêtes de somme. — J. PRIEL, *Œuvres Libres*, vol. 74 (août 1927), page 128.

*Le Gérant :* A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.